

Bilan financier 2021

Une ville résiliente et tournée vers l'avenir

Reddition de comptes financière



Préparé par
le Service des finances

NOTES

- Pour les sections « Analyse des revenus par objets », « Analyse des charges par secteurs d'activités », « Autres charges corporatives » et « État des activités d'investissement en immobilisations et en prêts », les données de 2019 et de 2020 ont été reclassées de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2021 et de les rendre comparables, dans la mesure du possible, à celles de 2021.

Pour les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin d'avoir une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.
- L'arrondissement au millier de dollars peut faire en sorte que certaines données présentées dans la Reddition de comptes diffèrent de celles présentées aux états financiers consolidés.

TABLE DES MATIÈRES

Messages

Mot de la mairesse et de la présidente du comité exécutif	9
Mot du directeur général.....	11
Message du trésorier	13

Objectifs de la reddition de comptes financière

Activités de fonctionnement – Faits saillants

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2021.....

Analyse des revenus par objets	32
Taxes	32
Compensations tenant lieu de taxes	33
Quotes-parts.....	34
Transferts.....	38
Services rendus.....	40
Imposition de droits.....	42
Amendes et pénalités	43
Intérêts	44
Autres revenus.....	45
Affectation de revenus	47
Analyse des charges par secteurs d'activités.....	49
Services administratifs.....	50
Sécurité publique.....	68
Services institutionnels.....	75
Mobilité et attractivité - Global	89
Qualité de vie.....	103
Service aux citoyens.....	125
Arrondissements.....	135
Autres charges corporatives – Financement et autres charges	197
Service de la dette brute corporative	198
Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés	199
Dépenses communes	200
Charges de contributions corporatives	202
Analyses complémentaires	205

Charges de fonctionnement par objets	205
Analyse de certaines activités.....	223
Excédents accumulés et réserves	227
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts – Analyse des résultats de 2021	
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	231
Portrait des investissements.....	232
Analyse des investissements par catégories d'actifs.....	235
Environnement et infrastructures souterraines.....	235
Infrastructures routières	237
Bâtiments.....	238
Parcs, espaces verts et terrains de jeux.....	239
Autres catégories d'actifs	240
Impact des investissements en immobilisations	242
Analyse des principales réalisations	243
Services centraux.....	244
Arrondissements.....	254
Dettes et financement	
Encadrement financier et stratégies de financement	267
Encadrement financier	267
Stratégies de financement des investissements	268
Évolution de la dette directe	272
Évolution de la dette consolidée directe et indirecte	273
Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette	274
Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette.....	278
Annexes	
1. Données historiques (revenus et charges)	1.1
2. Répartition des compétences d'agglomération et locales	2.1
3. Glossaire.....	3.1
4. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations	4.1

INDEX DES TABLEAUX

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Tableau 1	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences.....	24
Tableau 2	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	25

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2021

Tableau 3	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités	30

Analyse des revenus par objets

Tableau 4	Sommaire des revenus.....	32
Tableau 5	Taxes	32
Tableau 6	Compensations tenant lieu de taxes.....	33
Tableau 7	Quotes-parts des villes reconstituées	34
Tableau 8	Transferts	38
Tableau 9	Services rendus	40
Tableau 10	Imposition de droits	42
Tableau 11	Amendes et pénalités	43
Tableau 12	Intérêts.....	44
Tableau 13	Autres revenus	45
Tableau 14	Affectation de revenus.....	47

Analyse des charges par secteurs d'activités

Tableau 15	Charges par secteurs d'activités	49
Tableau 16	Services administratifs	50
Tableau 17	Direction générale.....	51
Tableau 18	Affaires juridiques	54
Tableau 19	Finances.....	56
Tableau 20	Ressources humaines.....	59
Tableau 21	Bureau de l'inspecteur général	62
Tableau 22	Commission de la fonction publique.....	64
Tableau 23	Secrétariat de liaison.....	66
Tableau 24	Sécurité publique	68

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

Tableau 25	Police	69
Tableau 26	Sécurité incendie.....	72
Tableau 27	Services institutionnels	75
Tableau 28	Approvisionnement.....	76
Tableau 29	Évaluation foncière	78
Tableau 30	Gestion et planification immobilière	80
Tableau 31	Greffé	83
Tableau 32	Matériel roulant et ateliers.....	85
Tableau 33	Performance organisationnelle.....	87
Tableau 34	Mobilité et attractivité - Global.....	89
Tableau 35	Commission des services électriques.....	90
Tableau 36	Eau.....	92
Tableau 37	Grands parcs, mont Royal et sports	95
Tableau 38	Infrastructures du réseau routier	98
Tableau 39	Urbanisme et mobilité	100
Tableau 40	Qualité de vie	103
Tableau 41	Culture.....	104
Tableau 42	Développement économique	108
Tableau 43	Diversité et inclusion sociale.....	112
Tableau 44	Environnement.....	115
Tableau 45	Espace pour la vie – Charges de fonctionnement.....	119
Tableau 46	Espace pour la vie – Revenus	120
Tableau 47	Habitation.....	122
Tableau 48	Service aux citoyens.....	125
Tableau 49	Concertation des arrondissements	126
Tableau 50	Expérience citoyenne et communications	130
Tableau 51	Technologies de l'information	133
Tableau 52	Sommaire des arrondissements.....	135
Tableau 53	Arrondissement d'Achimsic-Cartierville.....	137
Tableau 54	Arrondissement d'Anjou	140
Tableau 55	Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	143
Tableau 56	Arrondissement de Lachine	147
Tableau 57	Arrondissement de LaSalle.....	150

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

Tableau 58	Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	153
Tableau 59	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.....	156
Tableau 60	Arrondissement de Montréal-Nord	159
Tableau 61	Arrondissement d'Outremont	162
Tableau 62	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	165
Tableau 63	Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	168
Tableau 64	Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles.....	171
Tableau 65	Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie	174
Tableau 66	Arrondissement de Saint-Laurent.....	178
Tableau 67	Arrondissement de Saint-Léonard	181
Tableau 68	Arrondissement du Sud-Ouest.....	184
Tableau 69	Arrondissement de Verdun.....	187
Tableau 70	Arrondissement de Ville-Marie.....	190
Tableau 71	Arrondissement de Villeray-Saint-Michel - -Parc-Extension.....	193

Autres charges corporatives – Financement et autres charges

Tableau 72	Autres charges corporatives – Financement et autres charges.....	197
Tableau 73	Service de la dette brute corporative	198
Tableau 74	Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés	199
Tableau 75	Dépenses communes	200
Tableau 76	Charges de contributions corporatives.....	202

Analyses complémentaires

Tableau 77	Charges de fonctionnement par objets	205
Tableau 78	Rémunération et cotisations de l'employeur	206
Tableau 79	Transport et communications.....	209
Tableau 80	Services professionnels, techniques et autres.....	210
Tableau 81	Location, entretien et réparation.....	213
Tableau 82	Biens non durables.....	215
Tableau 83	Biens durables.....	217
Tableau 84	Frais de financement.....	218
Tableau 85	Principales contributions à des organismes.....	219
Tableau 86	Autres objets.....	221
Tableau 87	Sommaire des excédents accumulés et des réserves.....	227

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

Activités d'investissement en immobilisations et en prêts

Tableau 88	Déficit consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales	231

Analyse des principales réalisations

Tableau 89	Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires	243

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Tableau 90	Encadrement financier	267
Tableau 91	Sources de financement et répartition des dépenses	268
Tableau 92	Évolution du solde à financer	270
Tableau 93	Évolution du coût réel de la dette	271

ANNEXES

Données historiques (revenus et charges)

Tableau 94	Historique des revenus et des charges	1.1

INDEX DES FIGURES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Figure 1	Répartition de l'excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales	19

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2021

Figure 2	Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget de 2021	29

INDEX DES GRAPHIQUES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Graphique 1	Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	23

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2021

Graphique 2	Sommaire des revenus et des charges	31

Analyses complémentaires

Graphique 3	Droits sur les mutations immobilières	223
Graphique 4	Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations	224
Graphique 5	Coût de la gestion des matières résiduelles	225

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

Portrait des investissements

Graphique 6	Réalisations annuelles des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales	233
Graphique 7	Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2019 à 2021	234

Analyse des investissements par catégories d'actifs

Graphique 8	Réalisations de 2019 à 2021 par catégories d'actifs	235

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Graphique 9	Évolution de la dette directe brute et nette	272
Graphique 10	Évolution de la dette consolidée brute et nette	273
Graphique 11	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville	274

Encadrement financier et stratégies de financement (suite)

Graphique 12	Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement.....	275
Graphique 13	Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée.....	276
Graphique 14	Dette directe nette par citoyen.....	277

Reddition
de comptes
financière

2021



MOT DE LA MAIRESSE ET DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF



Relance inclusive

En 2021, Montréal a plus que jamais été résiliente et tournée vers l'avenir. Et grâce aux efforts concertés de tous les services centraux et arrondissements, l'exercice financier 2021 se solde par un excédent non consolidé appréciable de 293,1 M\$.

C'est une excellente nouvelle, car cette marge de manœuvre supplémentaire nous permettra de reprendre plus facilement le cours normal des activités qui font la force de notre ville. Nous sommes d'ailleurs confiantes que Montréal renouera rapidement avec son dynamisme d'avant la pandémie, grâce notamment aux sommes investies dans le centre-ville et en soutien au milieu des affaires.

Malgré une année encore marquée par la COVID-19, nous avons gardé les yeux tournés vers l'avenir de la métropole, en relançant des projets structurants en sécurité, habitation, développement économique et transition écologique.

Nous sommes fières de constater qu'avec nos nombreux partenaires, nous avons réussi à placer l'humain au centre des décisions pour renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion.

Climat, sécurité et habitation

Nous le réitérons, la sécurité est une priorité absolue. Au total, 18,8 % de nos revenus globaux ont été alloués au maintien ou à l'amélioration de la sécurité. De plus, 8 M\$ ont été ajoutés au budget prévu pour répondre à la récente hausse des incidents impliquant des armes à feu.

En habitation, avec la mise en œuvre de notre *Règlement pour une métropole mixte*, nous avons fait avancer le développement d'un nombre important de logements sociaux et communautaires, dont 4 400 étaient terminés ou en cours de réalisation à la fin de l'année.

Du côté de la transition écologique, toutes les équipes de la Ville se sont mobilisées pour l'accélérer et augmenter la résilience de la métropole face au défi climatique.

D'ailleurs, les premières mesures du *Plan climat 2020-2030*, visant à réduire de 55 % les gaz à effet de serre (GES) émis à Montréal, ont été lancées. Ainsi, la plantation de 500 000 arbres, échelonnée sur 10 ans, a déjà commencé.

De plus, nous avons poursuivi l'élaboration du *Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*, en adoptant le *Projet de ville*, un document qui oriente Montréal vers une métropole plus verte, inclusive et résiliente. Notre administration a également adopté la *Stratégie d'électrification des transports* au cours de cette même année.

Bref, nous sommes fières de la gestion responsable des finances publiques de la Ville de Montréal en 2021, et des actions menées par notre organisation, présentées dans cet important exercice financier.

Valérie Plante
Mairesse de Montréal

Dominique Ollivier
Présidente du comité exécutif

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2021 fut encore marquée par la pandémie de la COVID-19, dont les effets se sont fait sentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville de Montréal.

Les équipes municipales se sont adaptées aux défis quotidiens engendrés par les différentes mesures sanitaires, s'employant particulièrement à maintenir les services à la population et à soutenir les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes en situation d'itinérance et les organismes. Un montant de 39,1 M\$ a été consacré à la gestion des mesures sanitaires au Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU).

Nous pouvons être fiers et fiers de l'exercice financier 2021 de la Ville de Montréal qui se solde par un excédent non consolidé de 293,1 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Nous avons fait preuve de rigueur par une gestion habile, responsable et cohérente avec notre vision de maintenir la qualité de vie des gens dans tous les quartiers de la métropole, sans perdre de vue son avenir. La Ville a commencé à concrétiser son premier programme décennal d'immobilisations (PDI), un exercice de prévoyance à long terme et a relancé divers projets structurants en matière de sécurité, d'habitation, de développement économique et de transition écologique.

La Ville a continué d'améliorer son processus budgétaire pour le rendre plus accessible et transparent. Ainsi, quelque 20 000 Montréalaises et Montréalais ont voté pour choisir parmi 620 idées soumises dans le cadre du premier budget participatif de la Ville. Les projets retenus contribueront à la transition écologique et sociale de Montréal.

Forte de cette expérience, la Ville s'est engagée à répéter l'exercice. En outre, dans le cadre de l'élaboration du budget 2022, une troisième consultation prébudgétaire a été organisée pour recueillir les avis de la population et d'organismes montréalais sur plusieurs thèmes tels que la relance économique, la transition écologique et l'attractivité de la métropole pour les familles.

Les projets s'inspirent des orientations de notre planification stratégique Montréal 2030 que nous nous sommes engagés à implanter grâce entre autres au nouveau Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle.

Enfin, la Ville a fait preuve d'agilité et est maintenant plus performante grâce au mode de travail hybride qu'elle a mis sur pied, appuyé par sa première politique en la matière.

Je tiens à remercier toutes les employées et tous les employés de la Ville de Montréal qui déploient des efforts soutenus pour toujours mieux servir les Montréalaises et les Montréalais.

Serge Lamontagne
Directeur général

MESSAGE DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

Le présent rapport financier est constitué de trois sections : la première concerne les données financières consolidées de la Ville; la seconde présente l'analyse des informations financières de l'administration municipale, en excluant les organismes de son périmètre comptable; et enfin, la troisième section met en valeur l'information financière climatique, telle qu'elle est promulguée par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

Comme pour l'année 2020, au cours de l'année 2021 beaucoup d'organisations furent marquées par les impacts importants, tant au point de vue opérationnel que financier, résultant des effets causés par la pandémie de la COVID-19 et Montréal n'a pas été épargnée.

Grâce à une saine gestion et un respect des perspectives financières, l'exercice financier de 2021 s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 293,1 M\$, ou 4,9 % des revenus globaux non consolidés de la Ville. Cet excédent non consolidé est attribuable à des revenus supérieurs au budget de fonctionnement préalablement déposé.

Il se ventile de la façon suivante : un excédent de 359,7 M\$ pour les compétences de nature locale (442,6 M\$ en 2020) et un déficit de 66,6 M\$ pour les compétences d'agglomération (déficit de 195,6 M\$ en 2020). Ce déficit de 66,6 M\$ provient en partie des coûts de 38,0 M\$ occasionnés par la sécurité publique, plus précisément par la mise en place des mesures sanitaires imposées par le gouvernement provincial dans le but de contrer la pandémie. En ce qui concerne le surplus de gestion des arrondissements (inclus dans l'excédent des compétences de nature locale), il s'élève à 108,6 M\$ (92,5 M\$ en 2020).

Les revenus globaux se chiffrent à 6 036,5 M\$, soit une hausse de 146,3 M\$ (2,5 %) par rapport au budget de fonctionnement. Le marché immobilier toujours très actif à Montréal a permis de générer des revenus additionnels de 161,3 M\$, soit 134,3 M\$ en droits de mutation immobilière et 27,0 M\$ pour la délivrance de permis de construction. C'est aussi

grâce à l'appui des autres paliers gouvernementaux, se traduisant par une augmentation de 81,3 M\$ dans les transferts, que la Ville a pu faire face aux défis de cette pandémie. Cependant, ces augmentations ont été impactées par la diminution de certains autres revenus. Ainsi, en ce qui concerne les taxes, il y a eu une diminution de 14,2 M\$ (0,4 %) par rapport au montant prévu au budget de 2021. Cette baisse résulte en partie d'un retard dans la réalisation de certains projets de construction, ce qui a eu comme effet de reporter aux années futures certaines taxations.

Pour les revenus des services rendus, la situation fut identique à celle de 2020. Compte tenu des mesures sanitaires imposées, plusieurs activités ont été annulées, ce qui a généré une diminution nette de 22,7 M\$, comprenant notamment 6,9 M\$ en revenus de stationnement et de parcomètres, 21,9 M\$ pour les activités culturelles et récréatives et 14,0 M\$ pour les services techniques facturés par la Ville. Cependant, ces diminutions furent compensées par une augmentation marquée de 16,6 M\$ au niveau des revenus en provenance de l'occupation du domaine public.

Un autre secteur impacté par les mesures sanitaires a été celui des amendes et pénalités, où la baisse a été de 58,8 M\$, soit 45,7 M\$ en revenus de contraventions liées à la circulation et au stationnement et 13,1 M\$ en revenus d'amendes et de pénalités concernant la réglementation municipale, les lois provinciales et le Code criminel.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales, de financement et les affectations sont de l'ordre de 5 743,4 M\$, soit un écart positif de 146,8 M\$ (2,5 %) par rapport au budget établi. Au niveau des charges de fonctionnement, les économies nettes de 87,6 M\$ se composent d'économies à hauteur de 206,0 M\$ pour certains types de charges, contrebalancé par une augmentation de 118,4 M\$ pour les autres types de charges. Au niveau des économies de 206,0 M\$, elles se situent principalement au niveau du coût des services professionnels et techniques (31,2 M\$), des frais de location, d'entretien et de réparation (16,0 M\$), des biens non durables (16,0 M\$), des frais de transport (7,4 M\$), d'une réduction dans les charges sociales (13,9 M\$), des coûts moindres pour le financement de la dette (16,8 M\$) et dans les autres objets (104,7 M\$). L'écart de 104,7 M\$

résulte en majeure partie d'une réduction dans les dépenses de contingence (26,9 M\$), d'une réduction de la provision pour mauvaises créances (9,4 M\$), diminution du budget de 50,0 M\$ afin de verser cette somme sous forme de contributions à différents organismes soutenus dans le cadre du plan de relance de la Ville, des coûts moindres de 10,6 M\$ suite à l'annulation d'événements culturels ou de la réduction des frais de gestion versés résultant d'une baisse d'affluence causée par la pandémie.

Cependant, ces baisses sont contrebalancées par des charges de fonctionnement supérieures de 118,4 M\$, provenant principalement des augmentations suivantes :

- 102,3 M\$ au niveau de la rémunération, soit 49,2 M\$ pour la rémunération courante et 52,6 M\$ pour les heures supplémentaires, dont 34,9 M\$ au niveau du Service de police liés aux opérations générales et inhabituelles et 12,7 M\$ au Service de sécurité incendie, notamment reliés aux remplacements restreints entre casernes (COVID-19) et aux retraits préventifs pour maladies chroniques, ainsi qu'aux opérations.
- 10,5 M\$ pour les biens durables, résultant d'investissements de 4,9 M\$ dans le plan de gestion de la forêt urbaine et de 4,3 M\$ au niveau des arrondissements pour le Plan d'action canopée, des équipements dans les parcs et terrains de jeux, de l'outillage, des travaux mineurs et du mobilier urbain.
- 5,6 M\$ au niveau des contributions financières.

De plus, étant donné que dans les prochaines années, chaque ville devra faire face aux impacts importants des différents bouleversements et changements climatiques, le rapport financier de la Ville inclut dorénavant une section non auditée permettant de divulguer les informations financières relatives aux changements climatiques.

Pour terminer, il est important de souligner le professionnalisme du personnel de la Ville, qui travaille au quotidien à fournir l'ensemble des services municipaux.



Yves Courchesne, CPA, CGA
Trésorier de la Ville de Montréal

Objectifs de
la reddition de
comptes financière

2021



OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière écoulée, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville, de faire le lien et de comparer les données financières à des fins fiscales présentées au rapport financier annuel avec les données budgétaires de la même année. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux activités d'investissement en immobilisations et en prêts et la troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.

Activités de
fonctionnement –
Faits saillants

2021



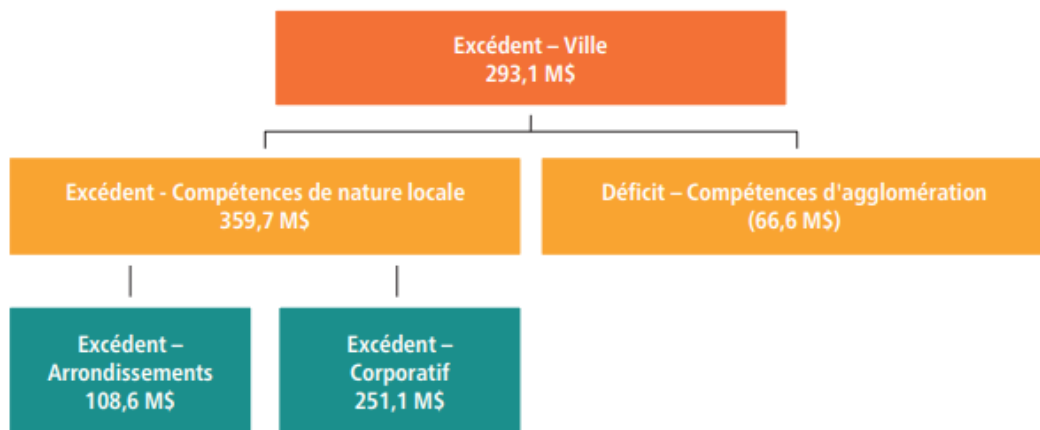
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présente les charges de fonctionnement et les affectations comme l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), soit par activités.

L'exercice financier de 2021, en excluant les organismes de son périmètre de consolidation¹, s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 293,1 M\$, soit 4,9 % des revenus globaux.

L'année 2021, au même titre que 2020, a été une année particulière pour la ville de Montréal, tant au niveau de ses opérations qu'au niveau financier, causé par les différentes mesures sanitaires mises en place tout au long de l'année.

Figure 1 – Répartition de l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales



1. Le périmètre de consolidation comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, l'Agence de mobilité durable, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal.

Analyse des résultats de 2021

L'année 2021 fut encore marquée par la pandémie COVID-19. Les effets de celle-ci se sont fait ressentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville. Les principaux éléments et écarts ayant permis de générer l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 293,1 M\$ sont des revenus supplémentaires de 146,3 M\$, une baisse globale des charges de fonctionnement et de financement de 94,0 M\$ et une augmentation des affectations internes de 52,5 M\$ provenant principalement d'excédents accumulés d'exercices antérieurs.

En ce qui concerne les revenus, l'excédent budgétaire de 146,3 M\$ s'explique principalement par une augmentation de 266,0 M\$ dans les éléments ci-dessous :

- une augmentation de 81,3 M\$ dans les transferts gouvernementaux, dont un montant de 33,3 M\$ dédié au développement économique ainsi qu'un montant de 48,0 M\$, dont 34,5 M\$ consacrés à l'initiative pour la création rapide de logements avec la SCHL et 13,5 M\$ en lien avec le Défi des villes intelligentes;
- une augmentation de 161,3 M\$ de l'imposition de droits, provenant principalement des droits de mutation immobilière qui, malgré la pandémie, ont été supérieurs de 134,3 M\$, ainsi que de la délivrance des permis de construction, où divers projets immobiliers réalisés dans les arrondissements ont amené une hausse de revenus de 27,0 M\$;
- une augmentation de 21,5 M\$ constatée dans les autres revenus, dont 2,7 M\$ découlant de cession de terrains, 6,4 M\$ de gain réalisé suite à la terminaison du contrat d'assurance SSQ et 3,1 M\$ suite à la baisse de certaines provisions.

Ces augmentations de revenus sont contrebalancées par une diminution de 119,7 M\$ pour certaines autres activités, soient :

- une diminution de 14,2 M\$ en revenus de taxes, causée par un retard dans la réalisation de certains projets de construction. En contrepartie, le règlement de certaines contestations au rôle foncier a réduit ce manque à gagner;
- une baisse nette de 22,7 M\$ des revenus provenant des services rendus. Cette baisse résulte d'un manque à gagner de 44,7 M\$ causé par le ralentissement de certaines activités à la suite de la mise en place des mesures sanitaires tout au long de l'année 2021. Toutefois, elle a été contrebalancée par des revenus excédentaires de 16,6 M\$ pour l'occupation du domaine public et l'émission des permis de construction;
- une baisse des revenus de 58,8 M\$ en amendes et pénalités, soit 26,8 % des revenus budgétés pour 2021, qui s'explique par les diminutions suivantes :
 - 37,1 M\$ pour les revenus de contraventions de circulation émises par la police et les agents et agentes de stationnement;

- 8,6 M\$ pour les revenus des émissions de procédures de recouvrement, attribuable à la suspension par le ministre de la Justice et la juge en chef du Québec de tout délai et de toute nouvelle procédure de recouvrement, de mars à août 2020, en raison de la pandémie;
- 13,1 M\$ dans les autres revenus d’amendes et pénalités liées à la réglementation municipale, aux lois provinciales et au Code criminel;
- des revenus d’intérêts en baisse de 23,9 M\$, en raison principalement de taux d’intérêt moins élevés que prévu sur les placements et du report, dans le contexte de la pandémie, des échéances des taxes foncières et des quotes-parts.

Au niveau des charges de fonctionnement à des fins fiscales, les économies nettes s’établissent à 87,6 M\$ et s’explique principalement par une augmentation globale des charges de 118,4 M\$ dans certaines activités, compensée par des économies de 206,0 M\$ dans les charges dans d’autres activités.

Au niveau de l’augmentation des charges de 118,4 M\$ elles s’expliquent principalement par :

- une augmentation de la rémunération globale de 88,4 M\$, comprenant :
 - 49,2 M\$ au niveau de la rémunération régulière résultant principalement d’un ajustement de 29,4 M\$ au niveau de la main-d’œuvre capitalisable et 16,0 M\$ au niveau de la structure organisationnelle des policiers et de la nouvelle convention collective des pompiers ;
 - 52,6 M\$ pour la rémunération liée aux heures supplémentaires, notamment celles effectuées en lien avec la pandémie, pour 12,7 M\$ au Service de la sécurité civile et 34,9 M\$ au Service de police pour les activités policières générales et inhabituelles, notamment les événements concernant les armes à feu;
 - ces dépassements budgétaires étant contrebalancés par des économies de 19,7 M\$, dont 3,4 M\$ sur les charges sociales et de retraite, et de 16,0 M\$ sur les cotisations à la CNEST et les assurances collectives;
- une augmentation de 10,5 M\$ pour les biens durables, découlant principalement d’investissements de 9,2 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine et le Plan d’action canopée;
- une augmentation nette de 5,6 M\$ au niveau des contributions à des organismes. Cette augmentation fut causée d’une part par des contributions supplémentaires de l’ordre de 54,2 M\$ dont, 43,9 M\$ pour les ententes Réflexe Montréal, MEI centre-ville, le Fonds régions et ruralité, le fonds de développement des territoires et le plan de relance, 7,3 M\$ pour le Défi des villes intelligentes et 3,0 M\$ supplémentaires en provenance des arrondissements pour les Sociétés de développement commercial ou autres organismes afin de pallier les effets de la

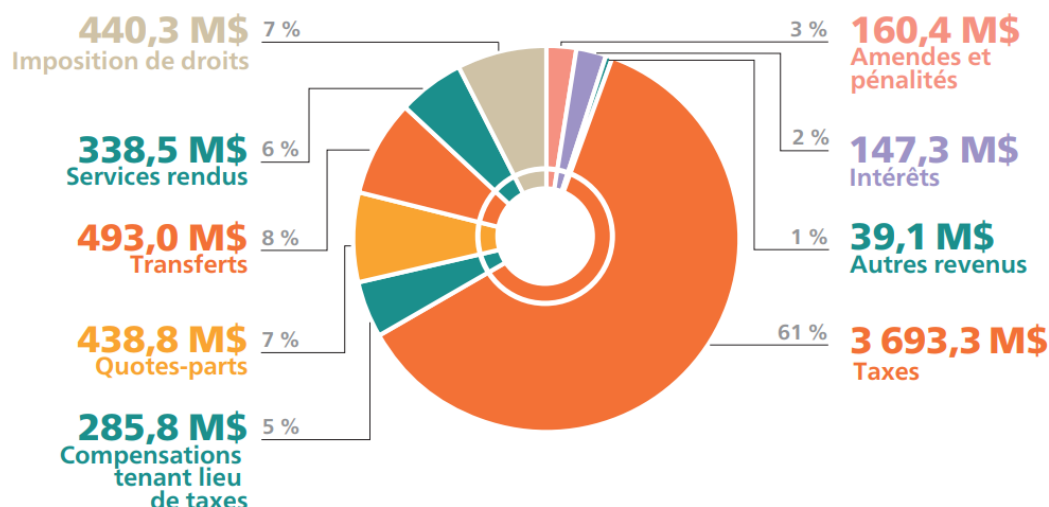
COVID-19. Ces augmentations furent compensées par une diminution de 48,6 M\$ de contributions, dont 20,0 M\$ au niveau de l'ARTM résultant d'un investissement moindre de 17,2 M\$ par la STM dans son programme SOFIL et de 2,9 M\$ de la non utilisation intégrale de l'enveloppe destinée au rabais tarifaire offert aux aînés, 10,4 M\$ au niveau de l'Habitation suite au ralentissement dans les programmes AccèsLogis, Rénovation Québec, Axe 3 pour le logement social, adaptation de domicile et celui d'acquisition d'une propriété résidentielle résultant de l'effet COVID-19 et finalement 10,6 M\$ au niveau du Service de l'urbanisme et de la mobilité, principalement par une contribution moindre à Bixi-Montréal suite à la baisse de ses activités dans le contexte de la COVID-19.

Les économies de 192,1 M\$ se composent principalement des éléments suivants :

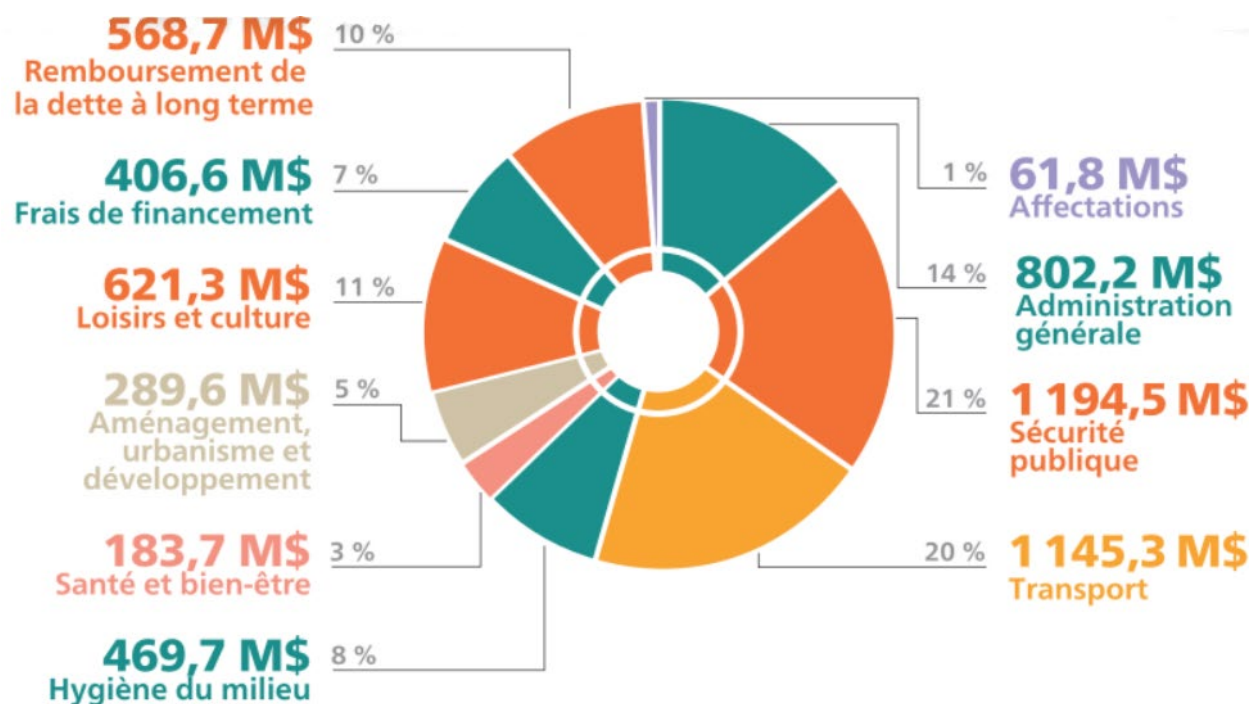
- une économie de 104,7 M\$ au niveau des autres objets de dépenses, dont 50,0 M\$ provenant du Plan de relance du Service du développement économique, 16,0 M\$ de budgets non utilisés et destiné aux nouveaux dossiers prioritaires, 15,5 M\$ de la provision pour litiges en réclamation, 15,7 M\$ concernant des dépenses réalisées dans les différentes unités d'affaires et pour lesquelles le budget a été transféré au cours de l'exercice.
- une économie nette de 31,2 M\$ des coûts de services professionnels et techniques pour lesquels, malgré des dépenses additionnelles de 13,6 M\$, incluant 5,3 M\$ pour les contrats d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige et des coûts supplémentaires de 7,1 M\$ au Service de sécurité incendie en rapport avec les opérations liées à la pandémie, des économies totalisant 44,8 M\$ ont été réalisées par les différentes unités d'affaires, dont 6,9 M\$ par les arrondissements;
- des économies de 16,8 M\$ résultant d'une réduction du programme d'emprunt et d'un financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire;
- une économie de 16,0 M\$ dans les frais de location ainsi que dans les frais d'entretien et de réparation, découlant du fait que malgré des coûts supplémentaires engendrés par les opérations reliées à la pandémie pour 9,8 M\$ au Service de sécurité incendie, plusieurs économies totalisant 26,9 M\$ ont été réalisées par les différentes unités d'affaires ;
- des économies totales de 16,0 M\$ sur les biens non durables, notamment les frais d'électricité, d'énergie et de gaz naturel, pour 10,0 M\$, et les autres biens non durables comme l'essence, pour 2,0 M\$, le sel et les autres abrasifs, pour 5,0 M\$, et les fournitures de bureau, pour 1,9 M\$;
- des économies de 7,4 M\$ sur les frais de transport et de communications, soit 4,5 M\$ pour les frais de déplacement de l'ensemble de la Ville et 2,8 M\$ pour les frais de publicité, de poste et de communications.

Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations

Total des revenus → 6 036,5 M\$



Total des charges de fonctionnement à des fins fiscales et de financement et des affectations → 5 743,4 M\$



Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales → 293,10 M\$

Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences²

(en milliers de dollars)

	2021								2020
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Réel
Revenus									
Taxes	3 657 339	3 642 464	50 090	50 759	-	-	3 707 429	3 693 223	3 661 052
Compensations tenant lieu de taxes	285 333	285 843	-	-	-	-	285 333	285 843	279 133
Quotes-parts	-	-	2 507 711	2 506 481	(2 070 135)	(2 067 728)	437 576	438 753	424 496
Transferts	215 205	256 920	196 468	236 085	-	-	411 673	493 005	825 162
Services rendus	298 826	283 360	63 763	57 371	(1 401)	(2 211)	361 188	338 520	281 776
Imposition de droits	277 038	440 118	1 969	161	-	-	279 007	440 279	342 278
Amendes et pénalités	109 704	79 238	109 561	81 188	-	-	219 265	160 426	129 092
Intérêts	83 027	76 491	88 213	70 849	-	-	171 240	147 340	148 581
Autres revenus	16 525	28 908	1 019	10 231	-	-	17 544	39 139	39 553
	4 942 997	5 093 342	3 018 794	3 013 125	(2 071 536)	(2 069 939)	5 890 255	6 036 528	6 131 123
Charges de fonctionnement									
Administration générale	575 894	478 022	341 064	324 407	(202)	(185)	916 756	802 244	737 868
Sécurité publique	8 757	10 472	1 079 844	1 184 786	(396)	(762)	1 088 205	1 194 496	1 187 619
Transport	506 104	490 997	670 347	654 639	(61)	(325)	1 176 390	1 145 311	1 107 712
Hygiène du milieu	237 542	235 785	240 813	234 526	(401)	(596)	477 954	469 715	471 118
Santé et bien-être	57 970	60 161	118 973	123 490	(1)	-	176 942	183 651	147 556
Aménagement, urbanisme et développement	199 986	172 075	114 193	117 808	(282)	(288)	313 897	289 595	234 531
Loisirs et culture	497 588	493 236	129 505	128 165	(58)	(55)	627 035	621 346	594 779
Frais de financement	280 641	268 870	142 755	137 746	-	-	423 396	406 616	396 696
Effet net des opérations de restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-	9 596
	2 364 482	2 209 618	2 837 494	2 905 567	(1 401)	(2 211)	5 200 575	5 112 974	4 887 475
Quotes-parts pour le financement									
des activités de l'agglomération	2 070 135	2 067 728	-	-	(2 070 135)	(2 067 728)	-	-	-
Excédent avant financement et affectations	508 380	815 996	181 300	107 558	-	-	689 680	923 554	1 243 648
Financement									
Remboursement de la dette à long terme	(428 118)	(425 486)	(146 928)	(143 181)	-	-	(575 046)	(568 667)	(534 848)
Affectations									
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	-	(4 559)	-	1 832	-	-	-	(2 727)	(11 436)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	236 810	266 281	(21 294)	1 704	-	-	215 516	267 985	156 107
Réserves financières et fonds réservés	(291 187)	(289 477)	(100 651)	(189 257)	-	-	(391 838)	(478 734)	(675 833)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(25 885)	(3 095)	87 573	154 757	-	-	61 688	151 662	69 358
	(80 262)	(30 850)	(34 372)	(30 964)	-	-	(114 634)	(61 814)	(461 804)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	-	359 660	-	(66 587)	-	-	-	293 073	246 996

2. Ce tableau correspond à celui présenté à la section « Introduction – Information financière de l'administration municipale », à la page IX du rapport financier annuel de 2021.

Tableau 2 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0
Compensations tenant lieu de taxes	274 855,2	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6
Quotes-parts	425 936,3	424 495,6	438 752,7	437 575,9	1 176,8	437 575,9
Transferts	358 667,5	825 161,9	493 004,4	411 672,6	81 331,8	544 948,3
Services rendus	313 994,8	281 776,8	338 519,0	361 188,3	(22 669,3)	361 036,9
Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8
Amendes et pénalités	179 462,7	129 092,7	160 426,0	219 265,1	(58 839,1)	219 265,1
Intérêts	172 725,6	148 581,5	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8
Autres revenus	42 953,1	39 553,8	39 139,0	17 544,4	21 594,6	29 832,0
Total – Revenus	5 692 210,1	6 131 123,4	6 036 527,9	5 890 254,5	146 273,4	6 035 666,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	701 589,3	747 464,7	802 243,8	916 756,4	114 512,6	910 124,9
Sécurité publique	1 096 757,6	1 187 618,1	1 194 496,9	1 088 204,9	(106 292,0)	1 096 566,6
Transport	1 023 479,6	1 107 712,7	1 145 310,9	1 176 390,0	31 079,1	1 196 111,7
Hygiène du milieu	442 469,0	471 117,4	469 715,0	477 953,8	8 238,8	484 202,3
Santé et bien-être	123 977,4	147 556,7	183 651,0	176 941,9	(6 709,1)	259 375,0
Aménagement, urbanisme et développement	278 219,1	234 531,3	289 595,5	313 897,4	24 301,9	350 277,9
Loisirs et culture	617 600,2	594 778,4	621 345,8	627 034,8	5 689,0	657 893,4
Frais de financement	400 983,1	396 696,3	406 616,2	423 395,7	16 779,5	423 390,1
Total – Charges de fonctionnement	4 685 075,3	4 887 475,6	5 112 975,1	5 200 574,9	87 599,8	5 377 941,9
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	495 960,9	534 848,0	568 666,6	575 045,3	6 378,7	575 050,9
Affectations						
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	10 531,2	11 436,0	2 727,2	-	(2 727,2)	2 152,7
Excédent des activités de fonctionnement affecté	(159 110,3)	(156 106,6)	(267 985,9)	(215 515,7)	52 470,2	(246 691,9)
Réserves financières et fonds réservés	437 311,8	675 832,3	478 734,6	391 838,0	(86 896,6)	388 900,8
Montant à pourvoir dans le futur	(28 418,0)	(69 358,1)	(151 662,4)	(61 688,0)	89 974,4	(61 688,0)
Total – Affectations	260 314,7	461 803,6	61 813,5	114 634,3	52 820,8	82 673,6
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	250 859,2	246 996,2	293 072,7	-	293 072,7	-

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des revenus
par objets

Analyse des charges
par secteurs d'activités

Autres charges
corporatives –
Financement et autres
charges

Analyses complémentaires



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2021

La présente section comprend 4 parties, soit une analyse détaillée des revenus par objets, une analyse des dépenses par secteurs d'activités, une analyse des charges de financement corporatives et autres charges ainsi que des analyses complémentaires de certaines charges par objets.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière sur la même base que celle établie pour la production du budget de 2021.

La figure 2 permet de faire le lien entre les données à des fins fiscales présentées dans le rapport financier annuel de 2021 (tableaux 2 et 3), tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire de 2021 (tableau 4), élaborée en fonction des secteurs d'activités, et ce, tel que l'ont adoptée les instances de la Ville.

Figure 2 – Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget de 2021

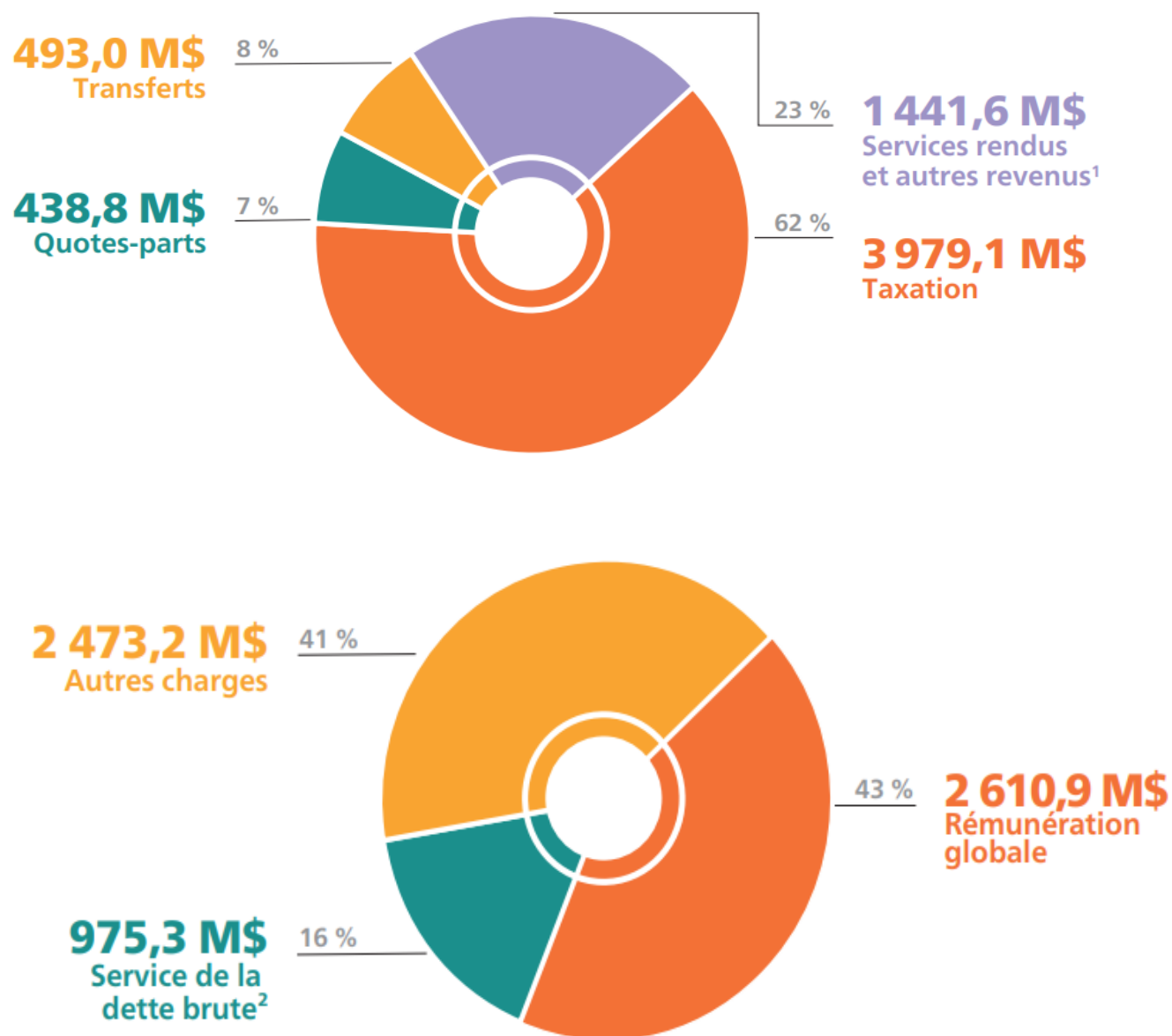
		Rapport financier	Ajustements	Présentation budgétaire
Revenus	Revenus	6 036,5 M\$	-	6 036,5 M\$
	Affectations des revenus	-	316,0 M\$	316,0 M\$
	Total	6 036,5 M\$	316,0 M\$	6 352,5 M\$
Charges	Charges de Fonctionnement ¹	5 681,6 M\$	-	5 681,6 M\$
	Affectations de charges	61,8 M\$	316,0 M\$	377,8 M\$
	Total	5 743,4 M\$	316,0 M\$	6 059,4 M\$
	Excédent	293,1 M\$	-	293,1 M\$

1. Comprend les charges de fonctionnement à des fins fiscales et le financement.

Tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs d'activités
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0
Compensations tenant lieu de taxes	274 855,3	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6
Quotes-parts	425 936,3	424 495,7	438 752,6	437 575,9	1 176,7	437 575,9
Transferts	358 667,4	825 161,9	493 004,5	411 672,6	81 331,9	544 948,3
Services rendus	313 994,7	281 776,8	338 519,1	361 188,3	(22 669,2)	361 036,9
Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8
Amendes et pénalités	179 462,8	129 092,7	160 426,1	219 265,1	(58 839,0)	219 265,1
Intérêts	172 725,6	148 581,6	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8
Autres revenus	42 953,1	39 553,7	39 138,9	17 544,4	21 594,5	29 832,0
Affectation de revenus	226 496,9	220 936,8	315 978,0	276 244,2	39 733,8	307 420,4
Total – Revenus	5 918 707,0	6 352 060,3	6 352 506,0	6 166 498,7	186 007,3	6 343 086,8
Charges par secteurs d'activités						
Services administratifs	191 196,2	201 749,6	215 270,3	222 796,2	7 525,9	232 520,2
Sécurité publique	1 036 283,9	1 135 664,6	1 135 717,3	1 029 647,5	(106 069,8)	1 038 196,6
Services institutionnels	361 086,5	350 043,6	381 747,2	385 915,5	4 168,3	395 937,4
Mobilité et attractivité	494 176,3	483 119,0	541 238,8	503 292,7	(37 946,1)	508 780,9
Qualité de vie	478 724,5	507 076,1	583 056,8	621 671,9	38 615,1	739 934,9
Service aux citoyens	213 736,4	205 768,6	205 939,7	222 041,0	16 101,3	230 371,4
Arrondissements	917 221,0	882 955,4	916 181,4	944 382,4	28 201,0	979 937,5
Total – Charges par secteurs d'activités	3 692 424,8	3 766 376,9	3 979 151,5	3 929 747,2	(49 404,3)	4 125 678,9
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	780 813,7	762 212,1	760 946,0	878 932,9	117 986,9	878 932,9
Paiement comptant d'immobilisations	454 851,5	694 277,0	484 320,2	394 638,0	(89 682,2)	393 853,6
Total – Charges de financement	1 235 665,2	1 456 489,1	1 245 266,2	1 273 570,9	28 304,7	1 272 786,5
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	135 060,9	193 804,5	146 325,9	250 771,0	104 445,1	234 598,4
Dépenses de contributions	647 284,2	729 308,5	731 610,6	753 879,5	22 268,9	753 974,3
Total – Autres charges corporatives	782 345,1	923 113,0	877 936,5	1 004 650,5	126 714,0	988 572,7
Élimination des transactions internes et interentités	(42 587,3)	(40 914,9)	(42 920,9)	(41 469,9)	1 451,0	(43 951,3)
Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	5 667 847,8	6 105 064,1	6 059 433,3	6 166 498,7	107 065,4	6 343 086,8
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	250 859,2	246 996,2	293 072,7	-	293 072,7	-

Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges à des fins fiscales



1. Comprend les affectations de revenus, pour 316,0 M\$.
2. Comprend les frais de financement, le remboursement de la dette à long terme.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Analyse des revenus
par objets



ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2021, incluant les affectations de revenus, s'élèvent à 6,4 G\$, pour un écart favorable de 186,0 M\$ par rapport au budget original.

Tableau 4 – Sommaire des revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0
Compensations tenant lieu de taxes	274 855,3	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6
Quotes-parts	425 936,3	424 495,7	438 752,6	437 575,9	1 176,7	437 575,9
Transferts	358 667,4	825 161,9	493 004,5	411 672,6	81 331,9	544 948,3
Services rendus	313 994,7	281 776,8	338 519,1	361 188,3	(22 669,2)	361 036,9
Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8
Amendes et pénalités	179 462,8	129 092,7	160 426,1	219 265,1	(58 839,0)	219 265,1
Intérêts	172 725,6	148 581,6	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8
Autres revenus	42 953,1	39 553,7	39 138,9	17 544,4	21 594,5	29 832,0
Affectations de revenus	226 496,9	220 936,8	315 978,0	276 244,2	39 733,8	307 420,4
Total – Revenus	5 918 707,0	6 352 060,3	6 352 506,0	6 166 498,7	186 007,3	6 343 086,8

TAXES

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

Tableau 5 – Taxes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Taxes						
Taxes générales	2 775 694,5	2 874 198,6	2 904 887,0	2 919 279,9	(14 392,9)	2 919 279,9
Taxes de secteurs	253 918,6	261 340,2	268 294,7	264 738,5	3 556,2	264 738,5
Taxes sur une autre base – Autres	13 748,4	14 950,8	14 477,6	14 754,3	(276,7)	14 754,3
Taxes, compensation et tarification	116 128,8	102 925,4	87 205,4	88 675,1	(1 469,7)	88 675,1
Taxe relative au financement de la contribution ARTM	11 006,6	11 104,8	11 307,0	11 372,1	(65,1)	11 372,1
Taxes spéciales	383 786,1	396 530,7	407 051,7	408 609,1	(1 557,4)	408 609,1
Total – Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0

Les revenus de taxes pour l'année 2021 ont atteint 3,7 G\$, produisant un écart défavorable de 14,2 M\$, soit 0,4 % des sommes prévues au budget. Cela est principalement dû au fait que la croissance immobilière a été un peu plus faible que prévu et, qu'en moyenne, la fin des travaux de différents projets a été retardée. Inversement, le règlement de certaines contestations au rôle a réduit ce déficit.

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2021	Écart 2021	Budget modifié 2021
	2019	2020	2021			
Compensations tenant lieu de taxes						
Gouvernement du Québec	220 389,7	223 702,1	228 643,8	228 845,0	(201,2)	228 845,0
Gouvernement du Canada	39 128,9	39 400,2	40 348,3	40 042,7	305,6	40 042,7
Organismes municipaux	13 238,6	14 001,6	14 837,5	14 267,3	570,2	14 267,3
Autres organismes compensables	2 098,1	2 028,7	2 013,8	2 177,6	(163,8)	2 177,6
Total – Compensations tenant lieu de taxes	274 855,3	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes se sont élevés à 285,8 M\$, générant un écart favorable de 0,5 M\$, ou de 0,2 %, avec le budget. Les écarts sont non significatifs, à l'exception de l'écart favorable dans la catégorie « Organismes municipaux », qui émane de nouvelles exemptions octroyées par la CMQ.

QUOTES-PARTS

Les dépenses d'agglomération sont financées par des quotes-parts exigées des municipalités liées, tel que le précise l'article 118.79 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001, ci-après la « Loi »). Une fois ces dépenses déterminées, les villes liées prélèvent les sommes qui leur reviennent, selon leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe aussi au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts. Celles-ci ont totalisé plus de 2,4 G\$ en 2021, soit 1,2 M\$ de moins que les prévisions. Cette charge a été financée, principalement, par les taxes et les compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu en 2021 auprès des autres villes liées, aussi appelées villes reconstituées, se chiffre à 438,8 M\$, soit 1,2 M\$ de plus que le budget original de 437,6 M\$. Ces autres villes liées sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-Des Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Quotes-parts des villes reconstituées						
Dépenses générales	366 945,9	374 656,0	386 127,7	386 127,7	-	386 127,7
Alimentation en eau potable	11 732,8	13 273,2	14 145,7	12 824,6	1 321,1	12 824,6
Service de l'eau	23 479,7	24 136,6	24 465,3	24 465,4	(0,1)	24 465,4
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	427,4	417,5	407,6	407,6	-	407,6
Service des premiers répondants	1 311,0	1 490,3	1 465,9	1 465,9	-	1 465,9
Tarifaire (compteurs d'eau)	209,4	217,5	330,1	474,4	(144,3)	474,4
Déficit - Exercices antérieurs	14 752,9	2 714,7	3 700,8	3 700,8	-	3 700,8
Financement des investissements admissibles à la TECQ	4 198,0	4 242,6	4 128,8	4 128,8	-	4 128,8
Financement des investissements admissibles au FCCQ	2 879,2	3 347,3	3 980,7	3 980,7	-	3 980,7
Total – Quotes-parts des villes reconstituées	425 936,3	424 495,7	438 752,6	437 575,9	1 176,7	437 575,9

La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération. Une distinction est apportée entre les quotes-parts générales, qui financent la plus grande partie des dépenses, et les quotes-parts spécifiques, destinées au financement d'activités précises, notamment tout ce qui concerne la gestion de l'eau.

LES QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales servent au financement des charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Elles sont évidemment les plus importantes parmi l'ensemble des quotes-parts. Conformément à la Loi, ces charges sont réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi conformément aux règles fixées par le gouvernement du Québec.

À moins de circonstances exceptionnelles, les quotes-parts générales sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les différents systèmes financiers de la Ville.

LES QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Il existe 8 quotes-parts spécifiques, dont 5 financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération : les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable, les quotes-parts pour le service de l'eau, les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau ainsi que celles pour les travaux admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les 3 quotes-parts restantes financent d'autres coûts spécifiques assumés par l'agglomération, soit le service des premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle et le déficit constaté des exercices antérieurs.

Les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts associés aux activités de production et de distribution de l'eau potable sont partagés entre les villes liées en fonction de leur consommation réelle respective. Lors de la préparation du budget, les quotes-parts spécifiques pour l'alimentation en eau potable sont basées sur des estimations, à la fois, du volume d'eau consommé et du tarif au mètre cube. Au terme de chaque exercice financier, le tarif final est calculé en fonction des coûts et de la production réels d'eau potable. Les quotes-parts sont alors ajustées à la lumière de ces données réelles, incluant les frais d'intérêt lorsqu'il y a lieu.

Somme toute, les écarts de fin d'exercice s'expliquent par la combinaison de 2 facteurs : le volume d'eau réellement consommé dans l'ensemble des villes reconstituées et le tarif final par rapport au tarif provisoire établi au moment du budget. En 2021, les revenus de l'exercice ont affiché un écart de 1,3 M\$ par rapport aux prévisions, soit de 10,3 %. Environ la moitié de cet écart s'explique par la différence entre le tarif provisoire et le tarif final, qui est passé de 0,2171 \$ le m³ à 0,2286 \$ le m³, soit une hausse de 5,3 %. L'autre moitié s'explique par une consommation réelle plus élevée par rapport au volume de consommation qui avait été estimé par les villes reconstituées.

Les quotes-parts pour le service de l'eau

Les autres charges liées au service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, à savoir le potentiel fiscal. Aussi, tout comme ces dernières, en l'absence de circonstances exceptionnelles, il n'y a pas d'écart entre les prévisions et les résultats pour ces quotes-parts, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les systèmes financiers de la Ville.

Les quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)

Ces quotes-parts servent au financement des dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel, au cours des exercices de 2006, 2007 et 2008. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Étant donné qu'il s'agit d'un service de dette avec des annuités déjà calculées pour chacune des villes, on n'observe aucun écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

Les quotes-parts pour le service des premiers répondants

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc, qui assume localement le financement de son propre service de premiers répondants (RLRQ, c. E-20.001, article 28.1). Pour cette raison, les activités associées au service des premiers répondants font l'objet de quotes-parts spécifiques, dont la Ville de Côte-Saint-Luc est exclue.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premiers répondants sont réparties entre les villes liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, en excluant celui de Côte-Saint-Luc. Tout comme les quotes-parts générales, celles des premiers répondants sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau

L'alimentation en eau relève du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau, ainsi que d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau consistent à facturer les coûts de ces activités déléguées, de même que le coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont directement liées au nombre de compteurs que les municipalités liées prévoient d'installer au cours de l'exercice.

Pour 2021, on observe une baisse de 0,1 M\$ entre les prévisions et les coûts réels, ce qui s'explique notamment par l'achat d'un nombre de compteurs moins élevés que ce qui avait été prévu dans les villes reconstituées.

Les quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs

En 2021, l'agglomération de Montréal a prélevé des quotes-parts spécifiques de 21,3 M\$ pour combler le déficit des exercices antérieurs. La répartition de ces quotes-parts entre les villes est faite sur la même base que les quotes-parts générales, c'est-à-dire en proportion de leur potentiel fiscal respectif. La part assumée par l'ensemble des villes reconstituées s'élevait à 3,7 M\$. Tout comme les quotes-parts générales, les quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

Les quotes-parts pour le financement des investissements admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention, tels que ceux de la TECQ et du FCCQ. Les villes liées doivent choisir annuellement de payer comptant leur part des dépenses pour les travaux effectués l'année précédente ou d'en étaler le paiement sur 20 ans, en s'acquittant d'une quote-part spécifique à cet effet.

Tout comme les dettes de la voirie artérielle, les quotes-parts spécifiques des programmes de la TECQ et du FCCQ constituent un service de dette à la charge des villes concernées, en fonction d'annuités déjà calculées. En conséquence, il n'existe pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. Règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville sans être associées à des activités précises.

Tableau 8 – Transferts

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Transferts						
Contribution au service de la dette	25 448,2	22 460,7	21 499,1	21 406,6	92,5	21 406,6
Compensation relative au pacte fiscal	-	14 637,6	14 204,4	14 200,0	4,4	14 200,0
CMM	42 988,3	43 275,9	38 774,0	61 830,0	(23 056,0)	61 830,0
AccèsLogis	28 106,1	46 318,2	53 386,1	61 320,0	(7 933,9)	103 695,7
Gestion des matières résiduelles	40 895,8	43 382,8	47 254,7	43 260,6	3 994,1	43 260,6
Rénovation urbaine	7 781,8	5 482,1	15 238,8	15 404,0	(165,2)	15 404,0
Développement économique local	20 754,7	19 523,4	34 161,5	1 000,0	33 161,5	31 522,9
Sécurité publique (police)	14 277,0	5 432,1	20 046,7	17 283,9	2 762,8	22 481,4
Lutte contre la pauvreté	7 946,2	9 632,9	9 689,3	10 000,0	(310,7)	9 689,3
Projet des premiers répondants	7 869,4	9 423,7	8 445,1	7 640,9	804,2	7 812,6
Loisirs et culture	13 218,6	12 172,4	9 816,1	4 325,0	5 491,1	10 462,9
Violence conjugale	1 483,4	1 848,4	1 479,7	2 106,3	(626,6)	2 106,3
Projets « Montréal 2025 »	356,8	-	-	-	-	-
Réflexe Montréal – Volet inconditionnel	88 636,7	93 068,5	97 721,9	97 142,3	579,6	97 142,3
Réflexe Montréal – Développement économique	25 472,5	44 160,8	28 548,4	30 000,0	(1 451,6)	28 548,4
Programmes de financements pluriannuels	13 535,5	16 603,7	33 150,2	18 174,2	14 976,0	19 610,4
Aide gouvernementale COVID-19	-	-	761,5	-	761,5	-
Autres	19 896,4	437 738,7	58 827,0	6 578,8	52 248,2	55 774,9
Total – Transferts	358 667,4	825 161,9	493 004,5	411 672,6	81 331,9	544 948,3

Les revenus de transferts sont en hausse de 81,3 M\$ par rapport au budget original, pour s'établir à 493,0 M\$. Cette variation de revenus s'explique principalement par :

- une baisse globale de 31,0 M\$ des subventions reçues pour le programme AccèsLogis, soit 23,1 M\$ en provenance de la Communauté métropolitaine de Montréal et 7,9 M\$ en provenance du gouvernement du Québec. Ces subventions sont versées en fonction de l'avancement des travaux et sont tributaires de l'évolution des chantiers;
- un excédent de 4,0 M\$ lié à la gestion des matières résiduelles, qui s'explique par la compensation de Recyc-Québec pour la collecte sélective. Cette compensation est établie en fonction de la population et de la performance de la Ville en matière de récupération;
- un écart favorable de 33,2 M\$, pour le développement économique local, qui s'explique principalement par :

- des revenus en provenance du gouvernement du Québec qui sont liés à différentes ententes comme celles pour la relance du centre-ville, pour 10,5 M\$, et la réhabilitation de terrains contaminés, pour 3,0 M\$, et par des contributions de 10,0 M\$ versées pour l'entente relative au Fonds régions et ruralité;
- le développement de l'îlot central du Technopôle Angus, pour 6,7 M\$;
- le programme ClimatSol, pour 1,5 M\$;
- des revenus supplémentaires de 2,8 M\$ à la sécurité publique, principalement attribuables à des subventions non prévues au budget pour différentes équipes et escouades (lutte contre le trafic d'armes et le, proxénétisme, concertation communautaire, etc.) ainsi que par des sommes reçues qui sont liées aux mesures sanitaires;
- un écart favorable de 0,8 M\$ associé aux premiers répondants, en raison d'une meilleure performance sur le temps de réponse et d'un taux d'indexation supérieur au budget;
- une hausse des subventions liées aux loisirs et à la culture, principalement pour les projets réalisés en 2021 en matière d'intégration de personnes immigrantes, selon l'entente conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration (MIFI), pour 4,8 M\$;
- les revenus issus de l'entente « Réflexe Montréal » sont reportables dans le temps et sont en fonction des dépenses admissibles pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de la Ville;
- un versement plus important qu'anticipé pour les programmes de maintien des infrastructures (TECQ, FCCQ, MCCQ, etc.) de 9,5 M\$ et l'utilisation de revenus de subventions TECQ non prévus pour l'auscultation des réseaux d'égouts et d'aqueducs, pour 5,5 M\$, qui génèrent un excédent des programmes de financements pluriannuels;
- une aide financière gouvernementale de 0,8 M\$ versée aux agglomérations, MRC et aéroports municipaux pour absorber les pertes liées à la pandémie de COVID-19;
- un écart favorable de 52,2 M\$ pour les autres transferts, qui s'explique principalement par :
 - l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) de la SCHL qui permet la construction d'habitations pour des personnes en situation d'itinérance ou vulnérables, pour 34,5 M\$;
 - un revenu de 13,5 M\$ en lien avec le Défi des villes intelligentes, que la Ville a remporté;
 - une subvention du gouvernement fédéral se rapportant à la légalisation du cannabis, pour 2,0 M\$.

SERVICES RENDUS

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de cas d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

Tableau 9 – Services rendus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services rendus						
Services rendus aux organismes municipaux	8 627,1	8 814,2	8 903,4	8 980,8	(77,4)	8 980,8
Autres services rendus	305 367,6	272 962,6	329 615,7	352 207,5	(22 591,8)	352 056,1
Total – Services rendus	313 994,7	281 776,8	338 519,1	361 188,3	(22 669,2)	361 036,9

Les revenus de 338,5 M\$ des services rendus sont en baisse de 22,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par une baisse de 44,7 M\$ dans différentes activités, compensée par une augmentation de 22,0 M\$ dans d'autres activités.

La baisse de 44,7 M\$ se compose principalement des éléments suivants :

- une diminution de 14,0 M\$ concernant le ralentissement qu'ont connu les activités des services techniques et les travaux effectués par la Ville pour des tiers pendant la pandémie de COVID-19, notamment :
 - 4,1 M\$ pour les grands projets comme le REM, l'axe Champlain-Aut.15, le pont-tunnel Louis-Hippolyte- LaFontaine, etc.;
 - 3,8 M\$ concernant la commercialisation des services policiers;
 - 2,6 M\$ pour le réseau des conduits souterrains;
 - 1,4 M\$ pour les études et travaux menés par les arrondissements;
 - 1,4 M\$ pour le matériel roulant;
- une diminution de 6,9 M\$ liée à des revenus des stationnements et des parcomètres moins élevés que prévu, ce qui s'explique principalement par le congé de tarification dans l'arrondissement Ville-Marie pour une grande portion de l'année, par les différentes mesures sanitaires mises en place (fermetures des commerces, couvre-feu, etc.) ainsi que par une diminution du nombre d'espaces tarifés sur rue dans un réseau de plus de 400 places ;
- des recettes moindres que prévu de 6,7 M\$ en provenance des arrondissements pour :
 - les locations de salle et d'installations récréatives, pour 3,8 M\$;

- les droits d'entrée aux installations, pour 1,1 M\$;
- les inscriptions et les abonnements, pour 1,6 M\$;
- les bibliothèques pour 0,2 M\$;
- une baisse de revenus de 5,5 M\$ à l'Espace pour la vie, attribuable à une capacité d'accueil très réduite, en plus d'une diminution importante de la clientèle touristique, de fermetures temporaires en raison des restrictions sanitaires ainsi que du report de l'ouverture de l'Insectarium;
- une baisse de 5,5 M\$ pour les prêts de personnel et les libérations syndicales, liée principalement à l'entente conclue avec l'Agence de mobilité durable et le Bureau du taxi;
- une baisse de revenus de 4,2 M\$ relatives aux activités de la société Bixi Montréal, en raison de la pandémie;
- une baisse des revenus de location de 1,9 M\$, attribuable à la fermeture des installations sportives (arénas, Le TAZ, stade de soccer, etc.);

La hausse de 22,0 M\$ se compose principalement des éléments suivants :

- une augmentation de 16,6 M\$ des revenus attribuables à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, qui s'explique notamment par une demande de permis pour des projets de plus grande ampleur et de plus longue durée que prévu;
- différents gains judiciaires pour 4,1 M\$, à la suite d'ententes, d'indemnités ou de règlements à l'amiable de litiges;
- des revenus supplémentaires de 2,0 M\$ en provenance des arrondissements relativement au nombre et à la tarification des vignettes de stationnement, compensant en partie le déficit attribuable à la baisse de revenus des stationnements et des parcomètres.

IMPOSITION DE DROITS

La Ville de Montréal impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et permis divers.

Tableau 10 – Imposition de droits

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Imposition de droits						
Licences et permis	55 956,5	53 409,1	56 812,8	29 875,9	26 936,9	29 875,9
Droits sur les mutations immobilières	313 375,4	288 868,9	383 466,7	249 130,9	134 335,8	249 130,9
Total – Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8

En 2021, les revenus de l'imposition de droits sont de 440,3 M\$, ce qui représente une augmentation de 161,3 M\$ par rapport au budget original. Cet écart favorable est attribuable à :

- des revenus supplémentaires de 27,0 M\$ pour les licences et permis, dont 29,0 M\$ découlant des permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements pour des projets immobiliers (construction ou rénovation d'établissements scolaires, d'hôpitaux, de tours d'habitation et de bureaux, poursuite du développement de Griffintown, etc.), et un écart défavorable de 2,8 M\$ relatif aux revenus de licences et permis du Bureau du taxi et aux ententes municipales avec les compagnies d'utilité publique;
- une augmentation de 134,3 M\$ des revenus des droits sur les mutations immobilières, en raison d'un marché immobilier très actif en 2021. Le nombre de transactions a augmenté de 11,4 % par rapport à 2020 et le montant moyen facturé pour les mutations a augmenté de 10,7 %. De plus, les grandes transactions ont rapporté 135,1 M\$ alors que la moyenne des trois exercices précédents était de 91,4 M\$.

AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par la police ainsi que par les agentes et agents de stationnement en matière de circulation et de stationnement, ainsi que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisance, prévention incendie, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

Tableau 11 – Amendes et pénalités

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2021	Écart 2021	Budget modifié 2021
	2019	2020	2021			
Amendes et pénalités						
Contraventions – Circulation et stationnement	158 658,6	117 606,2	149 903,6	195 590,4	(45 686,8)	195 590,4
Autres – Amendes et pénalités	20 804,2	11 486,5	10 522,5	23 674,7	(13 152,2)	23 674,7
Total – Amendes et pénalités	179 462,8	129 092,7	160 426,1	219 265,1	(58 839,0)	219 265,1

Les revenus d'amendes et de pénalités en 2021 s'élèvent à 160,4 M\$, un écart défavorable de 58,8 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- un écart défavorable de 45,7 M\$ pour les revenus des contraventions en matière de circulation et de stationnement, s'expliquant par une diminution de 37,1 M\$ des revenus des constats émis par la police ainsi que par les agentes et agents de stationnement, et par une baisse de 8,6 M\$ des revenus issus des procédures de recouvrement, écart essentiellement attribuable à un nombre moins élevé de constats émis en raison de la pandémie de COVID-19;
- un écart défavorable de 13,1 M\$ pour les autres revenus d'amendes et de pénalités en matière de réglementation municipale, de lois provinciales et en vertu du Code criminel, s'expliquant par une diminution de 11,4 M\$ des revenus des constats émis et par une baisse de 1,7 M\$ des revenus issus des procédures de recouvrement, écart essentiellement attribuable à un nombre moins élevé de constats émis en cours d'année en raison de la pandémie COVID-19.

INTÉRÊTS

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts, ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

Tableau 12 – Intérêts

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Intérêts						
Fonds d'amortissement	68 104,3	66 235,9	73 140,2	68 680,1	4 460,1	68 680,1
Encaisse et autres intérêts	90 100,4	64 861,6	59 386,8	90 023,7	(30 636,9)	90 023,7
Arriérés de taxes	14 520,9	17 484,1	14 813,5	12 536,0	2 277,5	12 536,0
Total – Intérêts	172 725,6	148 581,6	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8

Les revenus d'intérêts totalisent 147,3 M\$, soit une baisse de 23,9 M\$ par rapport au budget original. Cette diminution est attribuable à :

- des revenus en baisse de 30,6 M\$, une diminution générée par des taux d'intérêt moindres que prévu pour les placements et par un report des échéances des taxes foncières.

Cette baisse est contrebalancée par des hausses de revenus, incluant :

- des revenus supplémentaires de 4,5 M\$, produits par l'accroissement des placements du fonds d'amortissement. Le volume additionnel du fonds d'amortissement est requis pour assurer le remboursement de la dette à long terme qui est associé à la hausse du financement des dépenses en immobilisations;
- des revenus supplémentaires de 2,3 M\$ générés par des soldes de taxes foncières et de droits sur les mutations immobilières beaucoup plus élevés en début d'année que par les années antérieures. En raison des arrêtés ministériels 2020-014 et 2020-074, aucune vente pour défaut de paiement de taxes n'a eu lieu en 2020. Les procédures ont été reprises en 2021, ce qui a diminué les intérêts du solde à recevoir tout au long de l'année.

AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments des actifs, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

Tableau 13 – Autres revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Autres revenus						
Cession d'éléments d'actif	31 043,4	27 893,5	16 869,7	13 852,9	3 016,8	13 852,9
Autres	11 909,7	11 660,2	22 269,2	3 691,5	18 577,7	15 979,1
Total – Autres revenus	42 953,1	39 553,7	39 138,9	17 544,4	21 594,5	29 832,0

Les autres revenus s'élèvent à 39,1 M\$, soit une hausse de 21,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par les éléments suivants :

Cession d'actif

- des revenus plus importants de 2,7 M\$ tirés de la vente de terrains à des fins de logements sociaux ainsi que pour la construction d'un projet d'habitations locatives.

Autres

- un montant non prévu de 6,4 M\$, à la suite de la fin d'un contrat avec l'ancien assureur de la Ville (SSQ Assurance);
- un écart favorable de 3,1 M\$ concernant l'amortissement de la provision pour la dévaluation des prêts consentis aux OBNL et aux PME bénéficiant des fonds locaux d'investissement et de solidarité (FLI-FLS);
- un écart favorable de 2,4 M\$ lié à l'utilisation des fonds des arrondissements liés aux parcs, aux terrains de jeux et aux stationnements;
- des ententes de règlement à l'amiable favorables envers la Ville, pour 1,3 M\$, dans le cadre des dossiers Mels Studios et Postproduction;
- des revenus supplémentaires de 1,3 M\$ associés au programme d'aide d'urgence pour la pénurie de logements et provenant du Fonds de contribution, dans le cadre de projets AccèsLogis;
- des contributions supplémentaires de 1,0 M\$ de la Fondation Espace pour la vie et des « sociétés des Amis » pour différents projets des installations de l'Espace pour la vie;

- un écart favorable de 0,9 M\$ lié à des revenus encaissés en vertu d'ententes conclues avec divers partenaires (ARTM, Bell Canada, etc.) pour divers projets, principalement l'implantation du SRB Pie-IX.

AFFECTATION DE REVENUS

Cette rubrique regroupe, d'une part, le financement provenant des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, les montants à pourvoir qui sont permis en vertu des dispositions de la comptabilité municipale du MAMH.

Tableau 14 – Affectation de revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Affectation de revenus						
Financement à long terme – SOFIL-STM	5 829,8	26 923,7	19 466,8	36 634,5	(17 167,7)	36 634,5
Financement à long terme – Autres	54 548,2	30 897,8	25 666,8	-	25 666,8	-
Excédent de fonctionnement - Aide gouvernementale COVID-19	-	-	178 500,0	178 500,0	-	178 500,0
Excédent de fonctionnement	74 693,5	88 181,2	89 485,9	58 309,7	31 176,2	89 485,9
Excédent de fonctionnement spécifique	71 416,8	12 925,4	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Gestion de la dette	-	40 000,0	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Élections	-	2 000,0	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Régimes de retraite – Allègement	13 000,0	13 000,0	-	-	-	-
Affectation des réserves et fonds	7 008,6	7 008,7	2 858,5	2 800,0	58,5	2 800,0
Total – Affectation de revenus	226 496,9	220 936,8	315 978,0	276 244,2	39 733,8	307 420,4

Ces affectations, totalisant 316,0 M\$, affichent une hausse de 39,7 M\$ par rapport au budget qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- une affectation moindre de 17,2 M\$ en financement par emprunt de la contribution versée en 2020 par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu du ralentissement des investissements réalisés par la STM dans le cadre de son programme d'immobilisations;
- une affectation de 25,7 M\$ reflétant la décision de financer par emprunt certaines dépenses de fonctionnement, notamment:
 - des dépenses de 19,2 M\$ liées à la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine, dans le cadre du Plan d'action canopée de la Ville de Montréal;
 - une affectation de 2,9 M\$ pour le financement par emprunt des contributions versées notamment à divers organismes culturels, dans le cadre de l'entente MCC-Ville visant à favoriser l'accès aux arts, à la culture et à l'histoire;
 - une affectation de 2,4 M\$ pour le financement par emprunt de dépenses liées à l'acquisition et à la distribution d'outils de collecte des matières organiques, dans le cadre du programme de gestion des ordures ménagères et des matières résiduelles;
- une affectation additionnelle de 31,2 M\$ reflétant un recours plus important aux excédents accumulés des exercices antérieurs de la Ville, pour financer principalement:

- des dépenses additionnelles de 21,6 M\$ réalisées par les arrondissements et financées à même leurs excédents accumulés, notamment pour des projets d'aménagement urbain et des contributions financières à des organismes communautaires et de loisirs, ainsi que pour la bonification des services de proximité destinés à la population.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services administratifs

Sécurité publique

Services institutionnels

Mobilité et attractivité –
Global

Qualité de vie

Service aux citoyens

Arrondissements



ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tableau 15 – Charges par secteurs d'activités

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services centraux						
Direction générale	18 717,0	26 500,5	30 043,1	23 603,5	(6 439,6)	33 871,2
Affaires juridiques	60 279,6	60 292,1	66 691,0	67 703,8	1 012,8	67 889,6
Finances	46 687,1	47 524,9	50 694,2	52 309,0	1 614,8	52 794,7
Ressources humaines	55 599,4	56 944,5	56 840,6	64 278,5	7 437,9	63 063,1
Bureau de l'inspecteur général	4 500,3	4 508,3	4 274,3	6 583,8	2 309,5	6 583,9
Commission de la fonction publique	351,7	336,7	698,2	842,6	144,4	842,7
Secrétariat de liaison	85,0	84,0	87,2	745,8	658,6	745,8
Vérificateur général	4 976,1	5 558,6	5 941,7	6 729,2	787,5	6 729,2
Total – Services administratifs	191 196,2	201 749,6	215 270,3	222 796,2	7 525,9	232 520,2
Police	680 440,2	708 274,3	745 149,8	679 110,2	(66 039,6)	686 794,0
Sécurité incendie	355 843,7	427 390,3	390 567,5	350 537,3	(40 030,2)	351 402,6
Total – Sécurité publique	1 036 283,9	1 135 664,6	1 135 717,3	1 029 647,5	(106 069,8)	1 038 196,6
Approvisionnement	32 733,6	28 360,2	27 909,8	30 623,3	2 713,5	30 645,1
Évaluation foncière	15 463,2	16 150,3	15 918,1	16 868,1	950,0	16 868,2
Gestion et planification immobilière	164 942,3	164 377,9	174 444,2	178 940,7	4 496,5	179 353,2
Greffe	29 279,5	29 360,0	47 359,6	43 218,6	(4 141,0)	51 235,2
Matériel roulant et ateliers	115 014,5	107 780,4	113 091,3	110 384,8	(2 706,5)	113 114,0
Performance organisationnelle	3 653,4	4 014,8	3 024,2	5 880,0	2 855,8	4 721,7
Total – Services institutionnels	361 086,5	350 043,6	381 747,2	385 915,5	4 168,3	395 937,4
Commission des services électriques	65 700,3	69 465,3	72 935,0	83 841,2	10 906,2	83 841,2
Eau	255 908,1	266 129,3	288 032,2	274 220,6	(13 811,6)	272 745,7
Grands parcs, mont Royal et sports	52 363,5	52 304,0	53 087,7	41 790,7	(11 297,0)	42 124,1
Infrastructures du réseau routier	36 012,8	36 490,0	70 833,0	37 391,0	(33 442,0)	39 290,8
Urbanisme et mobilité	84 191,6	58 730,4	56 350,9	66 049,2	9 698,3	70 779,1
Total – Mobilité et attractivité	494 176,3	483 119,0	541 238,8	503 292,7	(37 946,1)	508 780,9
Culture	64 213,8	61 339,2	61 962,7	65 785,0	3 822,3	68 014,6
Développement économique	92 830,1	93 640,9	122 237,5	124 171,1	1 933,6	147 522,9
Diversité et inclusion sociale	29 251,7	34 626,7	34 740,9	31 143,8	(3 597,1)	36 575,7
Environnement	146 424,8	168 702,4	148 820,6	169 317,9	20 497,3	170 543,3
Espace pour la vie	59 063,8	59 161,5	69 444,6	75 397,9	5 953,3	82 802,0
Habitation	86 940,3	89 605,4	145 850,5	155 856,2	10 005,7	234 476,4
Total – Qualité de vie	478 724,5	507 076,1	583 056,8	621 671,9	38 615,1	739 934,9
Concertation des arrondissements	103 856,8	97 438,9	96 215,3	93 230,5	(2 984,8)	100 588,0
Expérience citoyenne et communications	24 100,1	25 894,0	28 166,4	28 752,5	586,1	29 314,7
Technologies de l'information	85 779,5	82 435,7	81 558,0	100 058,0	18 500,0	100 468,7
Total – Service aux citoyens	213 736,4	205 768,6	205 939,7	222 041,0	16 101,3	230 371,4
Arrondissements	917 221,0	882 955,4	916 181,4	944 382,4	28 201,0	979 937,5
Total – Charges par secteurs d'activités	3 692 424,8	3 766 376,9	3 979 151,5	3 929 747,2	(49 404,3)	4 125 678,9

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services administratifs



SERVICES ADMINISTRATIFS

Tableau 16 – Services administratifs

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services administratifs						
Services de la direction générale						
Direction générale	18 717,0	26 500,5	30 043,1	23 603,5	(6 439,6)	33 871,2
Affaires juridiques	60 279,6	60 292,1	66 691,0	67 703,8	1 012,8	67 889,6
Finances	46 687,1	47 524,9	50 694,2	52 309,0	1 614,8	52 794,7
Ressources humaines	55 599,4	56 944,5	56 840,6	64 278,5	7 437,9	63 063,1
Autres services administratifs						
Bureau de l'inspecteur général	4 500,3	4 508,3	4 274,3	6 583,8	2 309,5	6 583,9
Commission de la fonction publique	351,7	336,7	698,2	842,6	144,4	842,7
Secrétariat de liaison	85,0	84,0	87,2	745,8	658,6	745,8
Vérificateur général	4 976,1	5 558,6	5 941,7	6 729,2	787,5	6 729,2
Total – Services administratifs	191 196,2	201 749,6	215 270,3	222 796,2	7 525,9	232 520,2

DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale dirige l'ensemble des activités administratives de la Ville de Montréal, établit les priorités d'action, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions.

La Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination en matière de transition écologique et de résilience, d'innovation urbaine, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, de contrôle interne, de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques et, enfin, de suivi des projets et programmes d'immobilisations.

Tableau 17 – Direction générale

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	13 682,8	16 427,0	17 548,5	17 395,2	(153,3)	18 853,7
Transport et communications	375,4	188,9	354,1	551,6	197,5	699,6
Services professionnels	1 650,2	1 591,6	1 506,6	1 761,1	254,5	2 072,4
Services techniques et autres	1 856,2	1 811,5	2 213,6	2 525,5	311,9	2 907,1
Location, entretien et réparation	92,8	62,3	49,3	140,6	91,3	92,3
Biens durables et non durables	162,0	100,5	83,8	205,5	121,7	279,5
Contributions à des organismes	899,9	6 316,3	8 403,1	1 006,2	(7 396,9)	8 948,8
Autres objets de dépenses	(2,3)	2,4	(115,9)	17,8	133,7	17,8
Total – Charges de fonctionnement	18 717,0	26 500,5	30 043,1	23 603,5	(6 439,6)	33 871,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de l'appui au Centre de coordination des mesures d'urgences (CCMU), avec la Direction régionale de santé publique (DRSP), pour la coordination des mesures d'urgence et la reprise des activités interrompues par la pandémie de COVID-19, en agissant à titre de point pivot entre les impératifs liés à la pandémie, les décisions politiques et les directions des services centraux et des arrondissements;
- coordination d'un vaste exercice collectif ayant mené à l'adoption du Plan stratégique Montréal 2030. Six grands chantiers transformationnels ont été entamés pour la mise en œuvre de la stratégie, dont un sur la mise en place d'un nouveau modèle organisationnel pour la planification stratégique;
- communication constante et efficace avec le personnel pour favoriser l'instauration d'un climat de mobilisation et d'engagement grâce, entre autres, au message hebdomadaire du directeur général et aux rencontres avec les cadres de gestion, afin d'assurer une compréhension commune des enjeux tels que le redressement budgétaire et les nouvelles mesures de télétravail et de santé et sécurité au travail;

- mise en place de l'équipe du Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques (BRDS) chargée de l'accompagnement en équité, diversité et inclusion et en Sécurité publique sans profilages; accompagnement des acteurs en ressources humaines et des unités afin d'accélérer le travail pour prévenir les pratiques organisationnelles discriminatoires et valoriser les actions visant la lutte contre le racisme;
- déploiement par le Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) du Plan climat 2020-2030, avec l'adoption d'un nouveau règlement sur la divulgation et la cotation des émissions des gaz à effet de serre (GES) des grands bâtiments, le premier volet du test climat et le lancement de la campagne de plantation de 500 000 arbres; élaboration d'une stratégie sur l'agriculture urbaine 2021-2026 et adoption du règlement interdisant la vente de certains pesticides;
- contribution du Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal (LIUM) à la réalisation du Plan stratégique Montréal 2030 par des initiatives de mobilisation et de formation; organisation du Sommet canadien des données ouvertes 2021; déploiement du second projet visant à tester des navettes autonomes; intervention dans les expérimentations entourant la carte OPUS et coordination de la stratégie collective Montréal numérique;
- réalisation de démarches du Bureau des relations gouvernementales et municipales (BRGM) pour atténuer les impacts de la pandémie; coordination des positions de la Ville en matière de transport collectif et de sécurité publique; renouvellement des ententes d'intégration des nouveaux arrivants et de développement culturel; conclusion d'une entente sur la Biosphère; mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones; élaboration du plan d'action en matière de valorisation de la langue française;
- contribution du Bureau des relations internationales (BRI) au leadership international par la diplomatie urbaine et le partage de pratiques novatrices; contribution à l'« Agenda des maires pour une relance verte et juste du C40 » et au dialogue avec le G20; veille stratégique en appui à l'élaboration de Montréal 2030; tenue par l'équipe du protocole d'événements protocolaires et d'accueil suivant les consignes sanitaires, notamment l'assermentation des personnes élues et la remise de l'Ordre de Montréal;
- prise de décision par le Contrôleur général dans les dossiers de plaintes relatives aux appels d'offres; collaboration avec les unités pour le suivi des recommandations du Bureau du vérificateur général (BVG) et du Bureau de l'inspecteur général (BIG), pour l'application du Règlement sur la gestion contractuelle et pour la détermination des risques corporatifs; mise en ligne de formations destinées aux gestionnaires et aux membres des conseils consultatifs;
- élaboration par le Bureau des projets et programmes d'immobilisations (BPPI) des documents d'aide à la rédaction de cadres de gouvernance pour les projets généraux et les arrondissements; production de nouveaux guides en gestion de projet; élaboration du bilan annuel sur la connaissance de l'état des actifs de la Ville; collaboration pour définir la vision de la reconversion de l'hôpital de la Miséricorde et de l'Institut des Sourdes-muettes.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la hausse de 10,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au budget de subvention dans le cadre du Défi des villes intelligentes (compensé par un revenu équivalent).

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est attribuable à plusieurs éléments.

Rémunération et cotisations de l'employeur

L'écart défavorable de 0,2 M\$ est principalement dû aux éléments suivants :

- écart défavorable de 0,7 M\$ notamment lié aux postes financés par la subvention du Défi des villes intelligentes et compensé par un revenu;
- écart favorable de 0,5 M\$ découlant d'économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie.

Autres familles de dépenses

L'écart défavorable de 6,2 M\$ est principalement dû aux éléments suivants :

- écart défavorable de 6,4 M\$ dans les contributions financières principalement relié à des dépenses financées par la subvention du Défi des villes intelligentes et compensé par un revenu équivalent;
- écart défavorable lié à une contribution de 1,0 M\$ à la Fondation du Grand Montréal pour la création et l'opérationnalisation du Partenariat Climat Montréal;
- écart favorable de 1,2 M\$ découlant d'économies réalisées dans les frais de transport et de communications, les honoraires professionnels, les services techniques et autres, en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie.

AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du Service des affaires juridiques est d'offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville (services centraux et arrondissements), de rédiger des règlements municipaux et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques vise également à assurer à la population de l'agglomération de Montréal les services d'une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d'offrir à l'ensemble des justiciables de l'île de Montréal une justice pénale de proximité. Il vise aussi à assurer la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la Reine, dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence, et du Bureau du taxi de Montréal.

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services accessibles et efficaces du Bureau des réclamations, où les citoyennes et les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou un membre de son personnel.

Tableau 18 – Affaires juridiques

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	49 356,3	51 832,4	57 046,7	55 146,9	(1 899,8)	55 332,7
Transport et communications	1 995,6	1 209,9	1 706,5	2 582,3	875,8	2 521,2
Services professionnels	2 241,3	2 480,7	2 275,1	2 082,9	(192,2)	2 103,4
Services techniques et autres	5 899,1	4 206,7	4 755,5	7 075,8	2 320,3	6 899,2
Location, entretien et réparation	135,5	105,9	250,0	144,8	(105,2)	260,5
Biens durables et non durables	658,1	446,5	621,5	671,1	49,6	760,2
Contributions à des organismes	-	10,0	10,0	-	(10,0)	10,0
Autres objets de dépenses	(6,3)	-	25,7	-	(25,7)	2,4
Total – Charges de fonctionnement	60 279,6	60 292,1	66 691,0	67 703,8	1 012,8	67 889,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- création de la nouvelle Direction des projets spéciaux, soutien général et services à la clientèle (DPS);
- revue des rôles et responsabilités en prévision des travaux d'implantation de la cour numérique et finalisation du processus d'octroi;

- consolidation des outils de diffusion d'informations avec les unités partenaires et le public (Montréal 2030) ainsi que des indicateurs de gestion;
- gestion proactive de la reprise des activités de la cour municipale dans le contexte de la pandémie;
- intégration de la visioconférence en salles d'audience, au chef-lieu de la cour (Montréal 2030);
- consolidation des outils de diffusion d'informations avec les unités partenaires et le public (Montréal 2030);
- consolidation et mise en place de diverses équipes spécialisées de la Direction des affaires civiles, de la Division des affaires policières et de la Division du droit du travail.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la hausse de 0,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié est expliqué par le transfert de 1 poste en provenance d'un autre service.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des affaires juridiques présente un excédent budgétaire de 1,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 2,2 M\$ résultant de l'indexation salariale de la magistrature rétroactive au 1^{er} juillet 2019 à un taux plus élevé que celui budgété;
- écart favorable de 0,3 M\$ découlant principalement des économies générées par le non-comblement de postes vacants ;

Transport et communications – Services professionnels et techniques

- écarts favorables de 0,9 M\$ et de 2,1 M\$, respectivement pour les frais de poste et les services professionnels et techniques afin de contribuer au financement du plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités dû à la pandémie, combiné à un volume moindre de constats émis en matière de circulation et de stationnement en raison du confinement.

FINANCES

Leader de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances réalise des activités de conseil stratégique, opérationnelles et transactionnelles, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

Le Service des finances :

- réalise la planification financière à long terme de la Ville et fournit des services d'expert-conseil en stratégies financières et fiscales aux unités d'affaires et aux instances;
- conseille et appuie les unités d'affaires dans la planification et l'optimisation des ressources financières. Il assure leur respect des normes et l'exactitude de leurs informations financières;
- gère les opérations de taxation et de perception, ainsi que les transactions de facturation et de déboursés, en conjuguant la qualité du service à la clientèle, l'innovation et l'efficacité;
- produit les informations financières statutaires et de gestion et fournit un service d'expertise en comptabilité;
- établit les stratégies et gère les activités de financement, de placement et de trésorerie. Dans le cadre de mandats délégués, il administre les régimes de retraite dans le respect des lois et règlements applicables.

Tableau 19 – Finances
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	36 582,7	38 105,8	38 409,9	38 945,2	535,3	39 120,3
Transport et communications	1 680,9	1 190,9	1 102,2	1 580,2	478,0	1 663,6
Services professionnels	1 421,0	1 491,6	1 564,3	1 346,2	(218,1)	1 707,6
Services techniques et autres	3 436,2	3 171,9	4 277,3	4 679,6	402,3	4 557,3
Location, entretien et réparation	121,7	53,2	51,8	134,6	82,8	132,2
Biens durables et non durables	183,5	246,4	130,5	424,6	294,1	341,2
Autres objets de dépenses	3 261,1	3 265,1	5 158,2	5 198,6	40,4	5 272,5
Total – Charges de fonctionnement	46 687,1	47 524,9	50 694,2	52 309,0	1 614,8	52 794,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- production du premier rapport « État des finances de la Ville de Montréal - Cadre budgétaire préliminaire 2022-2024 ». Ce document a permis d'expliquer au personnel politique et à la population les hypothèses et les calculs du cadre budgétaire ainsi que le défi budgétaire pour les 3 prochaines années;

- participation aux données ouvertes en publiant chaque ligne de taxes qui compose le compte de taxes annuel des contribuables; déploiement d'un service en ligne de consultation du solde du compte de taxes municipales, à l'intention des propriétaires; à l'interne, mise sur pied un portail personnalisé pour les services centraux;
- bonification de la section du rapport financier de la Ville concernant les changements climatiques et publication du document « Synthèse 2020 », qui permet de divulguer l'information financière et opérationnelle pour les différentes activités de la Ville;
- réorganisation de l'équipe de gestion de la dette et de la trésorerie ainsi que celle des placements, financement et risque, à la suite de la scission de la direction du Bureau des régimes de retraite (BRR) et de la direction de financement, placement et trésorerie. L'implantation de ces nouvelles structures de gestion a favorisé le leadership collaboratif et le travail transversal entre les 2 groupes, tout en mettant en commun des ressources attribuées à certaines activités spécialisées;
- implantation du système de gestion de factures (GDF), permettant le suivi du traitement des factures des fournisseurs, ainsi que du système Qlik Sense, fournissant une information de gestion rapide et plus accessible.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la hausse de 0,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par des crédits de 0,4 M\$ reçus pour l'application des normes comptables en lien avec le passif environnemental ainsi que par une somme de 0,1 M\$ reliée aux honoraires professionnels pour les audits sur l'élargissement du mandat.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des finances présente un excédent budgétaire de 1,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,5 M\$ s'expliquant principalement par des économies générées par la gestion des postes vacants ainsi que par des écarts entre les salaires réels et les salaires budgétés;

Transport et communications

- écart favorable de 0,5 M\$ découlant principalement d'une baisse des frais de poste, à la suite d'une augmentation du nombre de fournisseurs payés par virement électronique, ainsi que d'une diminution des frais de déplacement, attribuable au télétravail;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,4 M\$, dont 0,2 M\$ sont attribuables à une utilisation moindre des services bancaires, à la suite de fermetures temporaires de points de service pour cause de mesures sanitaires. De plus, un excédent de 0,2 M\$ a été constaté dans les frais de numérisation et les frais de formation;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,3 M\$, majoritairement imputable aux fournitures de bureau et informatiques, en raison du télétravail.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines exerce un leadership stratégique en offrant des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion saine et équitable des ressources humaines. Il contribue de manière importante à ce que la Ville dispose d'employées et employés compétents et mobilisés, dans une perspective d'excellence des services à la population.

Tableau 20 – Ressources humaines

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	49 146,5	52 434,8	52 597,1	55 960,1	3 363,0	54 784,7
Transport et communications	1 006,9	985,1	938,1	1 153,3	215,2	1 329,7
Services professionnels	4 142,5	2 739,8	2 765,4	5 062,0	2 296,6	5 151,3
Services techniques et autres	943,2	923,4	798,1	1 648,3	850,2	1 492,4
Location, entretien et réparation	64,7	25,4	17,9	108,6	90,7	63,8
Biens durables et non durables	295,6	103,3	84,3	346,2	261,9	231,2
Autres objets de dépenses	-	(267,3)	(360,3)	-	360,3	10,0
Total – Charges de fonctionnement	55 599,4	56 944,5	56 840,6	64 278,5	7 437,9	63 063,1

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place et suivi de la première planification stratégique triennale, permettant de répondre à 10 grands défis RH corporatifs;
- lancement du Plan directeur pour la diversité, l'équité et l'inclusion en emploi 2021-2023;
- négociation et implantation de 5 conventions collectives (architectes, cols blancs, scientifiques, juristes ainsi que brigadières et brigadiers scolaires);
- communication rapide d'orientations et d'outils COVID-19 pour assurer la santé des employées et employés, dont 75 % étaient présents sur les lieux de travail. Le taux d'infection était de près de 50 % moins élevé que celui de la population de la région de Montréal;
- lancement de l'organisation du travail en mode hybride et accompagnement des gestionnaires ainsi que des employées et des employés dans cette transition.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la baisse de 1,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au transfert budgétaire du programme d'assignation temporaire aux unités d'affaires participantes.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines présente un excédent budgétaire de 7,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 2,8 M\$, en raison d'économies générées par la gestion des postes vacants;
- écart favorable de 1,2 M\$, principalement attribuable au transfert budgétaire du programme d'assignation temporaire aux unités d'affaires participantes
- écart favorable de 0,5 M\$, relatif à la diminution, en 2021, du nombre de stagiaires du programme de parrainage professionnel en raison du télétravail;
- écart favorable de 0,4 M\$ relatif à la diminution du nombre d'assignations temporaires;
- écart défavorable de 1,5 M\$, attribuable à l'augmentation des dépenses, plus élevées qu'à l'habitude, en lien avec le paiement de banques de vacances et de maladie à cause de la pandémie de COVID-19;

Transport

- écart favorable de 0,2 M\$ provenant de la diminution du nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs du programme de transport en commun (carte OPUS), directement lié au télétravail;

Services professionnels

- écart favorable de 1,2 M\$, principalement attribuable à des dépenses moindres que prévu en honoraires professionnels pour les expertises médicales, les enquêtes externes en lien avec le respect de la personne, les tests d'évaluation psychométrique et l'évaluation des cadres;
- écart favorable de 1,1 M\$, généré par le ralentissement et l'annulation de plusieurs programmes, entraînés par la pandémie;

Services techniques

- écart favorable de 0,6 M\$ relatif aux économies réalisées dans la formation d'employées et d'employés ainsi que de contremaîtres, ainsi que dans la formation prévue au programme de leadership;
- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable au ralentissement des activités et à la diminution des dépenses générés par le télétravail;

Location – Biens durables et non durables – Autres objets de dépenses

- écart favorable de 0,7 M\$ découlant d'une diminution des dépenses de fonctionnement directement liée au télétravail, ainsi que du remboursement des salaires des employées et employés du Service des ressources humaines qui ont travaillé pour les mesures d'urgence.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau de l'inspecteur général (BIG) a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Bureau du taxi, etc.

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et à toutes les autres instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Le bureau exerce son mandat tant à l'égard des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité.

Tableau 21 – Bureau de l'inspecteur général

(en milliers de dollars)

	2019	Réel 2020	2021	Budget original 2021	Écart 2021	Budget modifié 2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	3 955,6	4 121,0	3 726,1	4 264,1	538,0	4 264,1
Transport et communications	76,0	29,2	41,9	106,0	64,1	110,0
Services professionnels	54,2	210,6	231,7	1 900,2	1 668,5	1 602,8
Services techniques et autres	261,9	100,7	92,2	202,0	109,8	208,7
Location, entretien et réparation	34,7	14,5	17,0	34,0	17,0	35,8
Biens durables et non durables	117,9	32,3	165,4	77,5	(87,9)	362,5
Total – Charges de fonctionnement	4 500,3	4 508,3	4 274,3	6 583,8	2 309,5	6 583,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réception de plusieurs centaines de signalements, réalisation de nombreuses enquêtes et surveillances de chantiers, dépôt de rapports de recommandations aux instances et publication d'un rapport de décision résiliant plusieurs contrats octroyés. De plus, 2 bulletins de prévention ont été publiés et un rapport annuel sera déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération pour rendre compte des interventions menées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021;
- formation de tout le personnel de la Ville, des élu·es et des élus, des membres des conseils et des effectifs des sociétés paramunicipales. Un programme de formation est offert depuis l'automne 2017 dans le but d'accroître l'intégrité dans la gestion des contrats de la Ville; plus de 3 600 personnes ont bénéficié, en 2021, d'une des 5 formations offertes par le BIG;
- restructuration des formations afin de s'adapter à la nouvelle réalité virtuelle des fonctionnaires, ainsi que des élu·es et élus. ; élaboration d'une nouvelle formation portant sur les devis dirigés, en collaboration avec le Contrôleur général, pour diffusion en 2022;

- surveillance et analyse des appels d’offres publiés et des contrats octroyés afin d’y déceler des indices de collusion ou d’anomalies. Ces travaux mèneront à des enquêtes plus approfondies et leurs résultats seront communiqués aux autres bureaux d’intégrité du Québec;
- révision du système informatique de gestion et d’analyse de preuves. Pour donner suite au rapport d’analyse des besoins du BIG, un appel d’offres a été lancé. Le contrat a été octroyé et le nouveau système informatique a été implanté en 3 phases. Des ajustements sont à prévoir en 2022.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Bureau de l’inspecteur général présente un excédent budgétaire de 2,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l’employeur

- écart favorable de 0,5 M\$ correspondant aux montants budgétisés, mais non dépensés pour le comblement de postes vacants, en raison du départ à la retraite de 5 membres du personnel;

Services professionnels

- écart favorable de 1,7 M\$ correspondant aux montants budgétisés, mais non dépensés pour des services professionnels.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) est un organisme indépendant dont la mission première est de traiter les plaintes relatives aux processus de dotation et de gestion de la main-d'œuvre. La Commission mène ses activités avec rigueur, impartialité et professionnalisme, et ce, dans le but d'assurer la confiance des employées et des employés ainsi que de la population envers les pratiques en place. Dans une perspective d'amélioration continue, elle émet des recommandations et privilégie, dans toutes ses interventions, une approche constructive et de collaboration, tout en demeurant objective et neutre. En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, la CFPM relève du conseil municipal et est encadrée par le règlement 04-061 de la Ville.

Tableau 22 – Commission de la fonction publique
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	278,1	274,0	560,1	698,0	137,9	698,0
Transport et communications	6,5	0,9	56,8	25,0	(31,8)	56,9
Services professionnels	50,2	28,5	52,2	79,6	27,4	53,2
Services techniques et autres	12,5	26,6	24,7	28,6	3,9	26,9
Location, entretien et réparation	2,7	3,3	1,1	2,7	1,6	1,4
Biens durables et non durables	1,7	3,4	3,3	8,7	5,4	6,3
Total – Charges de fonctionnement	351,7	336,7	698,2	842,6	144,4	842,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement de 114 requêtes, incluant 41 plaintes recevables qui ont mené à une enquête. Sur les 41 plaintes recevables, 14 ont nécessité des vérifications sommaires;
- atteinte de la cible des 45 jours ouvrables pour le délai moyen de traitement des plaintes recevables, qui est passé de 49 jours en 2017 à 39 en 2021;
- création de 2 capsules vidéo pour présenter les services de la CFPM et le processus de plaintes aux personnes désireuses d'en connaître davantage;
- rédaction de 2 articles, qui ont été publiés dans le journal *Métro* pour assurer la visibilité de la CFPM auprès du public;
- réalisation d'une étude sur les freins à la progression de carrière chez les employées et employés issus de la diversité, à la Ville de Montréal;
- lancement de la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2024 par l'élaboration de son plan d'action et le début des travaux;

- dépôt d'une recommandation visant une modification du règlement de la CFPM, que le Conseil municipal a adoptée.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, la Commission de la fonction publique présente un excédent budgétaire de 0,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement à la rémunération :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,1 M\$ découlant des économies générées par les postes vacants et les écarts salariaux.

SECRÉTARIAT DE LIAISON

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal (SLAM) est entré en service le 1^{er} janvier 2009, à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005), en juin 2008. Le SLAM relève directement du conseil d'agglomération.

La mission du SLAM est de répondre à toute demande d'information formulée par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le SLAM soumet une demande à la municipalité centrale en s'adressant à la personne désignée par le directeur général, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal.

Tableau 23 – Secrétariat de liaison

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	81,4	83,1	87,2	265,5	178,3	265,5
Transport et communications	-	-	-	12,7	12,7	12,7
Services professionnels	-	-	-	152,9	152,9	152,9
Services techniques et autres	3,6	0,9	-	14,9	14,9	14,9
Location, entretien et réparation	-	-	-	4,0	4,0	4,0
Biens durables et non durables	-	-	-	295,8	295,8	295,8
Total – Charges de fonctionnement	85,0	84,0	87,2	745,8	658,6	745,8

Faits saillants

Le SLAM assure une réponse rapide et efficace aux demandes en provenance des maires des villes liées. En maintenant un délai de traitement minimal des requêtes, le SLAM offre un service à la clientèle de qualité qui comble les besoins des membres de l'agglomération.

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement de 103 demandes en provenance des maires des villes liées en 2021;
- coordination de 2 demandes de présentation sous forme de séances d'information virtuelles :
 - une séance d'information a été tenue entre le SIM et les maires des villes liées afin de présenter un état de la situation sur les mesures d'urgence;
 - une séance d'information a été tenue entre le SPVM et les maires des villes liées afin de mieux comprendre les ententes prévues à 4 dossiers.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Secrétariat de liaison présente un excédent budgétaire de 0,7 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,2 M\$ découlant des économies générées par un poste vacant;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,5 M\$, attribuable à une absence de dépenses.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Sécurité publique



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau 24 – Sécurité publique

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Sécurité publique						
Police	680 440,2	708 274,3	745 149,8	679 110,2	(66 039,6)	686 794,0
Sécurité incendie	355 843,7	427 390,3	390 567,5	350 537,3	(40 030,2)	351 402,6
Total – Sécurité publique	1 036 283,9	1 135 664,6	1 135 717,3	1 029 647,5	(106 069,8)	1 038 196,6

POLICE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyennes et des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur.

En partenariat avec les institutions, les groupes communautaires ainsi que la population de l'agglomération de Montréal, le SPVM s'engage à réduire la criminalité, à améliorer le bilan routier, à favoriser le sentiment de sécurité, à constituer un milieu de vie paisible et sûr, et ce, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

Tableau 25 – Police

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	657 669,9	687 113,7	720 944,6	655 234,0	(65 710,6)	662 126,7
Transport et communications	2 233,1	2 018,8	2 704,2	2 600,7	(103,5)	2 771,8
Services professionnels	976,0	1 180,3	1 057,4	1 073,9	16,5	1 122,7
Services techniques et autres	4 263,4	3 902,1	5 188,6	3 852,1	(1 336,5)	5 217,8
Location, entretien et réparation	2 099,8	2 173,2	2 111,4	2 744,5	633,1	2 192,9
Biens durables et non durables	9 595,9	8 866,3	9 347,5	8 835,4	(512,1)	9 673,7
Contributions à des organismes	4 647,8	4 850,1	4 769,7	4 769,6	(0,1)	3 688,4
Autres objets de dépenses	(1 045,7)	(1 830,2)	(973,6)	-	973,6	-
Total – Charges de fonctionnement	680 440,2	708 274,3	745 149,8	679 110,2	(66 039,6)	686 794,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de son rôle d'acteur et de partenaire de premier plan dans l'application des règles définies par le gouvernement provincial ainsi que dans la sensibilisation de la population aux mesures d'urgence COVID-19;
- mise en place de diverses équipes :
 - équipe dédiée à la lutte contre le trafic d'armes (ELTA);
 - équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR);
 - équipe métro d'intervention et de concertation (EMIC), en partenariat avec la Société de transport de Montréal et la Société de développement social;
- bonification de l'équipe dédiée à la lutte contre les groupes criminalisés et soutien aux enquêtes;
- mise en œuvre de la nouvelle Politique sur les interpellations policières;

- création d'une équipe spécialisée en violences conjugales;
- poursuite des actions visant une plus grande représentativité du service.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la hausse entre le budget original et le budget modifié, de l'ordre de 7,7 M\$, est principalement attribuable à l'octroi de diverses subventions du ministère de la Sécurité publique pour la prolongation de divers programmes et l'ajout d'équipes, pour près de 5,9 M\$, ainsi qu'à l'injection d'un budget additionnel de 1,9 M\$ pour maintenir et renforcer les actions ciblées et collectives destinées à assurer le sentiment de sécurité, à augmenter le renseignement et à résoudre les crimes.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de police présente un déficit budgétaire de 66,0 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

Le résultat défavorable de 65,7 M\$ s'explique comme suit :

- écart favorable de 8,1 M\$ découlant d'économies générées par une augmentation du nombre d'absences, de départs à la retraite et de postes laissés vacants chez les policiers et les policières;
- écart favorable de 2,9 M\$ provenant d'économies sur la rémunération des brigadières et des brigadiers, et de postes laissés vacants chez le personnel civil;
- écart défavorable de 34,7 M\$ pour les heures supplémentaires, en grande partie lié aux opérations générales et inhabituelles, au remplacement des absences et des postes vacants, de même qu'aux événements avec armes à feu;
- écart défavorable de 20,0 M\$ pour la portion non réalisée de l'optimisation de la structure des effectifs policiers;
- écart défavorable de 18,7 M\$ pour le coût excédentaire du régime de retraite des policiers et des policières, à la suite de l'évaluation actuarielle et d'autres cotisations de l'employeur;
- écart défavorable de 1,7 M\$ pour l'augmentation du nombre d'embauches de policiers et de policières;
- écart défavorable de 1,6 M\$, principalement lié aux activités du Centre d'urgence 911.

Autres familles de dépenses

Le résultat défavorable de 0,3 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants:

- écart favorable de 1,0 M\$ découlant d’ajustements comptables pour le transfert d’une dépense du SPVM à la Sécurité civile pour les mesures d’urgence COVID-19;
- écart favorable de 0,3 M\$ lié aux économies engendrées sur les fournitures de bureau et informatiques;
- écart défavorable de 0,8 M\$ dû à des dépassements pour les coûts de formation;
- écart défavorable de 0,4 M\$ attribuable aux frais de fonctionnement de diverses équipes subventionnées par le ministère de la Sécurité publique;
- écart défavorable de 0,4 M\$ attribuable à un dépassement pour les frais de remorquage.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de Montréal s'emploie à rendre l'agglomération de Montréal plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l'environnement.

Cette mission se réalise en intervenant lors de tous types d'urgence, notamment les urgences médicales, les incendies et les mesures d'urgence, et en poursuivant les actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile.

Tableau 26 – Sécurité incendie
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	327 831,2	335 851,7	350 046,7	338 223,8	(11 822,9)	338 732,1
Transport et communications	1 027,6	2 505,3	676,7	902,0	225,3	767,6
Services professionnels	1 925,6	1 787,9	1 267,6	1 418,0	150,4	1 204,5
Services techniques et autres	3 199,1	19 567,4	9 139,6	2 536,6	(6 603,0)	2 175,8
Location, entretien et réparation	3 435,1	21 867,5	13 544,5	904,3	(12 640,2)	1 073,8
Biens durables et non durables	11 929,5	34 540,1	8 714,5	6 352,6	(2 361,9)	7 348,8
Contributions à des organismes	33,0	26,2	43,9	200,0	156,1	100,0
Autres objets de dépenses	6 462,6	11 244,2	7 134,0	-	(7 134,0)	-
Total – Charges de fonctionnement	355 843,7	427 390,3	390 567,5	350 537,3	(40 030,2)	351 402,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de la mobilisation de l'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (depuis le 10 mars 2020) et maintien de l'état d'urgence local (depuis le 27 mars 2020) en raison de l'urgence sanitaire nationale créée par la pandémie de COVID-19;
- coordination avec le réseau de la santé et des services sociaux, dans un contexte pandémique, pour la mise en place de cliniques de dépistage dans le réseau de la santé, du télétravail pour le personnel de la Ville et des voies actives et sécuritaires pour la population, ainsi que pour le soutien aux personnes en situation d'itinérance et aux organismes communautaires;
- déploiement du Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal et soutien à la coordination pour plusieurs sinistres tels que les chaleurs extrêmes, la perturbation dans la production de l'eau potable ainsi que la crise du logement, le tout exacerbé par la pandémie;
- implantation de la nouvelle convention collective des pompiers et pompières de Montréal;
- révision du schéma de couverture de risques conformément à la *Loi sur la sécurité incendie*;

- participation à des comités sur les grands chantiers tels que le réseau express de Montréal (REM), la ligne bleue du métro de Montréal ainsi que le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, permettant ainsi d'en assurer la conformité et la sécurité;
- mise en place d'un nouveau processus de planification des inspections permettant l'optimisation des ressources humaines et une réduction des risques sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Principales variations

Budget modifié

L'écart favorable de 0,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par un budget additionnel en provenance du Service des ressources humaines pour le remboursement des affectations temporaires de l'année 2021. Il faut y ajouter les contributions financières fédérale et provinciale pour la recherche et le sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipements lourds.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de sécurité incendie présente un déficit budgétaire de 40,0 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

L'écart défavorable de 11,8 M\$ s'explique par les éléments suivants :

- écart défavorable de 12,9 M\$, dû aux heures supplémentaires chez les pompiers, se détaillant ainsi :
 - 7,7 M\$ pour l'augmentation du nombre d'absences en raison de vacances reportées et de l'horaire de 24 heures;
 - 7,1 M\$ en dépense additionnelle liée à une mesure COVID-19 devant être appliquée, concernant essentiellement les remplacements restreints entre casernes et les retraits préventifs pour maladies chroniques;
 - 3,8 M\$ d'écart défavorable pour les opérations;
 - 1,4 M\$ d'écart défavorable pour les affectations temporaires en cours d'année;
 - 7,1 M\$ d'économies pour les retraits de véhicules hors service;
- écart défavorable de 7,6 M\$ en lien avec les indexations salariales prévues à la nouvelle convention collective des pompiers et des pompières, supérieures aux sommes budgétées;

- écart défavorable de 0,6 M\$ relatif à la rémunération régulière de l'entente COVID-19 des pompiers;
- écart favorable de 0,8 M\$ relatif à l'ajustement de provisions diverses;
- écart favorable de 4,5 M\$ réalisé grâce à des économies sur les postes vacants, les écarts salariaux et autres;
- écart favorable de 3,8 M\$ dû à des taux de charges sociales inférieurs aux hypothèses budgétaires.

Autres familles de dépenses

L'écart défavorable de 28,1 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

- écart défavorable de 30,8 M\$ relié aux dépenses de la Sécurité civile, des villes liées, des arrondissements et autres services de la Ville concernant principalement les mesures d'urgence relatives à la pandémie de COVID-19;
- écart favorable de 1,2 M\$ attribuable à la diminution des coûts d'inventaire d'habits de combat et d'équipements des véhicules;
- écart favorable de 0,5 M\$ attribuable à l'arrêt des services des réviseurs d'Urgences-santé et du retard sur la formation des premiers répondants, en raison de la pandémie;
- écart favorable de 2,0 M\$ attribuable à des économies réalisées sur des honoraires professionnels, sur de la formation ainsi que sur l'achat de mobilier et d'équipements divers.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services institutionnels



SERVICES INSTITUTIONNELS

Tableau 27 – Services institutionnels

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services institutionnels						
Approvisionnement	32 733,6	28 360,2	27 909,8	30 623,3	2 713,5	30 645,1
Évaluation foncière	15 463,2	16 150,3	15 918,1	16 868,1	950,0	16 868,2
Gestion et planification immobilière	164 942,3	164 377,9	174 444,2	178 940,7	4 496,5	179 353,2
Greffe	29 279,5	29 360,0	47 359,6	43 218,6	(4 141,0)	51 235,2
Matériel roulant et ateliers	115 014,5	107 780,4	113 091,3	110 384,8	(2 706,5)	113 114,0
Performance organisationnelle	3 653,4	4 014,8	3 024,2	5 880,0	2 855,8	4 721,7
Total – Services institutionnels	361 086,5	350 043,6	381 747,2	385 915,5	4 168,3	395 937,4

APPROVISIONNEMENT

Par l'expertise de son effectif, le Service de l'approvisionnement soutient les unités d'affaires pour leurs besoins liés au matériel, aux services et aux activités. Il développe des stratégies d'acquisition et de logistique contribuant à la saine gestion et à l'essor de la Ville de Montréal.

Tableau 28 – Approvisionnement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	25 032,0	26 147,7	26 368,6	26 261,0	(107,6)	26 282,7
Transport et communications	204,2	190,2	200,7	232,0	31,3	312,8
Services professionnels	255,6	197,5	319,0	252,1	(66,9)	497,9
Services techniques et autres	3 750,9	2 189,6	1 385,1	3 137,8	1 752,7	2 860,5
Location, entretien et réparation	67,0	12,4	6,6	78,5	71,9	45,4
Biens durables et non durables	301,6	299,8	136,8	372,8	236,0	356,7
Autres objets de dépenses	3 122,3	(677,0)	(507,0)	289,1	796,1	289,1
Total – Charges de fonctionnement	32 733,6	28 360,2	27 909,8	30 623,3	2 713,5	30 645,1

Faits saillants

Les résultats du Service de l'approvisionnement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite des activités de la cellule de crise liée à la gestion de la pandémie : approvisionnement en équipements et services pour le personnel de la Ville et la population à risque. Des économies de plus de 6,5 M\$ ont été réalisées sur ces acquisitions en 2021;
- lancement de la nouvelle politique d'approvisionnement qui vise à renforcer l'intégration des volets environnemental, social et économique ainsi qu'à encadrer l'achat local et les communications des intentions de la Ville quant à ces volets auprès des fournisseurs et de la population, au moyen de l'énoncé d'achat local;
- bonification du fichier des fournisseurs de la Ville pour atteindre le plus grand nombre de fournisseurs locaux, d'entreprises d'économie sociale et de fournisseurs de la diversité (plus de 8 000 fournisseurs ciblés) et déploiement d'initiatives permettant à ces fournisseurs de faire affaire avec la Ville (330,0 M\$ octroyés en 2021);
- rapatriement des activités d'achat sous l'outil des appels d'offres publics des services centraux et centralisation de l'expertise d'achat au sein du service;
- poursuite de la transformation du service par l'amélioration et la spécialisation des profils et compétences des différents postes assurant les activités de la fonction approvisionnement;
- déploiement du nouveau processus d'évaluation des fournisseurs et lancement de la formation à travers la Ville;

- renouvellement d'un peu plus de 80 ententes-cadres, sur 365 ententes-cadres actives. Ces ententes corporatives, d'une valeur totale de 636,0 M\$, génèrent en moyenne 10 % d'économies pour la Ville, soit environ 63 M\$.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'approvisionnement présente un excédent budgétaire de 2,7 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,6 M\$ en raison des heures effectuées par le personnel du service pour les activités relevant des mesures d'urgence;
- écart défavorable de 0,3 M\$ qui s'explique par les heures supplémentaires effectuées pour soutenir les activités du Service du matériel roulant et des ateliers;
- écart favorable de 0,8 M\$ lié principalement aux économies réalisées avec le plan de marge de manœuvre, mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à des économies sur des postes vacants;

Services techniques et autres

- écart favorable de 1,8 M\$ dû à des économies générées par le contrat de service pour la gestion vestimentaire intégrée, ainsi que par le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 0,8 M\$ en raison d'un remboursement pour les activités d'entretien sanitaire et de désinfection liées à la pandémie et de dépenses moindres que prévu concernant la désuétude et l'ajustement des inventaires.

ÉVALUATION FONCIÈRE

La mission du Service de l'évaluation foncière est de confectionner, tenir à jour et défendre le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Tableau 29 – Évaluation foncière

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	14 880,7	15 576,6	15 248,4	16 108,3	859,9	16 108,3
Transport et communications	191,9	172,1	218,5	266,4	47,9	285,9
Services professionnels	10,0	7,1	9,8	19,2	9,4	12,2
Services techniques et autres	249,1	251,6	359,8	319,4	(40,4)	375,4
Location, entretien et réparation	24,5	21,9	32,0	37,3	5,3	32,1
Biens durables et non durables	107,0	121,0	49,6	117,5	67,9	54,3
Total – Charges de fonctionnement	15 463,2	16 150,3	15 918,1	16 868,1	950,0	16 868,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- collecte des données économiques et analyse des ventes de 2021, requises pour la confection des rôles 2023-2024-2025. La collecte de données économiques consiste à envoyer 35 000 demandes d'informations. En 2021, 10 000 de ces envois ont été réalisés électroniquement, sans usage de papier, une première pour le service;
- évaluation et inscription au rôle de nouvelles valeurs foncières pour plus de 4,6 G\$ découlant des permis de construction émis;
- ajout de 93,0 M\$ aux rôles à la suite de la réinspection des immeubles, une augmentation de 11 % par rapport à 2020. Plus de 19 000 inspections ont été réalisées dans un contexte de contraintes sanitaires et d'effectifs réduits;
- règlement de 300 dossiers de contestations devant les tribunaux pour une valeur de 1,6 G\$;
- consolidation de la démarche de transfert des connaissances visant à éviter la perte d'expertise du service découlant du départ à la retraite de nombreux évaluateurs et évaluatrices.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'évaluation foncière présente un excédent budgétaire de 1,0 M\$ par rapport au budget original, aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,9 M\$ qui résulte des éléments suivants :
 - 0,6 M\$ d'économies relatives à la gestion des postes vacants et des écarts salariaux, qui ont principalement contribué au financement de la contrainte budgétaire;
 - renversement du trop-perçu des provisions à la suite de règlements pour des griefs d'assignation, pour 0,3 M\$;
 - 0,3 M\$ d'économies relatives aux charges sociales, principalement attribuables à la gestion des postes vacants et des écarts salariaux ainsi qu'à la surbudgétisation des régimes de retraite courants;
 - charges supplémentaires de 0,3 M\$ pour les banques de vacances et de maladies;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,1 M\$ découlant principalement des frais de fournitures de bureau et des frais de transport attribuables au télétravail.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

Le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) a pour mission d'offrir à ses clients des solutions immobilières performantes, novatrices et écoresponsables, à l'image et au bénéfice des Montréalaises et des Montréalais.

Tableau 30 – Gestion et planification immobilière
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	57 369,6	64 061,8	66 239,4	66 813,6	574,2	66 930,0
Transport et communications	678,1	591,4	415,9	629,0	213,1	713,2
Services professionnels	684,8	973,4	1 106,8	1 914,1	807,3	1 736,6
Services techniques et autres	7 681,8	7 817,2	7 966,7	8 912,5	945,8	9 346,0
Location, entretien et réparation	73 094,5	69 106,9	72 020,8	76 408,7	4 387,9	73 741,3
Biens durables et non durables	25 443,3	22 231,8	26 743,4	24 262,8	(2 480,6)	26 473,5
Contributions à des organismes	-	0,2	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	(9,8)	(404,8)	(48,8)	-	48,8	412,6
Total – Charges de fonctionnement	164 942,3	164 377,9	174 444,2	178 940,7	4 496,5	179 353,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de près d'une centaine de transactions de toute nature pour répondre aux orientations et besoins de la Ville;
- élaboration d'un nouveau concept d'aménagement pour les espaces administratifs;
- déploiement de la *Politique de sûreté et de sécurité dans les édifices municipaux*;
- élaboration du Cahier des exigences du propriétaire (CEP), qui établit les lignes directrices techniques à considérer dans la conception d'un projet et assure notamment le respect des engagements et politiques de la Ville de Montréal (accessibilité universelle, performance énergétique, développement durable, diversité et inclusion, santé et sécurité des individus, etc.);
- réalisation de près de 120 audits contribuant à dresser le portrait complet de l'état et de la conformité des immeubles;
- poursuite de la mise en œuvre du Plan de réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES des bâtiments municipaux du SGPI 2018-2021;
- élaboration et diffusion de la nouvelle Politique de transition écologique et de développement durable pour les immeubles sous la responsabilité du SGPI. Rappelons que la Ville s'est engagée à rendre son parc immobilier zéro carbone opérationnel d'ici 2030;

- acquisition et prise en charge d'immeubles dans le cadre de la Stratégie de développement de 12 000 logements sociaux et abordables 2018-2021 : 7965, boul. de l'Acadie; 3897, rue Bannantyne; 1695, avenue Laurier Est; 1104, rue Clark; 2135-2145, rue Hall. La Ville a aussi vendu 5 terrains afin que des projets d'habitation sociale puissent y être construits : 4051, avenue Papineau; rue Honoré-Beaugrand; chemin Bates; rue des Seigneurs; avenue Van Horne;
- poursuite du concept d'usage transitoire à l'Îlot Voyageur et à la Cité-des-Hospitalières;
- livraison de projets immobiliers : rénovation des casernes 26 et 61, de l'hôtel de ville et du chalet du Mont-Royal ainsi que des bibliothèques Maisonneuve et L'Octogone et remplacement du théâtre de Verdure; construction du centre de tri des matières organiques de Saint-Laurent, du centre de biométhanisation de Montréal-Est, du complexe aquatique de Rosemont et du nouveau bâtiment qui abritera l'Insectarium;
- hébergement de personnes en situation d'itinérance en période de pandémie, mise en œuvre d'une stratégie immobilière pour les bâtiments vacants et excédentaires et prise en charge de la gestion immobilière et de l'exploitation de la Biosphère et de l'esplanade Tranquille.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la hausse de 0,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié du SGPI a évolué au cours de l'année en prenant en considération les principaux éléments suivants :

- transfert budgétaire de 1,0 M\$ au SMRA;
- budget supplémentaire de 0,3 M\$ pour la prise en charge de nouveaux baux ;
- budget supplémentaire de 0,5 M\$ à la suite de la réception d'un remboursement de dépenses de l'assureur;
- budget supplémentaire de 0,4 M\$ à la suite d'un remboursement de dépenses concernant un jugement de la Cour d'appel du Québec pour une transaction immobilière de 2012;
- budget supplémentaire de 0,2 M\$ résultant d'une subvention pour le projet de géothermie.

Charges de fonctionnement

Globalement, le SGPI présente un excédent budgétaire de 4,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement à la contribution de 2,9 M\$ réservée pour le plan de marge de manœuvre :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,6 M\$, attribuable aux éléments suivants :

- écart défavorable de 0,5 M\$ ayant mené au plan de marge de manœuvre et à plusieurs décisions de restriction des dépenses prises par la direction du service afin d'y contribuer;
- écart favorable de 0,9 M\$ dû à des charges sociales inférieures aux prévisions;
- écart favorable de 0,5 M\$ relatif au remboursement de salaires pour le CCMU;
- écart favorable de 0,3 M\$ en économies liées à un non-comblement de postes;
- écart défavorable de 0,6 M\$ généré par le recours aux heures supplémentaires pour maintenir les activités;

Services professionnels

- écart favorable de 0,8 M\$ dû au report de dépenses en services professionnels afin de contribuer au plan de marge de manœuvre;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,9 M\$ attribuable au report de contrats de services techniques;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 4,4 M\$ attribuable principalement à plusieurs décisions prises par la direction du service :
 - écart favorable de 1,7 M\$ occasionné par une restriction des dépenses pour contribuer au plan de marge de manœuvre;
 - écart favorable de 1,7 M\$ généré par un ralentissement des dépenses qui a permis de compenser en partie le manque à gagner pour les biens durables et non durables;
 - écart défavorable de 0,8 M\$ généré par l'absorption de dépenses de location plus élevées que prévu (principalement dues à des travaux dans le stationnement du 801, rue Brennan);
 - écart favorable de 1,1 M\$ attribuable à un virement budgétaire au SMRA;
 - écart favorable de 0,7 M\$ pour des économies sur l'entretien à contrat;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 2,0 M\$ attribuable à des dépenses plus élevées que prévu pour les pièces et accessoires nécessaires à l'entretien des immeubles;
- écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable à des dépenses plus élevées que prévu en énergie.

GREFFE

Le Service du greffe voit à la préparation, à la tenue et au suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il assure le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises et au Conseil jeunesse. Il voit à la gestion des documents et des archives de la Ville ainsi qu'au traitement et à la signature des contrats. Il a également comme obligation de veiller à l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives* ainsi qu'à la gestion des processus électoraux.

Tableau 31 – Greffe
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	27 053,8	27 951,7	33 194,2	33 345,0	150,8	34 692,5
Transport et communications	460,9	215,5	2 462,5	2 533,2	70,7	3 051,9
Services professionnels	288,6	458,2	614,9	769,3	154,4	872,7
Services techniques et autres	775,7	369,7	7 794,0	4 500,8	(3 293,2)	8 520,9
Location, entretien et réparation	401,1	229,9	2 368,1	1 630,4	(737,7)	2 391,0
Biens durables et non durables	190,2	145,3	925,9	399,9	(526,0)	1 706,2
Contributions à des organismes	40,0	5,0	-	40,0	40,0	-
Autres objets de dépenses	69,2	(15,3)	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	29 279,5	29 360,0	47 359,6	43 218,6	(4 141,0)	51 235,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- organisation de l'élection générale du 7 novembre 2021 en mettant en place l'ensemble des mesures nécessaires afin d'en faciliter le déroulement dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les électrices et les électeurs ont bénéficié de 4 jours complets de vote, incluant 2 jours de vote par anticipation. Toutes les mesures sanitaires requises en fonction de la situation pandémique ont été appliquées. La tenue d'une élection sur 4 jours et dans un si grand nombre d'endroits était une première à Montréal;
- mise en place du vote par correspondance pour les électrices et les électeurs les plus vulnérables, soit ceux qui résident dans des centres d'hébergement reconnus, les personnes incapables de se déplacer en raison de leur état de santé, les personnes atteintes de la COVID-19 ou celles dont l'isolement est exigé par les autorités de la santé publique;

- déploiement d'une stratégie de communication visant à bien informer les électrices et les électeurs et à favoriser la participation électorale;
- poursuite des mesures visant à favoriser le maintien de la participation citoyenne dans un contexte sanitaire évolutif et de séances à huis clos du conseil municipal et du conseil d'agglomération.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 8,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement dû à l'octroi de crédits additionnels pour la tenue de l'élection générale de 2021, en raison des journées additionnelles de votation et des mesures sanitaires.

Charges de fonctionnement

Globalement le Service du greffe présente un déficit budgétaire de 4,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,8 M\$ dû à des économies sur les charges sociales et la rémunération des élues et des élus, de même qu'à des économies en lien avec le plan de marge de manœuvre;
- écart défavorable de 0,6 M\$ attribuable à des dépenses plus élevées que prévu pour les journées de votation additionnelles de l'élection générale;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 3,3 M\$ lié aux frais de services techniques (honoraires du personnel de soutien de l'élection générale), en raison des journées de votation additionnelles;

Location, entretien et réparation

- écart défavorable de 0,7 M\$ attribuable aux frais de location de salles sur plusieurs jours et fins de semaine, lors de l'élection;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 0,5 M\$ lié à des dépenses supplémentaires pour l'achat de biens, de matériels et d'équipements pour faire face aux mesures sanitaires lors de l'élection dans les différents bureaux et endroits de votation.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Le Service du matériel roulant et des ateliers a pour mission d'assurer la disponibilité et la fiabilité des véhicules et des équipements ainsi que d'offrir divers services et produits spécialisés adaptés aux besoins des arrondissements et des services centraux, de façon écoresponsable et dans un milieu sécuritaire.

Tableau 32 – Matériel roulant et ateliers

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	47 440,3	46 564,3	46 935,3	48 007,2	1 071,9	48 612,4
Transport et communications	163,9	162,0	95,2	87,9	(7,3)	125,8
Services professionnels	163,4	83,9	34,8	70,1	35,3	54,6
Services techniques et autres	2 760,8	2 650,1	3 251,4	2 464,6	(786,8)	3 450,5
Location, entretien et réparation	16 679,1	20 723,5	20 489,3	19 627,5	(861,8)	20 757,8
Biens durables et non durables	49 769,3	38 452,0	43 654,6	43 612,5	(42,1)	43 612,9
Contributions à des organismes	12,5	-	-	15,0	15,0	-
Autres objets de dépenses	(1 974,8)	(855,4)	(1 369,3)	(3 500,0)	(2 130,7)	(3 500,0)
Total – Charges de fonctionnement	115 014,5	107 780,4	113 091,3	110 384,8	(2 706,5)	113 114,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention de la certification environnementale Clé Verte pour 4 ateliers mécaniques. Cette norme garantit entre autres que les ateliers de services pour véhicules respectent l'environnement, de même que les lois et règlements en vigueur pour l'entretien des équipements;
- révision de la structure organisationnelle, tenue de formations sur le cadre légal et administratif du processus d'approvisionnement et augmentation du nombre d'ententes-cadres afin de se conformer aux recommandations du BIG concernant la gestion contractuelle;
- augmentation de la qualité des services à la population et réalisation d'économies d'échelle avec les prêts d'équipements entre arrondissements et les prêts à court terme de véhicules entre ateliers;
- mise en place d'un nouveau processus de planification des ateliers mécaniques en vue d'optimiser l'entretien hors-saison du parc de véhicules ainsi que l'activité de remisage à la fin de l'hiver, en tenant compte de contraintes de réalisation, comme le nombre de mécaniciens et de mécaniciennes.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la hausse de 2,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié est attribuable aux crédits additionnels de 2,1 M\$ reçus pour les autres familles de dépenses afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements, ainsi qu'à l'augmentation du budget de la masse salariale, d'une somme de 0,6 M\$, soit l'équivalent de la création de 5 postes permanents et du transfert de 2 postes d'autres unités administratives.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du matériel roulant et des ateliers présente un déficit budgétaire de 2,7 M\$ par rapport au budget original, provenant principalement des éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,0 M\$ attribuable principalement à des économies en heures supplémentaires chez les cols bleus;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable principalement à l'augmentation des dépenses pour l'entretien des postes de carburant et pour la formation;

Location, entretien et réparation

- écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable principalement à l'augmentation des coûts pour les services d'entretien des véhicules;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 2,1 M\$ dû à la diminution de l'activité de facturation interne ainsi qu'au virage véhiculaire pris par l'atelier de métallurgie (activité non facturable).

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Le Service de la performance organisationnelle accompagne les services centraux et les arrondissements pour l'amélioration durable de leur performance et l'atteinte de leurs objectifs, grâce à l'utilisation d'expertises et de solutions éprouvées en amélioration continue, en architecture d'affaires, en stratégies ainsi qu'en matière de performance financière, d'indicateurs et d'étalonnage.

Tableau 33 – Performance organisationnelle

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	3 069,0	3 307,3	2 349,9	3 996,8	1 646,9	3 298,5
Transport et communications	22,7	9,5	6,8	78,0	71,2	78,0
Services professionnels	477,8	668,5	618,9	1 582,2	963,3	1 120,2
Services techniques et autres	66,0	66,4	38,9	134,5	95,6	134,5
Location, entretien et réparation	2,6	0,5	0,1	21,4	21,3	21,4
Biens durables et non durables	15,3	29,4	9,6	67,1	57,5	69,1
Autres objets de dépenses	-	(66,8)	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	3 653,4	4 014,8	3 024,2	5 880,0	2 855,8	4 721,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de plus 50 projets de simplification de processus d'affaires facilitant l'atteinte des cibles organisationnelles et la mise en œuvre des recommandations des audits internes, notamment l'accompagnement du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) dans le cadre de son plan de redressement, avec une équipe de 8 conseillers et conseillères, le développement d'indicateurs de performance et l'analyse de modèles financiers comme celui de l'auditorium de Verdun et celui de la gestion vestimentaire;
- transformation numérique des activités d'arboriculture de l'Arrondissement du Sud-Ouest pour optimiser la planification et l'exécution des activités reliées au cycle de vie de l'arbre et aux aménagements horticoles, aussi commencée dans d'autres arrondissements. Cette transformation participe à la concrétisation du Plan climat pour la plantation de 500 000 arbres et, donc, à la réduction des GES;
- optimisation des interventions auprès des partenaires et de la population par la mise en place de protocoles d'intervention bilatéraux pour les activités d'inspection et de salubrité, dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, et par une expérience client bonifiée, au Sud-Ouest, pour les demandes de permis de raccordement d'eau et d'égout sur le domaine public;
- intégration et codification des pièces nécessaires aux entretiens préventifs du parc de véhicules du SMRA pour une planification optimale et un suivi accru des coûts. Projet pilote en cours dans Ville-Marie pour expansion à travers la Ville;

- recensement, analyse et publication annuelle d'indicateurs de performance issus de 2 démarches d'étalonnage :
 - réseau d'étalonnage municipal du Canada (REMC);
 - ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);
- réalisation du bilan de la 1^{re} cohorte de formation « ceinture verte » et de son accompagnement personnalisé, et de 10 projets locaux d'optimisation qui, avec une 2^e cohorte à venir, permet l'agrandissement de la communauté de pratique et le développement d'une culture d'amélioration continue à la Ville, et contribue à l'atteinte des priorités organisationnelles;
- réalisation de dossiers d'architecture d'affaires avec le Service de l'eau pour l'évaluation de son modèle organisationnel en vue d'offrir de meilleurs services d'exploitation de l'eau, ainsi que du modèle opérationnel de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève pour optimiser sa capacité de livraison des services.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la baisse de 1,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par le transfert budgétaire du projet *Alignement stratégique* à la Direction générale.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la performance organisationnelle présente un excédent budgétaire de 2,9 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,6 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
 - écart favorable de 1,1 M\$ dû à l'effet jumelé du transfert de budget à d'autres services centraux et d'économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie;
 - écart favorable de 0,5 M\$ attribuable principalement aux économies générées par la gestion des postes vacants;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 1,2 M\$ qui s'explique principalement par le transfert budgétaire du projet *Alignement stratégique* à la Direction générale, ainsi que par le report de certaines dépenses en honoraires professionnels, car moins de mandats ont été donnés à l'externe.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Mobilité et attractivité –
Global



MOBILITÉ ET ATTRACTIVITÉ - GLOBAL
Tableau 34 – Mobilité et attractivité - Global

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Mobilité et attractivité						
Commission des services électriques	65 700,3	69 465,3	72 935,0	83 841,2	10 906,2	83 841,2
Eau	255 908,1	266 129,3	288 032,2	274 220,6	(13 811,6)	272 745,7
Grands parcs, mont Royal et sports	52 363,5	52 304,0	53 087,7	41 790,7	(11 297,0)	42 124,1
Infrastructures du réseau routier	36 012,8	36 490,0	70 833,0	37 391,0	(33 442,0)	39 290,8
Urbanisme et mobilité	84 191,6	58 730,4	56 350,9	66 049,2	9 698,3	70 779,1
Total – Mobilité et attractivité	494 176,3	483 119,0	541 238,8	503 292,7	(37 946,1)	508 780,9

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et assure l'intégration de celui-ci au réseau souterrain.

La CSEM se finance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagers et de ses utilisateurs.

Tableau 35 – Commission des services électriques
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 514,2	6 596,2	8 478,6	7 024,2	(1 454,4)	7 024,2
Transport et communications	235,3	196,2	190,4	283,2	92,8	288,2
Services professionnels	466,4	485,3	413,7	690,7	277,0	575,7
Services techniques et autres	3 864,5	4 137,0	2 569,4	7 655,6	5 086,2	7 498,6
Location, entretien et réparation	1 251,9	1 475,9	1 842,7	1 795,8	(46,9)	1 955,8
Biens durables et non durables	597,9	520,9	621,3	654,7	33,4	761,7
Frais de financement	20 865,6	20 807,1	22 938,3	24 800,0	1 861,7	24 800,0
Remboursement de la dette à long terme	31 473,5	34 499,9	35 648,2	38 816,0	3 167,8	38 816,0
Contributions à des organismes	431,0	746,8	232,4	2 121,0	1 888,6	2 121,0
Total – Charges de fonctionnement	65 700,3	69 465,3	72 935,0	83 841,2	10 906,2	83 841,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation d'un volume de 97,1 M\$ en travaux de construction et de modification de conduits souterrains, incluant ceux de la Ville et des tiers sur le réseau de la CSEM;
- enlèvement de poteaux sur 8 km de rues;
- inspection structurale de 1 000 puits d'accès et vérification de l'occupation sur 925 structures;
- fixation du taux de redevance à 3,933 \$ le mètre, soit une baisse de 1,0 % par rapport au taux réel de 2020.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, la Commission des services électriques présente un excédent budgétaire de 10,9 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,5 M\$ provenant principalement de la baisse de la rémunération capitalisable reliée aux travaux intégrés et aux travaux des tiers. Cet écart est atténué par une réduction dans les salaires et avantages sociaux causée par les postes vacants;

Services techniques et autres

- écart favorable de 4,1 M\$, causé par le fait que plusieurs travaux de construction sont intégrés aux contrats de la Ville de Montréal et du ministère des Transports du Québec et ne sont donc pas imputés aux comptes de dépenses et de revenus de la CSEM;
- écart favorable de 1,0 M\$ relié à des économies dans les dépenses d'inspection structurale du réseau, de nettoyage des puits d'accès et de désencombrement de structures ainsi que dans les frais de services professionnels;

Frais de financement

- écart favorable de 1,9 M\$ dû à des frais d'intérêts moins élevés que ceux prévus au budget;

Remboursement de la dette à long terme

- écart favorable de 3,2 M\$ relié à des remboursements d'emprunt réels qui sont inférieurs aux montants budgétés;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 1,9 M\$ relié au reclassement de l'objet comptable « Programmes d'aide et de subventions ».

EAU

Le Service de l'eau fournit l'eau potable à la collectivité montréalaise, gère les eaux pluviales et assainit les eaux usées pour assurer la santé et la sécurité publiques et protéger l'environnement, maintenant et pour les générations futures.

Tableau 36 – Eau

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	76 321,4	82 019,5	85 856,4	83 227,1	(2 629,3)	83 237,9
Transport et communications	651,9	640,7	718,1	782,8	64,7	1 036,7
Services professionnels	8 021,8	7 938,8	7 414,6	10 062,0	2 647,4	10 455,0
Services techniques et autres	8 852,8	7 563,3	8 987,9	9 677,1	689,2	10 801,4
Location, entretien et réparation	10 758,8	10 436,8	9 704,6	16 568,0	6 863,4	13 625,3
Biens durables et non durables	56 613,2	57 368,5	59 382,3	62 084,2	2 701,9	61 666,5
Frais de financement	31 443,7	36 012,4	37 287,9	35 402,9	(1 885,0)	35 402,9
Remboursement de la dette à long terme	64 148,9	64 654,0	78 708,9	66 910,6	(11 798,3)	66 910,6
Contributions à des organismes	438,7	30,9	115,7	477,0	361,3	536,1
Autres objets de dépenses	(1 343,1)	(535,6)	(144,2)	(10 971,1)	(10 826,9)	(10 926,7)
Total – Charges de fonctionnement	255 908,1	266 129,3	288 032,2	274 220,6	(13 811,6)	272 745,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- continuité des activités malgré la pandémie de COVID-19, et ce, sans interruption de services et dans le respect de la réglementation et des paramètres du Programme d'excellence en eau potable (PEXEP);
- dépistage de 14 000 entrées de service en plomb et auscultation de 123 km de conduites d'aqueduc et d'égouts;
- conception et construction de 6 parcs résilients améliorant le drainage au moyen d'infrastructures vertes et multifonctionnelles;
- mise en service du réservoir Rosemont visant à augmenter la capacité de réserves d'eau de la Ville;
- mise en service de la nouvelle prise d'eau Atwater visant à protéger l'approvisionnement en eau potable des risques autoroutiers.

Principales variations

Budget modifié

L'écart défavorable de 1,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- augmentation de 2,2 M\$ pour soutenir la hausse du coût des coagulants;
- diminution de 3,0 M\$ pour un transfert aux arrondissements concernant les activités d'entretien des réseaux d'eau;
- diminution de 0,7 M\$ des autres transferts interservices.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'eau présente un déficit budgétaire de 13,8 M\$ par rapport au budget original. Les principaux écarts s'expliquent de la façon suivante :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 2,6 M\$ attribuable à la diminution de la main-d'œuvre capitalisée, aux paiements de banques heures (vacances, mobiles et autres) ainsi qu'à une hausse du nombre d'heures supplémentaires et compensées;

Services professionnels

- écart favorable de 0,5 M\$ dans la gestion des actifs de l'eau potable pour activités faites à l'interne;
- écart favorable de 1,5 M\$ lié à une diminution du nombre d'études d'avant-projet et d'activités d'inspection-auscultation, en raison d'un enjeu de capacité;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 3,0 M\$ correspondant au montant réservé pour les transferts aux arrondissements relatifs à l'entente de partenariat;
- écart favorable de 1,2 M\$ lié au montant réservé pour les interventions pour travaux majeurs et imprévus;
- écart favorable de 0,9 M\$ relié à l'entretien délégué des conduites principales d'aqueduc;
- écart favorable de 1,6 M\$ lié à des dépenses moins élevées que prévu pour l'entretien du réseau et des usines en raison d'un manque de capacité ou de contrats moins élevés;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 2,7 M\$ pour les dépenses en électricité, provenant principalement du report de la mise en service du procédé d’ozonation à l’usine Charles-J.-Des Baillets, du retard de la mise en service du réservoir Rosemont, de la réduction de la production d’eau et de la diminution du débit des eaux usées traitées;
- économies de 1,2 M\$ en biens non durables pour le dépistage plomb;
- écart favorable de 0,6 M\$ en économies d’énergie (essence et gaz naturel), en partie attribuable à la baisse du débit d’eaux usées traitées;
- écart défavorable de 1,7 M\$ pour les dépenses en produits chimiques, incluant un déficit de 1,9 M\$ lié à la hausse du coût des coagulants;

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme

- écart défavorable de 13,7 M\$, attribuable principalement à une sous-estimation des investissements financés par emprunt;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 10,8 M\$, essentiellement relié à la contrainte budgétaire centralisée basée sur les excédents historiques.

GRANDS PARCS, MONT ROYAL ET SPORTS

Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports œuvre à la transition écologique de la Ville. Il offre un réseau de grands parcs et d'installations sportives d'envergure et a pour mandat de protéger, de réhabiliter et de mettre en valeur les milieux naturels, la forêt urbaine et les espaces publics. Il contribue également à une vie physiquement active en soutenant la pratique sportive, le développement et la mise aux normes d'équipements sportifs. Il accompagne la tenue d'événements sportifs de portée régionale, nationale et internationale.

Par ses actions, le service place la nature au cœur de la ville pour améliorer la qualité de vie de la population et contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Il rend Montréal plus résiliente et en fait une référence en matière d'écologie urbaine et d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Tableau 37 – Grands parcs, mont Royal et sports
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 514,6	19 537,2	20 549,0	22 056,8	1 507,8	22 113,2
Transport et communications	266,9	187,4	202,0	245,8	43,8	275,3
Services professionnels	3 774,6	2 672,5	1 798,5	2 337,8	539,3	2 657,7
Services techniques et autres	7 945,7	6 564,6	12 972,3	6 385,1	(6 587,2)	6 341,3
Location, entretien et réparation	3 360,8	2 965,6	3 073,2	3 746,2	673,0	3 720,0
Biens durables et non durables	6 633,0	10 666,4	6 628,3	691,7	(5 936,6)	1 034,8
Contributions à des organismes	8 825,7	9 985,8	7 901,8	6 262,0	(1 639,8)	5 910,1
Autres objets de dépenses	42,2	(275,5)	(37,4)	65,3	102,7	71,7
Total – Charges de fonctionnement	52 363,5	52 304,0	53 087,7	41 790,7	(11 297,0)	42 124,1

Faits saillants

En 2021, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports a déployé le Plan nature et sports. Les résultats pour l'année ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention du décret gouvernemental du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour le statut projeté du paysage humanisé de L'Île-Bizard, nouvelle aire protégée de 18 km²;
- forêt urbaine et canopée : plantation de 41 000 arbres, traitement de 19 000 frênes et abattage de 13 600 frênes;
- Grand parc de l'Ouest – Agriculture et solidarité : production maraîchère biologique sur 8 hectares et distribution de 6 000 paniers à des ménages montréalais en situation de vulnérabilité;
- élaboration d'une vision d'accessibilité du site du mont Royal : Table de concertation et acteurs de la mobilité (STM, Vélo Québec);

- mise en place d'une équipe d'expertise en réhabilitation des berges du réseau des grands parcs et finalisation de la caractérisation de l'état des berges des grands parcs;
- réalisation de la démarche de participation citoyenne pour le nouveau parc riverain de Lachine.

Cette année encore, la pandémie aura eu différentes répercussions sur les actions du service. Certaines activités interrompues ont pu reprendre graduellement au courant de l'année, notamment les activités de plein air et d'interprétation de la nature, ainsi que les événements sportifs internationaux ou métropolitains. Dans ce contexte pandémique, notons les résultats suivants pour le service :

- hausse marquée de 129 % de la fréquentation des grands parcs depuis 2019;
- offre d'expériences inclusives et variées dans les installations sportives et le réseau des grands parcs;
- prêt gratuit d'équipements de ski de fond et de raquette pour les jeunes;
- partage d'expertise et offre d'un soutien exceptionnel aux arrondissements pour assurer une reprise graduelle de la pratique sportive locale;
- appel de projets auprès d'associations sportives régionales pour soutenir la relance post-pandémie;
- baisse importante des revenus dans les installations sportives;
- augmentation marquée des coûts des travaux et retards sur les échéanciers causés par la pénurie de main-d'œuvre et les difficultés d'approvisionnement en végétaux.

Principales variations

Budget modifié

Le service a enregistré une augmentation de 0,3 M\$ de son budget de fonctionnement, principalement attribuable au transfert en provenance de l'Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour le programme de soutien aux associations sportives régionales et au transfert à l'Arrondissement de Lachine pour le soutien au mandat d'aménagement temporaire et d'animation du site du port de plaisance de Lachine.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports présente un déficit budgétaire de 11,3 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine. Les principaux écarts s'expliquent de la façon suivante :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,0 M\$ pour la réduction du nombre d'activités dans les installations sportives et aux parcs-nature en raison des mesures sanitaires;

- écart favorable de 0,5 M\$ pour d'autres écarts en rémunération, principalement dû à des postes vacants;

Services professionnels et techniques

- écart défavorable de 8,8 M\$ attribuable aux dépenses liées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- écart favorable de 1,2 M\$ lié à des études reportées;
- écart favorable de 1,2 M\$ lié à la fermeture des installations sportives et à la réduction du nombre d'activités dans les parcs-nature en raison des mesures sanitaires, et ce, en tenant compte de l'augmentation des coûts pour assurer l'accès sécuritaire de la population aux sites;
- écart favorable de 0,4 M\$ principalement lié aux contrats de gestion de la biodiversité;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 0,7 M\$ lié à la fermeture des installations sportives et aux coûts de l'entretien extérieur et des bâtiments, aux parcs-nature;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 5,9 M\$ attribuable aux dépenses du Plan de gestion de la forêt urbaine;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 2,6 M\$, attribuable aux dépenses liées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- écart favorable de 1,2 M\$ lié aux événements sportifs annulés.

INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER

La mission du Service des infrastructures du réseau routier est de protéger, d'aménager et de développer les infrastructures urbaines de façon durable et innovante, afin de concrétiser le Montréal de demain.

Tableau 38 – Infrastructures du réseau routier

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 264,5	25 052,2	59 466,2	24 270,6	(35 195,6)	25 560,6
Transport et communications	633,2	466,1	406,6	867,2	460,6	810,3
Services professionnels	1 020,6	634,5	278,0	1 196,2	918,2	1 468,3
Services techniques et autres	3 020,5	1 017,7	1 179,1	1 063,5	(115,6)	1 356,0
Location, entretien et réparation	8 413,0	9 044,5	8 978,4	9 204,8	226,4	9 305,9
Biens durables et non durables	659,8	513,3	449,7	756,4	306,7	709,3
Contributions à des organismes	31,9	75,0	75,0	32,3	(42,7)	80,4
Autres objets de dépenses	(30,7)	(313,3)	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	36 012,8	36 490,0	70 833,0	37 391,0	(33 442,0)	39 290,8

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- accompagnement des partenaires externes de la Ville dans la réalisation de leurs grands projets afin de faire respecter les exigences municipales et de saisir les occasions de bonifier l'intégration des réalisations au milieu bâti;
- planification intégrée des projets et réalisation d'un portefeuille de quelque 381 M\$ en travaux pour le compte de différents requérants, dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (guides et mesures);
- déploiement du volet « permis » de l'outil Assistant à la gestion des interventions dans la rue (AGIR), utilisé par les arrondissements. Plus de 74 000 permis ont été demandés par l'intermédiaire d'AGIR. Ce sont aussi 4 500 consentements municipaux qui ont été traités en 2021;
- amélioration de l'encadrement des services de surveillance des chantiers par l'Escouade mobilité en vue d'accroître la qualité des travaux. Plus de 300 audits pour les activités de surveillance et de contrôle des matériaux ont été faits;
- publication de la Charte montréalaise des chantiers et sensibilisation des grands donneurs d'ouvrage sur le territoire afin d'obtenir leurs engagements à adhérer à la charte;
- mise sur pied de l'Observatoire spatial urbain et ouverture de certaines données pertinentes au Plan climat et au Plan d'urbanisme.

Principales variations

Budget modifié

Le service a eu, pour l'année 2021, une augmentation de budget de 1,9 M\$, s'expliquant principalement par les éléments suivants :

- augmentation de 1,5 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets menés en partenariat (SRB Pie-IX, corridor du pont Samuel-De Champlain et secteur Gadbois-Cabot);
- augmentation de 0,2 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets d'investissements;
- augmentation de 0,2 M\$ pour le projet de sécurisation de la falaise Camillien-Houde.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des infrastructures du réseau routier présente un déficit budgétaire de 33,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants:

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 29,4 M\$ découlant d'un ajustement des taux horaires utilisés aux fins de la capitalisation de la main-d'œuvre, et ce, pour les années 2016 à 2020;
- écart défavorable de 4,3 M\$ en lien avec la main-d'œuvre capitalisable de 2021;
- écart défavorable de 1,1 M\$ qui s'explique principalement par les cotisations de l'employeur, causées par les banques d'heures de vacances et d'heures compensées en contexte de pandémie de COVID-19;

Transport et communications

- écart favorable de 0,3 M\$ lié au télétravail en contexte de pandémie;
- écart favorable de 0,2 M\$ causé par le ralentissement des activités imposé par le plan de marge de manœuvre;

Services professionnels, techniques et autres

- écart favorable de 0,8 M\$ à la suite de la baisse du nombre de mandats d'avant-projets préliminaires requis dans le cadre du PDI;
- écart favorable de 0,1 M\$ causé par le ralentissement des activités imposé par le plan de marge de manœuvre.

URBANISME ET MOBILITÉ

S'inscrivant dans une perspective de transition écologique, le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) assure un développement et une mise en valeur du territoire répondant aux aspirations des Montréalaises et des Montréalais. À cette fin, il offre son expertise et sa capacité à innover à la Direction générale, aux arrondissements ainsi qu'aux partenaires de la Ville.

Tableau 39 – Urbanisme et mobilité
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	26 901,6	30 919,4	31 707,5	31 625,4	(82,1)	31 676,9
Transport et communications	951,9	525,3	433,7	726,3	292,6	531,5
Services professionnels	7 796,5	7 848,3	9 662,1	6 525,5	(3 136,6)	14 056,1
Services techniques et autres	2 745,7	2 616,0	2 960,6	2 201,4	(759,2)	4 797,7
Location, entretien et réparation	(624,2)	506,0	390,3	1 137,5	747,2	754,7
Biens durables et non durables	14 038,5	4 526,8	1 842,4	3 928,5	2 086,1	3 364,9
Contributions à des organismes	32 381,6	11 800,1	9 347,1	19 904,6	10 557,5	15 585,3
Autres objets de dépenses	-	(11,5)	7,2	-	(7,2)	12,0
Total – Charges de fonctionnement	84 191,6	58 730,4	56 350,9	66 049,2	9 698,3	70 779,1

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- démarrage de 4 projets pilotes d'urbanisme transitoire concernant des lieux significatifs ou des bâtiments d'intérêt : Fort Lorette, Cité-des-Hospitalières, Caserne 14 et le 9515 Louvain Est;
- poursuite du processus de planification des écoquartiers de Louvain Est et de Lachine-Est, en plus du lancement de l'étude du modèle d'affaires;
- tenue d'une concertation pour le Vieux-Montréal et d'activités de consultation publique sur le cadre de reconnaissance;
- poursuite de la planification des grands projets d'aménagement inscrits au Plan décennal d'immobilisations (PDI) : études préliminaires relatives au raccordement du boulevard Cavendish, avant-projets définitifs des lots C et H du réaménagement de la rue Peel, planification des phases 2 et 3 du réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, plans et devis du futur pont Jacques-Bizard et lancement de l'appel d'offres pour les travaux;
- mise en œuvre de l'approche Vision Zéro : diffusion de l'état de la sécurité routière en 2020, réalisation de 17 visites terrain par l'équipe post-collision, qui se sont traduites par la mise en place de 20 actions, et rédaction d'une première série de 9 fiches techniques destinées à inventorier et diffuser les meilleures pratiques en matière d'aménagement des rues;
- élaboration des concepts et de la stratégie de réalisation pour compléter l'axe du Réseau express vélo (REV) Viger–Saint-Antoine–Saint-Jacques;

- essai de bordures préfabriquées visant le déploiement rapide d'aménagements cyclables protégés;
- réalisation d'activités de relevé et d'analyse en vue de maintenir la connaissance de l'état des actifs routiers : visite de plus de 100 structures possédant un potentiel de chutes de fragments de béton, analyse des résultats de l'auscultation routière réalisée en 2020 et publication de l'état de l'actif matériel et fonctionnel des feux de circulation;
- comblement de près de 50 000 nids-de-poule.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par une hausse budgétaire de 4,7 M\$, soit : 2,8 M\$ provenant d'affectations du fonds de voirie et 1,0 M\$ provenant du Service du développement économique afin d'effectuer des études d'avant-projets pour plusieurs projets PDI en démarrage au cours de 2022 et 2023 et 0,9 M\$ de budget additionnel en revenus.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'urbanisme et de la mobilité présente un excédent budgétaire de 9,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants:

Services professionnels

- écart défavorable de 3,1 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - écarts défavorables de 2,1 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets et de projets prioritaires et 4,2 M\$ pour un transfert de famille de dépenses pour Bixi Montréal (honoraires au lieu de contributions);
 - économies de 1,5 M\$ attribuables au plan de marge de manœuvre;
 - économies de 0,8 M\$ pour des dépenses moindres que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel;
 - report de dépenses de 0,7 M\$ lié aux projets de mobilité durable;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,8 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - écarts défavorables de 0,4 M\$ pour l'exploitation du réseau artériel, de 0,1 M\$ pour la navette fluviale, de 0,2 M\$ pour des études d'avant-projets provenant d'affectations du fonds de voirie et 0,1 M\$ en transferts provenant d'autres familles de dépenses;

Location, réparation et entretien

- économie de 0,7 M\$ attribuable au plan de marge de manœuvre

Biens durables et non durables

- écart favorable de 2,1 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - économies de 1,4 M\$ pour des dépenses moindres que prévu, de 0,4 M\$ attribuables au plan de marge de manœuvre et de 0,3 M\$ en économies diverses;

Contributions à des organismes et autres objets de dépenses

- écart favorable de 10,6 M\$ s'expliquant en grande partie par les éléments suivants :
 - 4,2 M\$ pour un transfert de famille de dépenses en honoraires pour Bixi Montréal;
 - 4,3 M\$ pour une contribution moindre que prévu à Bixi Montréal (baisse de revenus-dépenses);
 - 1,8 M\$ pour des dépenses moindres que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Qualité de vie



QUALITÉ DE VIE

Tableau 40 – Qualité de vie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Qualité de vie						
Culture	64 213,8	61 339,2	61 962,7	65 785,0	3 822,3	68 014,6
Développement économique	92 830,1	93 640,9	122 237,5	124 171,1	1 933,6	147 522,9
Diversité et inclusion sociale	29 251,7	34 626,7	34 740,9	31 143,8	(3 597,1)	36 575,7
Environnement	146 424,8	168 702,4	148 820,6	169 317,9	20 497,3	170 543,3
Espace pour la vie	59 063,8	59 161,5	69 444,6	75 397,9	5 953,3	82 802,0
Habitation	86 940,3	89 605,4	145 850,5	155 856,2	10 005,7	234 476,4
Total – Qualité de vie	478 724,5	507 076,1	583 056,8	621 671,9	38 615,1	739 934,9

CULTURE

Le Service de la culture a pour mission de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous et d'enrichir l'expérience culturelle de la population dans tous les arrondissements ainsi qu'au Quartier des spectacles. Cette culture de proximité s'exprime dans un esprit d'inclusion et de diversité et dans une perspective de transition écologique.

De manière plus précise, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le réseau des bibliothèques et le réseau municipal de diffusion culturelle (Accès culture);
- la médiation culturelle, l'art public et le patrimoine artistique;
- les événements et les festivals culturels;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle, ainsi que les industries culturelles et créatives;
- les équipements, espaces et quartiers culturels;
- le loisir, la pratique artistique amateur et le patrimoine immatériel et mémoriel.

Tableau 41 – Culture
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	15 339,7	16 129,5	16 453,3	16 994,8	541,5	17 016,4
Transport et communications	213,2	80,4	139,3	381,7	242,4	321,5
Services professionnels	3 825,3	3 822,8	3 986,0	4 051,0	65,0	4 080,6
Services techniques et autres	3 693,0	2 870,9	2 941,0	2 879,0	(62,0)	2 982,2
Location, entretien et réparation	112,2	40,4	72,7	206,1	133,4	196,6
Biens durables et non durables	8 076,2	8 037,8	9 492,8	7 951,0	(1 541,8)	9 589,1
Contributions à des organismes	32 954,2	30 357,4	28 877,6	33 321,4	4 443,8	33 828,2
Total – Charges de fonctionnement	64 213,8	61 339,2	61 962,7	65 785,0	3 822,3	68 014,6

Faits saillants

L'année 2021 s'est déployée sous le signe de la relance, inspirée par la créativité et l'innovation, la solidarité, la diversité et l'inclusion, la transition écologique et la participation citoyenne. Le milieu culturel a pu compter à nouveau sur un soutien financier précieux pour redéployer ses activités :

- soutien au milieu culturel et implication active dans la relance du centre-ville :
 - soutien à quelque 120 projets qui ont contribué à redynamiser les espaces publics du centre-ville et des quartiers;
 - soutien financier ponctuel, en partenariat avec le Service du développement économique, qui a permis à 27 organismes de réaliser des projets totalisant plus de 2,5 M\$;

- soutien de 1,4 M\$ au milieu du livre pour l’acquisition de documents, en sus du budget annuel de 7,5 M\$;
- offre culturelle et services directs à la population :
 - adaptation de l’offre des bibliothèques et des maisons de la culture aux consignes sanitaires;
 - lancement d’un grand projet collaboratif de médiation culturelle, *Nos maisons*, mettant en valeur la diversité et la participation citoyenne;
 - présentation de 2 expositions hors les murs par le MEM – Centre des mémoires montréalaises : *Dialogue avec la communauté sino-montréalaise* et *Reflets de la montréalité*;
- équipements culturels et œuvres d’art public :
 - tenue des premières activités estivales à l’esplanade Tranquille, lieu significatif en plein cœur du Quartier des spectacles;
 - démarrage de plusieurs projets de bibliothèques : plans et devis du projet *Sanaaq* (Ville-Marie), concours d’architecture pour le projet *Cœur-Nomade* (Montréal-Nord et Ahuntsic-Cartierville) et Espace Rivière (Rivière-des-Prairies);
 - aménagement des aires d’accueil et des retours automatisés des bibliothèques Saint-Henri, de Notre-Dame-de-Grâce et Robert-Bourassa (Outremont);
 - mise à niveau des équipements numériques et scénographiques de la Chapelle historique du Bon-Pasteur et du Théâtre Outremont pour une fin d’installation en 2022;
 - installation de 4 nouvelles œuvres d’art public et réalisation de 2 murales d’envergure dans des espaces du domaine public et restauration de 2 œuvres;
- innovation et transformation, en collaboration avec les acteurs du milieu et les experts :
 - développement d’un indice d’écoresponsabilité qui vise à tracer un portrait des actions menées par les organisateurs des événements et des festivals;
 - collaboration au programme On tourne vert, avec le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, qui vise à rendre l’industrie audiovisuelle plus écoresponsable;
 - réalisation d’une douzaine d’actions afin de contribuer à la lutte contre le racisme et à la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones, incluant le déploiement, dans le cadre d’un projet pilote, d’un indice d’équité (IDE) qui cherche à établir un point zéro sur la situation des organismes culturels en matière d’équité;
- appui aux ateliers d’artistes dans le cadre du Plan d’action pour le développement et la protection des ateliers d’artistes :

- conjointement avec le ministère de la Culture et des Communications et en collaboration avec le Service du développement économique, soutien à 3 projets de rénovation d'ateliers destinés à plus de 600 artistes, totalisant 11,0 M\$;
- soutien financier de plus de 0,6 M\$ à 6 OBNL pour conserver ou développer des ateliers d'artistes;
- mise en place de plusieurs initiatives en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal, incluant un projet visant à outiller les artistes sur leurs droits et obligations et un projet pilote d'accompagnement pour des projets immobiliers d'ateliers;
- renouvellement de l'Entente sur le développement culturel :
 - conjointement avec le ministère de la Culture et des Communications, renouvellement de l'Entente sur le développement culturel de Montréal pour les années 2021 à 2024, dotée d'un montant de 158,0 M\$.

Principales variations

Budget modifié

Le Service de la culture a enregistré une augmentation de 2,2 M\$ de son budget de fonctionnement. Cette hausse est principalement attribuable à un budget additionnel de 1,4 M\$ pour les collections de livres des bibliothèques, financé par l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la culture présente un excédent budgétaire de 3,8 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur:

- écart favorable de 0,5 M\$ s'expliquant principalement par des postes vacants;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 1,5 M\$ attribuable principalement aux dépenses pour les collections de livres des bibliothèques, financées par l'Entente sur le développement culturel de Montréal à hauteur de 1,4 M\$;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 4,2 M\$ pour des dépenses reportées, prévues dans l'Entente sur le développement culturel de Montréal;

- écart favorable de 1,0 M\$ pour des contributions moindres versées à des organismes, à la suite de l'annulation d'événements causée par la pandémie de COVID-19;
- écart défavorable de 0,8 M\$ pour le musée Pointe-à-Callière – renouvellement des expositions permanentes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La mission principale du Service du développement économique consiste à faire de Montréal un leader dans des secteurs d'avenir et une référence en matière de croissance économique durable et inclusive, en collaboration avec les acteurs du milieu.

Le Service du développement économique soutient les entreprises, met en place des programmes d'accompagnement et de financement, assure un arrimage des projets de développement économique avec ses partenaires et sert de levier aux différentes initiatives des secteurs privé, public et communautaire. Outre l'entente de financement relative au Plan économique mixte inclus dans le budget de fonctionnement, le service assume la gestion de plusieurs ententes financières avec le gouvernement du Québec, notamment pour la décontamination des sols, la mise en valeur de l'Est et la relance du centre-ville.

Tableau 42 – Développement économique

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	8 194,9	9 180,0	10 496,8	9 396,7	(1 100,1)	9 667,5
Transport et communications	540,4	357,0	718,6	745,0	26,4	1 325,2
Services professionnels	2 683,4	4 248,0	5 287,7	2 074,7	(3 213,0)	6 558,4
Services techniques et autres	461,0	742,4	804,3	699,0	(105,3)	1 027,2
Location, entretien et réparation	25,8	3,4	0,1	92,6	92,5	63,1
Biens durables et non durables	61,4	195,9	17,1	130,1	113,0	70,9
Contributions à des organismes	80 859,9	78 899,1	104 912,9	61 028,0	(43 884,9)	128 805,6
Autres objets de dépenses	3,3	15,1	-	50 005,0	50 005,0	5,0
Total – Charges de fonctionnement	92 830,1	93 640,9	122 237,5	124 171,1	1 933,6	147 522,9

Faits saillants

Depuis mars 2020, les activités du service se poursuivent dans un contexte de crise sanitaire. À ce jour, plus de 250,0 M\$ ont été engagés dans des actions visant des mesures d'urgence et de relance. En 2021, la mise en œuvre des 10 mesures d'un second plan de relance pour soutenir l'économie montréalaise et d'un plan pour la relance du centre-ville a engagé une large part des ressources humaines et financières du service. Les principales réalisations du service sont les suivantes :

Les 10 mesures d'un second plan de relance pour soutenir l'économie montréalaise :

- une stratégie de 10,0 M\$ pour un centre-ville fort et résilient;
- une impulsion de 12,2 M\$ pour la vitalité commerciale;
- un soutien accru de 5,6 M\$ aux industries culturelles et créatives;

- un virage vert de 8,0 M\$ pour réussir la transition écologique vers des pratiques d'affaires écoresponsables et des modèles d'économie circulaire, et pour appuyer la mobilité durable et l'accessibilité aux pôles d'emplois;
- 6,0 M\$ pour l'économie sociale, une alliée pour la reprise;
- 5,0 M\$ pour l'autonomie alimentaire et l'agriculture urbaine;
- 4,7 M\$ pour le développement du territoire au cœur de la relance de Montréal;
- 3,0 M\$ pour l'innovation au service de la relance;
- 3,0 M\$ pour l'humain au cœur de notre économie;
- 2,3 M\$ pour le rayonnement comme fondement d'une métropole de calibre international.

Les mesures du plan pour la relance du centre-ville

- aide aux entreprises :
 - bonification du fonds Entrepreneuriat commercial, pour 4,0 M\$;
 - transformation des bureaux en espaces collaboratifs, pour 2,0 M\$;
- aménagement du centre-ville :
 - initiatives pour rendre le centre-ville attrayant pour le travail et le loisir, pour 6,0 M\$;
 - revitalisation du Quartier chinois, pour 2,0 M\$;
- appui au dynamisme culturel, commercial et touristique :
 - soutien à la gastronomie, pour 2,0 M\$;
 - soutien à l'opération Relance centre-ville du Partenariat du Quartier des spectacles et de la SDC Montréal centre-ville, pour 3,0 M\$;
- amélioration de l'expérience des personnes qui s'y rendent :
 - augmentation du nombre d'interventions en propreté des rues et des chantiers, pour 1,0 M\$;
 - prolongation de la gratuité du stationnement, pour 3,0 M\$;
- accompagnement de la transformation à plus long terme :
 - démarche de stratégies renouvelées, en collaboration avec les partenaires du milieu, et imprévus, pour 2,0 M\$.

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 23,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- 10,5 M\$ liés au budget additionnel octroyé dans le cadre d'une entente du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) pour la mise en œuvre des projets visant le centre-ville de Montréal;
- 10,4 M\$ liés aux budgets additionnels octroyés dans le cadre des ententes relatives au Fonds régions et ruralité et au développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal (MAPAQ);
- 9,7 M\$ liés au projet d'îlot central du Technopôle Angus et aux programmes de réhabilitation de terrains de l'est de Montréal;
- 1,7 M\$ issus d'excédents affectés aux organismes PME MTL, ce qui a permis l'octroi d'une aide financière aux organismes PME MTL ayant accordé, du 20 mars au 19 septembre 2020, des congés d'intérêts sur certains prêts octroyés à des entreprises;
- diminution de 1,5 M\$ liée à l'entente-cadre Réflexe Montréal, conformément aux dispositions de l'entente de 150,0 M\$ conclue avec le MEI;
- diminution de 7,4 M\$ liée à des transferts budgétaires aux arrondissements et autres unités d'affaires dans le cadre de différents projets tels que la piétonnisation des artères commerciales, le plan de relance du centre-ville (programme spécifique de propreté) et la mobilisation de la société civile et de la population montréalaises pour l'action climatique, ainsi que le Partenariat climat Montréal.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du développement économique présente un excédent budgétaire de 1,9 M\$ par rapport au budget original. Celui-ci s'explique par les éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,1 M\$ qui s'explique par des réaménagements des autres familles de dépenses dans le cadre du plan de relance économique – phase 2 et en fonction de besoins additionnels pour la gestion des différents programmes de subventions financés par diverses ententes;

Services et honoraires professionnels

- écart défavorable de 3,2 M\$ qui s'explique par la hausse des dépenses réalisées dans le cadre des diverses ententes et du plan de relance économique – phase 2;

Contributions à des organismes et autres objets de dépenses

- écart défavorable de 20,5 M\$ attribuable à une augmentation des contributions financières octroyées dans le cadre des diverses ententes en cours;

- écart favorable de 3,0 M\$ lié au plan de marge de manœuvre exigé par le contexte de crise sanitaire;
- écart favorable de 23,6 M\$ lié à des transferts à des arrondissements et autres unités d'affaires dans le cadre du plan de relance – phase 2, pour un montant de 9,6 M\$, ainsi qu'à un réaménagement vers d'autres postes budgétaires pour la mise en œuvre des plans stratégiques de développement économique.

DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Dans un monde où l'accès des Montréalaises et des Montréalais à la ville est inégal, certaines personnes peuvent vivre de l'exclusion. Face à cette situation, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale œuvre de concert avec ses partenaires pour que chaque personne ait sa place à Montréal, quels que soient son statut, son identité, son origine et ses capacités.

Tableau 43 – Diversité et inclusion sociale

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 111,5	6 949,4	7 112,6	6 088,6	(1 024,0)	5 954,0
Transport et communications	111,8	412,4	79,1	74,7	(4,4)	380,9
Services professionnels	1 636,1	1 655,7	2 321,5	1 068,4	(1 253,1)	2 973,2
Services techniques et autres	340,7	352,3	535,5	564,3	28,8	1 171,4
Location, entretien et réparation	1,9	1,3	-	24,4	24,4	6,5
Biens durables et non durables	70,0	33,0	45,0	47,9	2,9	140,6
Contributions à des organismes	20 451,6	24 713,4	24 295,8	23 275,5	(1 020,3)	25 949,1
Autres objets de dépenses	528,1	509,2	351,4	-	(351,4)	-
Total – Charges de fonctionnement	29 251,7	34 626,7	34 740,9	31 143,8	(3 597,1)	36 575,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption du Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025;
- adoption et suivi de la Politique montréalaise pour l'action communautaire;
- transformation des pratiques municipales par l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) dans les processus décisionnels de la Ville;
- mise en action d'une gouvernance participative innovante pour le Chantier en accessibilité universelle 2020-2024 et finalisation d'une collecte de données élargie auprès de l'ensemble du personnel municipal pour alimenter les travaux en 2022;
- soutien à l'offre de projets communautaires favorisant l'inclusion des enfants et des jeunes;
- déploiement de services d'hébergement d'urgence, de mesures alimentaires et de projets de médiation et de cohabitation sociale pour la prise en charge des personnes en situation d'itinérance;
- renforcement des actions de prévention en matière de sécurité urbaine;
- contribution à 10 projets d'envergure devant favoriser l'accès à une alimentation saine et lutter contre l'insécurité alimentaire, dans le cadre d'un fonds régional conjoint avec la Direction régionale de santé publique de Montréal;

- appui financier à Moisson Montréal afin de lui permettre d’assurer l’approvisionnement en denrées des organismes œuvrant dans la lutte contre l’insécurité alimentaire;
- renouvellement de l’entente entre la Ville et le ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration (Ville-MIFI) pour 2021-2024, à hauteur de 12,0 M\$;
- tenue de l’événement Dialogue avec le Quartier chinois;
- création du premier portrait du service, à l’aide des données de l’outil de gestion et suivi des subventions (GSS).

Principales variations

Budget modifié

L’écart de 5,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient des éléments suivants :

- augmentation budgétaire de 6,9 M\$ liée à des ententes avec le MIFI et le MAMH;
- augmentation budgétaire de 0,6 M\$ en provenance de dépenses contingentes imprévues pour la bonification du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes;
- diminution de 2,1 M\$ à la suite de transferts budgétaires aux arrondissements, dans le cadre de la Politique de l’enfant.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la diversité et de l’inclusion sociale présente un déficit budgétaire de 3,6 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l’employeur

- écart défavorable de 1,0 M\$ attribuable à des postes financés par les subventions Ville-MIFI ainsi que du MAMH, en lien avec la légalisation du cannabis;

Services professionnels

- écart défavorable de 1,0 M\$ lié à des soutiens financiers provenant principalement de la subvention Ville-MIFI;
- écart défavorable de 0,3 M\$ attribuable aux projets en accessibilité universelle financés par des réaménagements internes;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 4,2 M\$ attribuable à des soutiens financiers provenant principalement des subventions Ville-MIFI ainsi que du MAMH, en lien avec la légalisation du cannabis;

- écart favorable de 2,1 M\$ attribuable aux virements budgétaires aux arrondissements dans le cadre de la Politique de l'enfant;
- écart favorable de 1,1 M\$ découlant principalement d'économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie de COVID-19;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 0,3 M\$ qui s'explique par les dépenses subventionnées relatives à l'aide financière pour la légalisation du cannabis.

ENVIRONNEMENT

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie de la population de l'agglomération de Montréal, en sensibilisant celle-ci aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Par son expertise, le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de transition écologique.

Tableau 44– Environnement

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 571,8	22 885,0	22 848,2	24 153,0	1 304,8	24 895,2
Transport et communications	513,0	341,6	423,3	916,5	493,2	659,6
Services professionnels	2 865,3	2 427,2	1 264,3	1 285,6	21,3	2 335,8
Services techniques et autres	120 088,2	127 241,4	126 204,5	145 445,6	19 241,1	145 867,2
Location, entretien et réparation	890,4	759,5	960,6	1 565,6	605,0	1 553,1
Biens durables et non durables	27 632,9	29 380,0	7 200,2	6 401,4	(798,8)	12 147,0
Contributions à des organismes	146,2	25,0	28,0	170,5	142,5	171,0
Autres objets de dépenses	(27 283,0)	(14 357,3)	(10 108,5)	(10 620,3)	(511,8)	(17 085,6)
Total – Charges de fonctionnement	146 424,8	168 702,4	148 820,6	169 317,9	20 497,3	170 543,3

Faits saillants

Bien que la pandémie de COVID-19 continue d'avoir un impact sur les activités du Service de l'environnement, les équipes ont fait preuve de résilience, de persévérance et d'engagement afin de poursuivre la réalisation de leurs différents mandats. Ceux-ci sont en lien direct avec plusieurs priorités du Plan stratégique Montréal 2030, que ce soit la transition écologique, la participation citoyenne et des parties prenantes ou l'offre de milieux de vie de qualité. Parmi les réalisations, les suivantes sont à souligner :

- poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025 selon les priorités annoncées :
- adoption du règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique et modification du règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes pour étendre cette interdiction à l'ensemble des sacs d'emplettes en plastique pour les commerces de détail et les établissements de restauration;

- finalisation des consultations publiques sur la réduction du gaspillage alimentaire par les institutions, les commerces et les industries (ICI), tenues dans le cadre du droit d’initiative en consultation publique (pétition signée par plus de 15 000 personnes) et dépôt des recommandations de la commission;
- démarrage du déploiement de la collecte des matières organiques dans les logements de 9 unités ou plus dans 5 arrondissements et lancement de projets pilotes (Le Sud-Ouest et Saint-Laurent) : 33 000 portes ont été ajoutées, pour un total de 16 % des logements de 9 unités ou plus, à la fin de 2021;
- contribution aux groupes de travail visant la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs (2025), ce qui inclut l’élargissement de la consigne des contenants de boissons (2022) pour la gestion des matières recyclables, afin que soit intégrée la réalité montréalaise (2 projets pilotes de collecte des contenants consignés en cours dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Ville-Marie);
- poursuite des travaux de construction de 2 infrastructures de traitement des matières organiques : le centre de traitement par compostage de Saint-Laurent et le centre de traitement par biométhanisation de Montréal-Est, qui fourniront à l’agglomération une capacité de traitement additionnelle de 110 000 tonnes/an, à partir de 2022;
- mise en service de l’usine de traitement des eaux contaminées du parc d’entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);
- construction et mise en service de l’usine de traitement des lixiviats au complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) et obtention de la certification ISO 45 001 pour l’ensemble des activités du CESM;
- poursuite du mandat réglementaire pour le respect des normes de qualité de l’air et de l’eau. Au 30 septembre 2021, les actions suivantes avaient été menées :
 - délivrance de 172 permis et autorisations pour différents travaux et activités, dépôt en cour de 28 poursuites ou constats d’infraction et traitement de près de 1 200 plaintes;
 - production d’un rapport spécifique sur l’impact de l’application du règlement sur le chauffage au bois depuis son entrée en vigueur, démontrant une contribution positive à l’amélioration de la qualité de l’air;
 - annonce d’un investissement de 1,2 M\$ en voie de réalisation pour l’amélioration du Réseau de surveillance de la qualité de l’air, qui comprend un accès accru à certaines données ouvertes (un travail conjoint avec la DRSP est en cours, visant la sortie d’un document explicatif sur la qualité de l’air et ses impacts sur la santé des Montréalaises et des Montréalais);
 - poursuite par l’équipe de l’inspection des aliments de la mise en œuvre d’initiatives visant un soutien accru à la transition écologique du secteur.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de 1,2 M\$ et provient principalement du programme MTQ-Turcot pour la mesure de la qualité de l'air de 1,6 M\$ et de virements budgétaires de 0,4 M\$ vers les arrondissements pour des activités d'information, sensibilisation et d'éducation pour le déploiement de la collecte des résidus organiques des 9 logements et plus et certaines institutions.

Charges de fonctionnement

Globalement, la variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,3 M\$ principalement attribuable aux postes vacants et à des rajustements salariaux.

Services techniques

- écart favorable de 19,2 M\$ principalement attribuable aux activités de la gestion des matières résiduelles, et plus spécifiquement :
 - écart favorable de 10,4 M\$, en raison de l'évolution favorable du marché des matières recyclables;
 - écart favorable de 4,9 M\$ lié à des économies sur les contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (indexation, indice de carburant et contingences) ainsi qu'à des reports d'implantation de projets pilotes, d'activités de sensibilisation et d'études;
 - écart favorable de 1,2 M\$ lié à des écarts de volumes dans le traitement et l'élimination des matières résiduelles (la participation citoyenne et le secteur des industries, des commerces et des institutions) ainsi qu'à des reports d'études;
 - écart favorable de 1,2 M\$ attribuable aux activités des écocentres : transports (baisse du coût et changements), baisse de volume (bois et transport) et fin du paiement pour les halocarbures, maintenant pris en charge par les producteurs;
 - écart favorable de 1,4 M\$ attribuable au report de la mise en service et au rodage de l'usine de traitement des eaux du PEPSC, maintenant pleinement fonctionnelle;

ESPACE POUR LA VIE

Par ses actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Service de l'Espace pour la vie accompagne l'être humain pour mieux vivre la nature. Ensemble, le Biodôme, la Biosphère, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan forment le plus grand complexe muséal en sciences de la nature au Canada – un important pôle de biodiversité actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain.

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- accueil de 1 million de visiteuses et visiteurs dans les musées, malgré des activités affectées par le contexte sanitaire : capacités d'accueil réduites et devant être modulées à 8 reprises en cours d'année, pénurie de main-d'œuvre dans le secteur récréotouristique et absence de touristes dans la métropole;
- lancement d'une nouvelle offre tarifaire contribuant à l'effort de relance : le Passeport Espace pour la vie. Son tarif abordable favorise l'accessibilité et contribue à créer une communauté Espace pour la vie en fidélisant la clientèle et en l'invitant à adopter des comportements visant la protection de la biodiversité (14 000 passeports vendus en trois mois en 2021);
- intégration de la Biosphère comme 5^e musée de l'Espace pour la vie, grâce à une collaboration entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la Ville de Montréal;
- renouvellement de l'événement Jardins de lumière, avec le nouveau parcours immersif *Ode à la lune*, mettant en valeur les cultures autochtones;
- déploiement d'une programmation hors les murs, « la Nature près de chez vous », ayant permis aux animateurs et animatrices de l'Espace pour la vie de joindre les communautés dans 55 parcs de Montréal et de plusieurs autres municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- accroissement de l'impact social de l'Espace pour la vie : 48 places offertes gratuitement dans les camps de jour de l'Espace pour la vie, 715 bacs de légumes remis à des cuisines collectives et 3 000 bulbes de tulipes offerts à la communauté;
- obtention de l'accréditation de l'Association des zoos et aquariums (AZA), une distinction prestigieuse qui reconnaît que le Biodôme s'engage aux plus hauts standards en matière de gestion d'institution zoologique;
- contribution remarquable des chercheuses et des chercheurs qui s'illustrent par leurs travaux sur la botanique, la phytoremédiation, l'ethnobotanique, la pollution lumineuse, les météorites, l'entomologie ou encore par leurs programmes de conservation tels que ceux pour la rainette faux-grillon et le monarque.

Tableau 45 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	28 605,2	28 761,4	33 231,1	35 326,1	2 095,0	35 568,1
Transport et communications	2 168,7	1 278,1	1 459,1	2 087,0	627,9	2 300,4
Services professionnels	1 432,1	1 479,5	3 293,2	2 849,9	(443,3)	4 156,0
Services techniques et autres	8 795,4	8 306,5	9 828,1	11 815,0	1 986,9	11 899,8
Location, entretien et réparation	202,3	157,0	238,1	251,7	13,6	348,0
Biens durables et non durables	4 332,8	3 265,2	4 085,9	5 302,0	1 216,1	10 746,5
Frais de financement	5 627,8	6 388,6	6 530,7	6 789,8	259,1	6 789,8
Remboursement de la dette à long terme	7 464,5	9 065,7	10 435,9	10 458,4	22,5	10 458,4
Contributions à des organismes	435,0	490,7	457,0	518,0	61,0	535,0
Autres objets de dépenses	-	(31,2)	(114,5)	-	114,5	-
Total – Charges de fonctionnement	59 063,8	59 161,5	69 444,6	75 397,9	5 953,3	82 802,0

Principales variations

Budget modifié

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'augmentation de 7,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- contribution de 6,6 M\$ de la Fondation Espace pour la vie, soit 6,0 M\$ pour la réalisation des activités de la Biosphère à la suite de son intégration – parties provinciale et fédérale et 0,6 M\$ pour différents projets;
- contributions financières diverses de 0,8 M\$, principalement pour des contrats-échanges et les camps de jour de l'Espace pour la vie, ainsi que pour la vente du forfait passeport.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'Espace pour la vie présente un excédent budgétaire de 6,0 M\$, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 2,1 M\$ s'expliquant ainsi :
 - 1,1 M\$ en régimes de retraite passés;
 - 1,0 M\$ résultant des enjeux de main-d'œuvre en contexte de pandémie et des ajustements aux différentes banques d'heures compensées, de vacances et de maladie;

Transports et communications

- écart favorable de 0,6 M\$ attribuable à la réduction des efforts publicitaires et des frais d'envoi, et à l'annulation des déplacements;

Services techniques et autres

- écart favorable de 2,0 M\$ provenant des économies engendrées par la fermeture et l'ouverture à capacité réduite des institutions, par l'annulation de certains projets de programmation, par la réduction des frais d'administration internes facturés par la Ville à l'Espace pour la vie, au prorata des dépenses de fonctionnement, et par la participation à l'équilibre budgétaire (marge de manœuvre);

Biens durables, non durables et divers

- écart favorable de 1,2 M\$ découlant de la réduction des activités en contexte pandémique, notamment la réduction des achats de marchandises destinées à la revente en boutique et en restauration, liée à la baisse d'achalandage, ainsi que la diminution des acquisitions nécessaires à l'entretien des collections végétales et animales.

Tableau 46 – Espace pour la vie – Revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Transferts	214,9	86,8	149,4	-	149,4	212,8
Services rendus	14 617,9	3 394,2	17 338,2	21 383,4	(4 045,2)	28 383,9
Total – Revenus	14 832,8	3 481,0	17 487,6	21 383,4	(3 895,8)	28 596,7

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 7,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les revenus additionnels suivants :

- contribution de 6,6 M\$ de la Fondation Espace pour la vie, soit 6,0 M\$ pour la réalisation des activités de la Biosphère à la suite de son intégration – parties provinciale et fédérale et 0,6 M\$ pour différents projets;
- contributions financières gouvernementales et diverses de 0,6 M\$ pour des contrats-échanges et les camps de jour de l'Espace pour la vie, ainsi que pour la vente du forfait passeport.

Revenus

La baisse de 3,9 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Services rendus

- écart défavorable de 4,0 M\$ dû au report de l'ouverture de l'Insectarium, à la réouverture de 3 musées en février avec des capacités d'accueil très réduites et à leur fermeture, le 22 décembre, en raison des restrictions sanitaires; forte diminution de la clientèle touristique et accueil limité de groupes scolaires pendant l'année; ouverture limitée et décalée des points de services alimentaires; mitigation des impacts de la pandémie sur les droits d'entrée par le lancement d'un nouveau produit tarifaire, le Passeport Espace pour la vie.

HABITATION

Le Service de l'habitation a pour mission de soutenir et d'accélérer un développement résidentiel équilibré à Montréal, d'améliorer l'habitat et de répondre aux enjeux urbains en intervenant de façon structurante sur le cadre bâti et le territoire.

Tableau 47 – Habitation

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	9 654,8	10 806,8	11 887,4	11 455,2	(432,2)	11 455,2
Transport et communications	76,7	44,6	98,2	63,2	(35,0)	109,5
Services professionnels	408,2	556,0	797,6	1 004,0	206,4	1 410,9
Services techniques et autres	84,0	123,4	117,6	163,4	45,8	176,1
Location, entretien et réparation	19,6	2,4	18,8	19,1	0,3	22,2
Biens durables et non durables	139,2	92,3	57,9	100,9	43,0	86,9
Contributions à des organismes	76 557,8	78 065,7	132 875,6	143 050,4	10 174,8	221 215,6
Autres objets de dépenses	-	(85,8)	(2,6)	-	2,6	-
Total – Charges de fonctionnement	86 940,3	89 605,4	145 850,5	155 856,2	10 005,7	234 476,4

Faits saillants

En 2021, malgré le contexte de pandémie, le Service de l'habitation a poursuivi le renforcement de mesures :

- remplacement de la Stratégie d'inclusion, en vigueur depuis 2005, par le Règlement pour une métropole mixte, qui balise les nouvelles pratiques d'inclusion de logements sociaux, abordables et familiaux depuis avril 2021;
- avancement des projets issus des programmes de logement social et communautaire AccèsLogis Montréal et AccèsLogis Québec, et du fonds fédéral de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – phase 1, destiné aux populations vulnérables ou sans-abri. À la fin de 2021, 4 400 logements étaient terminés ou en voie de développement;
- utilisation des fonds de la Stratégie d'inclusion, à hauteur de 25,5 M\$, pour soutenir 15 projets de logements sociaux dans 9 arrondissements;
- acquisition de terrains destinés à des projets sociaux et communautaires au moyen d'achats de gré à gré, du droit de préemption ou de la Stratégie d'inclusion. Afin de poursuivre les efforts en ce sens, un nouveau règlement d'emprunt de 95,0 M\$ a été entériné par le conseil d'agglomération, en août 2021;

- lancement du nouveau programme d'aide à la rénovation RénoPlex, qui permet aux occupantes et occupants d'immeubles de 1 à 5 logements de bénéficier de logements plus sains, plus confortables et plus efficaces sur le plan énergétique;
- renforcement des mesures destinées aux ménages vulnérables dans le cadre de la reconduction de l'opération 1^{er} juillet, dont le financement a été bonifié pour atteindre 3,6 M\$ en 2021.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 78,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique de la façon suivante :

- 42,4 M\$ en budgets supplémentaires découlant des ententes tripartites 2018, 2019, 2020 et 2021 intervenues entre la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le gouvernement du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;
- 34,5 M\$ pour l'ICRL, découlant d'une entente avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui vise à venir en aide aux personnes en situation d'itinérance ou vulnérables;
- 0,9 M\$ en subventions additionnelles et exceptionnelles destinées à la réalisation de projets AccèsLogis;
- 0,8 M\$ provenant des affectations d'excédents de la Ville pour le logement abordable, dans le cadre de l'axe 3.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'habitation présente un excédent budgétaire de 10,0 M\$, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,4 M\$ qui s'explique principalement par des besoins additionnels, notamment pour la gestion des différents programmes de subventions, et par ailleurs compensé par un réaménagement des autres familles de dépenses;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 10,2 M\$ qui provient de dépenses moindres que prévu, associées au programme AccèsLogis et aux différents programmes de rénovation.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Service aux citoyens



SERVICE AUX CITOYENS

Tableau 48 – Service aux citoyens

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Service aux citoyens						
Concertation des arrondissements	103 856,8	97 438,9	96 215,3	93 230,5	(2 984,8)	100 588,0
Expérience citoyenne et communications	24 100,1	25 894,0	28 166,4	28 752,5	586,1	29 314,7
Technologies de l'information	85 779,5	82 435,7	81 558,0	100 058,0	18 500,0	100 468,7
Total – Service aux citoyens	213 736,4	205 768,6	205 939,7	222 041,0	16 101,3	230 371,4

CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS

Le Service de la concertation des arrondissements (SCA) :

- exerce sa compétence dans les domaines du déneigement, de l'Escouade mobilité et de la gestion animalière;
- travaille de concert avec les services centraux et les arrondissements afin de les soutenir pour leurs activités locales;
- collabore et contribue, par exemple avec son expertise-conseil, à la mise sur pied de programmes, notamment en matière de propreté, visant à bonifier les activités, et développe des outils technologiques adaptés aux besoins de ses clientèles. Au cours de la dernière année, le SCA s'est vu confier le mandat de suivi de l'évolution des projets d'implantation de nouvelles écoles.

Tableau 49 – Concertation des arrondissements

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	7 214,4	8 211,2	9 169,9	9 706,8	536,9	10 235,7
Transport et communications	150,4	168,0	154,7	246,8	92,1	214,5
Services professionnels	364,9	553,8	551,4	493,7	(57,7)	896,1
Services techniques et autres	94 738,9	87 289,6	85 086,5	81 391,1	(3 695,4)	87 464,3
Location, entretien et réparation	522,7	525,2	672,3	548,0	(124,3)	818,5
Biens durables et non durables	526,1	381,3	268,4	544,1	275,7	622,7
Contributions à des organismes	337,2	309,8	312,1	300,0	(12,1)	336,2
Autres objets de dépenses	2,2	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	103 856,8	97 438,9	96 215,3	93 230,5	(2 984,8)	100 588,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- déneigement :
 - reconduction de la déclaration de compétences entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement pour une période de 3 ans, concernant la Politique de déneigement révisée en 2019, ce qui a permis la réalisation de chargements locaux par les arrondissements afin de s'adapter aux conditions;
 - réalisation de 5 chargements de neige à l'initiative de la Ville et de 2 chargements par les arrondissements;
 - déploiement d'un plan d'action pour la poursuite des opérations en contexte de pandémie de COVID-19, ce qui a permis de maintenir les services sans interruption pendant tout l'hiver 2020-2021;

- gestion des sols d'excavation :
 - mise en place de la gestion des matières issues des travaux d'excavation pour 3 arrondissements, dans la perspective d'offrir ce service à l'ensemble des arrondissements. Ce projet a pour objectif de permettre à la Ville d'être exemplaire en matière de gestion des sols excavés et d'amorcer une véritable économie circulaire en favorisant le réemploi des sols faiblement contaminés;
- Escouade mobilité :
 - réalisation de près de 28 000 interventions.
 - mise en place de la couverture en fin de semaine pour assurer ainsi des opérations 7 jours sur 7.
 - poursuite du projet pilote d'Escouade à vélo en période estivale;
 - intégration de la planification opérationnelle visant à cibler des thématiques particulières (ex. : sécurité aux abords des écoles) sur une base planifiée, en plus des activités courantes;
 - mise en place du comité Escouade, impliquant les représentantes et représentants des 19 arrondissements et des services concernés;
- propreté :
 - déploiement de brigades de propreté pour le nettoyage manuel des artères achalandées des 19 arrondissements;
 - installation de 1 000 cendriers publics sur les artères à fort achalandage, ce qui a permis de collecter et envoyer au recyclage des centaines de milliers de mégots;
 - poursuite du déploiement de modules d'affichage libre permettant à la population de communiquer, ces babillards favorisant la préservation d'un environnement visuel propre;
 - soutien à plus de 13 organismes communautaires et culturels pour la réalisation de murales de quartier dans 11 arrondissements;
- gestion animalière :
 - présentation et adoption par les instances d'un nouveau règlement sur l'encadrement des animaux domestiques, harmonisé à la réglementation provinciale en la matière. Son déploiement auprès de toutes les parties prenantes a suivi;
 - réalisation de plus de 7 000 interventions de la Patrouille de contrôle animal, qui sillonne le territoire montréalais, visant la sensibilisation et l'éducation au respect de la réglementation en vigueur;
 - traitement de plus de 200 incidents de morsures et plaintes pour des chiens au comportement agressif par les agentes et agents de prévention du SCA afin que soient menées des enquêtes visant à assurer la sécurité publique;
 - poursuite des travaux de planification du futur refuge animalier de Montréal;

- lutte contre la surpopulation des chats communautaires;
- déploiement de programmes et projets visant à assurer la sécurité et à améliorer la cohabitation entre la population et les animaux de compagnie;
- pilotage de systèmes technologiques :
 - mise en œuvre des projets technologiques pour la population, tels que les services numériques (ex. : permis en ligne, requêtes numériques, etc.) et les outils de suivi permettant de structurer les activités opérationnelles en arrondissement (ex. : GDT Mobile);
 - accompagnement des arrondissements dans le déploiement d'outils de gestion de changement et de formation novateurs, facilitant l'adhésion aux systèmes pilotés par le SCA et leur utilisation;
- coordination des projets d'écoles :
 - gestion et facilitation de l'arrimage entre les arrondissements, les services municipaux et les centres de services scolaires sur les projets d'agrandissement ou de construction d'écoles.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 7,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au budget additionnel de 5,3 M\$ reçu pour les coûts supplémentaires de chargement et de transport de la neige (provenant de la réserve neige), au budget de 1,0 M\$ reçu du SDÉ dans le cadre du plan de relance du centre-ville ainsi qu'aux montants totaux de 0,8 M\$ reçus du Service de l'eau et des arrondissements pour l'ouverture du site de gestion des matières issues des travaux d'excavation au PEPSC.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la concertation des arrondissements présente un déficit budgétaire de 3,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,5 M\$ principalement attribuable au non-comblement de postes vacants, découlant d'économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 5,3 M\$ afin de couvrir les coûts supplémentaires d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, compensé par la réserve neige;
- écart favorable de 1,6 M\$ relié au remorquage et s'expliquant par le fait que 50 % des dépenses sont déjà incluses dans les contrats de déneigement clés en main;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,3 M\$ qui s'explique principalement par des économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie, notamment dans les activités de propreté tributaires des conditions météorologiques.

EXPÉRIENCE CITOYENNE ET COMMUNICATIONS

Le Service de l'expérience citoyenne et des communications (SECC) a pour mission de créer une expérience citoyenne simplifiée et fluide en établissant des liens intelligibles, compréhensibles et logiques entre les actions de la Ville et la population. Porte-étendard de la Ville, il fait rayonner celle-ci en la rendant inspirante, attrayante et accueillante.

Tableau 50 – Expérience citoyenne et communications

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	19 375,2	22 548,1	24 095,0	24 024,3	(70,7)	24 236,7
Transport et communications	3 185,8	2 360,7	2 820,0	2 729,1	(90,9)	3 224,7
Services professionnels	575,1	447,8	439,5	575,6	136,1	624,3
Services techniques et autres	1 014,8	810,0	778,1	1 275,9	497,8	1 033,4
Location, entretien et réparation	20,8	5,7	14,2	13,2	(1,0)	15,8
Biens durables et non durables	87,8	151,5	164,8	134,4	(30,4)	179,8
Contributions à des organismes	-	50,0	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	(159,4)	(479,8)	(145,2)	-	145,2	-
Total – Charges de fonctionnement	24 100,1	25 894,0	28 166,4	28 752,5	586,1	29 314,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- mesures d'urgence :
 - formulation de conseils et collaboration avec le CCMU pour la gestion de crise liée à la pandémie de COVID-19;
 - élaboration d'une stratégie et diffusion des informations à la population sur l'évolution des consignes sanitaires;
 - soutien et collaboration avec les services, les arrondissements et les villes liées;
- principales campagnes de communication :
 - réalisation de la campagne pour la relance économique et culturelle destinée à soutenir les commerces et les entreprises;
 - réalisation de la campagne d'incitation aux bons comportements et de sensibilisation à la protection des milieux naturels, pour contribuer à la protection de l'environnement et des écosystèmes;
 - réalisation de la campagne hivernale pour sensibiliser au déneigement et promouvoir les activités extérieures;
 - réalisation de la campagne de notoriété pour informer sur les services du centre 311;

- participation publique et engagement citoyen :
 - bonification des pratiques de participation publique pour proposer un parcours plus clair, évolutif, accessible et inclusif, et pour mieux outiller l'administration municipale;
 - réalisation de la campagne pour le premier budget participatif, permettant à la population d'influencer l'affectation de 10,0 M\$ du budget municipal : plus de 11 millions de vues, 620 idées soumises par la population, 35 projets proposés au vote, 20 000 participations au vote et 7 projets lauréats;
 - pour favoriser l'implantation de la Charte montréalaise des chantiers, harmonisation et création de nouveaux outils, déploiement graduel du système de notifications d'avis et alertes, etc.;
 - en lien avec les chantiers gérés par les services centraux, prise en charge de 87,8 % des demandes en moins de 48 heures au centre de services 311 et résolution de 94,2 % des demandes en moins de 10 jours – délai moyen de traitement : 3 jours;
- communications numériques :
 - augmentation de 50 % de la fréquentation de **montreal.ca**, avec 9 millions de visites et 21 millions de pages vues;
 - ajout de 7 services numériques sur **montreal.ca** : solde du compte de taxes, suggestions d'achat de livres, formulaire de réclamation, certificat d'occupation commerciale, demande de permis d'enseigne et d'occupation du domaine public, requêtes liées aux collectes et aux puits;
 - mise en place d'un compte citoyen pour les entreprises et les organisations sur **montreal.ca**;
 - gestion de plus de 40 000 commentaires et questions citoyennes sur les médias sociaux;
- centre de services 311 :
 - taux d'appels traités en moins de 100 secondes : 89 % (51 % en 2020) – cible : 80 %;
 - délai de réponse aux appels : 34 secondes en moyenne (199 s en 2020) – cible : 100 secondes;
 - taux d'appels abandonnés : 3 % (14 % en 2020) – cible : 10 % et moins;
 - temps de réponse aux courriels : 0,9 jour (5 jours en 2020) – cible : 2 jours;
- relations de presse :
 - organisation de près de 100 événements de presse en présentiel, en virtuel ou en mode hybride;
 - traitement de plus de 1 500 demandes des médias;
 - production de centaines de communiqués de presse, d'allocutions, de messages, etc.

Principales variations

Budget modifié

Le Service a reçu des budgets additionnels au cours de l'année 2021, portant l'écart entre le budget original et le budget modifié à 0,6 M\$, qui s'explique de la façon suivante :

- 0,2 M\$ en affectation d'excédents pour la stratégie de communication (rue Sainte-Catherine Ouest);
- 0,2 M\$ en provenance de 2 arrondissements pour la centralisation du centre de services 311;
- 0,2 M\$ en provenance de divers services (campagnes pour le recrutement et le budget participatif).

Charges de fonctionnement

L'excédent budgétaire de 0,6 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,1 M\$ attribuable à la répartition de la provision pour vacances et maladies des soldes non utilisés de 0,5 M\$;
- transfert budgétaire de 0,2 M\$ en provenance de 2 arrondissements pour le centre de services 311;
- écart favorable de 0,6 M\$ résultant de la gestion des postes vacants;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 1,0 M\$ dû au plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie;
- écart défavorable de 0,3 M\$ imputable à la stratégie de communication pour le chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 0,2 M\$, ainsi qu'à la campagne du budget participatif, pour 0,1 M\$.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le Service des technologies de l'information assure le maintien des services technologiques clés de la Ville et en soutient la modernisation. Il appuie aussi les unités de la Ville dans leurs mandats liés à la ville intelligente et numérique, aux initiatives citoyennes ainsi qu'aux projets de transformation organisationnelle.

Tableau 51 – Technologies de l'information

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	44 408,3	45 744,2	45 326,9	50 752,4	5 425,5	51 795,1
Transport et communications	9 813,6	8 139,1	8 169,1	8 009,2	(159,9)	8 851,6
Services professionnels	788,5	739,8	1 017,1	1 047,2	30,1	1 523,4
Services techniques et autres	1 065,5	1 227,5	1 497,2	1 786,0	288,8	2 218,0
Location, entretien et réparation	28 553,2	27 693,1	24 875,6	36 599,4	11 723,8	34 245,6
Biens durables et non durables	1 144,9	621,1	732,7	1 863,8	1 131,1	1 867,1
Contributions à des organismes	5,5	11,8	0,5	-	(0,5)	0,5
Autres objets de dépenses	-	(1 740,9)	(61,1)	-	61,1	(32,6)
Total – Charges de fonctionnement	85 779,5	82 435,7	81 558,0	100 058,0	18 500,0	100 468,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement d'équipements afin de soutenir la mobilité du personnel de la Ville : 3 000 ordinateurs portables, 2 500 téléphones cellulaires, 1 000 salles de conférence multimédias et 2 500 téléphones logiciels;
- mise en place de 10 haltes-connexion à travers la Ville de Montréal qui réduisent la fracture numérique en période de mesures d'urgence;
- mise en place de 2 centres de distribution du matériel et amélioration du service à la clientèle en soutien informatique par une diminution de plus de 50 % du temps de réponse téléphonique;
- processus du bureau de projet : dépôt de 11 plans d'action pour l'amélioration des processus et octroi d'un contrat pour le déploiement d'une solution corporative de gestion de projets visant à assurer l'amélioration de la surveillance ainsi que la reddition de comptes et la gestion des investissements TI des projets.

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation nette de 0,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par l'octroi d'un budget additionnel de 0,2 M\$ pour l'analyse des modèles d'affaires, en vue du déploiement de la 5G, et de 0,2 M\$ pour le chantier d'amélioration du réseau logistique et de la gestion des stocks.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des technologies de l'information présente un excédent budgétaire de 18,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 3,9 M\$ dû à une capitalisation plus élevée que prévu des coûts de la main-d'œuvre affectée à des projets d'immobilisations;
- écart favorable de 3,8 M\$ lié à la vacance de postes;
- écart défavorable de 2,3 M\$ dû au paiement d'heures supplémentaires et de primes;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,3 M\$ dû à une réduction du développement du WiFi dans les édifices de la Ville, en raison de la pandémie de COVID-19;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 2,8 M\$ attribuable à une priorisation du déploiement de certaines solutions informatiques afin de réaliser les économies demandées par l'administration municipale;
- écart favorable de 2,2 M\$ dû au report du déploiement de certaines solutions informatiques;
- écart favorable de 1,9 M\$ généré par des économies sur les contrats d'entretien informatique;
- écart favorable de 4,8 M\$ pour les contrats informatiques payés d'avance;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,3 M\$ imputable à une réduction du développement du WiFi dans les édifices de la Ville, en raison de la pandémie;
- écart favorable de 0,8 M\$ dû à des économies sur des accessoires de radiocommunication.

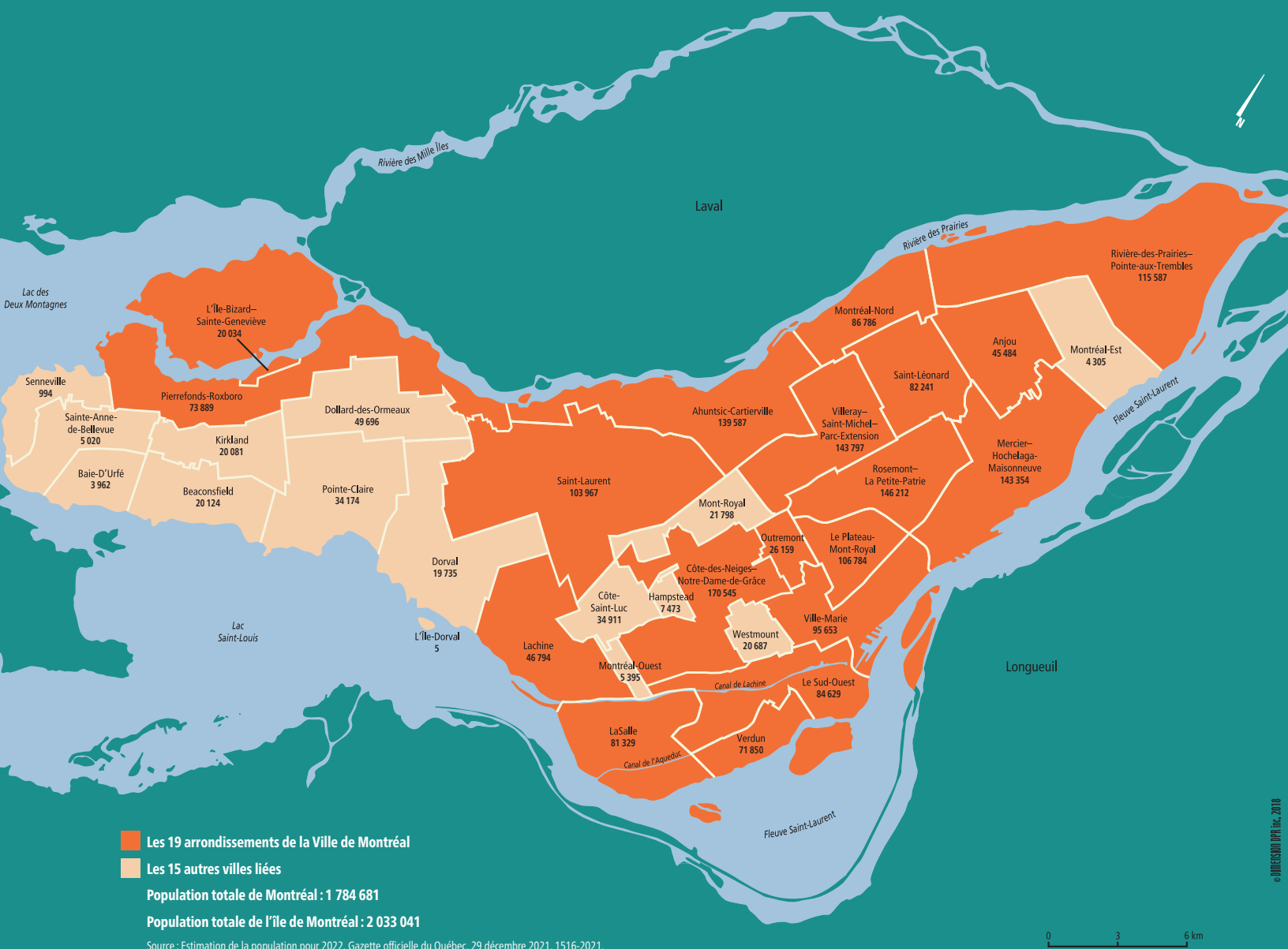
Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Arrondissements

L'île de Montréal et sa population



ARRONDISSEMENTS

Pour 2021, les arrondissements affichent un excédent de 108,6 M\$ par rapport à un budget original de 944,4 M\$ pour les dépenses de fonctionnement. Ces excédents s'expliquent principalement par les raisons suivantes :

- la pandémie de COVID-19 a entraîné des économies d'opérations attribuables au télétravail, aux difficultés de comblement de postes et aux fermetures temporaires des installations sportives, culturelles et de loisirs, et tout particulièrement aux locations, à l'entretien des bâtiments, aux frais d'énergie et de déplacement, aux fournitures de bureau, à la rémunération ainsi qu'aux spectacles et événements publics.
- des économies importantes ont été générées par les activités de déneigement, conséquemment aux conditions climatiques favorables de l'hiver 2021.
- les arrondissements ont généré d'importants excédents relatifs à un contexte immobilier en plein essor, qui proviennent essentiellement des ventes de permis de construction-modification et des permis d'occupation du domaine public.

Tableau 52 – Sommaire des arrondissements

(en milliers de dollars)

	Réal 2021					Réal 2020
	Revenus	Charges ¹	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent	Excédent
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	59 034,5	60 460,9	3 281,8	2 999,9	4 855,3	5 027,7
Anjou	27 783,9	26 650,0	1 010,2	1 900,0	4 044,1	2 741,8
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	70 445,1	65 711,9	2 668,4	2 414,6	9 816,2	7 502,9
Lachine	29 819,8	29 405,8	1 697,4	1 394,8	3 506,2	2 381,2
LaSalle	41 184,0	38 273,0	738,2	1 540,7	5 189,9	5 497,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	10 925,5	12 192,3	395,6	706,5	(164,7)	170,1
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	69 101,6	66 673,0	2 146,4	4 044,7	8 619,7	5 507,0
Montréal-Nord	42 977,9	41 468,1	1 962,5	576,5	4 048,8	4 329,1
Outremont	15 711,4	15 409,2	725,5	1 047,8	2 075,5	1 069,8
Pierrefonds-Roxboro	33 427,8	32 319,5	1 235,5	956,6	3 300,4	2 504,5
Plateau-Mont-Royal	55 892,4	54 747,6	1 390,4	379,3	2 914,5	3 299,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	62 776,0	60 435,4	1 641,4	2 550,7	6 532,7	6 369,2
Rosemont–La Petite-Patrie	68 011,0	65 866,4	5 054,1	2 864,7	10 063,4	3 319,1
Saint-Laurent	71 833,5	66 103,2	(276,3)	(296,0)	5 158,0	5 756,4
Saint-Léonard	37 124,3	35 787,2	1 064,1	1 190,7	3 591,9	1 935,3
Sud-Ouest	56 602,2	55 629,3	4 264,7	2 472,0	7 709,6	5 162,7
Verdun	35 967,9	37 471,2	2 020,2	1 263,1	1 780,0	387,1
Ville-Marie	96 924,7	93 226,7	10 262,9	4 519,6	18 480,5	24 242,2
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	61 708,9	58 350,7	1 792,7	1 933,8	7 084,7	5 292,9
Total – Arrondissements	947 252,4	916 181,4	43 075,7	34 460,0	108 606,7	92 495,0

1. Inclut le remboursement de la dette à long terme.

Le budget des arrondissements comprend des activités déléguées par le conseil municipal et des activités de compétence locale, notamment l'adoption de tous les règlements relatifs à leur territoire respectif et concernant l'urbanisme, la voirie locale, le développement économique local, communautaire, culturel et social, les parcs locaux ainsi que les activités et équipements sportifs et culturels à vocation locale. Le conseil municipal adopte le budget des arrondissements et leurs excédents de gestion découlant des activités sous leur responsabilité.

L'excédent des arrondissements s'élève à 108,6 M\$ pour 2021, incluant des ajustements corporatifs totalisant 34,5 M\$. Ceux-ci portent essentiellement sur les excédents des revenus de permis de construction et de modification, pour 28,8 M\$, le remboursement des dépenses relatives au Plan d'action canopée, à la foresterie urbaine à la déminéralisation pour 1,6 M\$, les ajustements apportés au budget des matières résiduelles, pour 3,0 M\$, une portion des gains de vente la de terrains, pour 2,6 M\$, des ajustements touchant la SST, pour 2,6 M\$, et une participation des arrondissements à l'abolition des mesures transitoires relatives au régime de retraite, pour (4,0 M\$).

ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Tableau 53 – Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	7 305,4	7 520,8	7 824,7	7 744,9	79,8	7 744,8
Transferts centraux	47 595,3	45 955,1	49 449,3	48 932,9	516,4	49 597,7
Services rendus et autres revenus	2 488,3	1 639,2	1 625,3	1 946,3	(321,0)	2 073,5
Transferts	5,0	142,9	135,2	-	135,2	1 885,2
Total – Revenus	57 394,0	55 258,0	59 034,5	58 624,1	410,4	61 301,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 645,8	7 777,0	8 295,4	8 650,3	354,9	9 389,6
Sécurité publique	325,4	208,3	375,5	389,7	14,2	401,1
Transport	14 960,7	13 567,6	13 498,0	13 768,2	270,2	14 529,9
Hygiène du milieu	7 970,0	8 692,7	9 483,1	8 071,1	(1 412,0)	8 664,0
Santé et bien-être	300,3	245,4	293,7	401,7	108,0	476,1
Aménagement, urbanisme et développement	3 514,0	3 917,7	4 010,2	3 632,1	(378,1)	4 192,8
Loisirs et culture	24 440,7	23 967,0	24 505,0	23 711,0	(794,0)	26 781,2
Total – Charges de fonctionnement	59 156,9	58 375,7	60 460,9	58 624,1	(1 836,8)	64 434,7
Affectations	3 061,8	3 371,1	3 281,8	-	3 281,8	3 133,5
Excédent de gestion selon le budget original	1 298,9	253,4	1 855,4	-	1 855,4	-
Ajustements	3 003,7	4 774,3	2 999,9			
Excédent de gestion	4 302,6	5 027,7	4 855,3	-	4 855,3	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption du Plan d'action intégré en diversité et en inclusion sociale 2021-2026;
- protection et augmentation de la canopée par la plantation de 1 184 arbres sur le domaine public;
- mise en œuvre du plan de propreté;
- poursuite du développement et de la bonification du réseau cyclable, incluant l'ajout de 2,4 km de pistes cyclables à l'est de l'avenue Papineau;
- adoption de 3 projets prioritaires, dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif : *Rendez-vous avec la rivière*, *Les rencontres qui portent fruit* et *La comédie mobile*;
- mise en œuvre du programme de développement des activités agricoles et du secteur bioalimentaire dans le District central, en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);

- poursuite du projet pilote *Mobilité de quartier pour la réduction de l'auto-solo*;
- amélioration des structures administratives pour assurer la réalisation des projets suivants : centre culturel et communautaire Cartierville, gestion de la forêt urbaine et planification de la nouvelle bibliothèque interarrondissements;
- pérennisation d'une hausse du financement de base de l'Arrondissement aux sociétés de développement commercial (SDC) et aux associations de gens d'affaires.

Principales variations

Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié est de 5,8 M\$. Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- affectation d'un excédent de gestion de 3,2 M\$, notamment pour le projet *Un arbre abattu, un arbre planté*, le plan de propreté 2019-2021, le verdissement des banquettes et des saillies, et les 119 dos d'âne;
- augmentation de 1,9 M\$ provenant d'une aide financière dans le cadre du programme Climat municipalités – phase 2 pour les projets *Système alimentaire Bordeaux-Cartierville* et *Mobilité de quartier pour la réduction de l'auto-solo*;
- Virements de 0,5 M\$ provenant des services centraux, principalement du Service de l'eau pour remplacements et réparations majeures de bornes d'incendie, des vannes de réseau et de drains d'égout.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert budgétaire de 0,5 M\$ à l'Arrondissement, provenant principalement du Service de l'eau.

Services rendus et autres revenus

- Écart défavorable de 0,1 M\$ provenant des revenus des services techniques, sur les opérations cadastrales principalement.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ provenant de l'abolition d'amendes et de pénalités dans les bibliothèques.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ pour les divers services à la population des bibliothèques et des arénas.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies budgétaires de 0,4 M\$ provenant de postes vacants.

Hygiène du milieu de vie

- Écart défavorable de 0,7 M\$ provenant des réseaux d'eau potable et d'égouts pour le remplacement et les réparations majeures de bornes d'incendie, des vannes de réseau et de drains d'égout.
- Écart défavorable de 0,7 M\$ provenant de la rémunération en lien avec la gestion des matières résiduelles.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,3 M\$ provenant principalement des contributions dans le cadre du redéveloppement du site Louvain Est et du programme de soutien aux initiatives de développement économique ainsi que pour l'organisation de marchés publics.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ provenant des postes supplémentaires liés à la mise en œuvre des actions du plan local de déplacements.

Loisirs et culture

- Écart défavorable de 1,3 M\$ provenant de l'augmentation de l'offre de services concernant le programme Un arbre abattu, un arbre planté.
- Dépenses additionnelles de 0,6 M\$ pour le programme de remplacement des frênes.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ relatif au programme Ruelles vertes et jardins communautaires.
- Économies budgétaires de 1,2 M\$ sur les activités récréatives offertes dans les centres communautaires, les patinoires, les piscines et les bibliothèques, en raison de la pandémie de COVID-19.

ARRONDISSEMENT D'ANJOU

Tableau 54 – Anjou

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	6 946,7	7 747,4	7 342,8	7 329,7	13,1	7 329,7
Transferts centraux	18 877,7	17 411,5	19 213,1	18 804,5	408,6	19 297,4
Services rendus et autres revenus	1 259,7	980,6	1 228,0	1 530,7	(302,7)	1 530,7
Transferts	25,0	18,9	-	50,5	(50,5)	50,5
Total – Revenus	27 109,1	26 158,4	27 783,9	27 715,4	68,5	28 208,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	3 740,5	3 808,4	4 177,7	4 912,3	734,6	4 671,6
Sécurité publique	167,5	521,0	448,7	385,5	(63,2)	460,6
Transport	8 363,4	7 214,4	7 613,3	7 956,0	342,7	8 202,5
Hygiène du milieu	2 223,3	1 973,1	2 275,2	1 919,0	(356,2)	2 311,3
Aménagement, urbanisme et développement	1 494,9	1 632,9	1 682,4	1 921,3	238,9	1 999,0
Loisirs et culture	11 073,1	10 108,4	10 269,7	11 081,8	812,1	11 306,3
Frais de financement	58,3	50,5	42,1	59,9	17,8	54,3
Total – Charges de fonctionnement	27 121,0	25 308,7	26 509,1	28 235,8	1 726,7	29 005,6
Financement	(124,7)	(132,5)	(140,9)	(123,2)	(17,7)	(128,8)
Affectations	357,2	1 024,0	1 010,2	643,6	366,6	926,1
Excédent de gestion selon le budget original	220,6	1 741,2	2 144,1	-	2 144,1	-
Ajustements	701,4	1 000,6	1 900,0			
Excédent de gestion	922,0	2 741,8	4 044,1	-	4 044,1	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- maintien des services à la population en contexte de pandémie de COVID-19;
- maintien de la banque alimentaire en fournissant chaque semaine plus de 500 familles en situation de précarité;
- tenue des camps de jour avec une participation moindre, compte tenu des consignes sanitaires. Le bilan des Ateliers-Soleil est très positif et le service a répondu de belle façon aux souhaits des parents et enfants de l'arrondissement;
- révision de la programmation culturelle et celles des bibliothèques pour tenir compte des consignes sanitaires;
- plantation de 161 arbres dans le cadre du plan maître de plantation;
- diversification des outils de communication destinés à la population;

- modernisation de l'identité visuelle pour, entre autres, la stèle de la mairie et les panneaux d'affichage électronique.

Principales variations

Budget modifié

La variation s'explique principalement par des transferts des services centraux, notamment pour la Politique de l'enfant et les activités de gestion de l'eau, ainsi que par une affectation d'excédents pour les travaux d'entrées charretières.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de 0,4 M\$ pour l'entretien des réseaux secondaires d'aqueducs et d'égouts.

Services rendus et autres revenus

- Réduction de la participation aux camps de jour à la suite de l'imposition des mesures sanitaires, pour 0,2 M\$.
- Réduction des cours et des activités, conséquemment à l'imposition des mesures sanitaires, pour 0,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,5 M\$ à la réserve pour imprévus.
- Économie de 0,1 M\$ sur les postes vacants.

Sécurité publique

- Dépenses supplémentaires de 0,1 M\$ pour les mesures d'urgence liées à la pandémie.

Transport

- Écart favorable de 0,2 M\$ pour les activités de déneigement.
- Économies de 0,1 M\$ sur le coût du sel et d'autres abrasifs en raison des conditions climatiques.

Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires de 0,4 M\$, principalement liées à la rémunération pour l'entretien des réseaux secondaires d'aqueducs et d'égouts.

Loisirs et culture

- Économie de 0,3 M\$ sur les postes vacants liés à la fermeture des installations durant la pandémie.
- Écart favorable de 0,5 M\$ à la suite de la réduction de la participation aux camps de jour pour respecter les mesures sanitaires.

ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Tableau 55 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	9 175,9	9 390,9	9 736,4	9 579,1	157,3	9 579,1
Transferts centraux	54 074,3	52 345,7	56 189,9	56 059,7	130,2	56 407,5
Services rendus et autres revenus	5 895,6	3 335,3	4 480,7	3 232,7	1 248,0	3 256,8
Transferts	111,9	77,1	38,1	-	38,1	-
Total – Revenus	69 257,7	65 149,0	70 445,1	68 871,5	1 573,6	69 243,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 974,5	8 083,0	6 996,5	8 379,4	1 382,9	7 343,7
Sécurité publique	671,4	319,6	612,3	659,3	47,0	669,9
Transport	13 331,0	12 583,8	11 790,4	14 615,6	2 825,2	14 567,1
Hygiène du milieu	10 640,9	9 939,9	9 595,6	10 225,7	630,1	10 387,7
Santé et bien-être	1 727,1	1 653,1	1 638,1	1 145,6	(492,5)	1 706,0
Aménagement, urbanisme et développement	5 191,5	4 602,9	5 513,6	5 056,3	(457,3)	5 860,4
Loisirs et culture	29 336,4	28 014,4	29 565,4	30 289,6	724,2	31 159,4
Total – Charges de fonctionnement	68 872,8	65 196,7	65 711,9	70 371,5	4 659,6	71 694,2
Affectations	2 650,5	3 036,6	2 668,4	1 500,0	1 168,4	2 450,8
Excédent de gestion selon le budget original	3 035,4	2 988,9	7 401,6	-	7 401,6	-
Ajustements	4 072,2	4 514,0	2 414,6			
Excédent de gestion	7 107,6	7 502,9	9 816,2	-	9 816,2	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués, pour une deuxième année consécutive, par des mesures exceptionnelles destinées à soutenir les communautés et les commerces et à assurer le maintien des services essentiels pendant la pandémie de COVID-19, telles que :

- mise en place d'une clinique de vaccination à l'aréna Bill-Durnan;
- lancement d'une nouvelle programmation aquatique avec l'ajout de longueurs et de cours de mise en forme;
- établissement de gratuités de stationnement pour les restaurants offrant le « prêt-à-emporter »;
- implantation d'un nouvel outil d'inscription en ligne pour des activités sportives (patin et tennis);
- abolition des frais de retard en bibliothèque;
- accueil d'un nombre important d'artistes en résidence.

Les activités de l'Arrondissement se sont démarquées par les projets suivants :

- poursuite des activités de l'Escouade mobilité sur le territoire, du projet *Vélorution CDN-NDG* et du projet d'éradication de l'herbe à poux;
- continuation du projet de rue piétonne et partagée sur la rue Jean-Brillant;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires pour les immeubles de 9 logements et plus;
- dynamisation des artères commerciales, comprenant l'installation de décors lumineux;
- lancement de la planification des équipements collectifs dans le secteur de l'ancien hippodrome.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation d'un excédent de 1,0 M\$ pour divers projets, incluant 0,3 M\$ pour l'égagage et l'abattage d'arbres, 0,2 M\$ pour le projet de piétonnisation de la rue Jean-Brillant et 0,1 M\$ pour l'achat d'équipements destinés au jardin communautaire, sur la portion de terrain acquise du YMCA.
- Versement de contributions financières additionnelles de 0,1 M\$, notamment pour le développement du corridor écologique Darlington et la planification du secteur de l'ancien hippodrome.
- Transfert de 0,4 M\$ de la Ville-centre, incluant 0,2 M\$ pour la Politique de l'enfant.
- Transfert de 0,2 M\$ à d'autres unités administratives, notamment à la Direction des sports, du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour la prise en charge des réservations des terrains sportifs dans le cadre du soutien aux associations sportives régionales.
- Transfert de 0,1 M\$ aux activités d'immobilisations, entre autres pour l'acquisition de chariots et pièces de mobilier ergonomiques pour les bibliothèques.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de 0,4 M\$ en provenance d'autres unités administratives, soit 0,2 M\$ pour la Politique de l'enfant, 0,1 M\$ pour le projet de dynamisation des artères commerciales et 0,1 M\$ pour la collecte de résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus.
- Transfert de 0,1 M\$ à la Direction des sports pour la prise en charge du soutien aux associations sportives régionales.
- Écart d'affectation défavorable de 0,2 M\$ pour le plan d'action Canopée.

Services rendus et autres revenus

- Revenus supplémentaires de 1,2 M\$, incluant 0,5 M\$ pour les permis d'occupation du domaine public en lien avec les projets de construction dans l'arrondissement, 0,2 M\$ pour les vignettes de stationnement sur rue pour résidents (SRRR) et 0,2 M\$ pour les demandes de permis de modification et de construction.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Excédent de 1,4 M\$, principalement affecté en cours d'année à des services professionnels et techniques et à la réalisation de différents projets prioritaires dans l'arrondissement, notamment le remplacement des surfaces amortissantes de plusieurs aires de jeux.

Transport

- Économies de 1,2 M\$ pour les activités d'entretien et de réparation d'infrastructures de voirie, notamment dues à la pénurie de main-d'œuvre en contexte de pandémie.
- Excédent de 1,2 M\$ pour les activités de déblaiement et de chargement de la neige ainsi que d'épandage d'abrasifs, en raison d'un hiver plus clément.
- Écart favorable de 0,3 M\$ pour les activités de circulation (signalisation lumineuse).

Hygiène du milieu

- Économies de 0,8 M\$ pour les activités d'entretien des réseaux d'eau potable et d'égouts, dues à des économies réalisées dans différents contrats de services techniques.
- Déficit de 0,2 M\$ pour les activités de gestion des matières résiduelles.

Santé et bien-être

- Dépenses supplémentaires de 0,5 M\$, notamment sous forme de contributions financières pour la Politique de l'enfant, le corridor écologique Darlington, les ateliers Namur-Hippodrome, le projet *Vélorution CDN-NDG*, etc.

Aménagement, urbanisme et développement

- Excédent de 0,4 M\$ pour des études préliminaires visant le bâtiment de l'ancien théâtre Empress et le site de l'ancien hippodrome.

Loisirs, culture et parcs

- Économies de 0,6 M\$ essentiellement liées à la fermeture de centres communautaires et sportifs durant la période de pandémie.

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Tableau 56 – Lachine

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	4 443,2	4 540,5	4 643,5	4 617,9	25,6	4 617,9
Transferts centraux	21 625,3	20 926,9	23 218,7	22 563,8	654,9	23 330,6
Services rendus et autres revenus	3 669,8	2 049,3	1 866,1	1 708,8	157,3	1 708,8
Transferts	58,2	24,5	91,5	56,0	35,5	56,0
Total – Revenus	29 796,5	27 541,2	29 819,8	28 946,5	873,3	29 713,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 113,5	4 225,5	4 131,0	4 908,1	777,1	4 311,3
Sécurité publique	33,2	26,9	45,6	65,0	19,4	55,7
Transport	5 206,4	4 616,9	4 971,7	5 491,7	520,0	5 562,7
Hygiène du milieu	4 019,8	3 519,0	3 883,0	3 533,6	(349,4)	3 850,9
Santé et bien-être	1 293,5	1 177,2	1 265,2	966,3	(298,9)	1 048,2
Aménagement, urbanisme et développement	2 193,8	2 141,9	2 389,7	2 301,2	(88,5)	2 593,5
Loisirs et culture	13 726,4	12 484,5	12 719,6	12 933,8	214,2	13 876,7
Total – Charges de fonctionnement	30 586,6	28 191,9	29 405,8	30 199,7	793,9	31 299,0
Affectations	1 550,0	2 297,5	1 697,4	1 253,2	444,2	1 585,7
Excédent de gestion selon le budget original	759,9	1 646,8	2 111,4	-	2 111,4	-
Ajustements	1 186,6	734,4	1 394,8			
Excédent de gestion	1 946,5	2 381,2	3 506,2	-	3 506,2	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- transformation de l'ancien port de plaisance de Lachine en espace accessible à toute la population : un nouveau parc riverain voit le jour, où on trouve des espaces de socialisation et de contemplation, d'animation, de spectacles et de prêt d'embarcations aquatiques (canots, kayaks, planches à pagaie). Près de 24 000 personnes ont profité de ce nouvel espace vert en bordure de l'eau;
- tenue d'une première édition du Festival de musique émergente (FME) au nouveau parc riverain et présentation d'une programmation dans plusieurs espaces aménagés;
- mise en place d'un nouveau programme d'art urbain afin de soutenir la réalisation de projets d'arts visuels, d'embellir le paysage lachinois et de contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens à leur milieu de vie;
- inauguration d'installations rénovées au parc LaSalle : chalet de parc et piscine;

- adaptation de l'offre d'activités et de prêts d'équipements par les bibliothèques Saul-Bellow et de Saint-Pierre, en contexte de pandémie de COVID-19, avec des projets innovants s'adressant autant aux jeunes qu'aux adultes : plus de 150 activités et conférences présentées en ligne et don de 1 000 sachets de semences à 240 citoyennes et citoyens pour la création de jardins à la maison;
- tenue du concours d'idées en design urbain « Réimaginer la rue commerçante », visant le réaménagement de la rue Notre-Dame entre la 6^e et la 19^e Avenue;
- obtention d'une subvention de la Fédération canadienne des municipalités pour une étude du potentiel et de la faisabilité de l'insertion d'un nouveau système de gestion, de collecte et de revalorisation des matières résiduelles dans le secteur de Lachine-Est;
- réalisation de travaux de verdissement au parc Jenkins, dans Lachine-Est;
- réalisation de travaux correctifs de stabilisation des berges, à l'École de voile;
- changement du sens de circulation de la 5^e, de la 36^e, de la 41^e et de la 43^e Avenue pour sécuriser les abords de l'école Victor-Thérien;
- installation de radars pédagogiques pour la sensibilisation à la vitesse;
- mise aux normes de la signalisation aux abords de l'école Très-Saint-Sacrement;
- délivrance d'environ 1 350 permis d'occupation du domaine public;
- embellissement du quai de la 34^e Avenue;
- participation à la préparation des plans de mesures d'urgence pour les bâtiments;
- mise à jour du plan de maintien d'actifs pour les bâtiments;
- inspection des bornes d'incendie, nettoyage des égouts à risque et manipulation de plus du tiers des vannes du réseau secondaire par le personnel de l'Arrondissement;
- inspection de tous les équipements de jeux de parc sous la responsabilité de l'Arrondissement.

Principales variations

Budget modifié

- Financement, pour 0,1 M\$, d'un concours d'idées en design urbain visant le réaménagement de la rue Notre-Dame, entre la 6^e et la 19^e Avenue.
- Soutien financier de 0,5 M\$ à l'aménagement temporaire et d'animation du site du nouveau parc riverain, à l'été 2021, et à la réalisation du FME de l'Avent.
- Virement de crédits de 0,2 M\$ en provenance de la Direction des réseaux d'eau, pour des projets d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.

- Appropriation d'excédents de 0,2 M\$ pour divers dossiers : rue Notre-Dame, fermeture du centre communautaire Albert Gariépy, Lachine-Est, système urbain de chauffage, butte Grovehill.
- Soutien financier de 0,1 M\$ pour la Politique de l'enfant 2021 et soutien aux initiatives de dynamisation des artères commerciales.

Revenus

Transferts centraux

- Transferts budgétaires de 0,8 M\$ provenant des services corporatifs, notamment pour le mandat d'aménagement temporaire et d'animation du site du nouveau parc riverain, la réalisation d'activités d'entretien sur les réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout et un concours de design urbain pour le réaménagement de la rue Notre-Dame.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ pour le plan d'action Canopée, financé par règlement d'emprunt.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Crédits de 0,7 M\$ transférés pour le financement de la masse salariale affectée aux projets de la Direction des travaux publics et pour divers projets urbains réalisés par les directions.

Transport

- Économies de 0,3 M\$ sur les achats de sel et d'abrasifs utilisés pour le déneigement, attribuables à une saison hivernale plus clémente qu'à l'ordinaire.
- Crédits non dépensés de 0,1 M\$ en déneigement, liés aux contrats de services techniques et à la location des équipements.

Loisirs et culture

- Économies de 0,2 M\$ à la suite des interruptions d'activités sportives et culturelles, en raison de la pandémie.

ARRONDISSEMENT DE LASALLE

Tableau 57 – LaSalle

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	4 532,8	4 801,4	5 052,9	4 955,3	97,6	4 955,3
Transferts centraux	32 405,1	32 059,9	34 713,5	34 428,9	284,6	34 752,5
Services rendus et autres revenus	1 761,7	1 326,8	1 391,7	1 474,5	(82,8)	1 742,5
Transferts	38,4	11,1	25,9	30,1	(4,2)	30,1
Total – Revenus	38 738,0	38 199,2	41 184,0	40 888,8	295,2	41 480,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 104,2	6 202,6	5 818,1	7 929,9	2 111,8	6 530,9
Sécurité publique	517,0	274,2	523,7	607,9	84,2	636,2
Transport	10 742,2	9 503,1	9 826,2	10 653,2	827,0	10 935,8
Hygiène du milieu	3 601,4	3 650,8	3 819,1	3 592,6	(226,5)	3 884,8
Aménagement, urbanisme et développement	1 871,8	2 086,5	2 498,9	1 988,4	(510,5)	3 126,8
Loisirs et culture	16 540,8	15 634,8	15 787,0	17 131,5	1 344,5	17 065,2
Frais de financement	12,5	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	39 389,9	37 352,0	38 273,0	41 903,5	3 630,5	42 179,7
Affectations	1 086,4	1 467,5	738,2	1 014,7	(276,5)	699,3
Excédent de gestion selon le budget original	434,5	2 314,7	3 649,2	-	3 649,2	-
Ajustements	1 306,9	3 182,3	1 540,7			
Excédent de gestion	1 741,4	5 497,0	5 189,9	-	5 189,9	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- tenue du premier budget participatif de LaSalle, doté d'une enveloppe de 0,2 M\$;
- poursuite du programme de sécurisation des quadrilatères autour de 7 écoles : Laurendeau-Dunton, LaSalle Elementary, Allion Elementary, LaSalle Community Comprehensive High School, Pierre-Rémy, de la Traversée et de l'Orée-du-Parc;
- création du Fonds vitalité des artères commerciales, doté d'un budget de 0,1 M\$;
- mise à disposition du centre sportif Dollard-St-Laurent afin de permettre au CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal de tenir l'une de ses principales cliniques de vaccination;
- installation de terrasses et de placotoirs sur les rues Centrale et Édouard, sans frais de permis pour les commerces (projet pilote);
- retour d'un programme de contrôle des bernaches au parc riverain;

- partenariat avec le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'éclairage du terrain de soccer synthétique de la nouvelle école secondaire de LaSalle;
- acquisition d'un terrain au bord du fleuve pour prolonger le parc riverain;
- tenue d'une deuxième édition de l'exposition d'art extérieure *La Grande Promenade*;
- plantation de 362 arbres dans les parcs et autour d'écoles primaires.

Principales variations

Budget modifié

La variation favorable de 0,3 M\$ provient de l'appropriation du dépôt de garantie d'un promoteur en défaut pour la réalisation de travaux.

Revenus

Transferts centraux

- Transferts en provenance d'autres unités administratives pour la Politique de l'enfant, pour 0,1 M\$, ainsi que pour la réalisation d'activités d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts et pour les matières résiduelles, pour 0,2 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 2,1 M\$ provenant principalement de transferts à d'autres activités budgétaires et d'économies sur des sommes allouées pour imprévus.

Transport

- Écart favorable de 0,8 M\$ découlant d'un hiver clément et de la diminution des coûts d'entretien, d'éclairage et de chauffage de bâtiments fermés pendant la pandémie de COVID-19.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,5 M\$ découlant d'un fort volume de demandes de permis et d'une croissance immobilière soutenue depuis quelques années dans l'arrondissement.

Loisirs et culture

- Écart favorable de 1,3 M\$ pour les services techniques, l'acquisition de biens, les locations, l'entretien et les réparations en raison de l'annulation d'événements, d'activités et de programmes durant la pandémie de COVID-19.

ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

Tableau 58 – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
 (en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	1 540,2	1 676,1	1 772,6	1 771,0	1,6	1 771,0
Transferts centraux	8 732,0	8 394,6	8 764,1	8 661,3	102,8	8 945,6
Services rendus et autres revenus	338,2	377,8	388,8	623,2	(234,4)	623,2
Transferts	6,2	-	-	7,0	(7,0)	7,0
Total – Revenus	10 616,6	10 448,5	10 925,5	11 062,5	(137,0)	11 346,8
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 300,0	2 467,4	2 983,1	2 297,7	(685,4)	2 452,5
Sécurité publique	171,1	76,8	127,0	133,7	6,7	118,7
Transport	3 055,0	3 219,7	3 245,8	3 247,1	1,3	3 364,6
Hygiène du milieu	1 038,2	900,0	957,2	720,6	(236,6)	965,3
Santé et bien-être	36,1	25,7	24,9	10,0	(14,9)	45,5
Aménagement, urbanisme et développement	699,6	913,2	1 090,7	870,0	(220,7)	987,9
Loisirs et culture	3 855,4	3 388,0	3 763,6	3 783,4	19,8	3 626,3
Total – Charges de fonctionnement	11 155,4	10 990,8	12 192,3	11 062,5	(1 129,8)	11 560,8
Affectations	38,3	106,1	395,6	-	395,6	214,0
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	(500,5)	(436,2)	(871,2)	-	(871,2)	-
Ajustements	170,5	606,3	706,5			
Excédent (déficit) de gestion	(330,0)	170,1	(164,7)	-	(164,7)	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- aménagement du parc de l'Anse-aux-Rivard : travaux visant l'aménagement d'un parc riverain qui comprend une nouvelle placette, des stationnements, du mobilier, des plantations, des sentiers et une nouvelle structure rendant hommage aux draveurs;
- prise en charge de l'entretien et de la maintenance du parc informatique, réseautique et téléphonique (serveurs, postes de travail et appareils mobiles), en attendant son intégration par le Service des technologies de l'information;
- implantation d'une brigade neige pour offrir de l'aide aux personnes vulnérables (âgées ou à mobilité réduite) affectées par les opérations de déneigement;
- implantation de mesures d'atténuation de la circulation pour contrer la vitesse excessive et, ainsi, rendre les rues plus sécuritaires pour l'ensemble des usagères et des usagers, notamment une nouvelle configuration aux abords de l'école Jonathan-Wilson;

- mise à jour des équipements des parcs et des terrains sportifs, comprenant notamment l'installation d'un nouveau revêtement en gazon synthétique sur le terrain de soccer du parc Eugène-Dostie.

Principales variations

Budget original et modifié

L'écart de 0,5 M\$ entre le budget original et modifié s'explique principalement par les dossiers suivants :

- excédent de 0,2 M\$ pour le golf, l'épandage de sels, l'informatique et les imprévus;
- virement de 0,3 M\$ en provenance de services corporatifs pour les activités de gestion de l'eau et d'aide aux commerces.

Revenus

Transferts centraux

- Excédent de 0,3 M\$ découlant de fonds supplémentaires en provenance des services corporatifs.
- Écart défavorable de 0,2 M\$ relatif aux affectations du plan d'action Canopée.

Services rendus et autres revenus

- Déficit de 0,2 M\$, occasionné par la perte de revenus en location des glaces, des espaces et de la palestre, au Complexe sportif St-Raphaël, attribuable à la pandémie de COVID-19.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Dépenses additionnelles de 0,4 M\$ concernant les priorités administratives de l'Arrondissement, notamment l'achat et la mise à niveau d'équipements visant l'adaptation au télétravail et le recours à des ressources externes pour accompagner le personnel en place.
- Écarts défavorables de 0,1 M\$ pour divers contrats de services professionnels et de 0,2 M\$ pour les services techniques, concernant notamment l'entretien et la maintenance des systèmes informatiques.

Hygiène du milieu

- Coût additionnel de 0,2 M\$ relativement au vieillissement des infrastructures souterraines, qui exigent un entretien de plus en plus rigoureux et onéreux.

Aménagement, urbanisme et développement

- Dépenses supplémentaires de 0,2 M\$ qui s'expliquent principalement par la création d'un nouveau poste d'inspecteur du domaine public.

ARRONDISSEMENT DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Tableau 59 – Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	9 673,2	9 933,7	10 521,7	10 546,5	(24,8)	10 546,5
Transferts centraux	51 628,2	50 262,6	53 898,6	53 323,3	575,3	53 976,0
Services rendus et autres revenus	3 999,0	3 859,2	4 633,4	3 084,7	1 548,7	3 884,4
Transferts	-	-	47,9	-	47,9	-
Total – Revenus	65 300,4	64 055,5	69 101,6	66 954,5	2 147,1	68 406,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 174,5	7 792,3	8 210,3	8 058,0	(152,3)	7 906,3
Sécurité publique	490,9	(284,2)	528,7	474,7	(54,0)	533,5
Transport	17 009,1	15 259,4	15 094,6	16 542,9	1 448,3	16 706,2
Hygiène du milieu	7 785,6	7 558,4	7 756,1	7 624,9	(131,2)	7 791,8
Santé et bien-être	530,7	493,6	671,7	225,0	(446,7)	713,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 941,5	4 177,9	5 364,8	4 517,8	(847,0)	5 857,2
Loisirs et culture	28 919,0	28 700,6	29 046,8	29 742,7	695,9	30 968,0
Total – Charges de fonctionnement	65 851,3	63 698,0	66 673,0	67 186,0	513,0	70 476,0
Affectations	1 946,1	3 130,0	2 146,4	231,5	1 914,9	2 069,1
Excédent de gestion selon le budget original	1 395,2	3 487,5	4 575,0	-	4 575,0	-
Ajustements	1 044,1	2 019,5	4 044,7			
Excédent de gestion	2 439,3	5 507,0	8 619,7	-	8 619,7	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

En 2021, année toujours marquée par la pandémie de COVID-19, l'Arrondissement a continué d'adapter ses services à la population. Ses efforts ont visé notamment :

- la transition écologique : plantation de près de 2 000 arbres, modification réglementaire pour la réalisation de toits verts, installation de 1 400 supports à vélos, récupération des masques chirurgicaux pour les détourner de l'enfouissement;
- le développement social : transformation du centre Pierre-Charbonneau en abri hivernal pour les personnes en situation d'itinérance, contribution de 0,3 M\$ provenant des Fondations philanthropiques Canada pour le plan d'action territorial MHM COVID-19, augmentation de 0,5 M\$ du fonds d'initiatives locales en développement social;
- la qualité de vie : piétonnisation de la rue Ontario, aménagement de rues ludiques et d'espaces publics (Joffre, Tiffin-Baldwin, De Lotbinière, Beauclerk) et réalisation de projets de déminéralisation et de verdissage (parcours de biodiversité sur Pierre-Bernard);

- la sécurité et la mobilité : réalisation de travaux de sécurisation aux abords des écoles Armand-Lavergne, Saint-Justin et Saint-Clément;
- les activités culturelles : programmation estivale spontanée et poursuite de la démarche pour un plan d'action culturel local;
- l'aménagement des parcs et des espaces verts : restauration et réaménagement des aires d'exercice canin, du parc Dupéré et de son jardin communautaire, aménagement de 10 ruelles vertes;
- l'amélioration des installations extérieures : réfection du chalet du parc Raymond-Préfontaine, construction du *skatepark* Honoré-Mercier et aménagement d'un ruisseau sec;
- la participation citoyenne : démarches liées au budget participatif et démarrage des projets collectifs.

De plus, l'Arrondissement a implanté la Politique de santé, sécurité et mieux-être « Prenons soin de nous », qui vise la prévention et la promotion des pratiques organisationnelles qui favorisent la santé physique et psychologique ainsi que le mieux-être de l'ensemble du personnel au travail.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation de 1,7 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget et contribuer à celle des partenaires.
- Utilisation de 0,8 M\$ du fonds de parcs pour des projets de verdissement et de stationnement de vélos (achat et installation de supports).
- Attribution d'un budget additionnel de 0,6 M\$, principalement pour un soutien aux enfants et aux familles vulnérables ainsi que pour l'implantation de rues piétonnes.

Revenus

Transferts centraux

- Crédits additionnels de 0,7 M\$ pour les projets de dynamisation et d'implantation de rues piétonnes, ainsi que pour des contributions destinées aux enfants et aux familles vulnérables.

Services rendus et autres

- Revenus excédentaires de 1,5 M\$, reliés principalement à l'occupation du domaine public, aux travaux effectués par la Ville, aux études de demandes de permis de construction, à la vente de vignettes de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR) ainsi qu'aux encaissements liés au fonds de parcs.

Charges de fonctionnement

Transport

- Économies de 1,4 M\$ sur l'épandage d'abrasifs et la rémunération des cols bleus, attribuables aux conditions météorologiques clémentes, à la fin de l'année.

Santé et bien-être

- Dépassement de 0,4 M\$ pour les contributions octroyées dans le cadre de la Politique de l'enfant et de la relance économique post-pandémie.

Aménagement urbain

- Dépenses additionnelles de 0,8 M\$ pour le projet de piétonnisation et de dynamisation des artères commerciales de l'arrondissement.

Loisirs et culture

- Économie de 0,7 M\$ liée directement à la fermeture des installations, des bibliothèques, des centres communautaires et des piscines à cause de la pandémie.

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

Tableau 60 – Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	8 466,5	9 653,9	9 948,7	9 935,0	13,7	9 935,0
Transferts centraux	32 011,2	29 550,3	31 950,9	31 808,5	142,4	31 998,2
Services rendus et autres revenus	854,1	757,5	1 078,3	830,2	248,1	830,2
Total – Revenus	41 331,8	39 961,7	42 977,9	42 573,7	404,2	42 763,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 262,5	6 270,5	6 693,5	7 775,6	1 082,1	7 677,9
Sécurité publique	134,8	107,3	107,4	112,1	4,7	122,9
Transport	7 877,9	7 178,9	7 240,3	7 293,0	52,7	7 326,0
Hygiène du milieu	4 610,1	4 450,7	4 536,0	4 561,6	25,6	4 607,6
Santé et bien-être	2 146,9	1 563,3	1 656,4	1 429,0	(227,4)	1 683,5
Aménagement, urbanisme et développement	2 871,3	3 201,4	3 564,0	3 505,6	(58,4)	3 758,1
Loisirs et culture	16 539,2	17 391,4	17 670,5	19 224,8	1 554,3	19 502,7
Total – Charges de fonctionnement	40 442,7	40 163,5	41 468,1	43 901,7	2 433,6	44 678,7
Affectations	1 512,9	2 638,0	1 962,5	1 328,0	634,5	1 915,3
Excédent de gestion selon le budget original	2 402,0	2 436,2	3 472,3	-	3 472,3	-
Ajustements	1 165,4	1 892,9	576,5			
Excédent de gestion	3 567,4	4 329,1	4 048,8	-	4 048,8	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement et déploiement de la mise en œuvre collaborative du plan d'action Équité, diversité et inclusion, destiné au personnel;
- poursuite de la mise en œuvre des plans d'action collectifs Priorité Jeunesse, Développement économique et Développement culturel (coordination et soutien financier);
- poursuite du plan collectif de propreté du secteur nord-est, conçu par et pour les gens du milieu;
- ouverture du pavillon du parc Henri-Bourassa, nouveau lieu emblématique du vivre-ensemble et d'activités destinées aux jeunes et aux familles;
- poursuite des projets du corridor vert et ouverture d'un nouveau pôle aquatique à l'école Henri-Bourassa (piscine, pataugeoire et jeux d'eau);
- inauguration de 4 nouvelles ruelles vertes;

- mise à niveau de l'embellissement hivernal d'artères commerciales et de la mairie;
- adoption du plan d'apaisement de la circulation et déploiement des premières mesures;
- adaptation constante de la programmation destinée à la population, en raison de la pandémie de COVID-19.

Principales variations

Budget modifié

L'écart favorable de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié, pour les charges, est attribuable à l'utilisation de 0,6 M\$ des excédents de gestion pour l'octroi de contributions et le soutien à la réalisation des projets, dont une somme de 0,3 M\$ correspond au report du solde des fonds provenant du programme de soutien financier pour les travaux urgents dans les cours de services. Enfin, s'ajoutent un montant de 0,1 M\$ relatif à la Politique de l'enfant et un montant de 0,1 M\$ provenant du Service de l'environnement, pour l'embellissement des artères.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Écart favorable de 0,2 M\$ attribuable à l'augmentation du nombre de demandes d'études et de dérogations au règlement d'urbanisme.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Excédent de 0,8 M\$ pour les imprévus, la pandémie et le financement des postes permanents transférés à d'autres activités.
- Économies de 0,3 M\$ sur les publications de l'Arrondissement, les événements annulés et les mandats non réalisés en raison de la pandémie.

Santé et bien-être

- Écart défavorable de 0,2 M\$ relatif à des contributions octroyées pour des projets locaux répondant aux besoins des enfants des milieux défavorisés (Politique de l'enfant).

Loisirs et culture

- Économies de 1,2 M\$ relatives à la main-d'œuvre non requise en raison de la fermeture des installations causée par la pandémie.

- Excédent de 0,2 M\$ en cachets d'artistes et programmation, à la suite de l'annulation d'événements culturels causée par la pandémie.
- Économies de 0,2 M\$ relatives à la baisse de la consommation d'énergie, de gaz et autres frais de fonctionnement, à la suite de la fermeture des installations causée par la pandémie.

ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Tableau 61 – Outremont

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	2 874,0	2 952,2	3 026,1	3 094,1	(68,0)	3 094,1
Transferts centraux	9 048,1	8 703,4	9 574,5	9 394,9	179,6	9 552,5
Services rendus et autres revenus	2 170,6	3 452,3	3 110,8	2 807,7	303,1	3 238,3
Transferts	19,0	-	-	8,0	(8,0)	8,0
Total – Revenus	14 111,7	15 107,9	15 711,4	15 304,7	406,7	15 892,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 311,9	3 302,7	3 433,9	3 438,6	4,7	3 561,9
Sécurité publique	498,1	682,1	836,5	627,4	(209,1)	624,0
Transport	3 839,0	2 777,0	2 622,3	2 872,1	249,8	3 092,7
Hygiène du milieu	790,1	750,7	815,3	780,9	(34,4)	814,9
Santé et bien-être	-	134,7	253,8	228,4	(25,4)	303,9
Aménagement, urbanisme et développement	1 343,1	1 431,6	1 673,8	1 446,3	(227,5)	1 655,0
Loisirs et culture	5 342,2	5 385,2	5 773,6	5 911,0	137,4	6 588,2
Total – Charges de fonctionnement	14 124,4	14 464,0	15 409,2	15 304,7	(104,5)	16 640,6
Affectations	438,3	(171,4)	725,5	-	725,5	747,7
Excédent de gestion selon le budget original	425,6	472,5	1 027,7	-	1 027,7	-
Ajustements	451,1	597,3	1 047,8			
Excédent de gestion	876,7	1 069,8	2 075,5	-	2 075,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

Contexte sanitaire COVID-19

- soutien aux associations commerciales pour favoriser les achats locaux, à Outremont;
- gratuité du bain libre à la piscine John-F. Kennedy pendant la saison estivale 2021;
- campagne de sensibilisation dans les quartiers d'Outremont, de mars à septembre, avec le soutien du Fonds COVID Québec;
- poursuite de la cellule communautaire d'Outremont;

Consultations publiques

- avancement du programme d'implantation des rues piétonnes et partagées (PIRPP) pour l'avenue Bernard;

- mobilisation et consultation citoyennes pour le développement du plan d'action local de réduction des GES, de résilience et d'adaptation aux changements climatiques;
- mobilisation et consultation citoyennes pour le Plan directeur des parcs et des bâtiments, à la suite d'une première démarche de mobilisation et de consultation citoyennes;
- refonte du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale d'Outremont;
- organisation de plusieurs soirées d'information et d'échanges;

Actions communautaires

- création d'une table de quartier pour l'arrondissement d'Outremont;
- implantation d'une table de concertation bon voisinage et tenue de 6 rencontres coordonnées en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde;
- lancement de plusieurs appels à projets pour octroyer des fonds au milieu communautaire;

Culture

- lancement du plan de développement culturel 2021-2026;
- renouvellement de la programmation événementielle et culturelle, incluant une mini-kermesse, l'installation d'œuvres d'art public éphémères, ainsi que des prestations artistiques surprises;
- tenue de l'exposition *Empreinte* de l'artiste Guillaume Beaudoin, sur l'avenue Bernard;
- inauguration de la murale en hommage à Marcelle Ferron, au Centre communautaire intergénérationnel (CCI), de la place Monique-Mercure et de la promenade Camille-Laurin;
- réalisation de la programmation estivale des avenues piétonnes Bernard et Dollard;

Urbanisme

- réalisation d'une étude de l'Office de consultation publique de Montréal pour la mise à jour du règlement 06-069, pour le territoire du Nouvel Outremont;
- octroi du contrat pour la réalisation d'une démarche de consultation sur les nuisances dans les chantiers de construction;

Transition écologique et développement durable

- dépôt du rapport d’inventaire des GES;
- développement de l’agriculture urbaine : 3 nouveaux sites, pour un total de 5 sites;
- réalisation de projets de biodiversité sur l’avenue Thérèse-Lavoie-Roux, *Cultivons Outremont*, ainsi que des jardins à papillons et des abris pour insectes bénéfiques, en plus d’activités de sensibilisation et de plantation citoyennes;
- application du plan de gestion de la forêt urbaine d’Outremont et plantation d’arbres;

Sécurisation des déplacements et mobilité durable

- travaux de pavage, réparation de rues, de nid-de-poule et de puisards;
- installations des bollards et balises pour sécuriser les pistes cyclables et les rues;
- adaptation de la signalisation et sécurisation de différentes intersections, à la suite de demandes citoyennes;
- certification vélo sympathique bronze, de Vélo Québec.

ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

Tableau 62 – Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	5 548,7	5 999,5	6 515,7	6 485,2	30,5	6 485,3
Transferts centraux	24 238,4	23 718,0	25 769,6	25 100,2	669,4	25 769,4
Services rendus et autres revenus	1 578,2	1 159,4	1 142,5	1 413,5	(271,0)	1 637,2
Transferts	9,4	-	-	25,0	(25,0)	25,0
Total – Revenus	31 374,7	30 876,9	33 427,8	33 023,9	403,9	33 916,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 836,4	4 524,5	5 078,1	6 252,1	1 174,0	6 541,6
Sécurité publique	31,1	(153,3)	30,1	69,3	39,2	45,4
Transport	8 565,2	7 338,8	7 638,9	7 400,0	(238,9)	7 719,3
Hygiène du milieu	3 083,3	3 122,6	3 755,6	3 245,5	(510,1)	3 804,4
Santé et bien-être	415,5	379,6	419,8	282,7	(137,1)	415,1
Aménagement, urbanisme et développement	2 660,7	2 820,4	3 045,9	3 362,6	316,7	3 256,6
Loisirs et culture	12 839,8	11 823,9	12 351,1	13 361,7	1 010,6	13 370,0
Total – Charges de fonctionnement	32 432,0	29 856,5	32 319,5	33 973,9	1 654,4	35 152,4
Affectations	3 008,7	864,1	1 235,5	950,0	285,5	1 235,5
Excédent de gestion selon le budget original	1 951,4	1 884,5	2 343,8	-	2 343,8	-
Ajustements	(368,5)	620,0	956,6			
Excédent de gestion	1 582,9	2 504,5	3 300,4	-	3 300,4	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement d'un programme de spectacles déambulatoires à travers les parcs de l'arrondissement;
- bonification du soutien aux organismes, à la population et aux commerces en raison de la pandémie de COVID-19;
- implantation de la collecte des matières résiduelles pour les immeubles de 9 logements et plus, les industries, les commerces et les écoles;
- plan stratégique de l'îlot Saint-Jean – Projet connexion;
- ouverture officielle de la piscine Versailles et du parc des Anciens-Combattants.

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation du budget a été réalisée par des affectations d'excédents de 0,3 M\$ pour épauler les travaux publics et par l'utilisation de 0,2 M\$ du fonds de parcs pour verdir le territoire et aménager les parcs. Des crédits centraux de 0,7 M\$ ont également permis d'appuyer les efforts de l'Arrondissement à l'égard de la Politique de l'enfant, de la gestion des matières résiduelles, du développement des artères commerciales et de l'entretien de son réseau d'aqueduc.

Revenus

Transferts centraux

- Écart favorable de 0,7 M\$ découlant de budgets transférés de services corporatifs en cours d'année, notamment pour la Politique de l'enfant et l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.

Services rendus et autres revenus

- Diminution de 0,3 M\$ en revenus de loisirs, à la suite d'une baisse d'achalandage et d'une réduction du nombre d'activités causées par la pandémie.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Constitution d'une provision de 0,4 M\$ pour pallier la baisse de revenus locaux engendrée par les contraintes sanitaires.
- Économies salariales de 0,3 M\$ dégagées à la suite de mouvements de personnel.
- Économies de 0,2 M\$ liées à la téléphonie et aux dépenses contingentes de l'Arrondissement.

Transport

- Augmentation de 0,2 M\$ des dépenses salariales liées aux cols bleus affectés à l'entretien du réseau routier.

Hygiène du milieu

- Augmentation de 0,5 M\$ des dépenses liées à l'entretien et à la réparation des infrastructures municipales ainsi qu'au déversement de sols d'excavation dans l'aqueduc et les égouts.

Loisirs et culture

- Économies totales de 1,0 M\$ réalisées en raison d'une diminution du nombre d'activités et d'événements et de la fermeture d'installations sportives et culturelles causées par la COVID-19.

ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

Tableau 63 – Plateau-Mont-Royal

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	10 086,9	10 281,7	10 491,5	10 485,9	5,6	10 486,0
Transferts centraux	34 955,0	33 717,3	36 986,2	35 543,3	1 442,9	36 281,2
Services rendus et autres revenus	9 271,4	7 581,7	8 379,4	8 382,4	(3,0)	8 382,4
Transferts	51,8	34,4	35,3	-	35,3	-
Total – Revenus	54 365,1	51 615,1	55 892,4	54 411,6	1 480,8	55 149,6
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 623,3	6 152,3	6 600,7	6 779,1	178,4	6 239,4
Sécurité publique	305,1	(115,1)	151,7	156,7	5,0	167,0
Transport	16 179,6	14 618,5	15 562,7	16 100,5	537,8	16 764,8
Hygiène du milieu	8 038,8	8 035,0	7 864,2	7 822,8	(41,4)	7 883,9
Aménagement, urbanisme et développement	4 103,3	4 613,8	5 305,0	4 279,7	(1 025,3)	5 364,6
Loisirs et culture	18 832,1	18 673,9	19 263,3	20 208,3	945,0	20 825,3
Total – Charges de fonctionnement	53 082,2	51 978,4	54 747,6	55 347,1	599,5	57 245,0
Affectations	2 029,7	1 972,9	1 390,4	935,5	454,9	2 095,4
Excédent de gestion selon le budget original	3 312,6	1 609,6	2 535,2	-	2 535,2	-
Ajustements	1 493,2	1 689,4	379,3			
Excédent de gestion	4 805,8	3 299,0	2 914,5	-	2 914,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- pour favoriser la relance des activités, adoption d'un règlement proposant des règles adaptées aux tendances actuelles du milieu de la restauration et des bars, accompagné de divers assouplissements réglementaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (permis de café-terrasse maintenu à 50 \$, stationnement gratuit de 15 minutes pour les commandes pour emporter, etc.);
- octroi de plus de 0,7 M\$ en contributions financières à des projets de développement social;
- réalisation, malgré la pandémie, de 80 représentations artistiques gratuites sur le domaine public, de 360 activités d'animation dans les bibliothèques, ainsi que de 35 spectacles, 6 expositions et 38 activités de médiation culturelle à la maison de la culture;
- mise en place de plusieurs mesures de soutien aux personnes en situation d'itinérance et d'actions en cohabitation sociale (groupes de travail, rencontres citoyennes, sensibilisations et médiation sociale);

- lancement du Plan d'action culturel 2021-2023;
- déploiement d'un projet pilote d'agriculture urbaine avec bacs de 67 litres et colonnes d'arrosage sur la terrasse Guindon;
- mise en place de 23,5 km de pistes cyclables 4 saisons prioritaires;
- installation de 800 supports à vélos et réalisation du projet pilote de 8 stations hivernales;
- déploiement de 7 vélos électriques, en libre partage, pour les contremaîtres de la voirie lors de travaux sur le territoire;
- réalisation de projets de piétonnisation estivale sur les avenues du Mont-Royal et Duluth ainsi que sur le boulevard Saint-Laurent;
- installation de 24 brumisateurs pendant la saison estivale, répartis dans l'arrondissement;
- dépassement de 10 % des cibles de réalisation des travaux d'aqueduc et d'égouts, pour un investissement total de 4,2 M\$;
- verdissement accru du territoire avec 686 arbres plantés, 571 saillies (29 917 m²) désherbées et 73 saillies (2 407 m²) plantées de vivaces et d'arbustes;
- enlèvement de 49 269 m² de graffitis sur le domaine privé;
- implantation de 3 pistes de ski de fond, soit 2 pistes au parc La Fontaine (piste bleue de 2,2 km et piste orange de 3 km) et une au parc Jeanne-Mance (1,3 km);
- offre de 40 séances gratuites d'activités physiques et sportives dans les parcs;
- accueil de plus de 100 000 baigneuses et baigneurs à la piscine extérieure Sir-Wilfrid-Laurier;
- aménagement d'une patinoire réfrigérée au parc La Fontaine;
- ouverture d'un gym culturel au centre culturel Calixa-Lavallée.

Principales variations

Budget modifié

- Budget additionnel de 1,2 M\$ provenant d'excédents à des fins de projets liés à l'aménagement, au transport, à la culture et aux loisirs.
- Virement de 0,6 M\$ en provenance du Service du développement économique pour soutenir le déploiement de projets de piétonnisation d'artères commerciales durant la saison estivale 2021.
- Virement de 0,2 M\$ en provenance de la Ville centre pour la Politique de l'enfant et le soutien aux initiatives de dynamisation des artères commerciales, et annulation de 0,1 M\$ des charges interunités pour le sport régional.

Revenus

Transferts centraux

- Écart d'affectation de 0,7 M\$ dû à la capitalisation de la main-d'œuvre interne qui effectue des travaux en régie.
- Virement de 0,8 M\$ pour des projets de piétonnisation d'artères commerciales, la Politique de l'enfant et le soutien aux initiatives de dynamisation des artères commerciales, et annulation de 0,1 M\$ des charges interunités pour le sport régional.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies de 0,2 M\$ dues à des retards de comblements de postes et aux écarts salariaux.

Transport

- Économies de 0,6 M\$ en rémunération et autres dépenses dans les activités de déneigement, dues à un hiver doux, avec peu de précipitations.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,5 M\$ correspondant à des contributions financières payées à même les excédents de l'Arrondissement.
- Dépenses supplémentaires de 0,3 M\$ pour le projet de piétonnisation, financé à même les fonds en provenance du Service de développement économique.
- Écart défavorable de 0,2 M\$ en raison du financement de divers projets, incluant le parcours de rafraîchissement transitoire du parc Baldwin, à même les budgets des projets spéciaux.

Loisirs et culture

- Économies de 0,9 M\$ relatives à la fermeture des arénas et des piscines dans le contexte de la pandémie et pour travaux de réfection.

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

Tableau 64 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	10 234,2	10 439,7	10 720,8	10 686,1	34,7	10 686,2
Transferts centraux	48 027,7	47 004,1	50 511,0	50 335,1	175,9	50 851,3
Services rendus et autres revenus	1 327,2	1 701,7	1 544,2	2 197,0	(652,8)	2 250,0
Transferts	11,7	48,7	-	26,0	(26,0)	26,0
Total – Revenus	59 600,8	59 194,2	62 776,0	63 244,2	(468,2)	63 813,5
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 837,2	6 902,7	6 753,1	7 996,7	1 243,6	7 826,2
Sécurité publique	362,3	140,6	400,3	384,4	(15,9)	440,6
Transport	16 306,9	14 149,9	13 756,9	15 791,5	2 034,6	15 715,7
Hygiène du milieu	7 737,7	7 667,9	8 315,6	7 339,6	(976,0)	7 990,9
Santé et bien-être	391,7	660,6	476,6	219,7	(256,9)	427,4
Aménagement, urbanisme et développement	3 592,0	3 671,4	3 586,3	3 687,7	101,4	3 777,4
Loisirs et culture	24 595,8	24 072,9	27 146,6	27 824,6	678,0	28 936,3
Total – Charges de fonctionnement	59 823,6	57 266,0	60 435,4	63 244,2	2 808,8	65 114,5
Affectations	1 398,8	2 642,9	1 641,4	-	1 641,4	1 301,0
Excédent de gestion selon le budget original	1 176,0	4 571,1	3 982,0	-	3 982,0	-
Ajustements	1 023,8	1 798,1	2 550,7			
Excédent de gestion	2 199,8	6 369,2	6 532,7	-	6 532,7	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention du prix de reconnaissance annuel de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) pour le comité en santé et mieux-être mis en place au service des travaux publics de la Division de la voirie, dans la catégorie « Innovation en travaux publics »;
- revitalisation de l'est de Montréal par la mise en place de projets structurants, en collaboration avec le gouvernement du Québec (transports collectifs et actifs, navette fluviale, etc.);
- continuation de la mise en œuvre du Plan d'action en agriculture urbaine, conformément aux engagements de la Politique en agriculture urbaine de l'Arrondissement, notamment le projet d'écopâturage, le projet de poules pondeuses, et la distribution de végétaux et de compost;
- bonification des ressources humaines et financières pour la gestion de l'arbre sur le territoire, permettant de planter plus de 1 211 arbres et de poursuivre ainsi la lutte contre l'agrile du frêne;

- inauguration de la phase 2 du projet *Plage de l'Est* et lancement de l'offre nautique à la plage de l'Est de Pointe-aux-Trembles, avec des locations de kayaks et des tours guidés;
- retour de la patrouille verte, un projet de sensibilisation environnementale existant depuis 17 ans;
- retour des gardiens de parcs pendant la saison estivale afin d'assurer l'entretien ménager des chalets ainsi que la propreté des parcs. Ce projet permet d'améliorer significativement la qualité du service dans les parcs et de faciliter l'accès de la population aux chalets;
- inauguration de la première fabricathèque, L'Artère, un tout nouveau laboratoire de création hybride, un projet qui vise à briser l'isolement et à développer la créativité de la population;
- reconduction de la navette fluviale afin d'offrir à la population de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles une autre option de transport collectif et d'accroître, par la même occasion, le potentiel récréotouristique et le développement de l'Est. Pour la saison 2021, environ 37 000 personnes ont emprunté la navette.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 1,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié résulte d'un transfert de dotation budgétaire de 0,5 M\$ de la Ville-centre pour la Politique de l'enfant, les réseaux d'aqueduc et d'égouts et des charges interunités. À cela s'ajoutent des affectations d'excédents de 1,4 M\$, autorisées par le conseil d'arrondissement, pour des gardiens de parcs, du mobilier urbain, les cours de voirie, le centre sportif et culturel Saint-Jean-Vianney, le marquage et la signalisation, l'élagage des arbres, Montréal en histoires, et autres.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Déficit de 0,2 M\$ en location d'installations récréatives, à la suite des fermetures temporaires causées par la pandémie de COVID-19.
- Écart défavorable de 0,4 M\$ pour l'occupation du domaine public, conséquemment au niveau anticipé d'activités à la délivrance des permis et aux inspections.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies de 0,8 M\$ sur divers services techniques, les biens durables et non durables, les honoraires professionnels, ainsi qu'à divers postes de dépenses reliées à la Maison du citoyen.

- Écart favorable de 0,4 M\$, relatif aux réserves pour la santé et la sécurité au travail et aux réserves hors structure cols bleus.

Transport

- Écart favorable de 0,9 M\$ résultant du report à la saison estivale d'activités de voirie prévues au printemps, le personnel ayant été réaffecté à des activités essentielles telles que les collectes des matières résiduelles.
- Excédent de 0,2 M\$ pour les activités de déneigement.
- Économies de 0,9 M\$ en matière d'éclairage de rues et de circulation, résultant du remplacement des lumières traditionnelles par de nouvelles lumières halogènes.

Hygiène du milieu

- Déficit de 0,9 M\$ pour la main-d'œuvre affectée à la gestion des matières résiduelles et au réseau de distribution de l'eau potable, afin de répondre aux besoins opérationnels de ces activités.
- Déficit de 0,3 M\$ pour les achats de pièces et accessoires.
- Économies de 0,2 M\$ sur les coûts du réseau d'égouts.

Santé et bien-être

- Variation défavorable de 0,2 M\$ pour les contributions destinées au développement social.

Loisirs et culture

- Économies de 0,5 M\$ sur les coûts de location et d'entreposage, ainsi que divers autres coûts.
- Variation favorable de 0,4 M\$ concernant le centre sportif et culturel Saint-Jean-Vianney.
- Économies de 1,2 M\$ sur les patinoires ainsi que sur la gestion et l'exploitation des piscines, reliées à la fermeture des installations et au report d'activités pendant la pandémie.
- Déficit de 0,4 M\$ pour la rémunération supplémentaire concernant la gestion de l'arbre.
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ relatives au programme de remplacement des frênes.
- Dépenses excédentaires de 0,6 M\$ pour les gardiens de parcs, financées par l'affectation d'excédents.
- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour des services techniques et professionnels.

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Tableau 65 – Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	9 057,5	9 233,6	9 628,8	9 472,4	156,4	9 472,3
Transferts centraux	47 636,6	45 762,2	49 358,5	48 924,4	434,1	49 420,9
Services rendus et autres revenus	9 066,9	7 764,7	9 018,6	3 675,6	5 343,0	6 256,4
Transferts	26,8	265,6	5,1	-	5,1	-
Total – Revenus	65 787,8	63 026,1	68 011,0	62 072,4	5 938,6	65 149,6
Charges de fonctionnement						
Administration générale	8 344,8	8 845,8	8 884,0	8 443,0	(441,0)	8 527,5
Sécurité publique	87,6	39,3	80,8	114,8	34,0	114,8
Transport	19 356,9	18 572,5	18 772,2	17 300,6	(1 471,6)	21 009,7
Hygiène du milieu	7 323,2	7 118,1	7 161,6	7 270,9	109,3	7 291,6
Santé et bien-être	1 150,0	1 423,2	1 595,7	906,6	(689,1)	1 577,7
Aménagement, urbanisme et développement	3 474,5	3 517,4	3 979,0	3 392,9	(586,1)	4 413,0
Loisirs et culture	23 629,4	24 820,8	25 393,1	24 643,6	(749,5)	27 207,0
Total – Charges de fonctionnement	63 366,4	64 337,1	65 866,4	62 072,4	(3 794,0)	70 141,3
Affectations	2 584,4	6 220,5	5 054,1	-	5 054,1	4 991,7
Excédent de gestion selon le budget original	5 005,8	4 909,5	7 198,7	-	7 198,7	-
Ajustements	5 291,0	(1 590,4)	2 864,7			
Excédent de gestion	10 296,8	3 319,1	10 063,4	-	10 063,4	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- Vision vélo : nouveaux aménagements cyclables et ajout de 700 supports à vélos;
- aménagement d'une rue conviviale estivale sur la rue Saint-Zotique Est, entre la rue Saint-Dominique et l'avenue Christophe-Colomb;
- refonte réglementaire, accompagnement en transition écologique et partenariat avec la Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM;
- réalisation d'un aménagement ludique sur la 9^e Avenue, d'un projet pilote de rue-école sur la 16^e Avenue et de ruelles actives – projets financés par la Politique de l'enfant;
- programme Projets participatifs citoyens : une cinquantaine de projets dans 11 milieux de vie;
- création de 2 microforêts totalisant 1 200 arbres plantés avec la communauté et plantation de 2 384 arbres;
- aménagement de carrés d'arbre pour lutter contre l'herbe à poux;

- prolongation des heures de service dans les parcs et amélioration de la propreté;
- réalisation d'aménagements temporaires à l'espace Boyer, sur la rue Beaubien Est et sur la rue Masson;
- consultation de la population pour le réaménagement du parc Montcalm;
- lancement de la 2^e cohorte du Défi Zéro déchet – commerces avec le Jour de la Terre et implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus;
- adoption de la politique d'agriculture urbaine et réalisation de diverses interventions, notamment le Repaire de Biquette au parc Maisonneuve;
- aménagement de corridors de glisse dans 3 parcs pour l'hiver 2020-2021;
- projets culturels : tenue du Festival des arts de ruelle, du Cinéma sous les étoiles, du festival Ciné Vert et du projet *Créer des ponts*;
- réfection de la cuisine du Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie;
- marquage de 7 160 passages piétons, de 5 203 lignes d'arrêt, de 4 769 passages d'écoliers et de plus de 427 km du réseau cyclable montréalais, ainsi que mise aux normes et ajout de plus de 53 feux piétons et amélioration du temps de 250 feux piétons effectués par la Direction de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée.

Principales variations

Budget modifié

- Facturation interne de la Direction de l'entretien de l'éclairage et de la signalisation et du marquage de la chaussée, haussant de 2,0 M\$ le budget de revenus et de charges de fonctionnement.
- Virement de 5,0 M\$ du compte d'excédents budgétaires pour financer différents projets, soit 0,4 M\$ pour le déneigement, 1,7 M\$ pour la plantation d'arbres, 0,2 M\$ pour la Vision vélo et le restant pour divers projets (projets participatifs citoyens, Défi Zéro déchet, etc.) et pour des contributions financières à différents organismes.
- Utilisation de 0,7 M\$ des revenus reportés pour les parcs et terrains de jeux et du fonds de stationnement, notamment pour l'achat et la plantation d'arbres et pour l'ajout de 700 supports à vélos.
- Budgets additionnels de 0,5 M\$, principalement dans le cadre du programme de piétonnisation des artères commerciales.

Revenus

Transferts centraux

- Budgets additionnels de 0,5 M\$ provenant des services centraux, notamment pour la piétonnisation des artères commerciales.

Services rendus et autres revenus

- Revenus supplémentaires de 2,0 M\$ liés à la facturation interne de la Division entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée.
- Excédent de 0,2 M\$ relatif aux réclamations de dommages par des tiers et récupération de frais divers.
- Écart favorable de 2,3 M\$ provenant de l'occupation temporaire du domaine public, des études de demandes et autres travaux effectués, qui s'explique par l'augmentation des tarifs et l'ajout de frais d'administration pour les permis d'occupation temporaire du domaine public, par l'augmentation du nombre d'entraves de longue durée dues au développement immobilier et par l'augmentation du nombre d'inspections sur le terrain qui ont mené à des obtentions de permis par des occupants illégaux.
- Utilisation des revenus dédiés (fonds de parcs et de stationnement), pour 0,7 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Coûts additionnels d'assignation temporaire de personnel.

Transport

- Écart défavorable de 1,5 M\$ attribuable principalement aux activités de nettoyage des voies publiques, conséquemment à l'augmentation du nombre de commandes à emporter, ce qui a nécessité la mise en place de collectes systématiques pour les poubelles des artères commerciales, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de dépôts sauvages de résidus de construction, aux abords des ruelles.

Santé et bien-être

- Dépenses supplémentaires de 0,7 M\$ pour la mise en place de divers projets de l'Arrondissement principalement financés par l'excédent (projets participatifs citoyens, Défi Zéro déchet, Politique de l'enfant, collectes immeubles de 9 logements et plus, etc.).

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,6 M\$ pour la réalisation de divers projets de l'Arrondissement principalement financés par l'excédent (aménagement temporaire à l'espace Boyer, sur la rue Beaubien Est et sur la rue Masson, etc.).

Loisirs et culture

- Dépenses supplémentaires de 2,0 M\$ pour l'achat et la plantation d'arbres, financées par l'excédent, et économies de 1,2 M\$ sur la masse salariale, dues à la fermeture temporaire des installations.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Tableau 66 – Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	13 333,9	13 539,5	14 022,2	13 918,4	103,8	13 918,3
Transferts centraux	52 728,3	51 268,6	54 806,3	54 605,7	200,6	54 852,3
Services rendus et autres revenus	4 515,2	2 095,4	2 956,2	4 819,8	(1 863,6)	4 819,8
Transferts	-	33,8	48,8	-	48,8	-
Total – Revenus	70 577,4	66 937,3	71 833,5	73 343,9	(1 510,4)	73 590,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 813,1	9 879,1	9 964,1	10 822,7	858,6	10 514,7
Sécurité publique	1 106,5	1 340,1	1 407,7	1 355,1	(52,6)	1 414,0
Transport	16 818,7	15 394,8	16 029,5	18 441,3	2 411,8	17 954,4
Hygiène du milieu	5 283,1	5 064,9	5 334,7	5 532,7	198,0	5 573,9
Santé et bien-être	1 532,8	1 780,3	1 530,6	1 468,0	(62,6)	1 651,8
Aménagement, urbanisme et développement	4 927,3	4 913,0	5 172,5	5 638,4	465,9	5 816,6
Loisirs et culture	28 545,6	24 562,5	26 664,1	30 429,9	3 765,8	30 342,7
Total – Charges de fonctionnement	66 027,1	62 934,7	66 103,2	73 688,1	7 584,9	73 268,1
Affectations	(387,2)	40,6	(276,3)	344,2	(620,5)	(322,3)
Excédent de gestion selon le budget original	4 163,1	4 043,2	5 454,0	-	5 454,0	-
Ajustements	1 590,8	1 713,2	(296,0)			
Excédent de gestion	5 753,9	5 756,4	5 158,0	-	5 158,0	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation du projet d'amélioration de l'expérience citoyenne avec le lancement d'une application destinée à la population (CLIC);
- poursuite du projet TOD (*Transit-Oriented Development*) Bois-Franc avec la préparation d'un programme particulier d'urbanisme conjoint, avec l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, qui se déploiera autour de la future station Bois-Franc du REM;
- poursuite du développement du projet de pôle scolaire et communautaire Jules-Poitras en assurant, entre autres, le financement nécessaire (plusieurs phases de ce projet ont été réalisées en 2021);
- réalisation de travaux de dernière phase pour la modernisation de l'aréna Raymond-Bourque.

Principales variations

Budget modifié

La baisse de 0,4 M\$ entre les budgets original et modifié provient essentiellement des éléments suivants :

- retour à l'excédent d'un montant de 0,3 M\$, inutilisé en raison de l'interruption d'activités;
- utilisation de 1,2 M\$ du budget de fonctionnement pour financer de la main-d'œuvre capitalisable;
- financement de 0,9 M\$ par les excédents budgétaires cumulés pour des travaux de rénovation des Travaux publics et pour les dépenses liées aux plans sectoriels;
- budget additionnel de 0,2 M\$ provenant de services centraux, notamment pour la Politique de l'enfant.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Écart défavorable de 1,9 M\$ s'expliquant par la fermeture des installations et/ou l'interruption d'une grande partie des activités culturelles, de loisirs et communautaires, en raison de la pandémie de COVID-19.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,9 M\$ résultant d'excédents dans les autres biens non durables, de projets promoteurs non réalisés et d'aucun remboursement pour le fonds de roulement.

Transport

- Économies de 2,4 M\$ attribuables principalement à la masse salariale (postes non comblés), à un nombre moindre de demandes de coupes dans la voie publique et à un excédent pour les activités liées à la colmateuse de nids-de-poule.

Aménagement, urbanisme et développement

- Économies de 0,5 M\$ sur la rémunération de plusieurs postes vacants, cette activité étant en restructuration.

Loisirs et culture

- Économies de 3,8 M\$ dues à la fermeture des installations et à l'annulation d'activités culturelles, de loisirs et communautaires, en raison de la pandémie.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Tableau 67 – Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	7 261,3	7 461,7	7 628,9	7 637,1	(8,2)	7 637,1
Transferts centraux	27 404,6	26 432,7	28 094,4	27 706,5	387,9	28 094,4
Services rendus et autres revenus	1 761,9	1 257,1	1 347,5	1 847,8	(500,3)	1 847,8
Transferts	6,0	2,2	53,5	30,1	23,4	30,1
Total – Revenus	36 433,8	35 153,7	37 124,3	37 221,5	(97,2)	37 609,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 645,2	5 047,0	5 389,5	5 679,8	290,3	5 768,8
Sécurité publique	215,5	213,0	276,2	195,8	(80,4)	273,2
Transport	8 591,6	7 621,3	7 254,3	8 668,9	1 414,6	7 917,8
Hygiène du milieu	2 916,7	2 834,1	2 976,0	2 993,5	17,5	3 182,6
Santé et bien-être	165,8	345,7	214,8	244,7	29,9	266,3
Aménagement, urbanisme et développement	1 964,5	1 939,0	2 024,2	1 868,3	(155,9)	2 051,6
Loisirs et culture	16 681,3	16 177,5	16 712,8	17 286,3	573,5	18 273,5
Frais de financement	300,2	255,9	208,5	208,7	0,2	208,7
Total – Charges de fonctionnement	35 480,8	34 433,5	35 056,3	37 146,0	2 089,7	37 942,5
Financement	(639,2)	(683,5)	(730,9)	(731,0)	0,1	(731,0)
Affectations	1 246,9	800,1	1 064,1	655,5	408,6	1 064,1
Excédent de gestion selon le budget original	1 560,7	836,8	2 401,2	-	2 401,2	-
Ajustements	295,7	1 098,5	1 190,7			
Excédent de gestion	1 856,4	1 935,3	3 591,9	-	3 591,9	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation d'aménagements et implantation de mesures pour rendre les rues plus sécuritaires pour l'ensemble des usagères et des usagers : amélioration de l'éclairage, ajout de saillies de trottoir et réduction de la limite de vitesse sur plusieurs rues;
- plantation de 1 000 arbres sur le territoire, ce qui représente un record pour l'Arrondissement;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus et dans les institutions, les commerces et les industries, au nord du boulevard Robert, ainsi que dans 8 installations de l'Arrondissement;
- augmentation du nombre de cadettes et cadets de police en vélo et déploiement d'une patrouille d'agentes et agents de sécurité qui circulent en voiture afin de renforcer la surveillance dans les lieux publics pendant la saison estivale;

- offre d'une programmation d'activités à la population en s'adaptant à la pandémie de COVID-19 et à l'application des mesures sanitaires;
- participation aux analyses et à la planification des travaux liées à l'aménagement des futures stations de la ligne bleue du métro, des terminus d'autobus et des stations du REM de l'Est, pour mettre de l'avant le bien-être de la population léonardoise dans le projet et assurer le respect de la vision dont s'est doté l'Arrondissement.

Principales variations

Budget modifié

La variation favorable de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient essentiellement des éléments suivants :

- augmentation du budget de 0,4 M\$, attribuable à une affectation d'excédents de 0,3 M\$ pour le financement de contrats de plantation d'arbres et à une autre de 0,1 M\$ pour le déploiement d'une brigade de sécurité urbaine;
- participation à des programmes corporatifs, pour un ajout de 0,4 M\$ au budget de 2021, notamment pour la gestion des activités d'aqueduc, l'application de la Politique de l'enfant, l'aide économique aux artères commerciales et une contribution au déploiement de la collecte de résidus alimentaires dans de nouveaux secteurs.

Revenus

Transferts centraux

- Variation favorable de 0,4 M\$ pour les transferts centraux, en lien avec les participations de l'Arrondissement aux programmes corporatifs.

Services rendus et autres revenus

- Perte de revenus généralisée, en lien avec les impacts des mesures mises en place pour contrer les effets de la pandémie de COVID-19. La réduction, l'annulation et la gratuité des activités de loisirs et culturelles ont entraîné des pertes de 0,5 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Transfert de 0,3 M\$ du budget de contingences pour financer des hausses contractuelles dans d'autres activités.

Transport

- Écart favorable de 0,2 M\$ pour l'entretien de la voirie, comprenant les opérations de colmatage de nids-de-poule.
- Écart favorable global de 0,9 M\$ pour les opérations de déneigement, comprenant les économies sur la main-d'œuvre, les heures supplémentaires, la location d'équipements et les fournitures d'abrasifs.
- Écart favorable de 0,3 M\$ pour l'activité d'éclairage de rues, notamment par la diminution de la consommation énergétique et la baisse du nombre d'interventions sur le réseau.

Loisirs et culture

- Écart favorable globale de 0,1 M\$ pour les contrats d'entretien et de gestion des installations de parcs, en lien avec la pandémie.
- Écart favorable de 0,2 M\$ pour les dépenses de plantation et d'essouchage d'arbres grâce à des contributions corporatives et à des travaux effectués en régie.
- Écart favorable de 0,2 M\$ en dépenses affectées aux arénas, notamment attribuable à la baisse des activités et au prêt de l'un d'eux pour l'établissement d'une clinique de vaccination.

ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

Tableau 68 – Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	7 790,5	7 942,2	8 635,7	8 344,4	291,3	8 344,4
Transferts centraux	40 118,1	38 613,8	41 491,9	41 476,2	15,7	41 635,6
Services rendus et autres revenus	7 058,8	4 707,7	6 428,4	4 330,7	2 097,7	4 330,7
Transferts	37,1	4,5	46,2	-	46,2	32,3
Total – Revenus	55 004,5	51 268,2	56 602,2	54 151,3	2 450,9	54 343,0
Charges de fonctionnement						
Administration générale	10 819,9	9 931,0	10 441,2	11 248,8	807,6	11 339,4
Sécurité publique	174,6	21,9	133,4	212,8	79,4	169,3
Transport	12 092,3	11 410,8	11 087,1	12 754,3	1 667,2	12 841,5
Hygiène du milieu	7 709,3	7 540,4	8 831,3	8 025,7	(805,6)	8 079,9
Santé et bien-être	3 723,9	3 992,4	3 424,6	3 289,1	(135,5)	3 533,6
Aménagement, urbanisme et développement	4 130,4	4 177,4	5 156,2	5 184,7	28,5	5 570,5
Loisirs et culture	16 303,1	15 817,8	16 555,5	16 207,7	(347,8)	16 929,9
Total – Charges de fonctionnement	54 953,5	52 891,7	55 629,3	56 923,1	1 293,8	58 464,1
Affectations	4 215,6	4 752,2	4 264,7	2 771,8	1 492,9	4 121,1
Excédent de gestion selon le budget original	4 266,6	3 128,7	5 237,6	-	5 237,6	-
Ajustements	(513,0)	2 034,0	2 472,0			
Excédent de gestion	3 753,6	5 162,7	7 709,6	-	7 709,6	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement urbain, permis et inspection : lutte contre les réno-évictions par un meilleur encadrement réglementaire et des mesures administratives, publication de 2 guides pour les travaux de rénovation et d'agrandissement et délivrance de 1 359 permis de construction et de transformation représentant, entre autres, 1 469 nouvelles unités résidentielles;
- développement durable et transition écologique : adoption du Plan d'action local en transition écologique du Sud-Ouest 2021-2025, distribution à la population et aux groupes communautaires de 26 000 végétaux favorables à la biodiversité, plantation écologique de 529 arbres pour augmenter la canopée et la diversité de la forêt urbaine et mise en place de 7 « cafés réparation » dans les bibliothèques pour que la population puisse réparer des objets personnels et s'orienter vers un mode de vie zéro déchet;
- amélioration du milieu de vie : accroissement de l'entretien de 100 parcs et espaces verts avec l'ajout de 40 poubelles, de 50 bacs roulants à déchets et de recyclage, et de 6 brumisateurs,

dont 4 conçus par le personnel pour s’adapter aux besoins de la population en temps de pandémie et de chaleurs accablantes;

- loisirs, sports et culture : diversification de l’offre dans les 4 bibliothèques ouvertes durant la pandémie de COVID-19, avec 86 expositions, 639 activités sur les lieux et 92 activités virtuelles, abolition des frais de retard, renouvellement de l’offre du programme d’accueil et d’animation des chalets et des ludothèques des parcs Clifford et des Jazzmen, offre d’un nouveau parcours festif et animé de la Cyclovia pour promouvoir la mobilité active, offre de service hivernale, festive et familiale, avec installations de glisse au parc Ignace-Bourget, réouverture des aréas Sylvio-Mantha et George-Mantha après un imposant programme de mise aux normes et ajout d’une patinoire au parc Saint-Paul;
- soutien aux organismes et aux populations vulnérables : mise sur pied d’une équipe dédiée à soutenir les personnes en situation d’itinérance et à faciliter la cohabitation sociale, et offre de camps de jour pour les jeunes les plus vulnérables;
- services administratifs : accompagnement du personnel et de l’administration concernant la pandémie, la gestion des mesures et consignes sanitaires, ainsi que des protocoles de retour au travail, le maintien d’un milieu de travail conforme aux orientations de la Santé publique ou de la Ville de Montréal, ainsi que le développement et la mise en place du programme Montréal flexible.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation des excédents de gestion de l’Arrondissement de 1,3 M\$, principalement pour l’octroi de contributions financières à des activités de loisirs et culturelles, pour des projets et du soutien en développement économique ainsi que pour le plan d’action 2018-2021.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 2,3 M\$ pour les revenus des permis d’occupation du domaine public, s’expliquant par l’augmentation du nombre et de la valeur des permis, ainsi que de la durée moyenne de l’occupation du domaine public.
- Excédent de 0,2 M\$ relatif aux revenus des frais d’étude des demandes.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ provenant de la diminution des revenus des permis de coupe et de désaffectation d’entrées charretières.
- Baisse de 0,2 M\$ sur les revenus de stationnement, due au télétravail et au réaménagement de certaines rues.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,4 M\$ pour les coûts d'énergie (chauffage et climatisation), dû notamment à la fermeture des installations et à l'inoccupation des bureaux administratifs pendant la pandémie.
- Économie de 0,1 M\$ sur la réserve en cas d'imprévus, inutilisée en 2021.
- Économies de 0,1 M\$ sur des mandats de services professionnels reportés en 2022.

Transport

- Économies de 0,8 M\$ sur l'enlèvement de la neige, concernant les services techniques ainsi que l'épandage d'abrasifs, en raison, entre autres, du redoux hivernal de 2021.
- Économie de 0,4 M\$ sur l'électricité.
- Économies de 0,1 M\$ sur l'acquisition d'agrégats et de matériaux de construction.
- Excédent de 0,4 M\$ en lien avec la vacance de quelques postes techniques et une utilisation moins importante que prévu des provisions pour les coûts de main-d'œuvre.

Hygiène du milieu

- Écart défavorable de 0,8 M\$ pour les coûts de la main-d'œuvre affectée à la gestion des matières résiduelles dans les parcs et à la voirie, en réponse à la hausse du besoin de collectes.

ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Tableau 69 – Verdun

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	6 981,0	7 151,4	7 275,0	7 193,8	81,2	7 193,8
Transferts centraux	24 964,6	24 424,2	26 804,4	26 218,0	586,4	26 815,7
Services rendus et autres revenus	1 584,5	1 727,5	1 836,6	2 700,4	(863,8)	2 801,7
Transferts	-	57,8	51,9	-	51,9	51,9
Total – Revenus	33 530,1	33 360,9	35 967,9	36 112,2	(144,3)	36 863,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 186,6	5 652,8	5 254,3	5 801,2	546,9	5 692,8
Sécurité publique	465,8	278,1	450,7	394,9	(55,8)	397,1
Transport	10 084,9	10 394,2	9 968,8	9 218,8	(750,0)	9 801,7
Hygiène du milieu	2 376,6	2 408,9	2 353,6	2 420,8	67,2	2 463,8
Santé et bien-être	554,9	836,0	537,9	495,4	(42,5)	556,2
Aménagement, urbanisme et développement	2 333,9	2 494,2	3 290,9	2 832,1	(458,8)	3 442,3
Loisirs et culture	14 821,9	13 667,9	15 615,0	16 277,1	662,1	16 518,1
Total – Charges de fonctionnement	35 824,6	35 732,1	37 471,2	37 440,3	(30,9)	38 872,0
Affectations	2 963,6	2 392,6	2 020,2	1 328,1	692,1	2 008,9
Excédent de gestion selon le budget original	669,1	21,4	516,9	-	516,9	-
Ajustements	1 113,8	365,7	1 263,1			
Excédent de gestion	1 782,9	387,1	1 780,0	-	1 780,0	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réouverture de l'auditorium de Verdun;
- piétonnisation de la rue Wellington afin de favoriser la vitalité des artères commerciales et réalisation d'un projet pilote de bandes cyclables sur la rue de Verdun;
- lancement d'un concours d'architecture pour le réaménagement du parc Dan-Hanganu;
- refonte des règlements en urbanisme visant leur simplification;
- adoption d'un énoncé de vision pour le développement résidentiel du secteur Hickson-Dupuis.

Principales variations

Budget modifié

L'écart favorable de 1,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- affectation de l'excédent de gestion, d'une somme de 0,7 M\$, afin de financer diverses dépenses liées aux activités de déneigement, pour 0,4 M\$, l'ajout de ressources en réponse à l'augmentation du nombre de permis de construction, pour 0,2 M\$, et le plan d'investissement en santé et sécurité au travail, pour 0,1 M\$;
- budget additionnel de 0,4 M\$ afin de soutenir le déploiement du projet de piétonnisation sur la rue Wellington durant la saison estivale 2021;
- budget supplémentaire de 0,1 M\$ afin de financer la tenue d'un concours en architecture de paysage visant le réaménagement du parc Dan-Hanganu (parc Elgar), dans le quartier de L'Île-des-Sœurs;
- transferts budgétaires de services corporatifs totalisant 0,2 M\$ pour la Politique de l'enfant, la dynamisation des artères commerciales et la réception des fonds d'auto-assurance.

Revenus

Transferts centraux

- Budget additionnel de 0,4 M\$ afin de soutenir le déploiement du projet de piétonnisation sur la rue Wellington durant la saison estivale 2021.
- Ajout de 0,1 M\$ au budget afin de financer la tenue d'un concours en architecture de paysage visant le réaménagement du parc Dan-Hanganu, dans le quartier de L'Île-des-Sœurs.

Services rendus et autres revenus

- Diminution de 0,7 M\$ des revenus de location de salles et d'installations récréatives, de vente de billets, d'abonnements et d'inscriptions, découlant des restrictions gouvernementales en raison de la pandémie de COVID-19.
- Baisse de 0,2 M\$ des revenus, découlant des travaux effectués par la Ville afin de réparer des infrastructures endommagées conséquemment à l'encaissement de dépôts de garantie.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 0,4 M\$ découlant de la radiation de la provision pour une cause en justice, à la suite du jugement de la cour.
- Économies de 0,1 M\$ découlant de la diminution des activités et du travail à distance, principalement liées à la réduction des achats de biens durables et non durables ainsi que des frais de poste.

Transport

- Écart défavorable de 0,4 M\$ lié aux activités de déneigement suite au financement additionnel de location, de services techniques, de sels et d'abrasifs par des excédents de gestion afin de combler des besoins supplémentaires au budget;
- Coûts additionnels de 0,3 M\$ en lien avec le marquage des chaussées et de la signalisation pour l'ajout des zones avancées pour les cyclistes et augmentation de quantité des pistes et des bandes cyclables par rapport aux années précédentes;
- Dépenses supplémentaires de 0,1 M\$ en location d'équipements afin d'assurer notamment le respect des règles de distanciation.
- Économie de 0,2 M\$ pour les dépenses reliées aux travaux effectués par la Ville concernant l'encaissement des dépôts de garantie.

Aménagement, urbanisme et développement

- Ajout de ressources, pour 0,2 M\$, afin de faire face à un volume plus élevé de demandes de permis.
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ pour le projet de piétonnisation de la rue Wellington.

Loisirs et culture

- Économies de 0,6 M\$ découlant du ralentissement des activités, de la fermeture temporaire des installations ainsi que de l'annulation des activités et événements culturels, sportifs et récréatifs, à la suite de la prolongation des mesures de confinement, en 2021.

ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

Tableau 70 – Ville-Marie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	17 904,5	18 520,0	19 730,4	18 909,2	821,2	18 909,3
Transferts centraux	47 444,9	44 666,0	48 094,5	47 440,1	654,4	48 133,9
Services rendus et autres revenus	24 024,2	23 555,4	29 084,4	21 228,1	7 856,3	21 228,1
Transferts	76,5	52,2	15,4	10,0	5,4	10,0
Total – Revenus	89 450,1	86 793,6	96 924,7	87 587,4	9 337,3	88 281,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	11 489,7	10 867,8	12 647,6	12 279,8	(367,8)	13 426,0
Sécurité publique	644,3	67,5	359,3	422,0	62,7	366,5
Transport	28 204,9	25 409,2	25 539,7	28 478,5	2 938,8	27 693,1
Hygiène du milieu	17 446,9	17 275,6	15 616,4	16 544,3	927,9	16 306,2
Santé et bien-être	956,3	1 010,1	1 064,7	1 096,0	31,3	1 166,9
Aménagement, urbanisme et développement	10 199,8	9 655,7	9 494,7	8 451,8	(1 042,9)	9 858,4
Loisirs et culture	27 580,0	26 404,0	28 504,3	29 265,7	761,4	29 687,8
Total – Charges de fonctionnement	96 521,9	90 689,9	93 226,7	96 538,1	3 311,4	98 504,9
Affectations	13 612,3	15 339,3	10 262,9	8 950,7	1 312,2	10 223,6
Excédent de gestion selon le budget original	6 540,5	11 443,0	13 960,9	-	13 960,9	-
Ajustements	9 797,5	12 799,2	4 519,6			
Excédent de gestion	16 338,0	24 242,2	18 480,5	-	18 480,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- permis et inspection : délivrance de 1 921 permis (construction et transformation) correspondant à des coûts de travaux de 1,1 G\$;
- développement urbain : présentation de 331 dossiers au comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement, rédaction du règlement encadrant le redéveloppement du site de l'ancien hôpital Royal-Victoria et élaboration du Plan d'action pour le développement du Quartier chinois;
- développement économique : apport d'un soutien financier de 2,9 M\$ pour la réalisation de divers projets, dont 0,8 M\$ pour soutenir le déploiement de projets de piétonnisation sur des artères commerciales;
- culture, sports, loisirs et développement social : versement de contributions financières de 2,6 M\$, dont 0,5 M\$ spécifiquement en développement social et 0,2 M\$ dans le cadre d'un fonds d'urgence COVID-19 pour soutenir des organismes.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation d'excédents de 1,3 M\$, principalement pour financer des dépenses d'assignations temporaires et des travaux au Quartier des spectacles, et pour l'octroi de contributions financières liées à la pandémie de COVID-19.
- Transferts budgétaires de 1,3 M\$ en provenance de services corporatifs, notamment pour les projets de piétonnisation des artères commerciales durant la saison estivale, l'animation aux abords du chantier Sainte-Catherine Ouest et un programme de propreté déployé au centre-ville.
- Transferts budgétaires de 0,6 M\$ vers d'autres services corporatifs pour refléter le transfert de responsabilités concernant l'entretien et la surveillance du chalet du Mont-Royal, la gestion des sols du Parc d'entreprise de la Pointe-Saint-Charles et la réservation des terrains sportifs extérieurs.

Revenus

Taxes

- Excédent de 0,8 M\$ lié à une croissance immobilière plus forte que prévu.

Transferts centraux

- Virement de 1,3 M\$ en provenance des services corporatifs, notamment pour le financement du projet d'animation de la rue Sainte-Catherine Ouest, le financement de projets de piétonnisation et divers autres projets spécifiques.
- Transfert de 0,6 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports et au Service de la concertation des arrondissements pour la prise en charge de certaines activités spécifiques.

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 7,9 M\$ principalement attribuable à la délivrance des permis d'occupation temporaire du domaine public en fonction du contexte de développement immobilier.

Charges de fonctionnement

Transport

- Écart favorable de 2,9 M\$ occasionné par des économies sur l'enlèvement de la neige.

Hygiène du milieu

- Excédent de 0,9 M\$ lié à des économies en rémunération (absences du personnel) et en services techniques pour le réseau d'égouts (travaux non urgents reportés en 2022).

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 1,0 M\$ principalement lié aux affectations d'excédents et aux transferts reçus du Service du développement économique pour soutenir les sociétés de développement commercial et autres organismes, en contexte de pandémie et pour la réalisation de projets de piétonnisation.

Loisirs et culture

- Excédent de 0,8 M\$ principalement lié à des économies sur la location d'immeubles et d'installations sportives, l'énergie et les services techniques.

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

Tableau 71 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	7 740,3	7 906,0	8 144,3	8 132,7	11,6	8 132,7
Transferts centraux	46 584,4	45 633,6	48 909,9	48 307,3	602,6	49 005,1
Services rendus et autres revenus	3 896,7	3 972,2	4 629,6	3 383,1	1 246,5	3 557,9
Transferts	5,0	2,2	25,1	-	25,1	10,5
Total – Revenus	58 226,4	57 514,0	61 708,9	59 823,1	1 885,8	60 706,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 919,9	6 517,8	6 744,1	7 469,9	725,8	7 539,5
Sécurité publique	570,2	565,7	537,5	561,4	23,9	559,7
Transport	14 565,7	12 280,6	12 321,4	14 056,1	1 734,7	14 415,0
Hygiène du milieu	8 481,9	8 723,3	8 374,9	7 788,9	(586,0)	8 219,4
Santé et bien-être	455,4	602,7	471,4	170,3	(301,1)	408,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 672,4	3 893,9	4 203,5	4 162,3	(41,2)	4 453,7
Loisirs et culture	27 578,5	25 694,2	25 697,9	26 156,6	458,7	26 808,3
Total – Charges de fonctionnement	62 244,0	58 278,2	58 350,7	60 365,5	2 014,8	62 403,6
Affectations	3 611,7	2 380,2	1 792,7	542,4	1 250,3	1 697,4
Excédent de gestion selon le budget original	(405,9)	1 616,0	5 150,9	-	5 150,9	-
Ajustements	2 077,4	3 676,9	1 933,8			
Excédent de gestion	1 671,5	5 292,9	7 084,7	-	7 084,7	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- aménagement de 12 nouvelles ruelles vertes;
- plantation de 1 830 arbres et de plus de 5 000 vivaces et graminées;
- ajout de plus de 250 arbres et arbustes dans les parcs locaux;
- piétonnisation estivale de la rue De Castelnau Est, entre la rue Saint-Denis et l'avenue De Gaspé, en intégrant de l'art public;
- réalisation d'une étude en matière d'apaisement de la circulation pour le district de Parc-Extension et ajout de mesures dans plusieurs autres rues locales;
- maintien de l'offre de services en ligne pour la délivrance des permis de construction;
- adoption de 3 projets de logements sociaux totalisant 79 logements;
- élaboration d'un plan de propreté avec de nouveaux outils de communication;
- transformation du territoire en musée d'art à ciel ouvert avec l'exposition *Art tout-terrain x 24*.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 2,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- budget additionnel de 1,3 M\$ provenant des affectations pour des projets liés à la réalisation de ruelles vertes et au verdissement des espaces publics ainsi que pour des actions liées à la mobilité et à la sécurité de la population;
- transferts de 0,7 M\$ de la Ville-centre pour le projet de piétonnisation estivale de la rue De Castelnau, la Politique de l'enfant et les réseaux d'aqueduc.

Revenus

Transferts centraux

- Budgets additionnels de 0,7 M\$ principalement pour le projet de piétonnisation estivale de la rue De Castelnau, la Politique de l'enfant et les réseaux d'aqueduc.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ pour la plantation d'arbres, dans le cadre du Plan d'action canopée.

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 1,0 M\$ provenant des revenus d'occupation temporaire du domaine public, compte tenu de l'ampleur et de la durée des chantiers de construction.
- Écart favorable de 0,3 M\$ pour la vente de vignettes de stationnement sur rue réservé aux résidents.
- Baisse des revenus de 0,3 M\$ causée par les fermetures temporaires des installations récréatives.
- Excédent de 0,2 M\$ attribuable aux revenus réservés (fonds de stationnement).

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies budgétaires de 0,7 M\$ relatives aux honoraires professionnels et aux dépenses d'entretien et de réparation non capitalisables pour les bâtiments de l'Arrondissement.

Transport

- Écart favorable de 1,1 M\$ pour les opérations de déneigement, principalement causé par une diminution du nombre d'heures supplémentaires, ainsi que du recours aux services techniques et à la location d'équipements.
- Excédents de 0,2 M\$ pour l'éclairage des rues et de 0,4 M\$ pour l'entretien et la réparation des chaussées, des trottoirs et des tranchées.

Hygiène du milieu

- Variation défavorable de 0,3 M\$, relative à la rémunération destinée à la gestion des matières résiduelles.
- Dépassement budgétaire de 0,3 M\$, conséquemment à l'augmentation du nombre d'interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Santé et bien-être

- Contributions financières à des organismes, financées par l'excédent, pour 0,3 M\$, dont une grande partie est en lien avec la Politique de l'enfant.

Loisirs et culture

- Excédent de 0,5 M\$ résultant principalement de la fermeture temporaire de certaines installations en contexte de pandémie de COVID-19.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Autres charges
corporatives –
Financement
et autres charges



AUTRES CHARGES CORPORATIVES – FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES
Tableau 72 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	780 813,7	762 212,1	760 946,0	878 932,9	117 986,9	878 932,9
Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	454 851,5	694 277,0	484 320,2	394 638,0	(89 682,2)	393 853,6
Total – Charges de financement corporatives	1 235 665,2	1 456 489,1	1 245 266,2	1 273 570,9	28 304,7	1 272 786,5
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	135 060,9	193 804,5	146 325,9	250 771,0	104 445,1	234 598,4
Dépenses de contributions	647 284,2	729 308,5	731 610,6	753 879,5	22 268,9	753 974,3
Total – Autres charges corporatives	782 345,1	923 113,0	877 936,5	1 004 650,5	126 714,0	988 572,7
Total – Autres charges corporatives et de financement	2 018 010,3	2 379 602,1	2 123 202,7	2 278 221,4	155 018,7	2 261 359,2

Les dépenses associées aux autres charges corporatives totalisent 2,1 G\$, soit 155,0 M\$ de moins que le budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des paiements au comptant d'immobilisations, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d'activités relevant de leur responsabilité.

SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- les frais de financement correspondant aux intérêts et autres frais relatifs à l'ensemble des emprunts émis par la Ville;
- le remboursement de la dette à long terme, reflétant les contributions au fonds d'amortissement et les remboursements de capital pour les emprunts liés au financement des dépenses d'immobilisations. Il inclut également le versement de contributions à la réserve financière destinée au remboursement accéléré de la dette;
- le remboursement de capital sur les emprunts servant au financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

Tableau 73 – Service de la dette brute corporative

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Frais de financement	400 970,5	396 696,2	406 616,3	423 395,7	16 779,4	423 390,1
Remboursement de la dette à long terme	495 960,9	534 848,0	568 666,6	575 045,3	6 378,7	575 050,9
Affectations – Remboursement de capital	46 028,5	3 217,9	(21 664,6)	64 792,4	86 457,0	64 792,4
Sous total – Service de la dette brute	942 959,9	934 762,1	953 618,3	1 063 233,4	109 615,1	1 063 233,4
Service de la dette décentralisée ¹	(162 146,2)	(172 550,0)	(192 672,3)	(184 300,5)	8 371,8	(184 300,5)
Total – Service de la dette brute	780 813,7	762 212,1	760 946,0	878 932,9	117 986,9	878 932,9

1. Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et autres frais sur la dette à long terme dont le budget se trouve dans certaines unités d'affaires (Commission des services électriques, Eau, Espace pour la vie et arrondissements d'Anjou et de Saint-Léonard).

Le service de la dette brute corporative, totalisant 760,9 M\$, affiche un excédent de 118,0 M\$ par rapport au budget prévu. Celui-ci s'explique principalement par des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire et par un volume d'emprunts inférieur au scénario de planification du programme d'emprunt.

AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Tableau 74 – Affectations - Activités d'investissement en immobilisations et en prêts réserves financières et fonds réservés
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Affectations						
Affectation – Réserve financière – Eau	14 878,9	4 393,2	13 911,5	13 829,0	(82,5)	13 829,0
Affectation – Réserve financière – Eau – Taxes dédiées	54 800,0	54 800,0	42 100,0	42 100,0	-	42 100,0
Affectation – Réserve financière – Voirie	(797,0)	(554,3)	(882,2)	2 000,0	2 882,2	(977,8)
Affectation – Réserve financière – Immobilisations	375 168,1	565 605,9	338 982,6	336 600,0	(2 382,6)	336 600,0
Affectation – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	10 531,2	11 436,0	2 727,2	-	(2 727,2)	2 152,7
Affectation – Fonds réservés	270,3	58 596,2	87 481,1	109,0	(87 372,1)	149,7
Total – Affectations	454 851,5	694 277,0	484 320,2	394 638,0	(89 682,2)	393 853,6

Le paiement au comptant des activités d'investissement en immobilisations et en prêts, totalisant 484,3 M\$, a été plus élevé que prévu au budget original d'une somme de 89,7 M\$, ce qui s'explique par les éléments suivants :

- une contribution moindre de 2,9 M\$ à la réserve financière de la voirie, destinée au financement des investissements portant sur cette catégorie d'infrastructures, principalement attribuable aux compressions budgétaires imposées par le plan de marge de manœuvre, en cours d'année, pour atténuer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur la situation financière de la Ville;
- une contribution additionnelle de 2,4 M\$ reflétant principalement les revenus d'intérêts inhérents à la réserve financière des immobilisations;
- une affectation de 2,7 M\$ au financement au comptant des activités d'immobilisations;
- une somme de 87,3 M\$ en provenance du gouvernement du Québec dans le cadre de son programme de prêts d'urgence aux PME, afin de soutenir leur viabilité financière, menacée par le ralentissement économique qui, depuis le début de la pandémie en 2020, s'est poursuivi en 2021.

DÉPENSES COMMUNES

Tableau 75 – Dépenses communes

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Dépenses communes						
Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite	46 968,1	75 384,8	107 184,7	131 356,9	24 172,2	131 356,9
Crédits pour dépenses contingentes	44 285,2	21 379,6	6 941,2	37 018,6	30 077,4	20 934,8
Pertes possibles dans la perception	12 246,4	16 959,3	14 387,8	23 680,0	9 292,2	23 680,0
Prêt d'employés au MESS	17 857,6	15 709,7	12 637,7	13 185,2	547,5	13 185,2
Développement du réseau des bibliothèques	-	-	-	644,3	644,3	644,3
Prêt d'employés au Bureau du taxi de Montréal	3 018,6	3 036,6	2 350,6	3 028,5	677,9	2 939,7
Bureau des régimes de retraite	6 577,9	6 902,6	6 819,1	7 696,9	877,8	7 696,9
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Mesures d'allègement	-	-	(58 600,0)	(70 500,0)	(11 900,0)	(70 500,0)
Affectation – Régimes de retraite	14 300,0	14 300,0	14 300,0	14 300,0	-	14 300,0
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres	(32 168,5)	(32 854,4)	(34 364,2)	(37 445,9)	(3 081,7)	(37 445,9)
Affectation – Sites contaminés	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 600,0	-	1 600,0
Affectation – Montant à pourvoir – TVQ	2 200,0	2 200,0	2 200,0	2 200,0	-	2 200,0
Affectation – Comblement de déficit ou autres	-	-	-	21 294,0	21 294,0	21 294,0
Autres	18 175,6	69 186,3	70 869,0	102 712,5	31 843,5	102 712,5
Total – Dépenses communes	135 060,9	193 804,5	146 325,9	250 771,0	104 445,1	234 598,4

Les dépenses communes de 146,3 M\$ affichent un écart favorable de 104,4 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- un écart favorable global de 24,2 M\$, associé aux charges liées au redéploiement des ressources et aux régimes de retraite, soit :
 - un écart favorable de 17,7 M\$, lié principalement aux règlements des griefs corporatifs;
 - un écart favorable de 1,3 M\$, lié principalement à des dépenses moindres en matière de relations de travail et de gestion de la santé et de la sécurité au travail;
 - un écart favorable de 5,2 M\$ découlant des derniers ajustements imputés aux charges de retraite comptabilisées au chapitre corporatif et dont la finalité reflète, conformément au dépôt de la dernière évaluation actuarielle, une charge de retraite globale à hauteur de 310,1 M\$ pour l'ensemble de la Ville, comparativement au budget de 306,7 M\$, tel que le présente le tableau 79, « Rémunération et cotisations de l'employeur »;
- un écart favorable de 30,1 M\$ aux dépenses contingentes, principalement attribuable au fait que les dépenses ont été réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés, à la suite des autorisations des instances, pour la réalisation de projets ponctuels et des provisions inutilisées à la fin de l'année;

- un écart favorable de 9,3 M\$ aux dépenses contingentes, principalement attribuable au fait que les dépenses ont été réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés, à la suite des autorisations des instances, pour la réalisation de projets ponctuels et des provisions inutilisées à la fin de l'année;
- un écart favorable de 0,5 M\$, lié à une réduction de l'effectif de la Ville (départs à la retraite) affecté à la gestion des programmes sociaux du MESS, conformément à l'entente;
- un écart favorable de 0,6 M\$, attribuable au fait que le budget pour financer les dépenses d'exploitation liées à l'ouverture de nouvelles infrastructures sportives et socioculturelles en arrondissements n'a pas été utilisé en 2021;
- un écart favorable de 0,7 M\$, lié à la baisse de l'effectif et à la fermeture du point de service, en juillet 2021, du Bureau du taxi de Montréal;
- un écart favorable de 0,9 M\$ au Bureau des régimes de retraite concernant de nombreux postes vacants ainsi que des économies importantes en honoraires professionnels et services techniques;
- un écart défavorable combiné de près de 15,0 M\$ découlant de la révision des montants à pourvoir qui sont liés aux régimes de retraite et établis selon la plus récente évaluation actuarielle;
- un écart favorable de 31,8 M\$ découlant principalement des éléments suivants :
 - des économies de 15,3 M\$ relatives aux frais de gestion et aux prêts de personnel à l'Agence de mobilité durable, dont les activités et le recrutement ont été affectés par la pandémie de COVID-19;
 - un écart favorable de 7,1 M\$ découlant de la révision à la baisse des comptes créditeurs de fin d'exercice;
 - des économies combinées de 2,0 M\$ attribuables aux programmes d'enlèvement des poteaux électriques et de dynamisation des rues commerciales.

CHARGES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES

Ce poste prévoit les contributions financières versées à des organismes relevant de la juridiction de la Ville, le paiement des quotes-parts de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que la contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), qui se consacre à la planification des services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, constitué de ceux de la CMM, de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme.

Tableau 76 – Charges de contributions corporatives

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de contributions corporatives						
Communauté métropolitaine de Montréal	39 505,0	41 983,8	42 690,5	42 764,3	73,8	42 764,3
Autorité régionale de transport métropolitain	541 829,4	619 946,6	622 644,3	642 677,3	20 033,0	642 677,3
Société du parc Jean-Drapeau	15 053,3	15 194,0	14 214,6	15 498,9	1 284,3	15 498,9
Société d'initiative et de développement commercial	13 748,4	14 950,8	14 477,6	14 935,0	457,4	14 935,0
Conseil des arts	18 450,0	20 235,0	20 427,2	20 427,2	-	20 427,2
Bureau du taxi de Montréal	4 805,0	3 238,2	3 381,3	3 381,3	-	3 381,3
Autres organismes	13 893,1	13 760,1	13 775,1	14 195,5	420,4	14 290,3
Total – Charges de contributions corporatives	647 284,2	729 308,5	731 610,6	753 879,5	22 268,9	753 974,3

Les charges de contributions corporatives, totalisant 731,6 M\$, affichent un écart favorable de 22,3 M\$, associé aux éléments suivants :

- une contribution moindre de 20,0 M\$ à l'ARTM qui s'explique ainsi :
 - un écart favorable de 17,2 M\$, attribuable à la contribution moindre que la Ville a dû verser dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements moins élevés réalisés par la STM;
 - un écart favorable de 2,9 M\$, relative à l'enveloppe budgétaire destinée au rabais tarifaire offert aux personnes âgées, puisque la facturation réelle s'est avérée plus basse que prévu;
- un écart favorable de 1,3 M\$ en lien avec l'annulation du Grand Prix F1 du Canada, au parc Jean-Drapeau;
- un écart favorable de 0,5 M\$ concernant l'estimation des contributions à verser aux sociétés d'initiative et de développement commercial, en corrélation avec les revenus réellement prélevés pour celles-ci, à la suite de l'adoption de leurs budgets respectifs;
- un écart favorable de 0,4 M\$ pour les autres organismes, dont un écart de 0,4 M\$ pour l'Office de consultation publique de Montréal, engendré par la baisse du nombre de consultations menées en virtuel en 2021, et une contribution moindre de 0,1 M\$ à la CMM résultant de la

facturation finale de la quote-part à verser par la Ville de Montréal, selon les dispositions de sa loi constitutive.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Analyses complémentaires



ANALYSES COMPLÉMENTAIRES
CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJETS
Tableau 77 – Charges de fonctionnement par objets

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original ¹	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération	1 834 881,5	1 912 300,4	2 008 534,5	1 906 230,8	(102 303,7)	1 922 056,5
Cotisations de l'employeur	512 177,1	537 039,3	602 368,6	616 250,1	13 881,5	619 193,1
Transport et communications	37 413,5	30 752,7	32 858,9	40 289,1	7 430,2	43 689,6
Services professionnels, techniques et autres	428 870,9	444 321,2	472 347,7	503 490,3	31 142,6	562 155,9
Location, entretien et réparation	190 080,1	204 324,8	203 112,7	219 140,8	16 028,1	218 242,6
Biens non durables	255 801,7	239 173,5	232 868,4	248 878,2	16 009,8	260 797,2
Biens durables	64 646,3	68 075,5	33 185,3	22 726,9	(10 458,4)	35 643,7
Frais de financement	400 983,0	396 696,3	406 616,2	423 395,7	16 779,5	423 390,1
Contributions à des organismes	943 341,4	1 015 928,4	1 088 199,4	1 082 560,9	(5 638,5)	1 239 132,2
Autres objets	16 879,8	38 863,5	32 883,5	137 612,1	104 728,6	53 641,0
Total – Charges de fonctionnement	4 685 075,3	4 887 475,6	5 112 975,2	5 200 574,9	87 599,7	5 377 941,9

RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Tableau 78 – Rémunération et cotisations de l'employeur
 (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Rémunération						
Salaires et avantages rattachés à la rémunération	1 703 957,8	1 798 573,6	1 869 797,9	1 820 605,3	(49 192,6)	1 835 865,1
Temps supplémentaire	126 168,1	108 845,0	133 362,5	80 770,0	(52 592,5)	81 262,3
Allocations et autres avantages	4 755,6	4 881,8	5 374,1	4 855,5	(518,6)	4 929,1
Total – Rémunération	1 834 881,5	1 912 300,4	2 008 534,5	1 906 230,8	(102 303,7)	1 922 056,5
Cotisations de l'employeur						
Régimes de retraite						
Services courants	199 012,7	206 513,2	237 006,0	219 825,3	(17 180,7)	220 281,2
Services passés	64 007,2	42 850,6	73 118,2	86 905,3	13 787,1	86 905,3
Total – Régimes de retraite	263 019,9	249 363,8	310 124,2	306 730,6	(3 393,6)	307 186,5
Charges sociales et autres cotisations	249 157,2	287 675,5	292 244,4	309 519,5	17 275,1	312 006,6
Total – Cotisations de l'employeur	512 177,1	537 039,3	602 368,6	616 250,1	13 881,5	619 193,1
Total – Rémunération globale	2 347 058,6	2 449 339,7	2 610 903,1	2 522 480,9	(88 422,2)	2 541 249,6

Salaires et avantages rattachés à la rémunération

La rémunération régulière, soit les salaires, allocations et avantages rattachés à la rémunération, s'élève à 1,9 G\$ en 2021, pour un écart défavorable de 49,7 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cette rémunération représente 93,4 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire s'explique principalement par les éléments suivants :

- services centraux : un écart défavorable net de 42,9 M\$ comprenant :
 - pour les pompiers-pomprières et policiers-policrières : un écart défavorable de 16,0 M\$, généré principalement par la non-réalisation de l'optimisation de la structure des effectifs policiers, pour 9,9 M\$, et par des indexations salariales supérieures aux prévisions, en lien avec la nouvelle convention collective des pompiers et pomprières, pour 6,1 M\$;
 - écart défavorable de 26,9 M\$ découlant d'un ajustement dans les taux horaires utilisés aux fins de la capitalisation de la main- d'œuvre, et ce, pour les pour les années 2016 à 2020;
- chapitres corporatifs : un écart favorable net de 3,3 M\$ provenant principalement de provisions non utilisées;
- arrondissements : un écart défavorable net de 10,1 M\$.

Heures supplémentaires

En 2021, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 133,4 M\$, soit un écart défavorable de 52,6 M\$ avec les prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération en heures supplémentaires concerne la sécurité publique, soit plus de 90 %. Plus spécifiquement, l'écart budgétaire s'explique notamment par les éléments suivants :

- au Service de police, un écart défavorable de 34,9 M\$, principalement lié aux opérations générales et inhabituelles, au remplacement des absences et des postes vacants et aux événements avec armes à feu;
- au Service de sécurité incendie, un écart défavorable de 12,7 M\$, principalement associé au travail des pompiers et de l'état-major, à un dépassement en heures supplémentaires notamment relié aux remplacements restreints entre casernes (COVID-19) et aux retraits préventifs pour maladies chroniques, ainsi qu'aux opérations;
- dans les arrondissements, un écart défavorable de 2,5 M\$, principalement attribuable aux heures supplémentaires non budgétées;
- dans les services centraux, un écart défavorable net de 2,5 M\$ pour le remplacement des postes vacants.

Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur à l'égard des charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employées et les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service de la participante, du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 602,4 M\$ en 2021, soit un écart favorable de 13,9 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cet écart provient principalement des éléments suivants :

- pour les régimes de retraite, un écart défavorable de 3,4 M\$ découlant principalement de 2 éléments :
 - services courants : un écart défavorable de 17,2 M\$, principalement dû à une baisse additionnelle des taux d'actualisation aux états financiers du 31 décembre 2020 et anticipée au 31 décembre 2021;
 - services passés : un écart favorable de 13,8 M\$, généré principalement par la reconnaissance de gains de rendement, à la fin de 2020, et par le décalage du retrait de la clause banquier du régime des policiers et des policières;
- pour les charges sociales et autres cotisations, un écart favorable de 17,3 M\$ découlant entre autres des éléments suivants :
 - une économie de 8,2 M\$ sur les prévisions concernant la CNESST, causée par une amélioration des dossiers d'expérience;
 - une économie de 7,4 M\$ sur les prévisions concernant l'assurance collective;
 - une économie de 1,7 M\$ sur les prévisions au fonds des services de santé (FSS).

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Tableau 79 – Transport et communications

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Transport et communications						
Transport et communications	37 413,5	30 752,7	32 858,9	40 289,1	7 430,2	43 689,6
Total – Transport et communications	37 413,5	30 752,7	32 858,9	40 289,1	7 430,2	43 689,6

Les charges associées au transport et aux communications sont de 32,9 M\$, en baisse de 7,4 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les diminutions suivantes :

- 4,5 M\$ pour les frais de déplacement de l'ensemble de la Ville, soit 1,7 M\$ pour les frais de déplacement et d'hébergement, 1,4 M\$ pour les moyens de transport, 1,0 M\$ pour les allocations d'automobiles et 0,4 M\$ pour les dépenses de fonction;
- 2,0 M\$ pour les dépenses de publicité et d'information, soit 1,3 M\$ concernant principalement les événements annulés dans les arrondissements et 0,7 M\$ pour la réduction des efforts publicitaires des unités d'affaires concernées;
- 0,8 M\$ pour les frais de poste du Service des affaires juridiques, en raison d'un volume moindre de constats émis en matière de circulation et de stationnement pendant le confinement.

SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES
Tableau 80 – Services professionnels, techniques et autres

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services professionnels, techniques et autres						
Honoraires professionnels	66 689,5	93 537,3	106 613,7	118 842,0	12 228,3	147 658,0
Services techniques	357 301,4	345 387,3	362 082,5	379 461,8	17 379,3	409 614,7
Autres	4 880,0	5 396,6	3 651,5	5 186,5	1 535,0	4 883,2
Total – Services professionnels, techniques et autres	428 870,9	444 321,2	472 347,7	503 490,3	31 142,6	562 155,9

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 472,3 M\$ et affichent un écart favorable de 31,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

Honoraires professionnels en baisse de 12,2 M\$, réduction causée principalement par :

- une diminution de 24,0 M\$ résultant des éléments suivants :
 - 12,2 M\$ d'écart favorable, imputable aux frais de gestion facturés par l'Agence de mobilité durable, moins élevés que prévu, étant donné des économies de fonctionnement;
 - 3,0 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, soit 1,5 M\$ attribuables au plan de marge de manœuvre, 0,8 M\$ pour des dépenses moindres que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et 0,7 M\$ liés aux projets de mobilité durable;
 - 2,3 M\$ au Service des ressources humaines, soit 1,2 M\$ pour les expertises médicales, les enquêtes externes en lien avec le respect de la personne, les tests d'évaluation psychométrique et l'évaluation des cadres et 1,1 M\$ générés par le ralentissement et l'annulation de plusieurs programmes étant donné le contexte pandémique;
 - 2,0 M\$ au Service de l'eau, dont 1,5 M\$ lié à une diminution des études d'avant-projets et d'activités d'inspections/auscultations et 0,5 M\$ pour la gestion des actifs de l'eau potable effectuée à l'interne;
 - 1,7 M\$ au Bureau de l'inspecteur général, correspondant aux montants budgétisés non dépensés pour des services professionnels ponctuels non récurrents, pour des circonstances imprévues;
 - 1,2 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour des études reportées;
 - 0,8 M\$ au Service des infrastructures du réseau routier, à la suite de la baisse du nombre de mandats d'avant-projets préliminaires requis dans le cadre du PDI;
 - 0,8 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière en raison du report de dépenses de services professionnels afin de contribuer au plan de marge de manœuvre;

- cette diminution étant contrebalancée par une hausse de 11,8 M\$, soit :
 - 4,5 M\$ dans les dépenses communes, pour les dépenses de réclamations du contentieux prévues dans les contingences plutôt que dans les services professionnels;
 - 4,2 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, pour les dépenses de Bixi Montréal prévues dans les contributions, puis transférées dans les honoraires professionnels;
 - 3,2 M\$ au Service du développement économique, en raison de la hausse des dépenses réalisées en lien avec les diverses ententes et le plan de relance économique – phase 2;

Services techniques en baisse de 17,4 M\$, réduction causée par :

- une diminution de 30,9 M\$ des dépenses en services techniques, se répartissant ainsi :
 - 19,2 M\$ au Service de l'environnement, baisse principalement attribuable aux activités de la gestion des matières résiduelles et plus spécifiquement :
 - 10,4 M\$ en raison de l'évolution favorable du marché des matières recyclables;
 - 4,9 M\$ liés à des économies sur les contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (indexation, indice de carburant et contingences) et à des reports d'implantation de projets pilotes, d'activités de sensibilisation et d'études;
 - 1,4 M\$ attribuables au décalage de la mise en service et au rodage de l'usine de traitement des eaux du PEPSC, maintenant pleinement fonctionnelle;
 - 1,2 M\$ liés au traitement et à l'élimination des matières résiduelles en raison d'écarts de volume (participation citoyenne et ICI) et d'études reportées;
 - 1,2 M\$ attribuables aux activités des écocentres relatives aux transports (baisse du coût et changements), à une baisse de volume (bois et transport) et à la fin du paiement pour les halocarbes, qui est maintenant pris en charge par les producteurs;
 - 6,9 M\$ dans les arrondissements en raison de projets financés par les réserves, de projets non réalisés et d'une diminution des frais d'exploitation due au ralentissement des activités dans les diverses installations;
 - 2,1 M\$ au Service des affaires juridiques, afin de contribuer au financement du plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités dû à la pandémie de COVID-19;
 - 1,6 M\$ au Service de la concertation des arrondissements, attribuables à une baisse en remorquage étant donné que 50 % des dépenses sont déjà incluses dans les contrats de déneigement clés en main;
 - 0,8 M\$ au Service des ressources humaines, soit 0,6 M\$ attribuables aux économies réalisées dans la formation d'employées-employés et de contremaîtres ainsi que dans la

formation prévue au programme de leadership, et 0,2 M\$ attribuables au ralentissement des activités et à une diminution des dépenses liée au télétravail;

- cette diminution étant contrebalancée par une hausse de 13,6 M\$, soit :
 - 7,1 M\$ au Service de sécurité incendie, en raison des dépenses occasionnées par les mesures d'urgence;
 - 5,3 M\$ au Service de la concertation des arrondissements, afin de couvrir les coûts supplémentaires d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, compensés par la réserve neige;

Autres services en baisse de 1,5 M\$, principalement attribuable à :

- 1,3 M\$ de diminution pour l'ensemble de la Ville en frais de réception et d'accueil, attribuable en grande partie à la crise sanitaire et au télétravail.

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION

Tableau 81 – Location, entretien et réparation

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Location, entretien et réparation						
Location de bâtiments et de terrains	74 539,0	75 765,2	75 464,4	76 465,3	1 000,9	76 252,0
Location de véhicules et de matériel roulant	17 969,5	16 293,5	17 649,7	19 306,9	1 657,2	19 864,8
Autres locations	3 948,1	11 125,5	12 323,6	5 312,5	(7 011,1)	5 163,1
Entretien et réparation de bâtiments et de terrains	39 250,9	45 217,0	42 863,8	48 209,7	5 345,9	47 028,3
Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant	12 266,8	15 078,1	15 546,4	15 220,0	(326,4)	17 073,6
Entretien et réparation – Autres	42 105,8	40 845,5	39 264,8	54 626,4	15 361,6	52 860,8
Total – Location, entretien et réparation	190 080,1	204 324,8	203 112,7	219 140,8	16 028,1	218 242,6

Les charges de location, d'entretien et de réparation sont de 203,1 M\$, en baisse de 16,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- un écart défavorable de 4,4 M\$ pour l'ensemble des charges, imputable notamment aux éléments suivants :
- une augmentation de 10,9 M\$ résultant des éléments suivants :
 - 9,8 M\$ liés aux mesures d'urgence;
 - 1,1 M\$ au Service du greffe, attribuables aux frais de location de salles pour l'élection;
 - cette augmentation étant contrebalancée par une baisse de 6,5 M\$, causée principalement par :
 - 3,2 M\$ dans les arrondissements pour la location d'installations sportives et culturelles et la location d'équipements de bureau et informatiques;
 - 1,6 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers, baisse due en grande partie à la réduction du nombre de véhicules prévus aux contrats de location (manque de véhicules sur le marché);
 - 1,3 M\$ au Service des technologies de l'information, baisse attribuable au report du déploiement de certaines solutions informatiques;
- un écart favorable global de 20,4 M\$ pour les charges d'entretien et de réparation, attribuable notamment aux postes suivants :
 - une diminution de 23,2 M\$ résultant des éléments suivants :
 - 10,3 M\$ au Service des technologies de l'information, notamment 4,8 M\$ dus au renversement de la dépense 2021 payée d'avance pour les contrats informatiques de plus de 1,0 M\$, 3,7 M\$ en lien avec une priorisation du déploiement de certaines

solutions informatiques et 1,9 M\$ pour des économies sur les contrats d'entretien informatique;

- 6,7 M\$ au Service de l'eau, soit 3,0 M\$ pour les transferts aux arrondissements relatifs à l'entente de partenariat, 1,6 M\$ liés à des dépenses moins élevées que prévu pour l'entretien du réseau et des usines par manque de ressources, 1,2 M\$ pour une utilisation moindre de la réserve pour travaux majeurs et imprévus et 0,9 M\$ reliés à l'entretien délégué des conduites principales d'aqueduc;
- 5,0 M\$ d'écart favorable attribuable à l'entretien sanitaire des immeubles et à un octroi moindre de contrats pour les travaux d'entretien mineur, étant donné la fermeture temporaire des installations et des bâtiments municipaux en contexte de pandémie de COVID-19;
- 1,1 M\$ dans les arrondissements, en grande partie pour l'entretien des immeubles et des terrains;
- cette diminution étant contrebalancée par une hausse de 2,8 M\$ liée aux mesures d'urgence.

BIENS NON DURABLES
Tableau 82 – Biens non durables

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Biens non durables						
Fourniture de services publics	83 587,6	71 691,5	75 684,9	85 679,4	9 994,5	78 708,8
Autres biens non durables	172 214,1	167 482,0	157 183,5	163 198,8	6 015,3	182 088,4
Total – Biens non durables	255 801,7	239 173,5	232 868,4	248 878,2	16 009,8	260 797,2

Les charges associées aux biens non durables sont de 232,9 M\$, en baisse de 16,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

Fourniture de services publics en baisse de 10,0 M\$, réduction causée principalement par :

- 6,9 M\$ pour les frais d'électricité et 3,1 M\$ pour l'énergie et le gaz naturel;

Autres biens non durables en baisse de 6,0 M\$, résultant des éléments suivants :

- une diminution de 17,8 M\$ dans les postes suivants :
 - 7,5 M\$ dans les arrondissements, soit 5,0 M\$ pour les sels et autres abrasifs, 1,5 M\$ pour les pièces et accessoires destinés à l'entretien des véhicules, des équipements spécialisés et des infrastructures municipales et 1,0 M\$ pour les matériaux de construction;
 - 2,7 M\$ au Service de l'eau, dus à des activités de dépistage du plomb qui se sont avérées moins importantes que prévu;
 - 2,0 M\$ au Service du matériel roulant et ateliers pour l'essence et le diesel;
 - 2,0 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, soit 1,4 M\$ en économies sur le budget de réfection des nids-de-poule et 0,6 M\$ liés au plan de marge de manœuvre;
 - 1,9 M\$ pour les fournitures de bureau et informatiques de l'ensemble de la Ville;
 - 1,1 M\$ au Service de l'Espace pour la vie, étant donné des biens non requis pour l'entretien des collections végétales et animales et l'optimisation des marchandises destinées à la revente, en boutique et en restauration;
- cette diminution étant contrebalancée par une hausse de 11,8 M\$ qui s'explique comme suit :
 - 4,6 M\$ pour les pièces et accessoires destinés à l'entretien des véhicules, des équipements spécialisés et des infrastructures municipales, soit 3,2 M\$ au Service de l'eau et 1,4 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers;
 - 2,7 M\$ au Service de sécurité incendie, associés aux dépenses occasionnées par les mesures d'urgence;

- 2,2 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière, reliés aux pièces et accessoires pour l'entretien en régie des bâtiments;
- 1,4 M\$ au Service de la culture, attribuables principalement aux dépenses pour les collections de livres des bibliothèques financées par l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 0,9 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, attribuables aux dépenses pour le Plan de gestion de la forêt urbaine.

BIENS DURABLES
Tableau 83 – Biens durables

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Biens durables						
Biens durables	58 261,2	61 812,4	25 775,9	15 725,3	(10 050,6)	28 642,1
Propriétés destinées à la revente	6 385,1	6 263,1	7 409,4	7 001,6	(407,8)	7 001,6
Total – Biens durables	64 646,3	68 075,5	33 185,3	22 726,9	(10 458,4)	35 643,7

Les charges associées aux biens durables sont de 33,2 M\$, en hausse de 10,5 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

Biens durables en hausse de 10,0 M\$, augmentation causée principalement par :

- un écart défavorable de 11,4 M\$ résultant des éléments suivants :
 - 4,9 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
 - 4,3 M\$ dans les arrondissements pour le Plan d'action canopée, des équipements dans les parcs et les terrains de jeux, de l'outillage, des travaux mineurs et du mobilier urbain;
 - 1,6 M\$ au Service de l'environnement, attribuables en grande partie aux dépenses non capitalisables payées par emprunt pour des outils de collecte des matières résiduelles;
 - 0,6 M\$ au Service de la police, en raison d'un dépassement de coûts pour l'achat d'équipements adaptés pour diverses équipes spécialisées ainsi que d'équipements audiovisuels et photographiques;
- cette augmentation étant contrebalancée par une baisse de 1,2 M\$ au Service des technologies de l'information, attribuable à une acquisition moindre d'accessoires et de batteries pour la radiocommunication et à une réduction du développement WiFi dans les édifices de la Ville;
- une hausse de 0,4 M\$ pour les propriétés destinées à la revente, en raison de la dévaluation des terrains détenus à des fins de logement social.

FRAIS DE FINANCEMENT

Tableau 84 – Frais de financement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme	397 238,8	393 551,9	412 021,8	419 995,7	7 973,9	419 990,1
Autres frais de financement	3 744,2	3 144,4	(5 405,6)	3 400,0	8 805,6	3 400,0
Total – Frais de financement	400 983,0	396 696,3	406 616,2	423 395,7	16 779,5	423 390,1

Les frais de financement présentent un écart favorable de 16,8 M\$ par rapport au budget original. Cette économie s'explique principalement par la réduction du programme d'emprunt de 2021, par un financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire ainsi qu'une correction rétroactive aux autres frais de financement concernant la comptabilisation des pertes de change.

CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES

Tableau 85 – Principales contributions à des organismes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original ¹	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Principales contributions						
Communauté métropolitaine de Montréal	39 505,0	41 983,8	42 690,5	42 764,3	73,8	42 764,3
Autorité régionale de transport métropolitain	541 829,4	619 946,6	622 644,3	642 677,3	20 033,0	642 677,3
Société du parc Jean-Drapeau	15 053,3	15 194,0	14 214,6	15 498,9	1 284,3	15 498,9
Société d'initiative et de développement commercial	13 748,4	14 950,8	14 477,6	14 935,0	457,4	14 935,0
Conseil des arts	18 450,0	20 235,0	20 427,2	20 427,2	-	20 427,2
Bureau du taxi de Montréal	4 805,0	3 238,2	3 381,3	3 381,3	-	3 381,3
Autres organismes	309 950,3	300 380,0	370 363,9	342 876,9	(27 487,0)	499 448,2
Total – Principales contributions	943 341,4	1 015 928,4	1 088 199,4	1 082 560,9	(5 638,5)	1 239 132,2

Les charges des contributions à des organismes totalisent 1 088,2 M\$, en hausse de 5,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, entre autres, par les éléments suivants :

- une contribution moindre de 20,0 M\$ à l'ARTM qui s'explique ainsi :
 - un écart favorable de 17,2 M\$, attribuable à la contribution moindre versée par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements moins élevés de la STM;
 - une économie de 2,9 M\$ relative à l'enveloppe budgétaire destinée au rabais tarifaire offert aux personnes âgées, puisque la facturation réelle s'est avérée plus basse que prévu;
- un écart favorable de 1,3 M\$, à la suite de l'annulation du Grand Prix F1 du Canada au parc Jean-Drapeau;
- un excédent budgétaire de 0,5 M\$ concernant l'estimation des contributions à verser aux sociétés d'initiative et de développement commercial, en corrélation avec les revenus réellement prélevés pour celles-ci à la suite de l'adoption de leurs budgets respectifs;
- un écart défavorable de 27,5 M\$ relativement aux contributions aux autres organismes, qui s'explique par les principaux éléments suivants :
 - un écart défavorable de 43,9 M\$ au Service du développement économique, lié principalement à l'entente-cadre Réflexe Montréal, à l'entente MEI centre-ville, à l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR), au Fonds de développement des territoires (FDT) et au Plan de relance économique;
 - des contributions supplémentaires de 7,3 M\$ en provenance de la Direction générale et financées par la subvention du Défi des villes intelligentes;
 - des économies de 10,4 M\$ au Service de l'habitation, à la suite du ralentissement de la construction et de la rénovation (effet de la pandémie de COVID-19), provenant de portions

non utilisées pour AccèsLogis et Rénovation Québec (PRQ), et en raison de demandes moindres pour le programme Axe 3 pour le logement social, le Programme d'adaptation de domicile et le Programme d'appui à l'acquisition résidentielle (PAAR);

- un écart favorable de 10,6 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, attribuable à une baisse des contributions versées à Bixi Montréal, conséquemment à la baisse de l'affluence au centre-ville et à des dépenses moindres que prévu liées à l'Entente sur le développement culturel de Montréal et à la suite d'annulations d'événements à cause de la pandémie de COVID-19;
- un écart favorable de 4,4 M\$ au Service de la culture concernant un budget non utilisé lié à l'Entente sur le développement culturel;
- des contributions supplémentaires de 3,0 M\$ pour l'ensemble des arrondissements, qui ont versé des sommes plus importantes que prévu au courant de l'année aux sociétés de développement commercial (SDC) et aux organismes sportifs, de loisirs et communautaires, pour diverses situations liées à la pandémie de COVID-19.

AUTRES OBJETS

Tableau 86 – Autres objets

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Autres objets						
Dépenses contingentes	40 434,4	19 806,3	14 919,2	41 815,5	26 896,3	18 004,9
Créances douteuses ou irrécouvrables	12 351,0	26 621,5	14 388,2	23 777,9	9 389,7	23 682,2
Autres objets – Autres que dépenses contingentes	(35 905,6)	(7 564,3)	3 576,1	72 018,7	68 442,6	11 953,9
Total – Autres objets	16 879,8	38 863,5	32 883,5	137 612,1	104 728,6	53 641,0

Les charges des autres objets totalisent 32,8 M\$, en baisse de 104,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux éléments suivants :

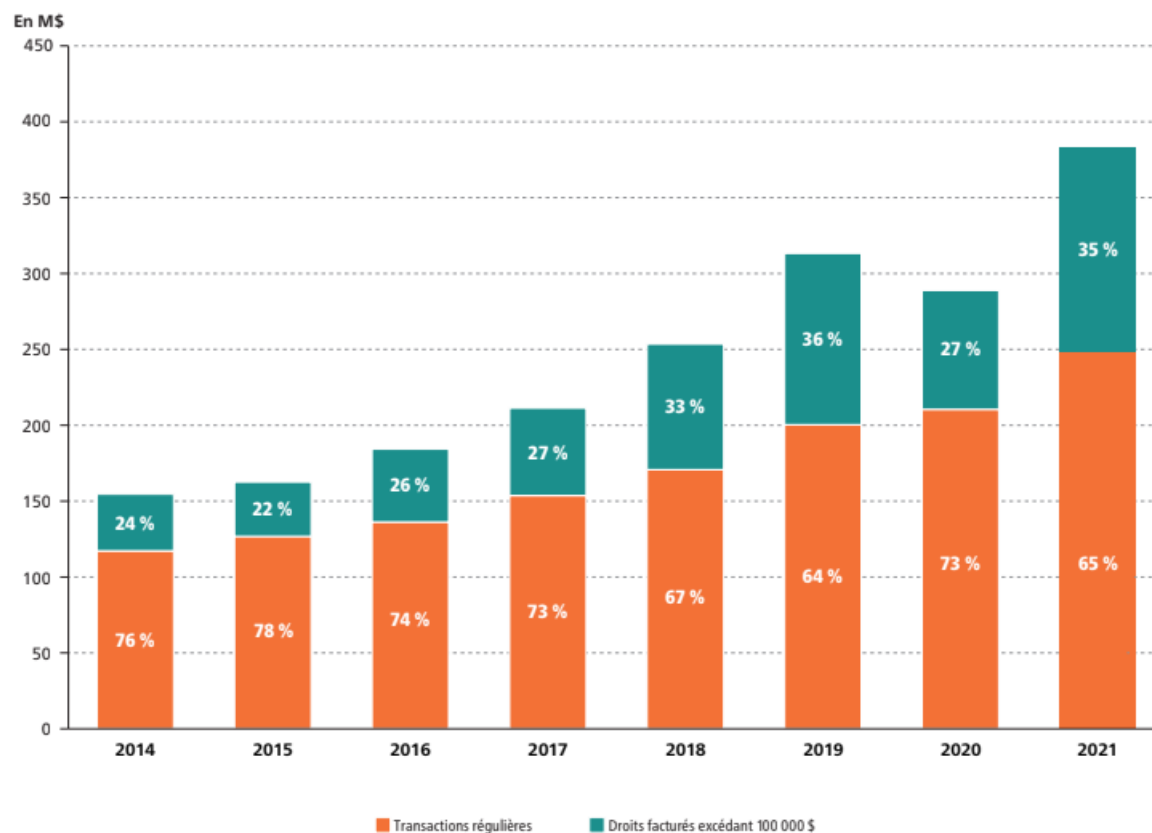
- une baisse de 26,9 M\$ dans les dépenses contingentes qui s'explique ainsi :
 - une réduction de 15,7 M\$, car les dépenses sont réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés dans un autre objet de dépenses, à la suite des autorisations des instances, pour la réalisation de projets ponctuels;
 - une baisse de 15,5 M\$ pour les litiges en réclamations contre la Ville réglés pour un montant moindre que prévu ou dans un autre objet de dépenses plus associé à la dépense réelle;
 - une économie de 3,4 M\$ relativement aux provisions inutilisées à la fin de l'année;
 - une hausse de 10,3 M\$, attribuable à la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville;
 - un écart favorable de 2,7 M\$ dans les arrondissements, relié à des réserves non utilisées;
- un écart favorable de 9,4 M\$ résultant de mauvaises créances moindres que celles budgétées;
- une économie de 68,4 M\$ pour les autres objets, découlant principalement des éléments suivants :
 - un écart favorable de 50,0 M\$ lié au transfert du budget associé au Plan de relance économique du Service du développement économique pour verser des contributions aux différents organismes soutenus;
 - un écart favorable de 16,0 M\$ pour des budgets non utilisés et destinés aux nouveaux dossiers prioritaires en cours d'exercice par l'administration municipale;
 - une économie de 7,1 M\$ concernant l'ajustement à la baisse des charges à payer de l'exercice antérieur;
 - un écart favorable de 3,9 M\$ pour les dépenses générales d'administration des arrondissements;

- une économie de 3,6 M\$ à la suite de la révision à la baisse en 2021 des provisions pour passifs environnementaux associés au CESM, au PEPSC (essentiellement la mise à jour du taux d'actualisation) et aux sites contaminés;
- pertes sur change de 10,8 M\$ au Service de l'eau, principalement en raison d'une économie anticipée au budget sans suppression d'activités, basée sur les excédents historiques;
- un écart défavorable de 4,1 M\$ pour les projets couverts par les réserves des passifs environnementaux du CESM, du PEPSC et des autres sites contaminés.

ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS

DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières
(en millions de dollars)



Le marché immobilier a été très actif en 2021, générant une augmentation de 134,3 M\$ des revenus des droits sur les mutations immobilières. Le nombre de transactions a augmenté de 11,4 % par rapport à 2020 et le montant moyen facturé a augmenté de 10,7 %. De plus, les grandes transactions ont rapporté 135,1 M\$ alors que la moyenne des 3 exercices précédents était de 91,4 M\$.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Graphique 4 – Évolution du coût réel de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2017 à 2021

(en millions de dollars)



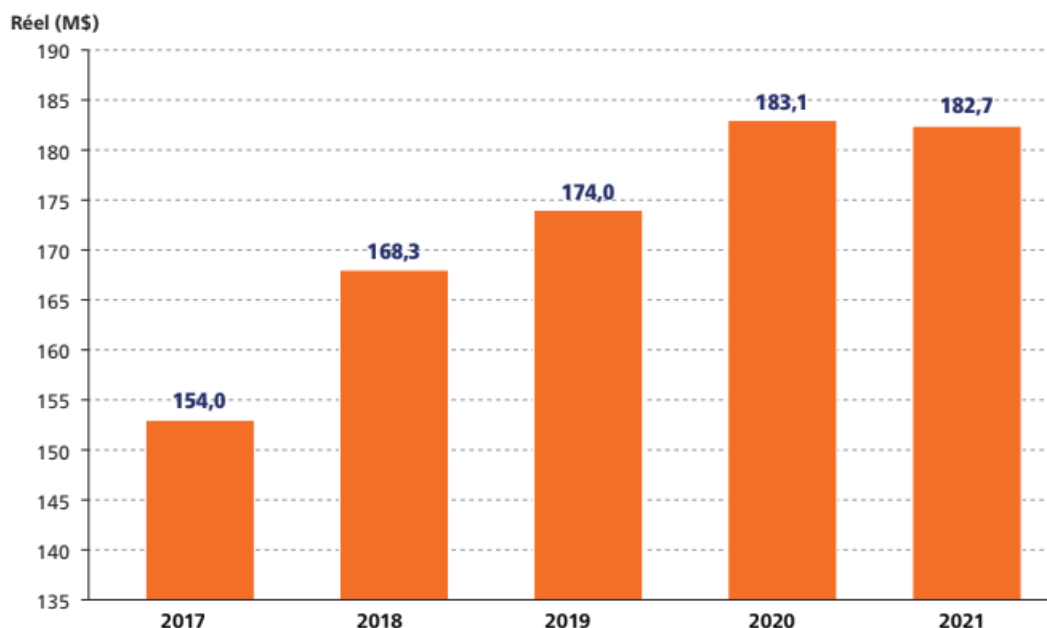
La diminution des coûts de 9,0 M\$ pour les activités de déneigement en 2021 par rapport aux activités de 2020 peut s'expliquer en partie par les quantités de neige ramassées, qui ont été inférieures en 2021.

Les données relatives aux précipitations proviennent de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles

(en millions de dollars)



Basé sur les définitions du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, le coût de la gestion des matières résiduelles regroupe plusieurs dépenses relatives aux activités associées aux matières résiduelles, notamment :

- la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés;
- la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- la collecte, le transport et le traitement des matières organiques (résidus verts et alimentaires);
- la collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs tels que les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes et autres structures;
- la collecte, le transport, l'entreposage et la valorisation des autres matières non énumérées précédemment et destinées à être valorisées comme les pneus, les électroménagers, les meubles, les résidus domestiques dangereux, les résidus technologiques, etc.;
- la réalisation, la modification et la révision d'un plan de gestion des matières résiduelles.
- la gestion des boues de la station d'épuration.

Les dépenses reliées aux matières résiduelles de la Ville s'élèvent à 182,7 M\$ en 2021. Il s'agit d'une baisse de 0,4 M\$ par rapport à 2020, principalement attribuable aux éléments suivants :

- une baisse de 8,2 M\$, attribuable à l'évolution favorable du marché des matières recyclables;
- une hausse de 6,1 M\$, liée à la hausse des coûts des nouveaux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles et à la poursuite de l'implantation des collectes des matières organiques dans les immeubles de 9 logements et plus et les ICI (comprenant les outils de collecte et les activités de sensibilisation);
- une hausse de 2,2 M\$, attribuable principalement à la hausse du coût de traitement des résidus alimentaires et du bois dans les nouveaux contrats;
- une baisse de 1,1 M\$, en raison du volume de traitement et d'élimination des matières collectées (résidus mélangés, déchets domestiques et verts);
- une augmentation de 1,2 M\$ des dépenses des écocentres, liée principalement au retour aux horaires habituels de 2020 à 2021 (gestion et location ainsi que transport des conteneurs);
- un ajustement des dépenses pour le matériel roulant, en raison de la hausse du prix du carburant, pour un impact négatif de 0,4 M\$;
- une baisse des coûts associés aux activités de gestion des matières résiduelles des arrondissements par rapport aux dépenses de 2020, en raison de l'évolution du contexte sanitaire, pour 1,1 M\$.

EXCÉDENTS ACCUMULÉS ET RÉSERVES

Tableau 87 – Sommaire des excédents accumulés et des réserves

(en millions de dollars)

	Compétences de nature locale			Compétences d'agglomération	Total	
	Ville	Arrondis- sements	Total		2021	2020
Excédents accumulés non affectés ¹	293,0	108,6	401,6	(299,2)	102,4	72,5
Excédents accumulés affectés	375,6	263,6	639,2	5,0	644,2	670,1
Solde au 31 décembre	668,6	372,2	1 040,8	(294,2)	746,6	742,6
Réserves						
Eau	13,1		13,1	6,2	19,3	10,7
Voirie	12,7		12,7	2,9	15,6	19,3
Immobilisations	249,3		249,3	354,7	604,0	265,0
Autres	0,1	9,4	9,5	0,7	10,2	10,3
	275,2	9,4	284,6	364,5	649,1	305,3
	943,8	381,6	1 325,4	70,3	1 395,7	1 047,9

1. Après affectation des excédents de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les excédents accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour réaliser certains projets spécifiques. Ils sont composés des excédents accumulés non affectés et des excédents accumulés affectés.

EXCÉDENTS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

Ces excédents accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, c'est-à-dire les excédents libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

EXCÉDENTS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Ces excédents accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets, ainsi que les sommes disponibles pour les excédents des arrondissements.

Activités d'investissement en immobilisations et en prêts – Analyse des résultats

2021

Activités d'investissement
en immobilisations et
en prêts

Portrait des investissements

Analyse des investissements
par catégories d'actifs

Impact des investissements
en immobilisations

Analyse des principales
réalisations



ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'investissement en immobilisations et en prêts de la Ville de Montréal. Ces activités non consolidées couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau illustre aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

Tableau 88 – Excédent consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales

(en milliers de dollars)

	2019	Réel 2020	2021
Revenus			
Transferts	149 323	65 195	448 586
Autres revenus			
Contributions des promoteurs	9 129	16 963	7 468
Effet net des opérations de restructuration	5 047	12 423	-
Autres	8 573	6 613	15 746
Total – Revenus	172 072	101 194	471 800
Dépenses d'immobilisations			
Infrastructures	1 295 629	1 050 114	1 090 201
Bâtiments et améliorations locatives	331 010	208 346	268 387
Véhicules	47 901	38 279	25 202
Ameublement et équipements de bureau	105 700	82 694	94 596
Machinerie, outillage et équipements	21 303	22 992	21 977
Terrains	18 410	5 157	11 560
Autres	2 821	(681)	8 904
Total – Dépenses d'immobilisations	1 822 774	1 406 901	1 520 827
Émission de prêt	-	67 114	78 386
Déficit de l'exercice	(1 650 702)	(1 372 821)	(1 127 413)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	1 082 587	724 687	967 435
Affectations			
Activités de fonctionnement	10 531	11 436	2 727
Excédent des activités de fonctionnement affecté	15 155	12 696	21 123
Réserves financières et fonds réservés	84 782	810 822	134 770
Total – Affectations	110 468	834 954	158 620
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice	(457 647)	186 820	(1 358)

PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS

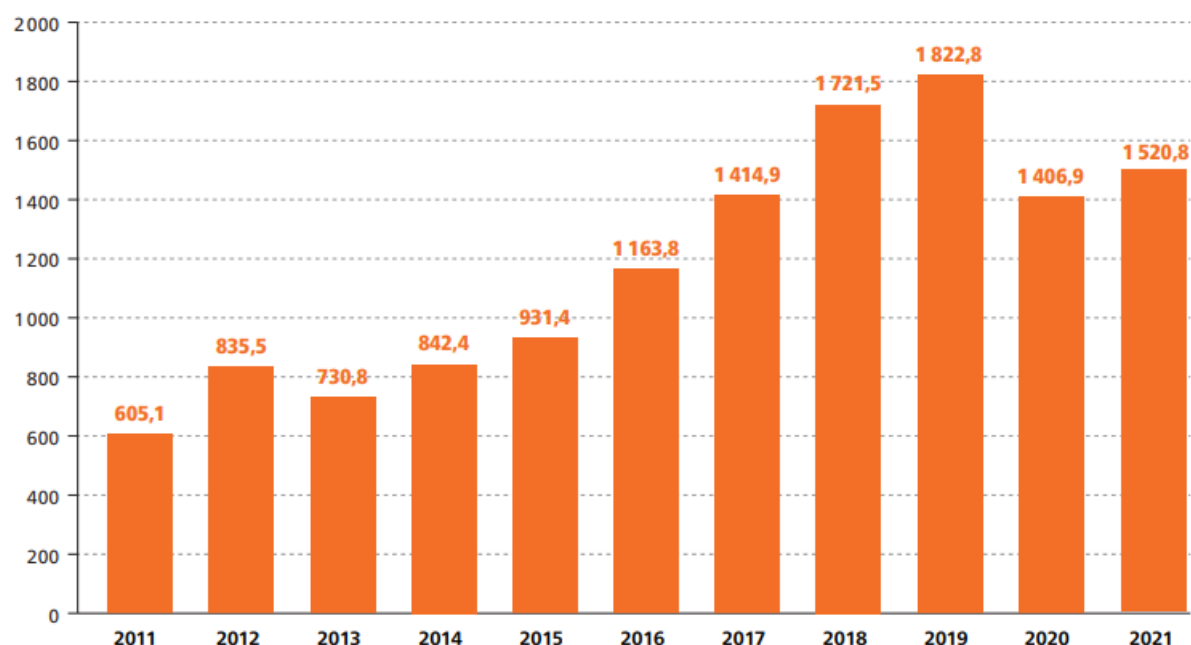
Les dépenses d'immobilisations proviennent d'un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Ville de Montréal réalise sur son territoire pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie de la population. La valeur de remplacement des éléments des actifs de la Ville est estimée à environ 66 G\$¹.

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet, à la limite de la durée de vie d'un élément d'actif. Ainsi, les activités d'investissement en immobilisations et en prêts s'imbriquent à plusieurs égards dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation des actifs.

¹ Données de 2011, en cours de révision.

Graphique 6 – Réalisations annuelles des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales

(en millions de dollars)



En 2021, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais ont totalisé 1,5 G\$, soit une hausse de 113,9 M\$ ou 8,1 % par rapport à 2020.

Après une progression constante de la valeur des réalisations en investissements, qui a presque doublé de 2015 à 2019, étant passée de 0,9 G\$ à 1,8 G\$ (soit une augmentation de 95,7 %), il est possible d'observer un fort ralentissement des réalisations en 2020, tel que l'illustre le graphique 6. Ce ralentissement s'explique par le début de la pandémie de COVID-19, dont les impacts ont retardé ou fait remettre les chantiers de construction. Pour sa part, l'année 2021 témoigne d'un retour progressif au niveau d'investissements prépandémique.

Les principales réalisations de 2021 proviennent des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 608,0 M\$, aux infrastructures routières, pour 319,9 M\$, aux bâtiments, pour 268,4 M\$, ainsi qu'aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour 162,2 M\$.

Le graphique 7 illustre les engagements annuels cumulés, des années 2019 à 2021. La baisse des engagements annuels cumulatifs de la Ville depuis 2020 fait suite aux nombreux contrats qui n'ont pu être octroyés par les différents services centraux et arrondissements en période de pandémie. Ces contrats, retardés ou remis, seront octroyés au cours des mois et des années à venir pour poursuivre l'objectif de la Ville de combler les besoins à l'égard de ses infrastructures vieillissantes et d'éliminer, notamment, le déficit d'entretien de ses réseaux d'eau et de voirie.

Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2019 à 2021

(en milliers de dollars)



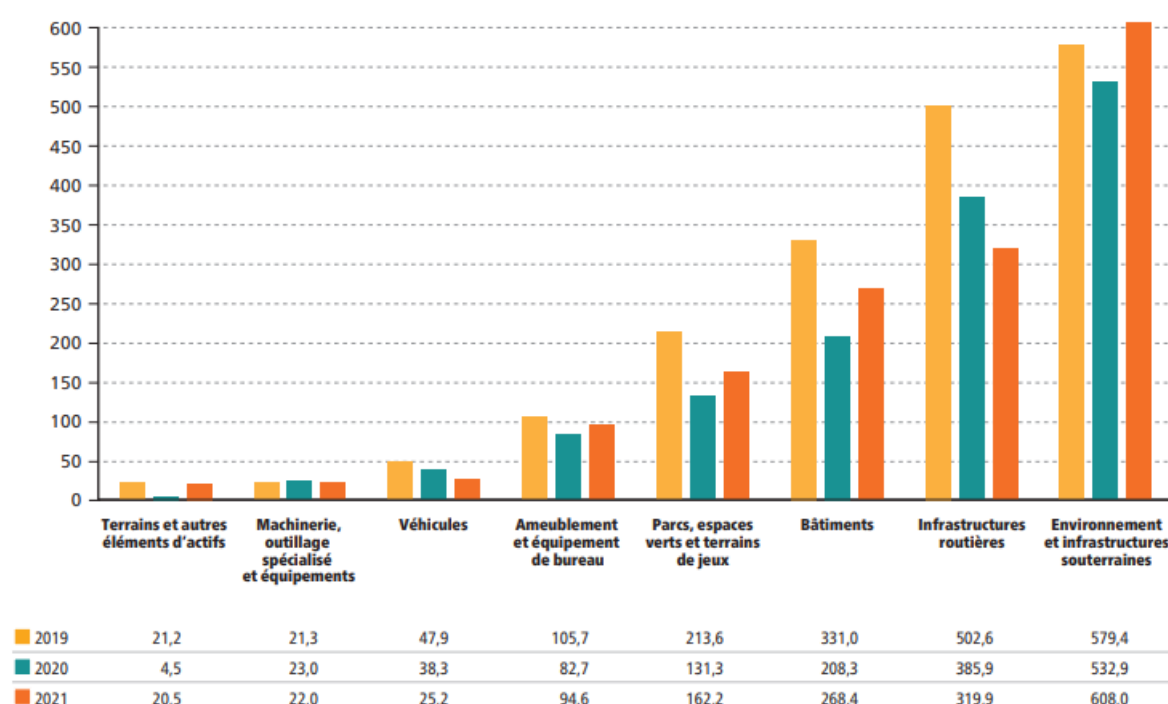
ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2021, 1,5 G\$ pour l'entretien, la réhabilitation et le développement d'éléments de ses actifs, répartis sur l'ensemble du territoire montréalais. À ces investissements totaux, ses services centraux ont participé à hauteur de 1,4 G\$ et les arrondissements, à hauteur de 164,6 M\$.

Cette section présente, par grandes catégories d'actifs, les principaux projets et programmes pour lesquels les sommes ont été investies.

Graphique 8 – Réalisations de 2019 à 2021, par catégories d'actifs

(en millions de dollars)



ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Un montant de 608,0 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative à l'environnement et aux infrastructures souterraines, en hausse de 75,1 M\$ ou 14,1 % par rapport à l'exercice précédent.

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal. De nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire pour éliminer le déficit d'entretien des années antérieures et pour entretenir et développer l'ensemble des éléments d'actifs relatifs à l'eau.

Des investissements importants de 279,6 M\$ ont été consacrés au renouvellement de l'ensemble des conduites. De ce montant, 45,7 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction de 5,7 km de

conduites relatives au réseau primaire d'aqueduc, tandis que 152,2 M\$ ont été investis dans le renouvellement de 26,9 km du réseau d'aqueduc et de 60,5 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 84 % des conduites secondaires. Un montant de 81,7 M\$ a également été employé pour le réseau primaire d'égouts.

Un montant de 51,6 M\$ a servi à la modernisation et à l'entretien des éléments d'actifs liés aux usines de production d'eau potable. Des investissements de 38,2 M\$ ont également été réalisés pour les réservoirs et stations de pompage d'eau potable, notamment dans le projet du réservoir McTavish pour 22,7 M\$. Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 4,6 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution.

En ce qui a trait à la gestion des eaux usées et à la protection de l'environnement, un montant de 19,7 M\$ a été investi dans la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et son réseau d'intercepteurs afin de maintenir l'actif en bon état. Les investissements suivants ont aussi été réalisés en 2021 : 22,6 M\$ dans la construction d'ouvrages de rétention, afin de réduire les surverses d'eaux usées, et 16,8 M\$ dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées.

Concernant les conduites d'aqueduc et d'égouts, des investissements ont également été effectués pour la réalisation de projets de réaménagement d'artères importantes sur l'ensemble du territoire de Montréal, notamment 6,7 M\$ pour l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges ainsi que 1,4 M\$ pour l'avenue des Pins.

À propos de développement durable, la Ville a investi 51,7 M\$ pour la construction d'un centre de compostage, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, afin de traiter les matières organiques. De plus, 26,4 M\$ ont été consacrés au futur centre de biométhanisation de Montréal-Est.

Par ailleurs, un montant de 14,7 M\$ a été consacré au programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de la neige, afin d'en maintenir ou améliorer la capacité, ainsi que des sites de gestion des sols d'excavation.

Pour sa part, la Commission des services électriques de Montréal a investi 59,7 M\$ dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé à 100 %, à même les redevances payées par les utilisateurs, selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un montant de 319,9 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative aux infrastructures routières, en baisse de 66,0 M\$ ou 17,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures, constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. En conséquence, la remise à niveau de ce réseau névralgique afin d'éliminer son déficit d'entretien a été établie comme un objectif stratégique.

Globalement, c'est un investissement de 131,3 M\$ qui a été consacré à l'entretien des éléments d'actifs liés à la voirie, ce qui a permis de réhabiliter ou reconstruire 71 km de rues. Ainsi, la Ville de Montréal a investi dans plusieurs programmes destinés aux infrastructures de la voirie :

- 14,1 M\$ dans le programme de réfection routière;
- 50,4 M\$ dans les programmes d'aménagement des rues;
- 37,9 M\$ dans le programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels);
- 22,6 M\$ dans les programmes complémentaires de planage-revêtement (qui consistent à prolonger la durée de vie des chaussées en attente de réhabilitation majeure);
- 6,3 M\$ dans les programmes de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement;

La Ville a poursuivi la mise en œuvre des mesures de sécurisation en consacrant 6,9 M\$ à l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles et aux intersections, en accord avec l'approche Vision Zéro. À cela s'ajoute un montant de 24,9 M\$ dédié aux programmes de mises aux normes, de maintien et d'amélioration des feux de circulation, afin de maintenir une gestion optimale des déplacements en matière tant de sécurité et de mobilité que de développement durable. Un investissement de 2,5 M\$ dans le programme de réaménagement géométrique du réseau artériel a également été réalisé.

Par ailleurs, des investissements ont été effectués dans plusieurs projets de réaménagement d'artères importantes sur le territoire de Montréal, notamment ceux de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 23,4 M\$, de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges, pour 7,9 M\$, et de l'avenue des Pins, pour 4,0 M\$. De plus, un montant de 13,5 M\$ a été consacré au programme d'acquisition de mobilier d'éclairage et au projet de mise à niveau de l'éclairage de rue.

La réalisation de grands projets d'aménagement urbain et de transport a également nécessité des investissements en infrastructures routières, soit :

- 20,3 M\$ pour le réaménagement urbain en vue de la mise en fonction du système rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;

- 3,4 M\$ dans la construction du Réseau express métropolitain (REM), réalisée par la Caisse de dépôt et placement du Québec;
- 3,2 M\$ dans la réalisation du campus MIL et de ses abords;
- 3,0 M\$ dans la mise en œuvre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier latin;
- 2,7 M\$ dans le projet de réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Tranquille, dans le Quartier des spectacles;
- 1,6 M\$ dans le programme d'implantation de rues piétonnes et partagées.

La Ville de Montréal reconnaît le vélo comme l'un des modes de transport privilégiés pour le déplacement actif des personnes grâce à des axes cyclables confortables et sécuritaires. Afin d'augmenter la part modale du vélo, un investissement de 2,8 M\$ a été consacré au programme Réseau express vélo (REV) et au développement du réseau cyclable sur rue.

Enfin, un montant total de 58,1 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort des réseaux locaux de rues.

BÂTIMENTS

Un montant de 268,4 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative aux bâtiments, en hausse de 60,1 M\$ ou 28,9 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 35,9 M\$ dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville;
- 32,7 M\$ dans le réseau des bibliothèques : programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques et programme d'aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID;
- 20,1 M\$ dans le programme de construction d'équipements aquatiques et sportifs, principalement en lien avec le complexe aquatique de Rosemont;
- 17,4 M\$ en matière de sécurité publique, notamment dans les programmes de protection des bâtiments du Service de police et du Service de sécurité incendie ainsi que dans le projet de captation des gaz dans les casernes;
- 14,0 M\$ dans le programme de mise aux normes des arénas;
- 13,4 M\$ à l'Espace pour la vie, principalement dans le projet *Métamorphose de l'Insectarium* ainsi que dans le programme commun de maintien des actifs;
- 10,7 M\$ dans les programmes de protection des bâtiments des grands parcs et des bâtiments sportifs;
- 9,7 M\$ au parc Jean-Drapeau, principalement dans la protection de son actif immobilisé;

- 8,6 M\$ dans le programme de mise à niveau des cours de services, dans les arrondissements;
- 8,0 M\$ dans le programme de protection des bâtiments culturels;
- 7,2 M\$ pour le programme d'infrastructures destiné au développement du logement social et communautaire;
- 5,9 M\$ dans le projet de réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Tranquille, dans le Quartier des spectacles;
- 3,4 M\$ dans la mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux;
- 2,0 M\$ dans le programme d'accessibilité universelle.

Enfin, 52,2 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments municipaux sous leur responsabilité.

PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Un montant de 162,2 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, en hausse de 30,9 M\$ ou 23,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Une somme de 3,5 M\$ a été investie pour l'aménagement de certaines sections du parc Frédéric-Back, situé au cœur du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). La transformation de ce parc constitue le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain, en Amérique du Nord. De plus, 16,2 M\$ ont été consacrés au réaménagement du réseau des grands parcs ainsi qu'à celui du mont Royal, pour permettre sa protection et sa mise en valeur tout en bonifiant son accessibilité, et un montant de 13,4 M\$ a servi à la protection de l'actif immobilisé du parc Jean-Drapeau.

La réalisation de projets structurants d'aménagement urbain a nécessité des investissements dans les parcs, les espaces verts et les terrains de jeux, soit 16,4 M\$ dans le secteur de Griffintown, 9,3 M\$ dans le réaménagement du square Viger, qui s'inscrit dans la requalification du secteur Champ-de-Mars, ainsi que 4,9 M\$ dans le réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Tranquille, dans le Quartier des spectacles.

Afin de protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité, ainsi que d'offrir de nouveaux espaces verts qui favorisent le contact de la population avec la nature, un montant de 8,1 M\$ a été investi dans le programme d'acquisition de milieux naturels.

De manière à favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo selon une approche de développement durable, un montant de 5,5 M\$ a été consacré au REV ainsi qu'au maintien et au développement du réseau cyclable montréalais dans les parcs.

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses espaces verts, la Ville a mis en place, depuis 2019, un nouveau programme de soutien aux 19 arrondissements afin d'offrir des sites conviviaux et accessibles, favorisant les activités de plein air et, par conséquent, d'améliorer la qualité de l'offre à la population. Ce soutien a permis d'investir 11,2 M\$ en 2021 pour rénover des parcs dans plusieurs arrondissements.

Par ailleurs, le Programme des installations sportives extérieures (PISE) a fait l'objet d'un investissement de 6,0 M\$ afin de résorber le déficit d'entretien qui limite actuellement l'utilisation de ces installations. En soutenant financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets, le PISE a pour objectif de mettre à niveau les installations sportives existantes et d'offrir des installations de qualité, sécuritaires et pérennes. Grâce à cette mise à niveau, le programme permet de favoriser la pratique sportive et de maintenir le statut de Montréal comme ville sportive par excellence.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un total de 43,0 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeux.

AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Un montant de 94,6 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative à l'ameublement et aux équipements de bureau, en hausse de 11,9 M\$ ou 14,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été réalisés dans des projets liés aux technologies de l'information, pour 84,3 M\$, comprenant : 7,3 M\$ pour l'évolution des postes de travail, 5,7 M\$ pour les plateformes et les infrastructures, 4,7 M\$ pour le programme de sécurité et de continuité des activités, 3,5 M\$ pour la modernisation des systèmes soutenant les opérations policières, 3,0 M\$ pour le développement de nouveaux contenus et sites web ainsi que 1,6 M\$ pour les services numériques transactionnels destinés à la population et aux entreprises.

Un montant de 25,2 M\$ a été investi dans la catégorie d'actifs relative aux véhicules, en baisse de 13,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Plus précisément, un montant de 10,7 M\$ a permis d'acheter et de remplacer des véhicules pour le Service de police et le Service de sécurité incendie. De plus, un montant de 13,8 M\$ a contribué à renouveler la flotte de véhicules, de camionnettes et autres équipements spécialisés pour les services centraux et les arrondissements. Les véhicules sont prioritairement remplacés par des modèles 100 % électriques ou plus écologiques, selon les catégories.

Un montant de 22,0 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative à la machinerie, à l'outillage spécialisé et aux équipements, en baisse de 1,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été de 5,9 M\$ pour le développement et l'optimisation du système de vélo en libre-service Bixi, de 2,5 M\$ pour le centre de tri de matières recyclables de Lachine, de 2,0 M\$ pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et de 1,8 M\$ pour l'ensemble des 19 arrondissements.

Enfin, un montant de 20,5 M\$ a été investi pour la catégorie des terrains et autres éléments d'actifs, en hausse de 16,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements en acquisition de terrains ont été effectués pour le programme d'acquisitions stratégiques relatif aux secteurs prioritaires de planification, pour 8,4 M\$, ainsi que pour le programme de mise à niveau des cours de services, dans les arrondissements, pour 1,6 M\$.

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Les projets et programmes d'immobilisations influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont nécessaires, entre autres des emprunts à long terme, afin que la Ville soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément des actifs de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et long terme pour en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Cette section présente les principales réalisations liées aux investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal.

Tableau 89 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires

(en milliers de dollars)

	2019	Réel 2020	2021
Services centraux			
Commission des services électriques	69 089,9	76 397,8	61 547,8
Concertation des arrondissements	3 021,1	3 183,5	14 712,6
Culture	31 351,9	39 859,8	54 845,6
Diversité et inclusion sociale	1 704,6	3 309,5	2 295,7
Eau	435 006,6	379 704,5	437 740,4
Environnement	42 289,9	41 330,0	82 898,8
Espace pour la vie	43 489,2	27 233,1	14 867,7
Gestion et planification immobilière	93 619,0	77 612,8	108 336,7
Grands parcs, mont Royal et sports	187 469,7	88 373,9	97 396,0
Habitation	6 757,7	19 217,8	9 399,6
Infrastructures du réseau routier	34 553,7	37 522,2	29 154,1
Matériel roulant et ateliers	50 098,6	39 773,6	27 258,5
Sécurité incendie	895,6	162,5	530,7
Société du parc Jean-Drapeau	54 162,0	14 126,5	25 022,6
Technologies de l'information	91 998,7	72 979,1	84 279,3
Urbanisme et mobilité	495 054,4	341 781,3	296 679,9
Autres ajustements	2 851,7	(559,7)	9 228,8
Total – Services centraux	1 643 414,3	1 262 008,2	1 356 194,8
Arrondissements			
Ahuntsic-Cartierville	4 765,0	4 792,7	10 902,4
Anjou	7 715,8	4 051,7	8 413,1
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	11 776,8	7 861,8	6 430,7
Lachine	3 018,3	2 548,3	8 776,7
LaSalle	9 769,2	9 671,7	9 451,4
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 464,9	5 723,2	5 280,5
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	5 228,3	9 474,1	9 939,1
Montréal-Nord	10 441,9	7 807,5	7 593,9
Outremont	5 483,5	1 881,4	6 263,8
Pierrefonds-Roxboro	11 230,9	2 276,4	3 073,5
Plateau-Mont-Royal	10 596,0	9 203,1	8 915,6
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	15 084,8	15 867,5	16 983,9
Rosemont–La Petite-Patrie	11 494,7	5 988,2	8 401,2
Saint-Laurent	13 537,6	12 497,5	13 398,6
Saint-Léonard	9 830,6	6 055,5	8 161,8
Sud-Ouest	11 085,2	11 147,3	7 007,4
Verdun	15 519,4	6 845,6	6 822,9
Ville-Marie	9 512,4	9 821,6	13 800,8
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	11 804,8	11 377,8	5 014,7
Total – Arrondissements	179 360,1	144 892,9	164 632,0
Total – Dépenses d'immobilisations	1 822 774,4	1 406 901,1	1 520 826,8

Les charges en immobilisations de l'année 2021, énumérées ci-après, peuvent différer de celles présentées dans la section précédente, relative aux investissements par catégories d'actifs. En effet, alors que cette dernière énumère les investissements pour chaque catégorie d'actifs, les réalisations présentées dans la prochaine section peuvent couvrir plusieurs catégories d'actifs.

SERVICES CENTRAUX

Les services centraux mettent de l'avant des projets et programmes qui sont destinés à toute la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, ils appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales, le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, et d'autres. En 2021, un montant de 1,4 G\$ a été consacré à différentes activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une hausse de 94,2 M\$ ou 7,5 % par rapport à l'exercice précédent.

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL : 61,5 M\$

- Intégration des travaux de la CSEM à une vingtaine de projets de la Ville relatifs au réseau de conduits souterrains.
- Enlèvement de poteaux sur 8 km de rues.
- Coordination de réseaux sur 1,2 km de nouveaux ensembles résidentiels.

CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS : 14,7 M\$

- Solutia : aménagement d'un nouveau site de dépôt à neige, adjacent au dépôt Angrignon, dans l'arrondissement de LaSalle, pour 10,5 M\$.
- Réalisation de travaux de voirie à l'entrée des sites Langelier, Armand-Chaput et Ray-Lawson, pour 2,3 M\$.
- Aménagement de la plateforme du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles pour la gestion de sols contaminés, pour 1,0 M\$.
- Réalisation de divers travaux de sécurisation des sites, incluant la signalisation, le réaménagement de clôtures et le remplacement de guérite, pour 0,7 M\$.
- Réalisation de diverses études, notamment des auscultations de chaussée pour prioriser les interventions futures, pour 0,2 M\$.

CULTURE : 54,8 M\$

- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, pour 28,6 M\$, notamment :
 - Poursuite des travaux à la bibliothèque Maisonneuve (arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve), pour 16,2 M\$.
 - Début des travaux pour la bibliothèque L'Octogone (arrondissement de LaSalle), pour 9,1 M\$.
 - Réalisation des plans et devis du centre Sanaaq (anciennement Peter-McGill, dans l'arrondissement de Ville-Marie), pour 1,6 M\$.
 - Tenue du concours d'architecture pour le centre du Cœur-Nomade (anciennement projet interarrondissements Ahuntsic-Cartierville–Montréal-Nord), pour 0,5 M\$.
- Quartier des spectacles - Esplanade Tranquille, pour 16,3 M\$:
 - Inauguration en août de la place publique et présentation d'un premier événement.
 - Poursuite des travaux depuis septembre pour terminer les aménagements extérieurs et la mise en service de la patinoire réfrigérée. Réalisation de travaux de finition sur le bâtiment en vue d'une ouverture au public, en février 2022.
- Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID – Programme RAC, pour 4,1 M\$, notamment :
 - Fin des travaux pour les bibliothèques suivantes : Robert-Bourassa (arrondissement d'Outremont), pour 0,9 M\$, de Notre-Dame-de-Grâce, pour 1,1 M\$, Saint-Henri (arrondissement du Sud-Ouest), pour 0,4 M\$, et de Côte-des-Neiges, pour 0,6 M\$.
 - Réalisation des plans et devis (en cours) pour la bibliothèque de L'Île-des-Sœurs, pour 0,1 M\$.
- Projet du MEM – Centre des mémoires montréalaises, pour 3,9 M\$:
 - Production des aménagements muséaux, ce qui comprend les acquisitions, la fabrication du mobilier ainsi que les productions audiovisuelles et interactives.

DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE : 2,3 M\$

- Programme municipalité amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle, pour 1,5 M\$ – Contribution à 22 projets afin de rendre les infrastructures municipales universellement accessibles et d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées :
 - Travaux de réaménagement des parcs Lalancette-Nord et Dupéré, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.
 - Amélioration de sentiers au parc Georges-Saint-Pierre dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

- Réaménagement du parc des Madelinots, dans l'arrondissement de Verdun.
- Programme d'aménagements urbains pour les enfants, pour 0,8 M\$ – Contribution à 9 projets afin d'offrir des aménagements urbains actifs, ludiques, sécuritaires et universellement accessibles conçus par et pour les enfants :
 - Aménagement du parc Hironnelles, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
 - Réaménagement du parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.
 - Aménagement d'un parcours scolaire pour les écoles Pierre-Rémy et Cavelier-De LaSalle, dans l'arrondissement de LaSalle.

EAU : 437,7 M\$

- Rattrapage du déficit de maintien des actifs afin de préserver leur état fonctionnel et d'assurer un service fiable d'eau potable et d'eaux usées :
 - Renouvellement de conduites secondaires d'eau potable et d'eaux usées, pour 152,4 M\$.
 - Réalisation d'investissements dans le réseau des collecteurs d'égouts, pour 81,7 M\$.
 - Modernisation et entretien d'éléments liés aux usines de production d'eau potable, pour 52,7 M\$.
 - Réalisation d'investissements dans le réseau de conduites primaires d'eau potable, pour 42,2 M\$.
 - Mise à niveau des réservoirs et des stations de pompage, notamment les réservoirs Rosemont, Dollard-Des Ormeaux et McTavish, pour 38,1 M\$.
 - Maintien en bon état de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et de son réseau d'intercepteurs, pour 21,6 M\$.
- Protection de l'environnement et respect du cadre réglementaire :
 - Construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, pour 22,6 M\$.
 - Poursuite du projet visant la désinfection à l'ozone des eaux usées, pour 16,8 M\$.
- Amélioration et optimisation de la consommation et de la distribution de l'eau potable :
 - Implantation de 2 secteurs de régulation de pression et de 10 sites de mesures de débit, pour 5,1 M\$.
 - Plan d'alimentation de l'ouest de l'île, pour 3,4 M\$.
 - Installation et mise en service de 969 compteurs dans les industries, les commerces et les institutions, pour 1,1 M\$, pour un total de 21 336 compteurs installés à ce jour.

ENVIRONNEMENT : 82,9 M\$

- Achèvement de la conception des installations et réalisation des travaux de construction pour le centre de compostage de Saint-Laurent (mise en service prévue à l'automne 2022), pour 51,8 M\$.
- Avancement de la conception des installations ainsi que de la réhabilitation environnementale du site et progression des travaux civils pour le centre de biométhanisation de Montréal-Est (mise en service prévue à la fin de 2022), pour 26,6 M\$.
- Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et mise en œuvre de mesures environnementales, pour 0,9 M\$.

ESPACE POUR LA VIE : 14,9 M\$

- Trois grands projets, dont deux en cours de réalisation, pour 11,2 M\$:
 - Métamorphose de l'Insectarium, pour 10,2 M\$.
 - Migration du Biodôme, pour 0,8 M\$.
 - Parcours des phytotechnologies, pour 0,2 M\$.
- Investissements dans le programme de maintien des actifs, pour 3,6 M\$, notamment :
 - Biodôme : remplacement de la boucle de géothermie, de la roue thermique du monde polaire, des gicleurs de la forêt tropicale et des systèmes de stérilisation des bassins, début du réaménagement de la salle des plongeurs, poursuite des travaux de conformité électrique sur le circuit d'urgence, renouvellement de l'expérience au niveau 100, aménagement de la quarantaine et de la barrière véhiculaire, sécurisation du travail en hauteur, réalisation de travaux d'infrastructures et de réseaux télécoms, pour 2,0 M\$.
 - Jardin botanique : restauration et mise aux normes du bâtiment administratif, démarrage du projet de restauration du pavillon et du jardin japonais, réalisation de travaux de réfection sur les sentiers, les ruisseaux, les jardins et autres travaux (balustrade, pergolas, etc.), pour 1,5 M\$.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE : 108,3 M\$

- Restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville, pour 35,9 M\$.
- Acquisition d'un terrain et réalisation de travaux de rénovation pour les cours de services, pour 10,2 M\$.
- Réalisation de travaux au quartier général du Service de police de la Ville de Montréal et dans divers postes de quartier, pour 9,1 M\$.
- Réalisation de travaux dans plus d'une dizaine de casernes, ainsi que conception et construction d'un système d'alerte en caserne, pour 7,2 M\$.

- Réalisation de travaux de conversion du chauffage, à l'aréna Maurice-Richard et au centre Pierre-Charbonneau, pour 5,6 M\$.
- Remplacement du théâtre de Verdure, pour 3,9 M\$.
- Rénovation du chalet du Mont-Royal, pour 3,1 M\$.
- Rénovation du complexe sportif Claude-Robillard, pour 1,9 M\$.
- Réfection de l'enveloppe de l'édifice Gaston-Miron, pour 1,7 M\$.
- Réalisation de travaux de réfection au garage des ateliers de Rouen, pour 1,5 M\$.
- Réaménagement du bain Saint-Michel, pour 1,3 M\$.
- Réalisation de travaux de réfection de toiture à la pépinière de L'Assomption, pour 1,1 M\$.

GRANDS PARCS, MONT ROYAL ET SPORTS : 97,4 M\$

Mise en œuvre du Plan nature et sports en orientant les actions en 4 volets :

- Réseau des grands parcs et des espaces publics – Protection du patrimoine naturel et développement du réseau, pour 37,6 M\$, notamment :
 - Réhabilitation des parcs urbains, ce qui comprend le chantier du théâtre de Verdure, au parc La Fontaine, le réaménagement du seuil d'entrée de l'Insectarium, au parc Maisonneuve, et la mise à niveau d'équipements, au parc Angrignon, pour 13,4 M\$.
 - Finalisation des travaux au square Viger, pour 9,3 M\$.
 - Acquisition et protection de milieux naturels, pour 8,1 M\$.
 - Aménagement d'un nouveau secteur du parc Frédéric-Back, pour 3,6 M\$.
 - Réalisation de travaux d'aménagement dans le Grand parc de l'Ouest, pour 0,9 M\$.
- Berges et milieux riverains, afin d'offrir de nouveaux accès à l'eau et aux rives, pour 2,6 M\$, notamment :
 - Réalisation des travaux d'accès à la « vague à Guy » pour le surf, au parc régional des Rapides, pour 2,3 M\$.
 - Démarrage de la planification des travaux de réhabilitation des berges et du nouveau parc riverain de Lachine, pour 0,1 M\$.
- Parc du Mont-Royal – Protection et mise en valeur de ses composantes identitaires, pour 3,2 M\$:
 - Réalisation de travaux, incluant la réhabilitation du marécage, pour 1,7 M\$.
 - Réaménagement des abords du chalet du Mont-Royal et de la maison Smith, pour 1,0 M\$.
 - Réhabilitation des sentiers informels fermés, pour 0,5 M\$.

- Sport et vie active – Soutien à la pratique sportive, développement et mise aux normes des équipements sportifs de Montréal, pour 54,2 M\$:
 - Réalisation de la dernière phase de travaux au complexe aquatique de Rosemont, pour 18,7 M\$.
 - Réalisation de travaux de mise aux normes des arénas, notamment ceux des arrondissements de Saint-Laurent et du Sud-Ouest, pour 14,0 M\$.
 - Amélioration de 40 parcs locaux dans les 19 arrondissements, pour 13,1 M\$.
 - Amélioration de 30 installations sportives extérieures, pour 6,0 M\$.
 - Planification de 4 chantiers d'envergure pour des complexes sportifs : Pierrefonds-Roxboro, Le Sud-Ouest et, Ahuntsic-Cartierville (complexe Claude-Robillard et stade de baseball Gary-Carter), pour 2,1 M\$.
 - Réalisation de travaux de mise aux normes d'installations aquatiques, pour 0,3 M\$.

HABITATION : 9,4 M\$

- Investissements dans le développement du logement social et communautaire, en lien avec les Habitations Jeanne-Mance, pour 7,2 M\$.
- Infrastructures du projet Rona–Place Chassé : réalisées par des promoteurs et remises à la Ville à coût nul, pour 1,5 M\$.
- Réalisation d'investissements nécessaires au développement immobilier dans le cadre du programme d'infrastructures, pour 0,7 M\$.

INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER : 29,2 M\$

- SRB Pie-IX : achèvement d'une grande partie des travaux majeurs dans plusieurs secteurs du boulevard Pie-IX, réouverture de 2 voies de circulation dans chacune des directions, réalisation des excavations à l'intersection de la rue Jean-Talon et du boulevard Pie-IX pour la construction du tunnel piétonnier souterrain qui reliera le SRB Pie-IX à une future station du prolongement de la ligne bleue du métro et finalisation du concept d'aménagement du lot Notre-Dame, entre l'avenue Pierre-De Coubertin et la rue Notre-Dame, pour 22,3 M\$.
- Réseau express métropolitain (REM) : reconstruction du viaduc Jean-Talon, réalisation du passage faunique rapide du Cheval-Blanc et d'un passage piétonnier à la station Du Ruisseau, prolongement de la rue Marc-Cantin jusqu'au boulevard Gaétan-Laberge et début de la réalisation d'un lien de transports actifs et collectifs pour desservir la station du REM à Kirkland, pour 4,9 M\$.
- Complexe Turcot (projet en phase de clôture par le MTQ) : paiement final des derniers avis de modification demandés au MTQ et réalisation par la Ville de projets afférents, notamment la poursuite des plans et devis du pôle Gadbois et l'achèvement de l'avant-projet définitif du réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest, pour 1,4 M\$.

- Corridor pont Samuel-De Champlain : élaboration de concepts pour la réalisation de la passerelle Saint-Pierre en utilisant les treillis d'acier de l'ancien pont Champlain et compensation environnementale à Verdun, à la suite du grand chantier, pour 0,3 M\$.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS : 27,3 M\$

- Remplacement de tous les véhicules municipaux sous-compacts en fin de vie utile par des modèles sous-compacts électriques pour réduire les émissions de GES.
- et atteindre les cibles de la Stratégie d'électrification des transports 2021-2023.
- Programme de remplacement des véhicules : 8 chargeuses articulées, 7 surfaceuses à glace pour les arrondissements, 7 tracteurs compacts articulés, 25 véhicules électriques pour Service de l'eau, 8 fourgonnettes avec engin élévateur et aménagement de 28 autres fourgons, 14 épandeurs à abrasifs, 9 véhicules légers pour la patrouille canine et l'escouade mobilité, pour 14,8 M\$.
- Programme de remplacement de véhicules pour le Service de sécurité incendie : acquisition de 9 camions autopompes, pour 7,8 M\$.
- Programme de remplacement de véhicules pour le Service de police : acquisition de 28 véhicules utilitaires sport hybrides pour les patrouilles et d'un poste de commandement mobile, pour 2,9 M\$.

SÉCURITÉ INCENDIE : 0,5 M\$

- Remise à neuf des séchoirs à tuyaux dans les casernes, pour 0,4 M\$.
- Équipements respiratoires pour les pompiers, pour 0,1 M\$.

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU : 25,0 M\$

- Réalisation de divers travaux dans le cadre du programme de protection des actifs immobilisés :
 - Tours du bassin olympique, pour 3,0 M\$.
 - Aménagement de l'entrée sud de la Biosphère, pour 2,5 M\$.
 - Sécurisation du complexe aquatique, pour 2,4 M\$.
 - Poste de distribution événementiel, pour 2,4 M\$.
 - Resurfaçage de la ligne des puits du circuit Gilles-Villeneuve, pour 2,0 M\$.
 - Réalisation de travaux relatifs à l'enveloppe du complexe aquatique, pour 1,7 M\$.
 - Réalisation de travaux de correction et d'amélioration à l'Espace 67, pour 1,5 M\$.
 - Tour de Lévis, pour 1,2 M\$.
 - Maintien du legs de l'Espace 67, pour 1,0 M\$.

- Réaménagement de la plaine des Jeux, pour 0,8 M\$.
- Réfection des toilettes du stationnement P12, pour 0,5 M\$.
- Tour du Grand Prix du Canada, pour 0,5 M\$.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : 84,3 M\$

- Direction des infrastructures et des opérations, pour 14,9 M\$:
 - Rehaussement des infrastructures technologiques (soutien au télétravail et élimination de la désuétude), telles que l'ordinateur central, les serveurs, les bases de données, le stockage corporatif et les systèmes de sauvegarde, afin d'assurer la continuité des activités.
 - Mise en place du pilote urbain 5G à la suite de la signature d'ententes avec les entreprises de télécommunications.
 - Déploiement des infrastructures de fondation en télécommunications (712 antennes, 7 100 mètres de fibre, 89 sites WiFi).
- Direction institutionnelle, pour 31,4 M\$:
 - Octroi des contrats et début des travaux de déploiement pour les solutions de gestion de projets, de gestion des équipements informatiques et de gestion électronique de documents.
 - Déploiement de plusieurs solutions pour la recherche et la consultation, par la population, des règlements municipaux et pour la gestion des revenus de plusieurs points de service manuels.
 - Création de 2 centres de distribution permettant le déploiement de 3 000 portables pour la Ville.
 - Adaptation de la loi sur les régimes de retraite municipaux à la solution informatique de la Ville.
- Direction de la gestion du territoire, pour 15,2 M\$:
 - Réalisation de l'architecture cible des infrastructures TI aux usines de traitement d'eau potable.
 - Mise en service des applications pour la gestion des permis d'occupation temporaire du domaine public et, publication de la programmation des travaux et de maintenance des actifs de la Ville.
 - Mise en service de l'application Go Geo pour la gestion du suivi véhiculaire en temps réel des opérations de déneigement des trottoirs.
 - Publication, mise à jour et automatisation de 42 jeux de données ouvertes.
- Direction de la sécurité publique et de la justice, pour 7,3 M\$:
 - Octroi du contrat pour la solution intégrée visant l'optimisation et la numération des processus de la cour municipale.
 - Mise en place du nouveau Code de procédure civile qui permet d'entreprendre des procédures complémentaires afin de récupérer les amendes non-payées.

- Octroi du contrat de remplacement du système d'alerte en caserne, d'élimination de la désuétude et de réponse aux exigences réglementaires en sécurité publique.
- Mise en place d'un tableau de bord intégrant l'intelligence d'affaires pour l'inspection des bâtiments.
- Modernisation des équipements des salles d'interrogatoire des centres opérationnels.
- Déploiement du module de suivi et de contrôle des activités de remorquage.
- Solutions d'affaires – Engagement numérique, pour 10,8 M\$:
 - Mise en ligne de 14 nouveaux services numériques, incluant des permis en ligne, les requêtes 311, la calculatrice de subventions en habitation et le compte organisation, en plus de la bonification de montreal.ca.
 - Ouverture de la Biosphère, ce qui comprend la mise en place de tous les requis informatiques (applicatifs, télécoms, WiFi, commercialisation et bureautique) pour permettre l'exploitation du 5^e musée de l'Espace pour la vie.
 - Déploiement de systèmes supportant le Règlement pour une métropole mixte et facilitant le traitement des demandes de subventions de la population pour RénoPlex, le logement social, etc.
 - Harmonisation du système de gestion des files d'attente dans les points de services des arrondissements.
- Direction de la sécurité de l'information, pour 4,7 M\$:
 - Poursuite du déploiement et intégration d'une solution d'authentification unique rehaussée pour toutes les applications.
 - Mise à niveau de l'outil de balayage de vulnérabilités.
 - Unification des jetons d'authentification engendrant une diminution du nombre d'appels au centre de services.
 - Rehaussement des protections antivirus.
 - Mise en place d'un outil de surveillance des événements de sécurité.

URBANISME ET MOBILITÉ : 296,7 M\$

- Maintien des actifs de voirie : investissements de 131,7 M\$ pour réhabiliter, reconstruire ou réaménager 70 km de rues artérielles et pour réhabiliter 36 km de voies cyclables ainsi que 7 structures routières, incluant les 2 ponts d'étagement du boulevard de l'Île-des-Sœurs, le pont d'étagement de la jetée Mackay et les ponts du boulevard de la Côte-Vertu, au-dessus de l'autoroute 40.
- Lancement ou poursuite de la réalisation de projets structurants destinés, entre autres, à améliorer la convivialité des lieux ainsi que la sécurité des déplacements, tout en assurant le réaménagement

géométrique du réseau artériel, pour 49,4 M\$: rue Sainte-Catherine Ouest, intersection Côte-des-Neiges–Remembrance, avenue des Pins et PPU du Quartier latin.

- Réalisation de grands projets de requalification urbaine, notamment le quartier de Griffintown, le site du campus Outremont et ses abords, la place des Montréalaises et les abords de l'autoroute Ville-Marie, ainsi que le projet Le Triangle, pour 28,3 M\$.
- Mise aux normes et amélioration de feux de circulation : 304 interventions, comprenant 257 ajouts de feux piétons selon le nouveau guide, pour 25,0 M\$.
- Acquisition de mobilier d'éclairage et mise à niveau de l'éclairage des rues, pour 13,5 M\$.
- Mise en œuvre de l'approche Vision Zéro : financement de 29 projets impliquant le réaménagement de 50 intersections et des abords de 33 écoles dans 10 arrondissements, ce qui améliore la sécurité d'un peu plus de 18 000 élèves, pour 6,9 M\$.
- Déploiement du Réseau express vélo (REV) et du réseau cyclable, pour 6,8 M\$: ajout de 10 km de voies cyclables protégées et de 4 km de voies cyclables non protégées, portant la longueur totale du réseau à 1 031 km. Mise à niveau de 12 km additionnels. Réalisation, notamment, des axes REV Peel et Notre-Dame ainsi que d'une portion de l'axe Viger–Saint-Antoine–Saint-Jacques.
- Poursuite du déploiement du système de vélo en libre-service Bixi Montréal : acquisition de 725 vélos à assistance électrique additionnels, portant le nombre total à 1 905, et mise en service de 83 nouvelles stations électriques, pour 6,3 M\$.
- Déploiement et maintien de systèmes de transport intelligents ou utilisant les nouvelles technologies, pour 4,4 M\$.
- Réalisation de projets patrimoniaux, notamment la mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux, la mise en œuvre du Plan lumière et l'aménagement de la rue Saint-Paul, pour 4,0 M\$.
- Acquisition et installation de 130 bornes de recharge, pour 2,2 M\$.

ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés, investissent dans les éléments des actifs touchant les services de proximité destinés à la population. Pour 2021, un montant de 164,6 M\$ a été consacré à diverses activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une hausse de 19,7 M\$ ou 13,6 % par rapport à l'exercice précédent.

AHUNTSIC-CARTIERVILLE : 10,9 M\$

- Réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement, au parc Hirondelles (secteur Fleury), réaménagement de l'étang du parc Ahuntsic, du *skatepark*, aménagement d'un espace public au coin de Christophe-Colomb et Crémazie ainsi qu'à l'îlot Gouin-De Martigny, pour 3,3 M\$.
- Fin du projet Voltige, au 2100, rue Sauvé Ouest, dans le cadre du programme d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, pour 2,3 M\$.
- Début des travaux pour le futur centre culturel et communautaire de Cartierville, pour 1,9 M\$.
- Réalisation de travaux de trottoirs, de bordures, de réfection routière et de voirie sur les rues De Saint-Firmin et Sauriol, pour 1,8 M\$.
- Implantation de mesures d'apaisement et de sécurisation aux abords des écoles et installation de feux dynamiques autour des écoles situées sur des artères, pour 0,8 M\$.
- Installation de 119 dos d'âne et réalisation de travaux de réfection routière, pour 0,5 M\$.
- Mise en œuvre du programme de remplacement de mobilier urbain, pour 0,1 M\$.

ANJOU : 8,4 M\$

- Réaménagement du parc des Roseraies, pour 2,2 M\$.
- Réalisation de travaux de voirie à la suite du remplacement d'entrées de service en plomb, pour 1,8 M\$.
- Réfection des stationnements de l'aréna Chaumont et des travaux publics, pour 1,2 M\$.
- Remplacement de l'aire de jeux du parc André-Laurendeau, pour 0,6 M\$.
- Rénovation de l'édifice des travaux publics, pour 0,5 M\$.
- Réfection du terrain de tennis du parc Roger-Rousseau, pour 0,4 M\$.
- Réalisation de divers travaux de pavage, pour 0,4 M\$.
- Réaménagement du boisé Saint-Conrad, pour 0,2 M\$.
- Acquisition de mobilier urbain pour divers parcs, pour 0,2 M\$.
- Remplacement de l'aire de jeux du parc Chénier, pour 0,2 M\$.
- Début des travaux d'installation des panneaux d'affichage et des entrées de ville, pour 0,1 M\$.

- Réfection du terrain de basket-ball, au parc Lucie-Bruneau, pour 0,1 M\$.
- Acquisition d'une benne à ordures et d'indicateurs de vitesse, pour 0,1 M\$.

CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE : 6,4 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière, comprenant la réfection de trottoirs, pour 3,3 M\$.
- Réalisation de réaménagements au parc de la Savane (aires de détente et d'entraînement et parc canin), pour 0,7 M\$.
- Mise en œuvre de mesures d'apaisement de la circulation, pour 0,5 M\$.
- Aménagement de parcs à chiens aux parcs Loyola et Georges-Saint-Pierre, pour 0,3 M\$.
- Réalisation de travaux dans divers bâtiments municipaux, notamment le Centre le Manoir et la bibliothèque de Côte-des-Neiges, pour 0,3 M\$.
- Réalisation de travaux de décontamination et de démolition au 5010, rue Paré, pour 0,2 M\$.
- Achat et installation de supports à vélos, pour 0,2 M\$.
- Début des services professionnels pour le projet d'aménagement du nouveau parc Elie-Wiesel, pour 0,1 M\$.
- Construction et aménagement d'un terrain de basketball au parc Coffee, pour 0,1 M\$.
- Mise à niveau des terrains de balle du parc Loyola et de la piste d'athlétisme du parc de la Confédération, pour 0,1 M\$.
- Réfection de la toiture du chalet du parc Martin-Luther-King, pour 0,1 M\$.

LACHINE : 8,8 M\$

- Rénovation des installations aquatiques et du chalet du parc LaSalle, pour 5,9 M\$.
- Exécution de travaux pour le remplacement des systèmes de climatisation de divers bâtiments (centre technique, mairie d'arrondissement et bibliothèque de Saint-Pierre), pour 1,5 M\$.
- Réfection du terrain de football-soccer en gazon synthétique et de la piste d'athlétisme au parc Dalbé-Viau, pour 0,7 M\$.
- Réfection de rues, de trottoirs et de bordures à divers endroits, pour 0,5 M\$.
- Services professionnels pour la réfection de l'étang des Fougères, au parc du Village-Saint-Louis, et réalisation d'études préliminaires des berges des parcs riverains de l'ouest de l'arrondissement, pour 0,1 M\$.
- Réfection des systèmes d'éclairage sur la 52e Avenue et à d'autres endroits du quartier industriel, pour 0,1 M\$.

LASALLE : 9,5 M\$

- Programme de réfection des parcs et piscines, pour 4,0 M\$:
 - Réalisation de la dernière phase de l'ambitieux projet de réaménagement du parc Ménard.
 - Début des travaux de réfection du parc Albert-Perras.
 - Réfection des terrains de soccer : naturel, adjacent à la mairie et synthétique, au parc Riverside.
- Programme de réfection routière, pour 3,1 M\$:
 - Reconstruction de l'avenue Gérald et Tittley (pavage et trottoirs).
 - Réalisation de travaux de pavage et de reconstruction de sections de trottoirs à la terrasse Churchill et sur la rue de Knowlton et de plusieurs tronçons des rues Centrale et Clément.
 - Réhabilitation de chaussées par planage et revêtement sur les rues Airlie et Jean-Milot.
- Programme de réfection des bâtiments, pour 2,3 M\$:
 - Aménagement d'une terrasse sur le toit de la mairie d'arrondissement.
 - Reconstruction du chalet Michele-Panetta, au parc Ouellette.
 - Dernière phase des travaux de réfection et d'accessibilité universelle au chalet du parc Riverside.

L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE : 5,3 M\$

- Réhabilitation de la chaussée de diverses rues de l'arrondissement, pour 2,9 M\$.
- Aménagement du parc de l'Anse-aux-Rivard, dans le cadre du programme de réfection et de verdissement des parcs, pour 1,1 M\$.
- Aménagement de la cour des Travaux publics et d'autres bâtiments, pour 0,3 M\$.

MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE : 9,9 M\$

- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation, comprenant notamment la sécurisation des abords d'écoles (Armand-Lavergne, Saint-Clément et Saint-Justin), la suite du projet à l'école Saint-François-d'Assise, le passage piéton de la rue Gabrièle-Frascadore ainsi que des avancées de trottoirs (rue Duchesneau) et l'aménagement de 10 ruelles vertes, pour 3,5 M\$.
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant la réfection des murs et ouvertures de la maison de la culture Maisonneuve, le projet d'accessibilité universelle au centre Notre-Dame-des-Victoires, le réaménagement du chalet du parc Raymond-Préfontaine, de même que la poursuite de la planification des travaux en lien avec les chalets des parcs Morgan, Beauclerk et Théodore, pour 2,8 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs, comprenant la réfection du parc Lalancette, le *skatepark* du parc Honoré-Mercier, le réaménagement du parc et du jardin

communautaire Dupéré, la conception de la pataugeoire du parc de Saint-Aloysius, les aires d'exercice canin dans les parcs Lalancette, Wolfred-Nelson, De La Bruère, Liébert et Félix-Leclerc, l'achat des panneaux électriques des parcs De La Bruère et Saint-Donat ainsi que la construction d'un abri au parc Saint-Donat (dans le cadre du budget participatif), pour 2,3 M\$.

- Mise en œuvre du programme de réfection routière visant la conception, la reconstruction et l'aménagement d'avancées de trottoirs, pour 1,1 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'acquisition d'équipements comprenant l'achat d'équipements pour la maison de la culture Mercier et la bibliothèque Mercier, ainsi que l'achat de livres et d'équipements pour la bibliothèque Maisonneuve, pour 0,2 M\$.

MONTREAL-NORD : 7,6 M\$

- Achèvement de plusieurs travaux dans les parcs :
 - Fin des travaux de rénovation et de mise aux normes du pavillon, ajout d'une scène extérieure et fin du réaménagement paysager, au parc Aimé-Léonard, pour 0,9 M\$.
 - Finalisation des travaux d'aménagement dans plusieurs parcs, notamment les parcs Sabrevois, Sauvé, Pilon et Charleroi, pour 0,5 M\$.
 - Rénovation du chalet de parc et rénovation et mise aux normes du chalet de la piscine, au parc Charleroi, pour 0,4 M\$.
 - Réalisation de travaux de réfection de la toiture du chalet, au parc Le Carignan, pour 0,3 M\$.
 - Réaménagement et installation de jeux d'eau au parc Maurice-Bélanger, pour 0,2 M\$.
 - Réaménagement complet du parc-école Jules-Verne, pour 0,1 M\$.
- Réalisation de travaux de réaménagement de bureaux administratifs, pour 1,6 M\$.
- Aménagement paysager du parc de la maison patrimoniale Brignon-Dit-Lapierre, pour 1,1 M\$.
- Réalisation de plusieurs interventions dans le cadre du programme de réfection routière :
 - Rétrécissement, réaménagement paysager et reconstruction de l'avenue Jubinville (0,3 km de rue, 1 627 m² de trottoirs, construction de 99 ml de fosses de plantation et de 3 saillies), pour 0,9 M\$.
 - Réfection de 954 m² de trottoirs, pour 0,4 M\$.
 - Aménagement de 4 nouvelles ruelles vertes, pour 0,1 M\$.
- Réfection et mise aux normes de bâtiments administratifs, pour 0,9 M\$.
- Remplacement d'équipements informatiques, pour 0,2 M\$.

OUTREMONT : 6,3 M\$

- Programme de réfection routière, pour 3,6 M\$, notamment :
 - Réfection complète et sécurisation de l'avenue Claude-Champagne, pour 1,2 M\$.
 - Parachèvement des travaux sur les avenues Hartland et Bloomfield, pour 1,1 M\$.
 - Aménagement de saillies, sécurisation et divers services professionnels, pour 0,4 M\$.
 - Aménagement de la place Monique-Mercure, devant le théâtre Outremont, pour 0,4 M\$.
 - Installation de plus de 40 dos d'âne dans les rues et ruelles, pour 0,3 M\$.
 - Réfection de trottoirs, pour 0,1 M\$.
- Parcs et installations, pour 1,1 M\$, notamment :
 - Lancement des travaux de réfection du chalet du parc Joyce, pour 0,4 M\$.
 - Réfection de la surface de jeux de 3 mini-parcs (Durocher, De L'Épée et Querbes), pour 0,3 M\$.
 - Lancement des travaux de réfection des terrains de tennis Joyce et F. -X. - Garneau, pour 0,1 M\$.
 - Services professionnels pour la réfection du chalet et de l'aire de jeux du parc Outremont, pour 0,1 M\$.
- Protection des bâtiments, pour 0,8 M\$, notamment :
 - Rénovation du chalet patrimonial du parc Pratt, pour 0,3 M\$.
 - Réfection majeure de la bibliothèque Robert-Bourassa, pour 0,2 M\$.
- Infrastructures, pour 0,3 M\$, notamment :
 - Poursuite du programme des ruelles vertes, pour 0,1 M\$.

PIERREFONDS-ROXBORO : 3,1 M\$

- Réfection routière, incluant la réfection des trottoirs, pour 1,3 M\$.
- Réalisation de travaux dans les bâtiments administratifs, pour 1,0 M\$.
- Réalisation de travaux dans les parcs, pour 0,7 M\$.

PLATEAU-MONT-ROYAL : 8,9 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement des infrastructures, comprenant l'aménagement de la place publique des Fleurs-de-Macadam en place multifonctionnelle inondable, la transformation de la terrasse Guindon et de la rue Franchère, les réaménagements géométriques de tronçons des rues Napoléon et Marie-Anne et de l'intersection Marie-Anne–Messier, la réfection de la rue Saint-Dominique, entre du Mont-Royal et Villeneuve, la reconstruction de trottoirs, des bordures et des dos d'âne, ainsi que l'aménagement des ruelles vertes et des saillies, pour 6,3 M\$.

- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant la réfection du chalet Baldwin et la démolition de la piscine Baldwin, en vue de sa reconstruction, ainsi que la poursuite de la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal, pour 1,0 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement des parcs, notamment pour le parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, pour 0,7 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, pour 0,7 M\$.
- Acquisition d'un terrain pour fins de parc, pour 0,2 M\$.

RIVIÈRE-DES-PAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES : 16,9 M\$

- Réalisation de divers projets dans les parcs, tels que la construction d'un chalet et la réfection d'un ponceau au parc Armand-Bombardier, l'aménagement du parc Hans-Selye, comprenant la construction d'aires de jeux, la construction d'un chalet et de terrains de tennis léger (*pickleball*) ainsi que la réfection de l'éclairage sur les terrains sportifs, au parc de la polyvalente de Pointe-aux-Trembles, l'aménagement du site de la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles et du parc Ernest-Rouleau, dans le cadre du budget participatif de l'Arrondissement, l'aménagement d'un jeu d'eau, au parc de Saint-Valérien, l'aménagement d'une pergola et l'installation d'équipements de tennis de table au parc du Bout-de-l'île, ainsi que la fin des travaux pour le bloc sanitaire du parc Saint-Joseph, pour 7,8 M\$.
- Aménagement d'un sentier pour piétons et d'une piste cyclable, au parc de la Traversée, pour 4,4 M\$.
- Réalisation de divers travaux dans les centres de loisirs et communautaires, notamment le remplacement des unités de déshumidification, au centre aquatique de Rivière-des-Prairies, l'aménagement en accessibilité universelle d'un vestiaire unique, au centre communautaire Roussin, et des travaux sur la structure, la fondation et les galeries de la maison Antoine-Beaudry, pour 2,1 M\$.
- Réalisation de travaux de réfection routière dans diverses rues locales, pour 1,2 M\$.
- Réaménagement des terrains de soccer, particulièrement le terrain du parc René-Masson, pour 0,7 M\$.
- Réalisation de travaux de réfection sur la toiture de la cour de services de Rivière-des-Prairies, pour 0,3 M\$.
- Fin des travaux d'aménagement de 2 stationnements, dans le cadre de la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles, pour 0,2 M\$.

ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE : 8,4 M\$

- Réfection de la patageoire, des jeux d'eau et de l'éclairage ainsi que réaménagement du chalet, au parc de la Louisiane, pour 3,2 M\$.

- Réalisation de remises à niveau intérieures, à la bibliothèque de Rosemont, pour 1,1 M\$.
- Aménagement de ruelles vertes, verdissement de saillies et construction de saillies drainantes, pour 1,1 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, sécurisation des abords des écoles et installation de mobilier urbain, pour 0,8 M\$.
- Aménagement d'une section boisée au parc Rosemont, pour 0,7 M\$.
- Verdissement de l'espace public de la place Shamrock, pour 0,2 M\$.
- Réfection des 3 terrains de balle du parc du Pélican, pour 0,1 M\$.

SAINT-LAURENT : 13,4 M\$

- Poursuite de la rénovation majeure de l'aréna Raymond-Bourque, pour 4,6 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière et du plan de transport, pour 2,8 M\$.
- Réalisation de travaux d'amélioration et d'aménagement dans différents parcs et terrains de jeux, notamment les terrains de tennis des parcs Marcel-Laurin et Noël-Sud, le terrain de baseball du parc Chamberland ainsi que le parc Ronald-Moreau (aménagement), pour 1,2 M\$.
- Restauration de la maison Robert-Bélanger, pour 0,9 M\$.
- Réaménagement et aménagement de nouveaux squares, de nouveaux parcs et de nouveaux espaces verts, notamment les squares du Norseman et Thérèse-Cadorette ainsi que le parc de quartier Cité-Midtown, pour 0,9 M\$.
- Réalisation de divers travaux de rénovation sur les bâtiments administratifs, tels que la mise à niveau des ateliers municipaux et le réaménagement de la cour arrière, la sécurisation des entrées et des toitures, ainsi que la réfection des composantes architecturales et électromécaniques, pour 0,8 M\$.
- Aménagement de plusieurs installations sportives (terrains de tennis, de basketball et de volleyball), au parc Philippe-Laheurte, pour 0,7 M\$.
- Installation d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, pour 0,6 M\$.
- Protection de divers bâtiments sportifs et des centres de loisirs et communautaires, pour 0,5 M\$.
- Remplacement d'éléments de mobilier d'éclairage, pour 0,4 M\$.

SAINT-LÉONARD : 8,2 M\$

- Réalisation de travaux dans le cadre du programme de réfection de rues et trottoirs, d'éclairage et de construction de saillies pour sécuriser les abords des écoles, pour 3,3 M\$.
- Ajout d'infrastructures à la charge d'un promoteur (projet DOMONT), pour 2,5 M\$.

- Réalisation de travaux liés avec le programme d'amélioration des aires de jeux, pour 1,9 M\$, notamment :
 - Remplacement de la surface de jeu synthétique (soccer-football), au parc Hébert, pour 0,5 M\$.
 - Aménagement d'un terrain de stationnement éco-responsable sur la rue Arthur-Péloquin pour desservir les jardins communautaires et le parc canin, pour 0,4 M\$.
 - Réfection des systèmes de drainage de terrains sportifs, aux parcs Ferland, Giuseppe-Garibaldi et Hébert, pour 0,3 M\$.
 - Installation d'une nouvelle glissoire à la piscine extérieure du parc Ladauversière, pour 0,1 M\$.
 - Réalisation de travaux préparatoires à l'aménagement d'un nouveau parc sur la rue Jarry, pour 0,1 M\$.
- Réalisation de travaux de rénovation dans les bâtiments administratifs et de loisirs, pour 0,3 M\$, dont 0,2 M\$ pour la mise aux normes de la mairie d'arrondissement.
- Acquisition d'équipements d'apaisement de la circulation, pour 0,1 M\$.

SUD-OUEST : 7,0 M\$

- Réalisation d'investissements pour la mise aux normes des installations et le développement immobilier, pour 3,0 M\$, notamment :
 - Mise aux normes des systèmes de réfrigération des arénas du complexe récréatif Gadbois, pour 1,4 M\$.
 - Acquisition d'un immeuble afin de créer un carrefour communautaire dans Émard–Saint-Paul, avec des locaux pour les organismes communautaires proposant des services de proximité principalement destinés à la population de ce quartier, pour 1,0 M\$.
 - Réfection de la piscine Sir-George-Étienne Cartier, pour 0,4 M\$.
- Réalisation d'investissements dans les infrastructures urbaines, y compris diverses mesures d'apaisement de la circulation, pour 2,7 M\$:
 - Réaménagement de la rue et du parvis De Biencourt, consistant en la transformation de l'espace piétonnier temporaire en un aménagement permanent, avec la reconfiguration et la reconstruction des voies de circulation et des trottoirs, et avec l'ajout de mobilier, laissant plus de place au verdissement et à la mobilité active et bénéficiant à toute la population, pour 0,9 M\$.
 - Mise en valeur du boulevard Monk, pour 0,8 M\$.
 - Réfection et construction de trottoirs, de chaussées et de saillies sur plusieurs rues ainsi que réalisation de divers aménagements, pour 0,6 M\$.
 - Création d'îlots de fraîcheur à la suite de travaux d'aménagement paysager dans 6 ruelles vertes, pour 0,4 M\$.

- Réalisation de plusieurs interventions dans les parcs, pour 1,1 M\$:
 - Réfection et modernisation de plusieurs parcs, pour 0,5 M\$.
 - Achèvement de projets de transformation de pataugeoires en jeux d'eau, aux parcs Campbell-Ouest, Vinet, et Saint-Gabriel, pour 0,2 M\$.
 - Réalisation de travaux d'aménagement et d'installation de jeux, au parc Herb-Trawick, pour 0,2 M\$.
 - Réalisation de travaux d'aménagement au parc Philippe-Lalonde, pour 0,1 M\$.
 - Réalisation de travaux pour l'aménagement de jardins et d'une microforêt, au parc du Lac-à-la-Loutre, pour 0,1 M\$.

VERDUN : 6,8 M\$

- Plage de Verdun, pour 2,1 M\$:
 - Réalisation de travaux d'aménagement pour les sites de compensation environnementale exigés en vertu des certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
- Programme de réfection routière, pour 1,3 M\$:
 - Réalisation de travaux de reconstruction des chaussées et des trottoirs de la 5^e Avenue, à la suite de travaux d'aqueduc et d'égouts.
 - Réalisation de travaux d'aménagement de ruelles vertes, à savoir les entrées des ruelles Rielle et Richard.
 - Reconstruction de pistes multifonctionnelles (piste des berges).
 - Reconstruction de trottoirs et pose de 85 dos d'âne.
 - Reconstruction d'ouvrages d'art (ponts d'étagement Darwin).
- Travaux dans les parcs et les places publiques, pour 1,3 M\$:
 - Aménagement d'un parc de planche à roulettes au parc Arthur-Therrien.
 - Rénovation du tableau d'affichage du stade Ronald-Piché.
 - Aménagement de terrains de pétanque.
 - Réalisation de travaux de réaménagement sur l'aire d'exercice canin du parc Champion.
 - Aménagement et amélioration des parcs Riverain, de la Fontaine, Beurling et des Madelinots.
 - Remplacement de la descente de mise à l'eau.
 - Réalisation de l'aménagement paysager, à l'auditorium de Verdun, et de travaux de réhabilitation, au lac Lacoursière.

- Achèvement du projet de l'auditorium de Verdun, pour 1,2 M\$.
- Protection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires, pour 0,9 M\$:
 - Réalisation de travaux de réfection aux chalets des parcs Poirier, Beurling et de la Reine-Élisabeth et au pavillon du parc de la Fontaine ainsi qu'aux ateliers municipaux.
 - Réfection des composantes en bois de la maison Nivard-De Saint-Dizier.

VILLE-MARIE : 13,8 M\$

- Programme de réfection routière, pour 6,2 M\$, notamment :
 - Réalisation de travaux de réaménagement dans les rues de Rouen, Coupal et Goulet, ainsi que dans les ruelles Harmonie, De Lorimier et la ruelle reliant les parcs Sainte-Marie et Olivier-Robert, pour 4,4 M\$.
 - Construction de saillies et réfection de trottoirs, pour 0,7 M\$.
- Programme d'aménagement et de réaménagement de parcs et d'espaces verts, pour 4,5 M\$, notamment :
 - Réalisation de travaux de réaménagement aux parcs de l'Espoir, Médéric-Martin, Fleury-Mesplet ainsi qu'à la place Émilie-Gamelin et à la place publique de la rue Ottawa, pour 1,7 M\$.
 - Réalisation de travaux d'aménagement aux passages Victor-Hugo et Sainte-Rose, pour 1,4 M\$.
 - Réalisation de travaux de restauration sur les escaliers du parc Thérèse-Casgrain, pour 0,6 M\$.
- Programme Accès jardins, pour 2,0 M\$, notamment :
 - Réaménagement des abords de l'UQAM, pour 1,0 M\$.
 - Aménagement d'un jardin sur la partie nord du square Chaboillez, pour 0,9 M\$.
- Programme de protection des bâtiments, pour 1,1 M\$, notamment :
 - Réfection de la toiture de la maison de la culture Janine-Sutto, pour 0,4 M\$.
 - Réalisation de travaux de rénovation dans l'aire d'accueil du centre Jean-Claude-Malépart, pour 0,3 M\$.
 - Réalisation de travaux de consolidation du muret et de la cheminée du Carrefour St-Eusèbe, pour 0,3 M\$.

VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION : 5,0 M\$

- Poursuite du réaménagement du parc Julie-Hamelin, pour 1,6 M\$.
- Poursuite du programme de réfection routière, permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 1,5 M\$.

- Réaménagement et rénovation des chalets des parcs De Normanville, Saint-Damase, Howard et Sainte-Yvette, pour 0,8 M\$.
- Poursuite du réaménagement de plusieurs parcs de quartiers (Nicolas-Tillemont, du Bon-Air, René-Goupil, Howard et Birnam), pour 0,7 M\$.
- Remplacement de puisards et autres équipements de drainage, pour 0,3 M\$.

Dette et
financement

2021

Encadrement financier et
stratégies de financement



ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique que la Ville doit faire des choix parce qu'elle ne peut pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale à son pouvoir d'emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C'est dans cet esprit qu'elle s'est dotée, depuis 2004, d'une politique de gestion de sa dette.

Rappelons que cette politique a pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l'encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 90 – Encadrement financier

Balises	Définitions	Objectifs	Limite
Dettes directe et indirecte nette Revenus annuels	Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels	Limiter le niveau de la dette	Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100% des revenus annuels
Coût annuel net de la dette Charges de fonctionnement	Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations	Limiter le coût net de la dette	Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16% des charges de fonctionnement.
Réserves de fonds (Excédents affectés)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservés à des fins particulières.	Créer des réserves suffisantes pour faire place à des situations exceptionnelles ou imprévues.	Aucune
Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette		Prévoir à même les frais financiers une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette	5 M\$ + une hausse minimum de 10% par année et affecter 50% des économies d'intérêts pour rembourser la dette
Dette nette Potentiel fiscal	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Aucune
Dette par habitant	Niveau d'endettement net par habitant	Déterminer le niveau de la dette par habitant	Aucune

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En 2021, diverses sources de financement autres que l'emprunt ont servi à financer les dépenses de 1,7 G\$ imputées aux différents règlements d'emprunt et autres prêts, tel que le présente le tableau suivant.

Tableau 91 – Sources de financement et répartition des dépenses¹
(en millions de dollars)

	2019	2020	2021
Paiement au comptant d'immobilisations et autres			
Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations	-	676,0	-
Réserve Eau	84,2	76,0	47,4
Autres paiements au comptant ²	51,2	121,8	138,7
Sous-total paiement au comptant	135,4	873,8	186,1
Subventions gouvernementales			
Subventions différées	119,4	32,6	133,0
Subventions comptant	39,2	36,4	319,7
Sous-total subventions gouvernementales	158,6	69,0	452,7
Total des autres sources de financement	294,0	942,8	638,8
Dépenses à financer par emprunts	1 631,0	608,8	1 014,9
Total – Montant global imputé à l'activité d'investissement en 2021	1 925,0	1 551,6	1 653,7
Répartition des dépenses			
Dépenses d'immobilisations	1 823,9	1 406,9	1 520,8
Émission de prêt	-	67,1	78,4
Dépenses de fonctionnement ²	69,7	64,5	53,7
Propriétés acquises à des fins de revente	31,4	13,1	0,8
Dépenses totales imputées à l'activité d'investissement	1 925,0	1 551,6	1 653,7

1. Pour l'ensemble des dépenses qui y sont imputées (d'immobilisations, de fonctionnement et autres).

2. Inclut un montant pour des travaux effectués pour des tiers et pour lesquels la Ville se fait rembourser.

STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunts la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui seront financés au comptant. Au 31 décembre 2021, un montant de 604,0 M\$ est réservé pour le paiement au comptant de dépenses d'investissement encourues à cette même date.

SUBVENTIONS DETTES DEVENUES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec octroie à celle-ci des subventions. Certaines sont payées au comptant, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, selon les différents programmes et protocoles d'entente. Auparavant, la Ville devait financer par emprunt la part du gouvernement du Québec qui était remboursable sur plusieurs années (subventions dettes). Le coût de l'emprunt était alors remboursé par les différents ministères. Depuis quelques années, de nouvelles clauses ont été ajoutées aux protocoles afin de ne plus obliger la Ville à emprunter, et ce, même si la subvention est remboursée par le gouvernement sur plusieurs années (subventions différées). Dans ce cas, des clauses spécifiques indiquent comment déterminer les dépenses d'intérêts qui seront effectivement remboursées à la Ville par les ministères.

Du point de vue financier, il est nettement préférable pour la Ville de profiter de ces nouvelles conditions. Cela diminue le besoin d'emprunts et génère des revenus d'intérêts supérieurs, compte tenu des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements actuels.

C'est donc dans ce contexte qu'à la fin de 2015, la Ville a adapté sa stratégie de financement des investissements qui bénéficient de subventions gouvernementales à être versées sur plusieurs années (subventions différées). Cette stratégie sera revue en fonction de l'évolution future des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements.

FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Une partie des investissements est à la charge de tiers (principalement la CSE) et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les 2 cas, une portion doit être financée par emprunts. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements;
- l'utilisation des sommes réservées, en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve d'immobilisations;

- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2021 un volume d'emprunts de 1,4 G\$. Ces emprunts ont été émis pour des termes de 5, 9, 10 et 20 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 2,08 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement, pour 96,1 M\$, aux fins de la STM, pour 292,7 M\$ et aux fins du financement à long terme des dépenses d'investissement de la Ville, à hauteur de 986,6 M\$.

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2021, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

Tableau 92 – Évolution du solde à financer

(en millions de dollars)

	2019	2020	2021
Solde des dépenses à financer par emprunt au 1^{er} janvier	390,4	840,0	707,8
Plus : dépenses	1 925,0	1 551,6	1 653,7
Moins : autres sources de financement (voir tableau 91)	294,0	942,9	638,8
Total – Montant à financer par emprunt	2 021,4	1 448,7	1 722,7
Moins : emprunts réalisés	1 181,4	740,9	986,6
Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre	840,0	707,8	736,1
Moins : Montant réservé en vue du paiement comptant des immobilisations au 31 décembre ¹	375,4	265,0	604,0
Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre	464,6	442,8	132,1

1. Le montant de la réserve pour paiement au comptant inclut une subvention de 150,0 M\$ octroyée par le gouvernement du Québec pour permettre l'accélération des investissements dans les infrastructures vertes de gestion des eaux, tel que cela a été prévu au budget de 2020.

Après la réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2021, la dette brute de la Ville, non consolidée, s'élevait à 11,6 G\$, alors que la dette nette atteignait 6,6 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices de 2019 à 2021 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2021, le coût brut s'élevait à 1,2 G\$ et le coût net, à 821,4 M\$, comparativement à des budgets respectifs de 1,2 G\$ et de 878,5 M\$.

Tableau 93 – Évolution du coût réel de la dette
(en milliers de dollars)

	2019	2020	2021	Budget original 2021	Écart 2021	Budget modifié 2021
Coût brut de la dette						
Intérêts et autres frais	400 970,5	396 695,7	406 616,3	423 395,7	16 779,4	423 390,1
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	495 960,9	534 848,0	568 666,7	575 045,3	6 378,6	575 050,9
	896 931,4	931 543,7	975 283,0	998 441,0	23 158,0	998 441,0
Affectation au remboursement de la dette	46 029,0	3 217,9	36 653,8	64 792,4	28 138,6	64 792,4
Remboursement de capital par subventions ¹	79 615,4	72 462,5	64 727,8	64 886,7	158,9	64 886,7
Remboursement de capital de la STM ²	26 254,6	21 139,9	92 303,2	92 303,2	-	92 303,2
	151 899,0	96 820,3	193 684,8	221 982,3	28 297,5	221 982,3
Coût brut de la dette	1 048 830,4	1 028 364,0	1 168 967,8	1 220 423,3	51 455,5	1 220 423,3
Moins :						
Revenus de placement des fonds d'amortissement	68 104,0	66 235,9	73 140,2	68 680,1	4 460,1	68 680,1
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec						
pour la portion des intérêts	25 448,0	22 460,7	21 499,1	21 406,7	92,4	21 406,7
pour la portion du capital ¹	79 615,4	72 462,5	64 727,8	64 886,7	(158,9)	64 886,7
	173 167,4	161 159,1	159 367,1	154 973,5	4 393,6	154 973,5
Moins :						
Recouvrement de la Société de transport de Montréal						
pour la portion des intérêts	36 190,0	43 009,4	49 965,8	48 484,4	1 481,4	48 484,4
pour la portion du capital ²	26 254,6	21 139,9	92 303,2	92 303,2	-	92 303,2
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	41 423,0	43 827,0	45 970,6	46 133,6	(163,0)	46 133,6
	103 867,6	107 976,3	188 239,6	186 921,2	1 318,4	186 921,2
Coût net de la dette à la charge des contribuables	771 795,4	759 228,6	821 361,1	878 528,6	57 167,5	878 528,6

1. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, portion du capital.

2. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, portion du capital.

ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis l'année 2010.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 4,73 % par rapport à 2020. Elle a atteint 6,6 G\$ en 2021, soit une augmentation de 296,0 M\$.

Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette

(en millions de dollars)

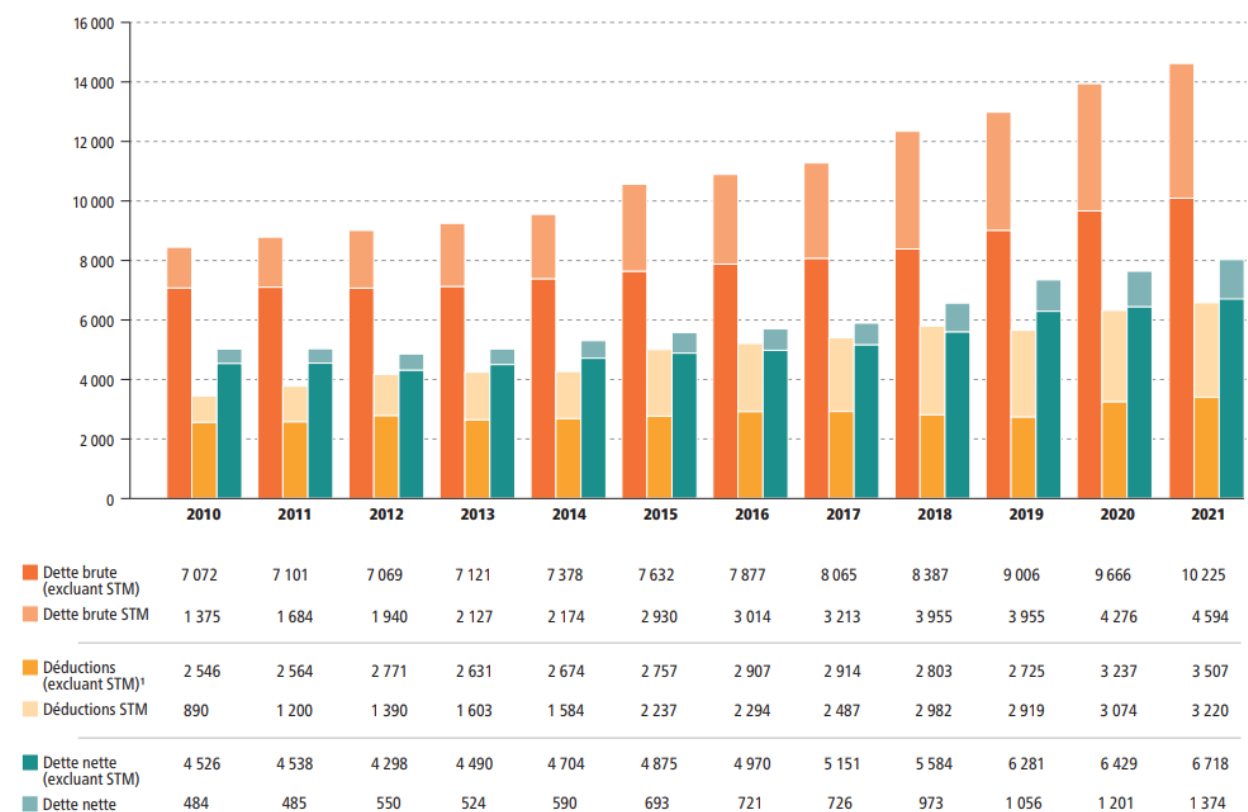


1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2010 à 2021. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM ainsi que, la Société d'habitation et de développement de Montréal. En 2021, la Société en commandite Stationnement de Montréal n'est plus en opération.

Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette
(en millions de dollars)



1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

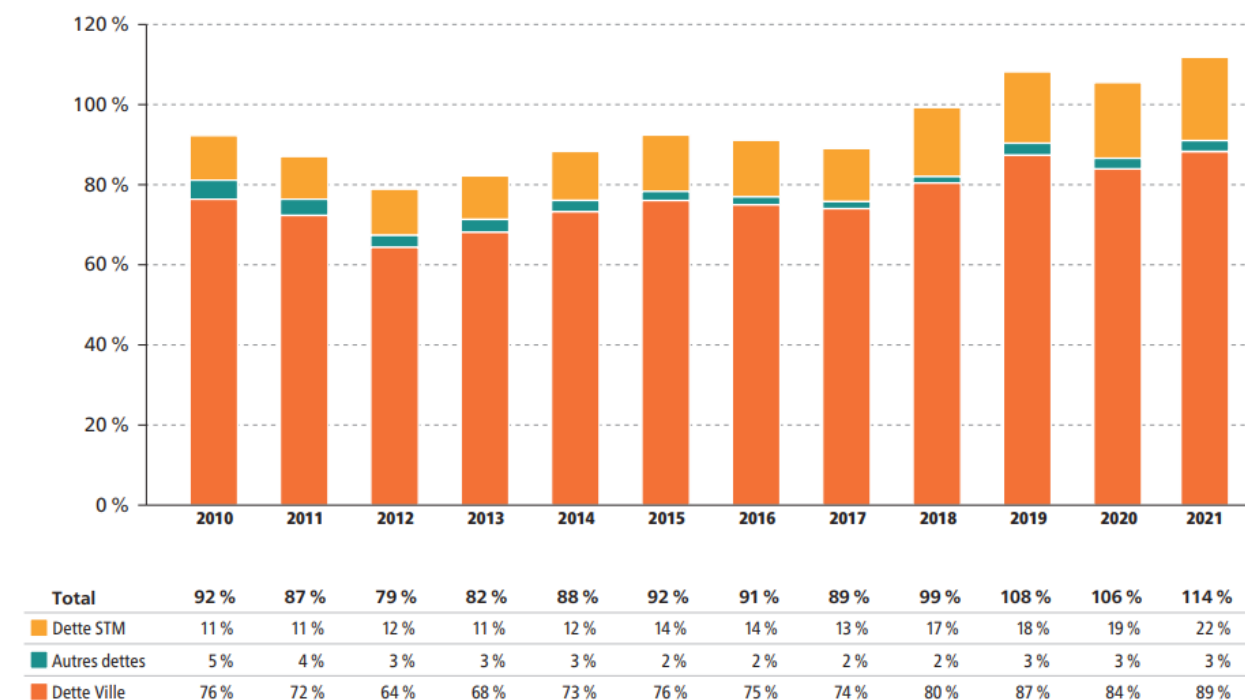
Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal.

L'analyse des données permet de constater que pour 2021, ce ratio atteint 114 %, soit 14 % au-dessus de la limite fixée de 100 %, mais 6 % sous le ratio prévu au budget de 2021. Ce résultat est conséquent avec les stratégies retenues par l'administration municipale prévoyant une dérogation à ce paramètre de la politique de gestion de la dette à compter de 2019, et ce, jusqu'en 2026, portant la limite du ratio d'endettement à un maximum de 120 %. Cette orientation vise à permettre un important rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs municipaux, tout en exerçant un contrôle serré du bilan financier de la Ville.

Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville

(données au 31 décembre de chacune des années)

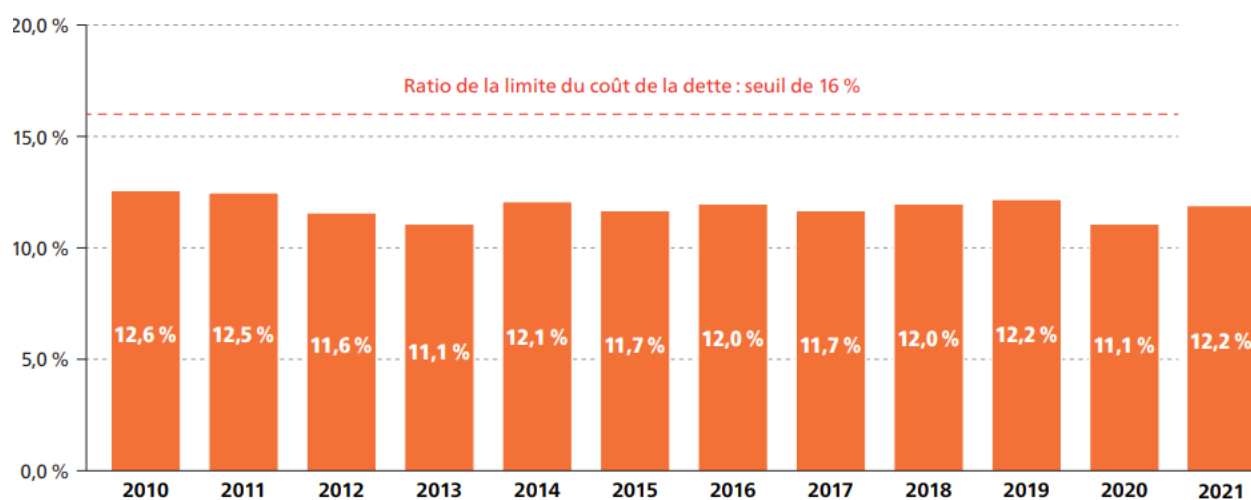


Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net¹ de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses². La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

Depuis 2010, ce ratio est relativement stable, étant passé de 12,6 % en 2010 à 12,2 % en 2021.

Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement



1. Le coût net de la dette exclut celui de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de 5 des 6 régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal, qui s'élève à 83,0 M\$.

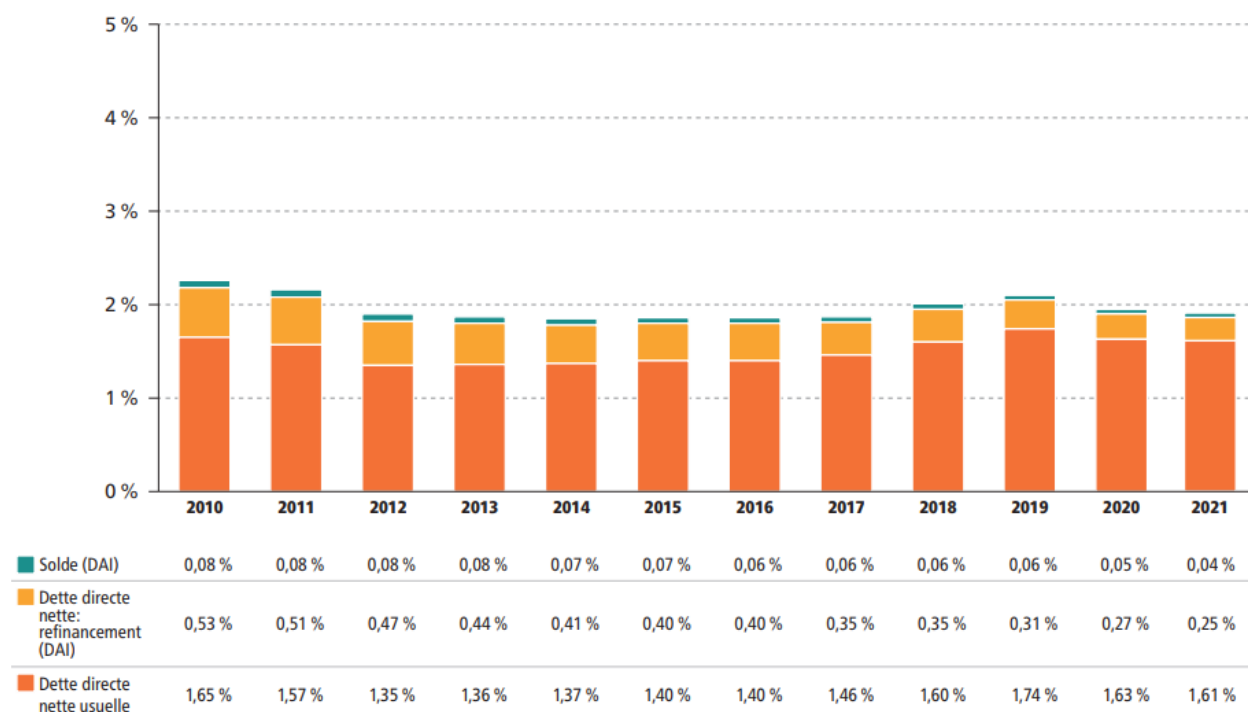
2. Le niveau des dépenses utilisé aux fins de l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités à des fins fiscales.

Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée³. Le poids de la dette directe nette est passé de 1,65 % en 2010 à 1,61 % en 2021. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,90 % en décembre 2021. Cette variation est attribuable à 3 facteurs principaux :

- l'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution à la hausse de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée

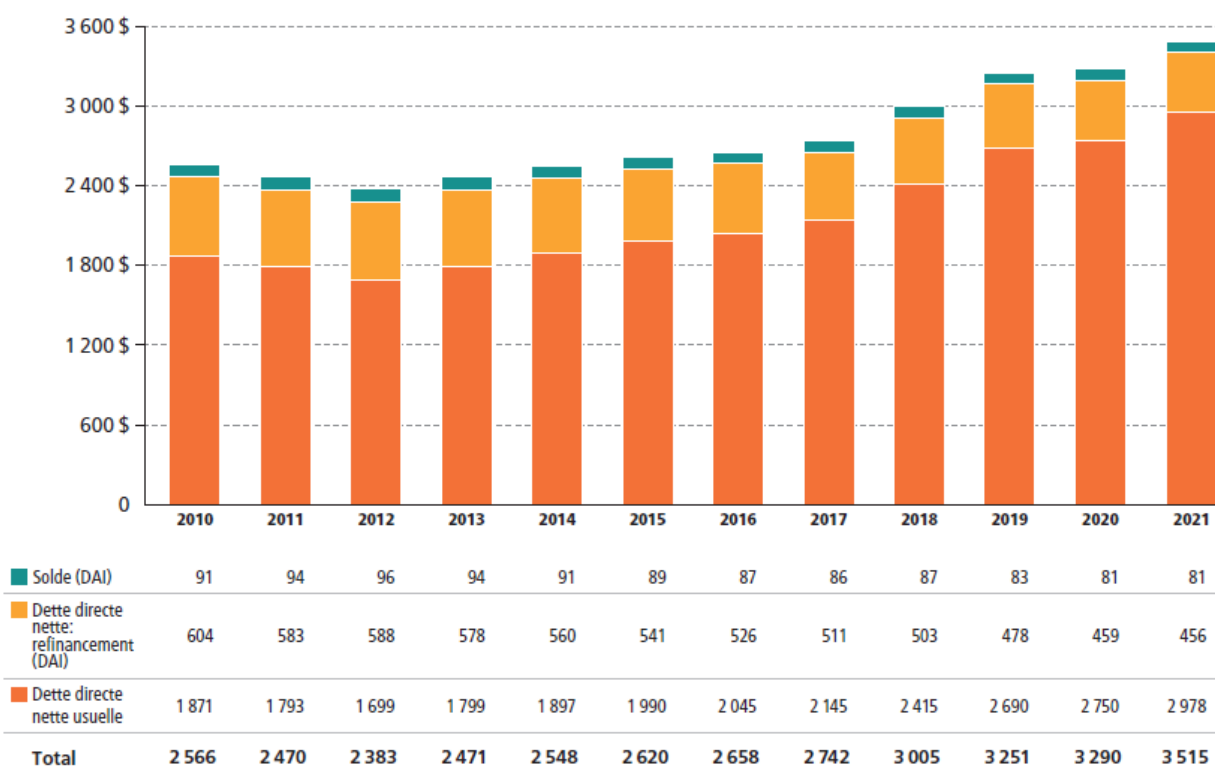


3. La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et pour refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Ratio du poids de la dette par citoyen

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par personne résidant à Montréal, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale, a augmenté de 38 % depuis 2010. Elle est passée de 2 566 \$ en 2010 à 3 515 \$ en 2021, soit une augmentation cumulative de 949 \$ par personne. Comparativement à 2020, la dette par personne résidant à Montréal est passée de 3 290 \$ à 3 515 \$. Cette hausse de 225 \$, ou 6,8 %, est attribuable à 2 facteurs, soit la hausse de l'endettement de la Ville (198 \$) et la baisse de la population (153 \$).

Graphique 14 – Dette directe nette par citoyen



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

La politique de gestion de la dette prévoit l'ajout, chaque année, de contributions volontaires pour réduire le niveau de la dette. Ces contributions, qui se sont élevées en 2021 à 90,6 M\$, ont permis, depuis leur mise en place en 2004, de diminuer l'endettement global net de 809 M\$, notamment pour augmenter des contributions au remboursement accéléré d'un emprunt, pour 9,2 M\$, pour réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, pour 335,7 M\$, ou encore pour éviter des refinancements, pour 379,4 M\$. Un solde de 84,7 M\$ demeure en réserve au 31 décembre 2021. Il sera utilisé ultérieurement pour réduire les emprunts de refinancements ou pour financer au comptant des dépenses imputées aux règlements d'emprunt.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de contribuer à bonifier sa cote de crédit⁴.

4. Moody's, depuis 2006 : Aa2; Standard & Poor's, depuis 2015 : AA-.

Annexes

2021

Données historiques
(revenus et charges)

Répartition des
compétences
d'agglomération
et locales

Glossaire

Index des sigles,
des acronymes et
des autres abréviations



DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES)

Tableau 95 – Historique des revenus et des charges de fonctionnement à des fins fiscales

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Revenus										
Transferts	381 637,3	358 327,6	251 799,7	256 024,0	244 535,7	350 701,8	283 068,2	358 667,5	825 161,9	493 004,5
Taxes	2 871 471,3	2 973 164,1	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,2	3 343 440,9	3 482 078,4	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4
Services rendus et autres revenus	879 545,1	851 348,8	850 841,6	834 531,3	857 965,8	940 792,0	1 034 462,6	1 078 468,1	941 282,8	1 125 704,1
Quotes-parts	393 230,3	396 295,7	400 572,5	406 084,3	404 753,5	397 246,2	418 105,5	425 936,3	424 495,6	438 752,6
Compensations tenant lieu de taxes	241 638,1	238 411,8	250 956,6	254 543,3	252 329,6	260 024,1	264 416,6	274 855,2	279 132,6	285 843,4
	4 767 522,1	4 817 548,0	4 815 614,9	4 924 883,7	5 021 982,8	5 292 205,0	5 482 131,3	5 692 210,1	6 131 123,4	6 036 528,0
Charges de fonctionnement et autres activités financières										
Rémunération globale	2 436 570,3	2 439 961,9	2 363 751,2	2 369 989,5	2 367 691,3	2 412 358,5	2 365 334,2	2 347 058,6	2 449 339,7	2 610 903,1
Frais de financement	365 408,2	366 499,5	376 588,0	377 064,7	382 947,0	389 789,0	397 165,8	400 983,0	396 696,3	406 616,2
Contributions à des organismes	610 378,0	650 025,6	631 586,2	698 336,3	769 656,4	854 046,1	792 077,5	943 341,4	1 015 928,4	1 088 199,4
Biens et services	745 029,2	786 509,0	700 785,9	752 345,2	776 005,5	847 837,0	871 998,6	976 812,5	986 647,7	974 373,0
Autres objets de dépenses	39 113,4	187 816,0	69 548,2	105 373,1	95 833,8	84 159,2	97 738,1	16 879,8	38 863,5	32 883,5
	4 196 499,1	4 430 812,0	4 142 259,5	4 303 108,8	4 392 134,0	4 588 189,8	4 524 314,2	4 685 075,3	4 887 475,6	5 112 975,2
Remboursement de la dette à long terme	(379 013,9)	(376 515,8)	(385 304,2)	(387 158,8)	(449 312,5)	(463 853,5)	(473 755,5)	(495 960,9)	(534 848,0)	(568 666,6)
Affectations	(82 883,2)	(58 162,2)	(74 111,4)	(88 802,8)	(41 416,3)	(100 651,8)	(271 368,0)	(260 314,7)	(461 803,6)	(61 813,5)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales	109 125,9	(47 942,0)	213 939,8	145 813,3	139 120,0	139 509,9	212 693,6	250 859,2	246 996,2	293 072,7

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

Compétences d'agglomération	Compétences locales
▪ L'évaluation foncière ▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile ▪ Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc ▪ Le centre d'urgence 911 ▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile ▪ La cour municipale ▪ Le logement social ▪ L'aide destinée aux sans-abris ▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci ▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses ▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles ▪ La gestion des cours d'eau municipaux ▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales ▪ Le transport collectif des personnes ▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées ▪ L'accueil touristique ▪ Les parcs industriels ▪ Le Conseil des arts de Montréal ▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications) ▪ La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie ▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci	▪ L'adoption du plan d'urbanisme et les modifications qui y sont apportées ▪ La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité ▪ L'habitation ▪ La collecte et le transport des matières résiduelles ▪ La gestion des rues locales et artérielles ▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égouts, sont de nature locale ▪ Les équipements locaux de sport et de loisir ▪ Les bibliothèques locales ▪ Les parcs locaux ▪ La promotion économique locale, communautaire, culturelle et sociale ▪ Le patrimoine ▪ La Commission des services électriques de Montréal ▪ Les sociétés de développement commercial ▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020 ▪ L'organisation des élections

GLOSSAIRE

Acquisition d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au Programme décennal d'immobilisations.

Affectation

Poste qui renvoie aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières, ou fonds réservés, et qui permet de financer certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste renvoie également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PDI.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004)* comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Année-personne (a-p.)

Unité de mesure correspondant au temps de travail d'une personne ou d'un groupe d'employés et d'employées converti en temps de travail régulier (c.-à-d. temps plein). Pour calculer des années-personnes, le nombre total d'heures travaillées est divisé par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail du groupe d'emplois concerné.

Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

Budget

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime de retraite pour respecter les obligations de ce régime en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charges par objets

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d'autres organismes; autres objets.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Dépense contingente

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dépenses d'investissement – voir aussi «Immobilisations »

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Dettes

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dettes brutes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dettes nettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, de même que par d'autres tiers et organismes.

Droits de mutation immobilière

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur ou à l'acquéreuse à la suite d'une transaction immobilière.

Efficacité

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

Efficience

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée, émis par la Ville de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense en immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives, pour la production de biens ou encore pour l'entretien, la réparation, le développement, la mise en valeur ou la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (capitalisation)

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, installations technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages économiques ou sociaux au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien des infrastructures, des actifs

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur des équipements ou des installations afin qu'ils puissent être utilisés jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

Méthode 5S

Technique de gestion d'origine japonaise faisant partie de la démarche qualité, qui vise l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises par l'optimisation en permanence des conditions et du temps de travail en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan de travail.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)

Procédé utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations d'excédents, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant des éléments d'actif dont la période de financement est la plus courte.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie du territoire de Montréal. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée selon un facteur déterminé pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Programme décennal d'immobilisations (PDI)

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit d'effectuer sur son territoire au cours des prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

Proximité (compétences par service)

Un conseil municipal local, formé de représentants et représentantes élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'au terme de l'amortissement. Les emprunts qui poursuivent le financement pour le reste de la période d'amortissement sont appelés refinancements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants et les participantes, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant ou de la participante. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise le financement par emprunt de certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Rôle d'évaluation foncière

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

Service central

Entité administrative, ou unité d'affaires, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Secteur d'activités

Regroupement de services, ou unités d'affaires, ayant la même activité principale.

Service de la dette

Le service ou coût brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et d'autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés qui sont reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AA-	Cote de crédit « Haute qualité » (<i>High grade</i>) de Standard & Poor's
Aa2	Cote de crédit « Haute qualité » (<i>High grade</i>) de Moody's
ACCES	Action concertée contre l'économie souterraine
AMC	Affaires mondiales Canada
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
BAM	Bureau Accès Montréal
CCMU	Centre de coordination des mesures d'urgence
CESM	Complexe environnemental de Saint-Michel
CFPM	Commission de la fonction publique
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CMQ	Commission municipale du Québec
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CSEM	Commission des services électriques de Montréal
DAI	Dette actuarielle initiale
DEL	Diode électroluminescente
DRSP	Direction régionale de santé publique
EPLV	Espace pour la vie
FCCQ	Fonds Chantiers Canada-Québec
G\$	Milliard de dollars
GES	Gaz à effet de serre
KM	Kilomètre
LRQ	Lois refondues du Québec
M\$	Million de dollars
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRC	Municipalité régionale de comté

MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ	Ministère des Transports du Québec
PDI	Programme décennal d'immobilisations
PDQ	Poste de quartier
PEPSC	Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles
PEXEP	Programme d'excellence en eau potable
PME MTL	Réseau d'experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PRQ	Programme Rénovation Québec
PTI	Programme triennal d'immobilisations
RAC	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques
REM	Réseau express métropolitain
RH	Ressources humaines
RLRQ	Recueil des lois et des règlements du Québec
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SDC	Société de développement commercial
SGPI	Service de la gestion et planification immobilière
SHQ	Société d'habitation du Québec
SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
SMRA	Service du matériel roulant et des ateliers
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Service rapide par bus
STI	Service des technologies de l'information
STM	Société de transport de Montréal
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
TI	Technologies de l'information
TVQ	Taxe de vente du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

montreal.ca

Dépôt légal
2^e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1876-6
Reddition de comptes financière 2021
PDF, Français

Design graphique :
Ville de Montréal
Service de l'expérience citoyenne
et des communications
27913



Montréal 

montreal.ca